

HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE.

TOME CINQUIEME.



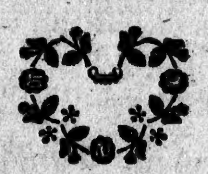
HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE,
DÉDIÉE AU ROI,

PAR

M. l'Abbé DE BERAULT-BERCASTEL,
Chanoine de l'Eglise de Noyon.

TOME CINQUIÈME.

Depuis la décadence de l'Empire d'Occident en 423, jusqu'à la conversion des Francs en 496.



A MAESTRICHT,
De l'Imprimerie de P. L. LEKENS.
M. DCC. LXXXI.



Avec Approbation.

SOMMAIRES
DU CINQUIÈME VOLUME,
En forme de Table.

LIVRE QUATORZIÈME.

Soulèvement général des Barbares Page 2. *Jean révolté & défait* 4 & seq. *Affaire d'Antoine de Fussale* 6. *Lettre de S. Augustin au Pape Céléstin* 9. *Affaire d'Apiarius* 11. *Les évêques d'Afrique écrivent au Pape* 12. *Suite de la question des appels* 14. *Guérison miraculeuse de Paul & de Palladie* 17. *Héraclius fait Coadjuteur de saint Augustin* 23. *S. Augustin instruit les moines d'Adrumet* 25. *Traité de la Grace & du libre Arbitre* 26. *Traité de la Correction & de la Grace* 30. *Rétractations de S. Augustin* 33. *Hilaire & Prosper lui écrivent touchant les Sémi-Pélagiens* 34. *Livres de la Prédestination des Saints & du don de la Persévérance* 36. *Jean Cassien* 39. *Ses Fondations* 41. *Ses Institutions*

Monastiques ib. *S. Castor évêque d'Apt* 44. *Conférences de Cassien* 45. *S. Honorat fondateur du Monastère de Lérins* 46. *Il est fait évêque d'Arles* 47. *Lettre du Pape S. Célestin aux évêques des provinces de Vienne & de Narbonne. Pénitence des mourans* 48. *S. Hilaire d'Arles* 52. *Mission de S. Loup & de S. Germain en Angleterre* 54. *Vocation de Germain à l'épiscopat* 56. *Commencemens de Ste. Geneviève* 59. *Pélagiens confondus en Angleterre* 64. *Seconde mission de S. Germain accompagné de saint Sévère de Trèves* 66. *Fin de saint Germain d'Auxerre* 67. *Perfide jalousie d'Aëtius* 68. *Boniface attire en Afrique les Vandales. Lettre de saint Augustin à Boniface* 69. *Victoire des Vandales* 71. *Désolation de l'Afrique* 72. *Salvien* 75. *Mœurs corrompues de l'Afrique* ib. *Hippone assiégée* 78. *S. Alexandre instituteur des Acémètes. Conversion de Rabula* 80 & seq. *Mort de saint Augustin* 86. *Son caractère* 88. *Origine des Prédestinatiens. Erreurs des Gaulois* 92. *Zèle de saint Prosper* 93. *Epître de saint Célestin aux évêques de Gaule* 95. *Principes de saint Augustin contre les Pélagiens & les Semi-Pélagiens* 98.

LIVRE QUINZIÈME.

RApport de la doctrine de Nestorius à celle de Pélage 107 & seq. *Mort de saint Paulin de Nole* 109. *Ses écrits* 112. *Caractère de Nestorius* 113. *Emportemens de son zèle* 114. *Publication du Nestorianisme* 115. *Réclamation d'Eusèbe de Dorylée* 118. *Commencemens de Proclus* 119. *Progrès du Nestorianisme* 120. *Cyrille s'élève contre Nestorius* 121. *Ses lettres aux Solitaires & à la Cour* 123 & seq. *Intrigues de Nestorius* 125. *Lettre de S. Cyrille au Pape* 127. *Nestorius démasqué à Rome* 129. *Ouvrage de Cassien contre le Nestorianisme* 132. *Rome prononce contre Nestorius* 133. *Réponse du Pape à Nestorius* 134. *Le Souverain Pontife commet ses pouvoirs à saint Cyrille* 136. *Concile d'Alexandrie* 138. *Anathêmes de saint Cyrille* ib. & seq. *Dispositions de Jean d'Antioche* 144. *Vertus de Théodoret* 146. *Opiniâtreté de Nestorius* 148. *Préventions de Théodoret & de Jean d'Antioche* 149. *Convocation du Concile d'Ephèse* 152. *Ouverture du Concile*

155. *Mauvaises dispositions du Comte Candidien* 156. *Condamnation de Nestorius* 162. *L'Abbé S. Dalmace* 167. *Persécution de Candidien contre les Pères du Concile* 171. *Conciliabule des Nestoriens* 173. *Arrivée des Légats* 175. *Manœuvres des Hérétiques* 183. *Fourberies du Comte Irénée* 184. *Affaires particulières du Concile* 187. *Préventions de la Cour* 190. *On instruit l'Empereur* 192. *Théodose se déclare pour le S. Concile* 197. *Maximien est élu Patriarche à la place de Nestorius*, 199. *Sixte III succède au Pape Célestin* 200. *Mouvemens de saint Cyrille pour la paix* 202. *Paul d'Emesse procure la réunion* 204. *Lettres des évêques de Cappadoce & de Cilicie au Pape* 210. *Obstination d'Alexandre d'Hiéraples* 211. *Fin malheureuse de Nestorius* 215. *Théodore de Tarse* 217. *Proclus Patriarche de Constantinople* 218. *Conversion de Volusien* 220. *Le corps de saint Jean Chrysostome rapporté à C. P.* 223. *Translation des quarante Couronnés* 224. *Voyage de l'Impératrice Eudoxe en Palestine* 225. *Juifs séduits* 227. *Ouvrage de Théodoret contre les Gentils* 229. *S. Pierre Chrysologue* 230. *Restes d'idolâtrie dans*

l'empire 231. *Catholiques martyrisés par les Vandales* 235. *Persécution de Genseric* 236. *Martyre de Martinien & de ses Frères* 239. *Courage héroïque de Satur* 241. *Confession d'Armogaste* 244. *Martyre du Comte Sébastien* 246. *Jurisdiction des Papes en Illyrie* 247. *Sixte III évente les pièges de Julien d'Eclane* 249. *S. Léon élevé sur la Chaire Apostolique* 250.

LIVRE SEIZIÈME.

DOmnus Patriarche d'Antioche 253. *Ecrits de saint Cyrille contre les Anthropomorphites* 256. *Autres Ouvrages de ce Père* 257. *Election de saint Flavien pour le Siège de C. P. Thalassius mis sur le Siège de Césarée* 258. *Sollicitudes Pontificales de saint Léon* 260. *Décrétale adressée à saint Rustique de Narbonne* 262. *Lettre de saint Léon à Dioscore* 263. *Manichéens découverts à Rome* 266. *Lettre de saint Léon à Turibius d'Astorge* 268. *Entreprise de saint Hilaire d'Arles arrêtées par le Pape* 270. *Vertus épiscopales de saint Hilaire* 274. *Lettre de saint Léon aux évêques de la province*

de Vienne 277. *Commencemens d'Eutychès* 280. *Il est dénoncé par Eusèbe de Dorylée* 281. *Artifices d'Eutychès* 283. *Disgrace de la Princesse Pulquérie* 285. *Modération de saint Flavien* 287. *Eutychès comparoît* 288. *Il est condamné* 290. *Son appel au Pape* 293. *Le Patriarche de C. P. écrit au Pape* 294. *Réponse de saint Pierre Chrysologue à une lettre d'Eutychès* 297. *Caractère de Dioscore* ib. *Concile convoqué à Ephèse* 299. *Le Pape invité au Concile* 300. *Epître de saint Léon à Flavien* 301. *Brigandage du faux Concile d'Ephèse* 311. *Martyre de saint Flavien* 316. *Le Légat Hilarus retourne à Rome* ib. *S. Léon prononce contre le faux Concile* 317. *Proscription de l'Eunuque Chrysaphe* 319. *Pulquérie recouvre l'autorité* ib. *Mort de Théodose le jeune* 320. *Retraite de l'Impératrice Eudoxe* 321. *Marcien élevé à l'Empire* 323. *Anatolius successeur de Flavien professe la vraie foi* ib. *Préparatifs du Concile de Calcédoine* 325. *Lettre de saint Léon aux Pères du Concile* 326. *Ordre de cette assemblée* 329. *Soulèvement des évêques contre Théodoret* 332. *La lettre à Flavien reçue des Pères* 333. *Dépo-*

sition de Dioscore 335 & seq. *Examen du Dogme* 337. *Confession de Foi* 343. *L'Empereur paroît au Concile* 346. *Il assure l'exécution du jugement* 348. *Théodoret obligé de dire anathême à Nestorius* 350. *Affaire d'Ibas* 352. *Jugement interlocutoire d'Athanase de Perre* 355. *Prérogative du Siège de C. P.* 357. *Lettre du Concile au Pape* 359. *S. Léon confirme le Concile* 360. *Canons de Calcédoine* 361. *Fin de Dioscore. Protère élu en sa place. Troubles en Egypte* 365. *Théodose fait évêque de Jérusalem par les Hérétiques* 368. *Concile de Calcédoine reçu en Occident* 369. *Irruption des Huns. Ste. Geneviève persécutée* 370. *S. Loup de Troyes calme la fureur d'Attila* 372. *Les Huns sont défaits par Aëtius. S. Léon va en ambassade vers Attila* 373 & seq. *Anatolius rend sa foi suspecte* 375. *Schismatiques de Palestine punis* 377. *Mort de Pulquérie* 379. *Maxime ôte la vie & l'Empire à Valentinien* 380. *Aëtius assassiné* 381. *Punition de Maxime. Rome pillée par les Vandales* 382. *Conversion de l'Impératrice Eudoxe* 383. *Charité de Deogratias évêque de Carthage envers les captifs* 384. *Mort de l'Empereur Mar-*

cien 386. *Timothée-Elure usurpe le siège d'Alexandrie* 388. *Martyre du Patriarche Protère* 389. *Autres violences en Egypte* ib. *S. Léon s'oppose fortement à un nouvel examen de la Foi* 391. *S. Jacques le Syrien & S. Baradat solitaires* 393. *Autorité de l'Eglise dispersée* 395. *Timothée-Elure chassé d'Alexandrie. Timothée-Solofaciole élu Patriarche* 396. *Fin de saint Léon* 397. *Ses œuvres* ib. *Décrétales remarquables* 398.

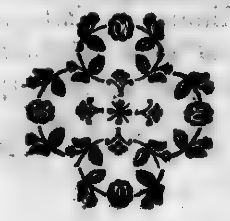
LIVRE DIX-SEPTIÈME.

Hilarus ordonné Pape 405. *Quelques Conciles de Gaule* 406. *Affaires d'Espagne* 408. *S. Marcel abbé des Acémètes* 410. *Loi de l'Empereur Léon pour les asyles* ib. *Autres loix en faveur de la religion* 412. *Pierre le Foulon intrus dans le siège d'Antioche* 413. *Acace succède à saint Gennade de C. P. Simplice Pape* 415. *Succession rapide d Empereurs en Occident* 416. *Chûte de cet Empire* 417. *Odoacre Roi d'Italie* 418. *Zénon Empereur d'Orient* 419. *S. Séverin de Norique* 420. *Saint Mamert de Vienne. Institution des*

Rogations 424 & ſeq. *Mamert-Claudien* 426. *Etat malheureux des Egliſes de la Narbonnoiſe* 427. *Sidoine évêque d'Auvergne* 428. *Autres dignes évêques de Gaule* 429. *S. Remi de Reims* 431. *Nombreux monaſtères dans les Gaules* 432. *Les SS. Romain & Lupicin établiſſent l'abbaye de ſaint Claude* 433. *Baſiliſque uſurpe l'Empire* 437. *Rétabliſſement de Timothée-Elure* ib. *Lettre circulaire de Baſiliſque* 438. *Rétabliſſement de Pierre le Foulon* 439. *Saint Daniel le Stylite* 441. *Jean ravit le ſiège d'Antioche à Pierre le Foulon* 445. *Zénon rétabli ſur le trône* 446. *Martyre d'Etienne Patriarche d'Antioche* 447. *Etienne le jeune lui ſuccède* 448. *Pierre-Monge ſuccède à Timothée-Elure* 449. *Réunion en Paleſtine* 450. *Défection d'Acace de C. P. Election de Jean-Talaïa pour le ſiège d'Alexandrie* 453. *Rétabliſſement de Pierre-Monge* 454. *Hénotique de Zénon* 455. *Fourberies de Pierre-Monge* 458. *Mort du Pape Simplice* 459. *Lettres remarquables de ce Pape* ib. *Le Pape Félix II agit contre Acace* 462. *Légats ſéduits à C. P.* 465. *Punition des Légats* 467. *Acace excommunié par le Pape* 468. *Prévarication du Légat*

Tutus 469. *Excès du Patriarche Acace* 471. *S. Eugène évêque de Carthage* 472. *Persécution d'Huneric* 473. *Multitude d'orthodoxes faits captifs & cruellement maltraités* 475. *Evêques opprimés & mis à mort* 481. *Bannissement de saint Eugène & de son clergé* 483 & seq. *Constance héroïque d'enfans orthodoxes* 485. *Vigile de Tapse* 486. *Martyrs illustres* 487. *Confesseurs de Typase* 491. *Martyrs de Capse* 493. *Fin malheureuse d'Huneric. Concile Romain pour les affaires de l'Afrique* 495. *Mort d'Acace* 497. *Euphémius Patriarche de C. P.* 498. *Affaires d'Alexandrie & d'Antioche* ib. *Anastase Empereur* ib. & seq. *Les SS. Sabas & Théodose* 500. *Gélase succède au Pape Félix. Théodoric Roi d'Italie* 505. *Lettre du Pape Gélase aux ambassadeurs envoyés à C. P.* 506. *Le Patriarche Euphémius exilé. Macédonius mis en sa place* 509. *Lettre de Gélase aux évêques de Dardanie* 510. *Son traité de l'Anathême* 515. *Distinction des deux puissances* 516. *Décrétale adressée aux évêques de Sicile, de Lucanie & du pays des Brutiens* 517. *Sacramentaire de Gélase* 519. *Primauté de Pierre* 520. *Catalogue des livres saints* 521. *Mort*

du Pape Gélase. Ses vertus 523 & seq. *S. Epiphane de Pavie* 524. *Le Pape Anastase* 526. *Etablissement fixe de la nation Françoise* 527. *Conversion des Bourguignons* ib. & seq. *Mariage de Clovis* 531. *Zèle de Ste. Clotilde* ib. & seq. *Bataille de Tolbiac* 533. *S. Vaast & S. Remi. Baptême de Clovis* 534.

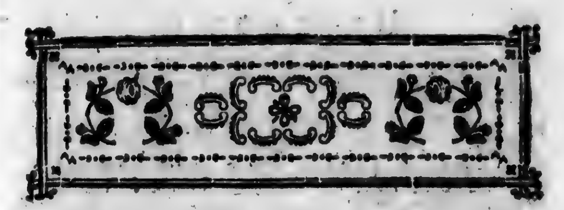


APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, les cinquième & ſixième Volumes de l'*Hiſtoire de l'Egliſe*, par M. l'Abbé de BERAULT. L'Auteur y ſuit toujours avec ſuccès les vues qu'il s'eſt propoſées, de faciliter la lecture de cette hiſtoire immenſe. Il réunit l'érudition, l'exactitude, à l'art de préſenter les évènemens avec préciſion & intérêt. En Sorbonne, ce 25 Mai 1779.

CHEVREUIL.

HIST.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE QUATORZIÈME.

Depuis la décadence de l'Empire d'Occident en 423, jusqu'à la fin de S. Augustin en 430.

IL est des révolutions & des affaires politiques qui ont tant de liaison avec les intérêts de l'Eglise, que nous ne pouvons nous dispenser de jeter au moins un coup-d'œil rapide sur celles qui, dans les desseins de Dieu, ont une liaison plus marquée avec les objets d'un ordre supérieur. Telle est en particulier la chûte de l'idolâtre & superbe Rome. Le plus sublime des Ecrivains Evangéliques avoit tracé des images terribles de cette nouvelle Babylone, abandonnée à la fureur des Nations, pour s'être enivrée du sang

des Saints : l'arrêt du Ciel fut exécuté, par le moyen des causes secondes ; & les premières secousses du colosse énorme de l'Empire prirent leurs principes dans son propre sein.

Comme les rênes du gouvernement s'y étoient prodigieusement relâchées, en passant de la main du Grand Théodose entre les mains foibles de deux enfans, les ministres & les généraux remplirent l'Etat de troubles, par leur ambition, leur rivalité & leurs vengeances. La patrie faisoit des pertes continuelles dans la multitude des vaillans guerriers & des habiles capitaines immolés à la jalousie des adulateurs ; & même par la mort des ambitieux qui, pouvant servir utilement leur Prince, & s'en voulant faire les tyrans, en devenoient enfin les victimes : pertes ruineuses & toujours mal réparées ; puisqu'il s'élevoit aussi-tôt de nouveaux factieux, en qui l'intérêt particulier ne manquoit pas de prévaloir sur la chose publique, comme l'appas du souverain pouvoir sur le péril de l'usurper.

Peu contens d'épuiser les provinces, & sur-tout l'Italie qui étoit, pour ainsi dire, la partie noble du corps de l'Etat ; peu contens de causer par leur brigandage & leurs violences des émigrations

innombrables, aussi funestes à l'Occident qu'on abandonnoit, qu'onéreuses à l'Orient où l'on cherchoit un asyle; ils attiroient, à la place des Romains naturels, les ennemis jurés du nom & de la grandeur de Rome. Depuis long-temps, on avoit vu ces nations barbares & sauvages faire quelque irruption sur les frontières; soit pour subvenir à leur indigence par le pillage, soit pour étendre les limites des contrées stériles où on les tenoit resserrées. Mais quand les Romains eux-mêmes leur eurent ôté le respect du nom Romain, quand ils eurent une fois perdu cette crainte révérentielle & presque religieuse; tels alors qu'un torrent qui a rompu ses digues, & franchissant sans retour les barrières qu'on les avoit enhardis à forcer, ils porterent le ravage & la désolation dans les plus florissans apanages & jusqu'au sein de l'Empire. Les Allemands, peuple particulier de la Germanie, éterniserent dans toutes ses contrées leur nom & leur puissance. Les Francs & les Bourguignons inonderent les Gaules; les Pictes se jeterent dans la Grande-Bretagne; les Goths Occidentaux, les Suèves, les Vandales, après avoir fait gémir les Gaules, subjuguerent les différentes contrées de l'Espagne; les

Hérules & les Oſtrogots pénétrerent en Italie, & ſe rendirent ſucceſſivement les maîtres de Rome. Il n'y eut pas juſqu'aux Lombards, qui, avec d'autres hordes également obſcures, ne vouluſſent à leur tour inſulter à l'Aigle expirante des Céſars.

Valentinien III, qui n'avoit que ſix ans quand il ſuccéda à ſon oncle Honorius, n'apportoit pas les qualités propres à ſoutenir, en des conjonctures ſi difficiles, l'Empire chancelant. Il étoit fils de la Princeſſe Placidie ſœur du dernier Empereur, & de Conſtance honoré de la pourpre, qu'il avoit méritée en défaiſant le Tyran Conſtantin, & que la mort lui avoit enlevée au bout de ſix mois. Comme Placidie, peu avant la mort d'Honorius, avoit été obligée de ſe réfugier à C. P. avec ſon fils, à cauſe de ſes intelligences en Occident avec les ennemis de l'Empire; le Primicier des Notaires; c'eſt-à-dire, le premier Secrétaire d'Etat, profita de cet éloignement pour s'arroger la ſouveraine puiſſance. Il ſe fit proclamer Empereur à Ravenne, où il ſe ſoutint un an & demi. Jean (c'étoit le nom de cet ambitieux Secrétaire) ſoutenu en Italie par Caſtin Maître de la Milice, voulut auſſi ſe faire couronner en Afrique. Le Comte Boniface y com-

mandoit. Il étoit alors grand ami du saint Evêque d'Hippone ; il se signaloit par une piété digne de cette liaison, & conséquemment par une grande fidélité à son Prince & à tous ses devoirs. Il avoit d'ailleurs en aversion l'arrogante fierté de Castin, & des sujets particuliers de mécontentement contre lui. Il se déclara courageusement pour Placidie, & fit reconnoître Valentinien. Théodose soutint le parti du jeune Empereur son cousin-germain, & envoya une armée à son secours.

Philost. Lib. ix. c. 13.

L'usurpateur avoit appelé ces troupes innombrables de Barbares qui de tous côtés menaçoient l'Empire ; & il ne paroissoit pas naturellement possible de résister à tant d'ennemis. Mais le bras du Tout-puissant protégeoit les Fidèles, qui triompherent par le concours d'une multitude d'incidens, trop singuliers & survenus trop à propos, pour n'être pas les effets marqués d'une Providence particulière. Jean fut défait, surpris & massacré dans Ravenne. Pour grossir son [illegible] la
il avoit favorisé tous les en[illegible]alentinien
Religion : mais si-tôt [illegible]on du pouvoir
vainqueur fut en [illegible]acidie sous son nom ;
suprême, ou [illegible]villes tous les hérétiques
on bannit[illegible]

& les schismatiques, & l'on confirma les privilèges de l'Eglise, spécialement celui qu'avoient les clers, de n'être pas poursuivis, sans distinction de cause, devant les tribunaux séculiers.

Aug. Ep. 209. al 261.

Quand le calme fut rétabli en Occident, on vit porter d'Afrique à Rome une cause, encore célèbre aujourd'hui par ses suites, ou par la diversité de sentimens & de réflexions, auxquels elle a donné lieu. C'est l'appel d'Antoine, Evêque de Fussale, au Saint Siège. Fussale étoit une petite ville à l'extrémité du diocèse d'Hippone, toute peuplée autrefois de schismatiques, ainsi que son territoire; mais que Saint Augustin, à force de périls, de travaux & de prières, avoit réussi à ramener au sein de l'unité. Comme elle étoit à plus de treize lieues de distance d'Hippone, [grande étendue en ces temps anciens pour un diocèse] & qu'elle avoit besoin d'une vigilance & d'une application toute particulière; il y fit ordonner, par le Patriarche de Numidie, Antoine dont nous venons de parler, &

lie[illegible] jugeoit capable de bien remplir ce
fance, [illegible]rant. Il l'avoit [illegible] dès l'en
grands saints [illegible]monastère. Mais les plus
ne sont pas à l'abri [illegible]plus grands génies
[illegible]éprises, dont

un bon cœur eſt la ſource. Antoine encore trop jeune, & paſſant du degré de ſimple Lecteur à celui d'Evêque, fit bientôt voir qu'il manquoit de cette ſolidité de vertu long-temps éprouvée, qui eſt requiſe pour l'épiſcopat. Il ſe conduiſit ſi mal, exerça une domination ſi inſupportable, ſe rendit coupable de tant d'injuſtices, de violences, d'exactions même, qu'il fut dénoncé par ſon peuple aux évêques de la province; & loin d'être ſoutenu par S. Auguſtin, cet ancien patron ſe montra le plus zélé d'entre eux pour la réparation d'un mal que la délicateſſe de ſa conſcience lui reprochoit. Le jeune Evêque fut dépoſé; mais avec ménagement, & à condition qu'on ne lui ôteroit que l'adminiſtration de ſon Egliſe qui ne pouvoit plus le ſouffrir, & non le rang ni le titre d'Evêque.

Antoine ſe ſoumit, ou feignit de ſe ſoumettre. Mais ayant trouvé moyen de gagner ſon Primat, & d'en obtenir des lettres de recommandation pour le Pape Boniface qui vivoit encore, il appela au Saint Siège. Le Souverain Pontife le renvoya en Afrique, avec des lettres pour le faire rétablir; ſuppoſé néanmoins, (& la cauſe en étoit expreſſe) ſuppoſé qu'il eût fidèlement expoſé les faits. Les choſes

en étoient là, à la mort de Boniface. Céleftin lui ayant fuccédé, S. Auguftin le pria de furfeoir à la pourfuite de cette affaire. Pour montrer que les lettres apoftoliques de Boniface avoient été furprifes contre la vérité des faits, il envoya tous les actes de la procédure.

Aux preuves des moyens, il joignit une juftification directe de la fentence des Africains, que le coupable repréfentoit comme abfurde & contradictoire. J'ai dû, difoit Antoine, ou conferver mon fiège, ou être abfolument dépofé de l'épifcopat; & la fentence rendue contre moi fe contredit elle-même: fur quoi S. Auguftin fait fentir que le jugement qui punit un Evêque, peut être équitable & fage, fans aller jufqu'à la dépofition. Ses paroles font remarquables, & prouvent clairement que l'ufage de recourir à Rome, n'étoit pas nouveau, pour le cas dont il s'agiffoit. J'aurois à citer, dit-il, une infinité de fentences, ou rendues, ou confirmées par le Siège Apoftolique: mais pour ne pas rappeler ce qui eft trop éloigné de notre âge, je me bornerai aux exemples récens. Outre Prifcus & Victor, Evêques dans la province Céfarienne, déchus, fans perdre leurs Eglifes, du droit d'obtenir la Primatie à leur tour fuivant l'ufage; Lau-

rent, de la même province, ſe trouve préciſément dans le cas d'Antoine, ayant été privé de ſon Siège, ſans être dépoſé de l'épiſcopat; & ces ſentences, ajoutoit-il, ont été confirmées par le Siège Apoſtolique.

En parlant ailleurs de l'affaire de Cécilien de Carthage avec les Donatiſtes, il dit que cet Evêque auroit pu mépriſer la conſpiration de cette multitude d'ennemis, étant en communion avec l'Egliſe Romaine où il étoit prêt à plaider ſa cauſe, ſi ſes ennemis euſſent tenté de le faire priver de cette communion. Mais la conduite du S. Evêque d'Hippone, dans la ſeule affaire d'Antoine de Fuſſale, prouve clairement ſa déférence & ſon reſpect à l'égard du Siège Apoſtolique, même en cas d'appel, au moins pour la dépoſition des Evêques, puiſqu'il ſuivit lui-même celui d'Antoine. Il ne combattoit point le droit d'appeler à Rome, pris en ſoi : mais il ſe plaignoit de l'étendue extraordinaire & dangereuſe qu'on paroiſſoit lui donner, & il s'oppoſoit principalement aux abus qui ſe commettoient quelquefois dans l'exécution.

C'eſt ce qui paroit par ſa lettre au Pape Céleſtin. Je vous conjure, lui dit-il, par la mémoire de S. Pierre, qui avertit

les Prélats de ne pas uſer d'une domination violente à l'égard de leurs frères ; je vous conjure par le ſang de J. C. d'empêcher qu'un Paſteur coupable & légitimement dépoſé, ne ſoit rétabli dans ſon ſiège, & ſur-tout qu'il ne le ſoit de la manière qu'il en menace le pauvre peuple de Fuſſale ; c'eſt-à-dire, à main armée & par le bras ſéculier. Délivrez les infortunés Fuſſaliens de la frayeur où ils gémiſſent ; & qu'il ne ſoit pas dit, qu'étant rentrés dans le ſein de l'unité, ils ſont plus maltraités par un Evêque, Catholique comme eux, qu'ils ne l'ont été autrefois dans leur ſchiſme, par la rigueur des loix impériales. Ayez pitié de moi-même & de ma vieilleſſe. Car je m'en déclare à Votre Sainteté, dans l'amertume de mon ame : je me propoſe de quitter l'épiſcopat, & de ne plus m'occuper qu'à pleurer ma faute, ſi je vois périr à la fois, & les brebis, & le paſteur que mon imprudence leur a donné.

Nous n'avons pas la réponſe de S. Céleſtin : mais on tient pour indubitable, qu'il épargna ce chagrin à celui des évêques qu'il honora le plus. C'eſt ce Pontife qui a donné aux écrits d'Auguſtin ce haut point d'autorité & de conſidération où ils ſont dans l'Egliſe. Il eſt ſûr

que cet illuſtre Docteur ne continua pas ſeulement à gouverner ſon Egliſe d'Hippone, mais qu'il régiſſoit encore, ſur la fin de ſa vie, celle de Fuſſale, où par conſéquent Antoine n'étoit pas rentré.

L'affaire du Prêtre Apiarius, ou plutôt à ſon occaſion, celle des appellations en général, ſe renouvella ſous le même pontificat de Céleſtin. Ce méchant Prêtre ſe pourvut encore à Rome, & uſa de tant d'artifices, qu'il ſe fit renvoyer en Afrique, avec le Légat Fauſtin, qui l'avoit déja été de Zozime & de Boniface. Les Africains s'aſſemblerent au nombre de quinze Evêques, les Primats d'Afrique & de Numidie à leur tête; ils firent la révifion de l'affaire, & confirmerent la condamnation d'Apiarius. Fauſtin s'oppoſa ſeul à tous ces Prélats, avec une hauteur & une partialité révoltantes; ſe comportant moins en Juge, qu'en fauteur du déſordre. Mais la conſcience du coupable, au moment qu'on avoit moins lieu de s'y attendre, tira les juges de tout embarras, en la manière du monde la plus ineſpérée. Comme les Pères ſouhaitoient ſincèrement qu'il pût ſe juſtifier, & commençoient à eſpérer qu'il y réuſſiroit, ainſi qu'ils s'en expriment dans leur lettre à Céleſtin; Apiarius ne pou-

Conc. Afr. Tom. 2. p. 476.

vant plus résister aux remords de sa conscience, & à la crainte de la divine justice, fit la confession publique d'une multitude de crimes énormes, & se soumit au jugement qui le privoit pour toujours du ministère ecclésiastique.

Mais l'abus que le Légat avoit fait de son autorité, & le danger où il venoit d'exposer la discipline dans les Eglises d'Afrique, leur firent adresser des remontrances au Saint Siège. Elles demanderent, entr'autres choses, & avec les plus grandes instances, que les Souverains Pontifes reçussent désormais les plaintes des particuliers avec plus de circonspection, ou qu'ils prissent moins de confiance en des mécontens suspects, & ne s'exposassent plus à infirmer des jugemens sagement portés. Voici leurs expressions : Après vous avoir rendu nos très-justes hommages, nous vous prions instamment, de ne pas écouter avec trop de facilité les Africains qui recoureront à vous, & de ne plus admettre à votre communion ceux que nous aurons excommuniés. Votre Sainteté remarquera sans peine, que telle est la définition du Concile de Nicée : que si l'on y prend cette précaution à l'égard des clercs & des laïcs, à plus forte raison le S. Con-

cile veut-il qu'elle soit observée pour les Evêques; & qu'étant suspendus de la communion dans leur province, vous ne les y rétablissiez pas précipitamment, ou mal-à-propos.

Ainsi s'exprimoient les prélats d'Afrique, après avoir consulté les exemplaires authentiques & incontestables d'un Concile si révéré de part & d'autre. Ils ne demandoient pas la suppression des appels en général, & ils ne rejetoient pas tous les jugemens de Rome: mais ils requéroient avec force, qu'on y eut plus de ménagement pour la jurisdiction immédiate, & qu'on ne les étendit point aux affaires sans nombre des simples prêtres, à des cas nuisibles à la discipline & à la probité même; tels par exemple que les appels des sentences rendues par des juges qu'auroient choisis les accusés: demande qui fait une nouvelle preuve de leur soumission, quant au fond du droit. Ce qu'ils ajoutent, que les affaires doivent se juger où elles ont commencé, à cause de la difficulté de les suivre au delà des mers; & la répugnance qu'ils témoignent à recevoir ces exécuteurs qui ressentoient la domination séculière, confirment la même chose. Le principal différend rouloit enfin sur la manière de

procéder, & non ſur l'autorité du Saint Siège qui étoit conſignée dans les canons, & qu'ils ne ceſſerent jamais de révérer.

Nous n'avons pas la réponſe du Pape Céleſtin aux plaintes des Evêques d'Afrique ; mais on voit par les évènemens poſtérieurs, que les appels ne furent ni abolis, ni interrompus, même quant à la méthode d'envoyer des juges ſur les lieux. On remédia à l'abus ; c'eſt-à-dire, à la dureté tyrannique des Clercs Exécuteurs, qui autoriſés par les puiſſances temporelles à faire exécuter les jugemens eccléſiaſtiques, affectoient quelquefois la hauteur d'une domination ſéculière. Pour ce qui eſt des canons cités comme de Nicée, & qui étoient de Sardique, loin de les rejeter comme apocryphes ou dépourvus d'autorité, les Africains, bientôt mieux inſtruits, les mirent au rang des loix canoniques ; puiſqu'on les trouve, ſous leur véritable nom, dans la célèbre Concordance ou collection des canons de Ferrand Diacre de Carthage, qui jouiſſoit de la plus haute eſtime dans toute l'Afrique, ſur la fin du même ſiècle. Leurs principes mêmes choquoient ſi peu les Africains, que le Compilateur ne craignit pas d'intituler ainſi cette partie

de son recueil : *Du Concile Provincial à recommencer par les Légats du Pape, s'il le juge à propos.*

Jamais la communion entre l'Eglise Romaine & celle d'Afrique ne fut interrompue par ces discussions. Les hérétiques qui avancent le contraire, n'allèguent que des pièces fausses & convaincues évidemment de faux par de grossiers anachronismes. Comment par exemple ces Africains, qui assez peu de temps après furent immolés à la fureur hérétique des Vandales, auroient-ils été honorés par l'Eglise Romaine comme de saints martyrs, s'ils avoient été dans le schisme? Rien ne prouve mieux à quel point l'esprit d'erreur peut aveugler les ennemis de l'Eglise & de la Chaire Apostolique, que de les entendre triompher sur ce fait d'Apiarius, comme sur l'écueil où s'est brisée sans ressource la Primauté Romaine & le dogme de son unité. Pour sentir combien en cela ils s'écartent des règles du raisonnement & du bon sens même, il suffit d'observer qu'il n'étoit question que de la condamnation des personnes, & de toute autre matière que celle de la foi. Si le Clergé d'Afrique a statué ensuite, que quiconque s'y croit lésé, peut appeler au concile de la pro-

vine, ou même au concile universel; outre qu'il ne s'agissoit plus de jugemens apostoliques, & moins encore de jugemens dogmatiques, on sait d'ailleurs que le nom de concile universel ou plénier, dans le style de ces Pères qui n'a pas échappé au P. Alexandre, ne signifioit que le concile national de l'Afrique.

Nous ne lisons rien dans S. Augustin, l'oracle de son siècle & particulièrement de l'Afrique, qui n'annonce la plus religieuse & la plus inaltérable harmonie entre cette partie du monde chrétien & le Siège Apostolique. Par-tout il parle de l'Eglise Romaine, avec le respect & la tendresse d'un fils pour sa mère; & telle étoit la base des éminentes vertus dont il fournissoit des exemples dans tous les genres. Tout occupé qu'il étoit des travaux de la composition & de l'instruction publique, de toutes les œuvres qui concernoient l'édification du corps mystique de J. C. il trouvoit encore du temps pour les exercices particuliers de la charité, de la bienfaisance, de l'hospitalité, des arbitrages & de la conciliation entre les Fidèles de tout état, & les personnes même de toute religion.

La réputation de sa sainteté, autant que celle de ses lumières, avoit pénétré

dans tous les coins du monde. Deux personnes de Césarée en Cappadoce, Paul & Palladie frère & sœur, virent en songe un vieillard vénérable, & furent avertis que c'étoit l'Evêque d'Hippone en Afrique, où ils devoient chercher la guérison d'une maladie aussi affligeante que le principe en étoit singulier. Depuis quelques années, ils éprouvoient dans tous leurs membres un affreux tremblement, que les remèdes les plus dispendieux & de longs voyages n'avoient pu calmer. Partout ils étalerent leur malheur; mais sans trouver de soulagement. Ils arriverent à Hippone, aux approches de Pâque, & commencerent à fréquenter l'église où l'on avoit apporté l'année précédente les reliques si fameuses du Martyr S. Etienne. Ils s'y rendoient chaque jour, & la singularité de leur état qui fut bientôt connu de tout le monde, attiroit à leur suite une infinité de personnes.

De Civitate Dei L. XXII. c. 9.

La matinée de Pâque, le concours étant beaucoup plus grand encore qu'à l'ordinaire, Paul, après avoir prié devant les reliques, se jeta tout-à-coup par terre, & y demeura comme endormi; mais tranquille & sans trembler, quoique son tremblement ne le quittât jamais, même durant le sommeil. On ne savoit que

craindre ou qu'espérer de cette espèce de léthargie, quand il se releva sans nulle agitation, & guéri parfaitement. On le conduisit au lieu où le vénérable Prélat assis attendoit le moment de célébrer les saints mystères. Paul se jeta aux genoux du Saint qui le releva & l'embrassa; toute l'église retentissant de cris de joie, & des louanges du Seigneur. Quand on eut fait silence, le service divin commença; & le moment du sermon étant venu, l'éloquent Evêque prenant occasion des circonstances: Souvent, dit-il, on nous lit le récit des miracles du glorieux Martyr S. Etienne; mais la vue de ce jeune homme est la meilleure de toutes les lectures. Il ne faut point d'autre livre que son visage qui vous est parfaitement connu, depuis le temps que vous compatissez à une affliction, dont la guérison soudaine nous ravit de joie. Je vous laisse à vos réflexions & aux doux sentimens que produit dans vos ames l'éloquence muette du Tout-puissant, qui s'explique assez par ce prodige. Vous me le pardonnerez d'autant plus aisément, que vous savez mon âge & connoissez ma foiblesse. S. Augustin avoit soixante-dix ans, & n'avoit pas mangé la veille de toute la journée, selon l'usage observé le Samedi-Saint; quoique le bap-

tême folemnel & tant d'autres cérémonies rendiffent l'office extraordinairement pénible.

Après le fervice, il emmena Paul dîner avec lui, & lui fit raconter fon hiftoire. Je fuis né, dit Paul, d'une famille nombreufe, mais encore plus malheureufe pour n'avoir pas fait affez de cas du précepte, auquel la félicité de la vie étoit attachée dans l'ancienne loi. De dix enfans que nous étions, fept garçons & trois filles, je fuis le fixième, & ma fœur Palladie me fuit immédiatement. Comme nous étions encore dans la maifon paternelle, notre frère aîné manqua facrilègement à notre mère, & porta l'impiété jufqu'à la frapper. Quoique nous fuffions tous préfens, nous le fouffrîmes, fans dire un feul mot pour le défapprouver. Outrée de douleur & d'indignation, cette mère au défefpoir court au temple du Seigneur, où, profternée devant les fonts baptifmaux, fur lefquels elle tenoit la main étendue: Dieu terrible, s'écria-t-elle, les cheveux épars & le fein découvert, Dieu vengeur de la nature outragée, frappe toi-même les enfans dénaturés que ce fein a conçus; & qu'errans par le monde, ils éprouvent un châtiment qui porte par-tout l'épouvante & l'horreur.

A l'inſtant, notre aîné fut ſaiſi d'un tremblement ſemblable au mien : dans le cours de l'année, tous mes frères & ſœurs furent atteints du même mal, ſuivant l'ordre de leur naiſſance. Aucun n'échappa à la malédiction trop efficace d'une mère déſeſpérée, qui ne pouvant ſoutenir les reproches de tout le monde, encore moins ceux de ſa conſcience, tourna ſa vengeance contre elle-même, & ſe pendit de ſes propres mains. Nous tous, race maudite & chargée de l'exécration publique nous abandonnâmes notre patrie, & nous nous diſperſâmes de toute part, pour cacher, s'il étoit poſſible, notre crime & notre opprobre. Le ſecond de nos frères a recouvré la ſanté à Ravenne, auprès des reliques du Martyr ſaint Laurent. Pour moi, après avoir erré en mille endroits divers, un perſonnage vénérable par ſa douceur grave, ſon air auguſte, ſes cheveux blancs, & tel abſolument que je vous vois ici, Pontife du Seigneur, m'apparut & me dit que je ſerois guéri dans trois mois. Votre Sainteté apparut de même à ma ſœur ; & ces apparitions nous furent ſouvent réitérées depuis, dans les différens endroits de notre route. Nous ſommes donc arrivés pleins de la confiance dont je viens de retirer le fruit.

Le Sainr Evêque fit dreſſer un procès-verbal de ce récit & de tout l'ordre du miracle, qu'on promit de lire au peuple deux jours après. Ainſi le mardi de Pâque, pour rendre la cérémonie plus intéreſſante, on fit monter ſur les degrés de la chaire à prêcher, Paul parfaitement guéri, & Palladie ſa ſœur toujours agitée de ſon tremblement. L'Evêque étoit déjà dans la chaire, d'où il faiſoit lire l'hiſtoire de la guériſon de Paul. La lecture finie, le frère & la ſœur allerent prier auprès des reliques; & l'Evêque prêcha, d'abord ſur le reſpect que les enfans doivent à leurs parens, & ſur la modération des parens envers leurs enfans: enſuite il s'étendit ſur les miracles de S. Etienne. Tout-à-coup il s'éleva de grandes acclamations du lieu où repoſoient les reliques: graces à Dieu, louanges à J. C. s'écrioit-on avec tant de force, que le ſaint Orateur ne pouvoit plus ſe faire entendre. C'étoit Palladie qui venoit d'être guérie en la même manière que ſon frère, & qu'on amena auſſi-tôt vers S. Auguſtin qui rapporte ce miracle, comme en ayant été témoin oculaire. Il cite une multitude étonnante d'autres prodiges arrivés à Hippone dans le cours de deux ans.

Cependant ſes forces déclinoient avec les années ; & ſon zèle, quoique toujours le même, ne pouvoit plus ſuffire à tout. Il avoit d'ailleurs un deſſein qui demandoit beaucoup de loiſir & de liberté d'eſprit, & conſéquemment beaucoup moins d'occupations & de ſollicitudes, que les fonctions de l'épiſcopat, conçues à ſa manière, ne lui en laiſſoient. Depuis pluſieurs années, il ſe propoſoit de réviſer & cenſurer lui-même ſes écrits, & de montrer ainſi à l'univers, qu'il ne faiſoit point d'acception de ſa propre perſonne ; comme il s'en exprime en écrivant au Tribun Marcellin. Mais preſſentant qu'il ne pourroit exécuter un projet ſi utile, tandis qu'il porteroit tout le faix de l'épiſcopat, il vouloit ſe donner un coadjuteur. Tout récemment il venoit d'en voir un exemple dans l'Egliſe de Milève, où on l'avoit appelé à la mort de l'Evêque Sévère de pieuſe mémoire, qui pour prévenir les brigues & les troubles, avoit déſigné ſon ſucceſſeur avant de mourir. Mais Sévère avoit manqué de faire agréer ſon choix au peuple, dont il avoit cru l'approbation inutile, après celle du clergé : ce qui occaſionna des difficultés que S. Auguſtin réuſſit à faire lever, mais qu'il voulut prévenir, pour la coadjutorerie d'Hippone.

Ayant donc rassemblé tout-à-la fois son peuple & son clergé : Nous sommes tous mortels, mes frères, leur dit-il ; mais si dans la jeunesse on peut mourir bientôt, dans la vieillesse on ne sauroit long-temps vivre. L'espérance même dont se repaissent les différens âges de la vie, toute incertaine qu'elle est, nous manque à l'âge où nous sommes. Que je suis différent de ce que j'étois en arrivant dans cette ville, qui m'est trop chère pour n'en point écarter les trames & les divisions, si fréquentes à la mort des Evêques ! Afin donc que personne n'ait le moindre sujet de plainte, je déclare en présence de vous tous ma volonté qui est conforme (au moins me le persuadé-je) à celle de Dieu ; & je vous demande Héraclius pour mon successeur. Toute l'assemblée applaudit, en s'écriant : Dieu soit glorifié ! Vive Augustin ! Nous approuvons le choix de notre Pasteur & de notre Père. Quand on eut fait silence, S. Augustin reprit la parole, & dit : Je ne m'étendrai pas sur les louanges d'Héraclius ; j'estime son mérite, & j'épargne sa modestie. Il suffit que vous le révériez, & que nous soyons d'accord. Les notaires de l'Eglise, comme vous le voyez, prennent acte de mes proposi-

Epist. 215 al. 10.

tions & de votre consentement; parce que nous voulons donner à cette affaire toute la stabilité qu'elle peut avoir devant les hommes. Que le Tout-puissant confirme l'œuvre qu'il nous a fait commencer! Les acclamations recommencerent plus vivement que la première fois, & l'on donna les marques les moins équivoques d'une approbation unanime. Après quoi néanmoins le S. Evêque dit qu'il ne vouloit pas qu'Héraclius fut coadjuteur d'Augustin, en la manière qu'Augustin l'avoit été de Valère.

Les anciens, poursuivit-il, savent qu'on me conféra le caractère épiscopal, du vivant de l'Evêque Valère, & que nous fûmes deux Evêques à la fois sur le même Siège: ce que ni lui ni moi ne savions pas avoir été défendu par le Concile de Nicée. Je ne veux pas qu'on reprenne dans mon fils ce qui étoit répréhensible en moi. Il se contentera du caractère sacerdotal, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de me retirer du monde, & de le faire ordonner Evêque; Mais vous savez le peu de loisir qui me reste, après les charges que m'ont imposées deux Conciles. Trouvez bon que je me décharge du poids de mes occupations ordinaires sur le Prêtre Héraclius qui est dans la vigueur

gueur de l'âge. Qu'on s'adreſſe à lui, au lieu de venir à moi. Quand il aura beſoin de mes conſeils, je ne les lui refuſerai pas. Expliquez-vous ſpécialement ſur cet article ; & ſi vous y donnez votre conſentement, témoignez-le au moins par acclamation. On cria qu'on s'en rapportoit à ſa ſageſſe & à ſa bonté paternelle, & on le bénit mille fois. Pour attirer auſſi les bénédictions du Ciel, on termina la cérémonie par le ſaint Sacrifice. Malgré toutes ces ſages diſpoſitions, le ſaint Docteur ne put s'occuper ſans interruption de la réviſion de ſes ouvrages; & ſes Rétractations furent encore deux ans à paroître.

Cet oracle du monde chrétien étoit obligé de répondre ſans fin à toutes ſortes de conſultations. Deux moines Afri- Ep. 214.
cains du monaſtère d'Adrumet, étant al 46.
venus à Uzale, y trouverent ſa lettre à Sixte, & en tirerent une copie qu'ils réporterent à leur monaſtère. A la première lecture qu'en firent leurs confrères, cinq ou ſix d'entr'eux, prenant mal le ſens de l'Auteur, prétendirent qu'il détruiſoit le libre-arbitre. Quelques autres tenterent vainement de leur faire entendre raiſon. Les eſprits s'échaufferent, le trouble ſe mit dans la Communauté;

deux des plus ardens résolurent d'aller trouver Augustin, pour le faire expliquer lui-même; & l'Abbé fut contraint d'y consentir, de peur d'un plus grand trouble. Ils vinrent en effet, & parlerent avec assez de chaleur. Mais le saint Docteur ne voyant dans leur enthousiasme & leur erreur qu'une crainte excessive de l'erreur même, il eut pitié de leur simplicité & de leur foiblesse, les traita avec beaucoup de douceur & d'honnêteté, les retint long-temps auprès de lui, & leur expliqua à fond la doctrine catholique, touchant la liberté de l'homme & la grace intérieure de J. C. Il leur donna même une lettre sur les mêmes objets pour Valentin leur Abbé & tout son monastère, afin d'étouffer dans leur principe les moindres germes de l'erreur. Il connoissoit les stratagêmes du père du mensonge, & l'inclination artificieuse de ses émissaires à s'insinuer dans les communautés les plus ferventes.

Ce ne fut point encore assez pour son zèle: il composa exprès un nouvel ouvrage, intitulé *De la Grace & du Libre-Arbitre*, qu'il adressa à Valentin & à ses moines. Comme le but de cet ouvrage étoit de dissiper les préventions de ceux qui ne peuvent accorder la grace avec

la liberté, il rassembla les meilleures preuves de ces deux points de foi. D'abord, par les Saintes Ecritures qui sont pleines de préceptes & de promesses, il établit le libre-arbitre ; c'est-à-dire, un pouvoir véritable, exempt non-seulement de contrainte, mais encore de nécessité, capable de se déterminer par un choix qui lui est propre ; & non pas une faculté passive, uniquement propre à être entraînée par le poids d'une force étrangère. Il n'est ici question que de l'état présent de la nature : la chose est visible par tout ce que suppose l'Auteur, principalement l'ignorance & la concupiscence qui ne conviennent qu'à la nature corrompue. En un mot, les preuves du libre-arbitre sont si frappantes, poursuit le saint Docteur, qu'il est à craindre, en les voyant, qu'on ne mette sa confiance en soi-même, comme font les Pélagiens. C'est pourquoi il faut joindre à cette considération celle d'une grace purement gratuite, sans laquelle on ne peut rien faire de bon pour le salut, & qui est la source de tout notre mérite.

Il cite à ce sujet le passage où Saint Paul dit, que ce n'étoit pas lui qui faisoit le bien, mais la grace de Dieu avec lui ; & il le cite selon ce qu'on lit en-

core dans la vulgate, *la grace de Dieu avec moi*, & non *la grace qui eſt en moi*, ſuivant une leçon altérée, qui n'eſt appuyée de preſqu'aucun exemplaire, & qui étoit reſtée dans l'obſcurité qu'elle mérite juſqu'au temps des dernières erreurs. Le Docteur de la grace prouve enſuite par le même Apôtre, que dans l'affaire du ſalut, tout eſt l'effet de cette grace, les bonnes penſées, les pieuſes affections, la force pour combattre & les victoires qu'on remporte, la perſévérance, la foi même qu'on ne peut mériter par les œuvres. La gloire céleſte, ajoute-t-il, eſt elle-même une grace; parce qu'elle eſt la récompenſe des œuvres produites par la vertu de la grace. C'eſt en ce ſens que le S. Docteur entend ce que dit l'Evangile, qu'on accorde une grace pour une grace. Il explique comment Dieu donne ce qu'il commande; c'eſt-à-dire, en donnant ſon ſecours à celui à qui il commande l'action. Il opère en nous, dit-il encore, afin que nous voulions: mais lorſque nous voulons, & que nous voulons de telle ſorte que nous agiſſions, alors il coopère avec nous. Pour le mal, ce n'eſt pas en nous inclinant au péché qu'il agit ſur nos cœurs, mais préciſément en nous laiſſant pécher;

de manière qu'il n'endurcit l'homme, qu'en permettant qu'on le ſéduiſe ou qu'il s'endurciſſe.

Les Pélagiens attribuant le nom de grace à la loi, l'exaltoient extraordinairement, & la repréſentoient comme un ſecours ſuffiſant pour la pratique de la vertu. C'eſt pourquoi S. Auguſtin la réduiſant à ſa juſte valeur, dit non-ſeulement qu'elle n'eſt point la grace, mais que la loi ſans la grace, eſt la lettre qui tue. On uſeroit d'une étrange dialectique, en inférant de-là que le Saint Docteur donnoit l'ancienne loi pour mauvaiſe. Il raiſonne, en ce point, touchant l'enſeignement de la loi nouvelle, comme ſur l'ancienne loi, ainſi qu'il le falloit pour procéder d'une manière conſéquente, & anéantir la prétention des hérétiques; & c'eſt aux deux loix indifféremment qu'il applique le paſſage, *la lettre tue.* Ce qu'il dit encore de la charité & de la crainte, n'a beſoin que d'être rendu fidèlement, pour faire tomber les interprétations dangereuſes. Il n'y parle pa... ...nte; ſeulement de la charité propremen... toute eſ- mais il comprend ſous ce n... que Dieu nous pèce de bonne volont... ...ilit, toute affection inſpire pour notre ...s vrais biens, & juſqu'à du cœur pou...

la crainte des châtimens éternels, qui nous détourne du péché : crainte bien différente, selon le S. Docteur, de la crainte du monde, à laquelle il attribue la chûte de S. Pierre; mais qui est plutôt un don de la grace, pour repousser les attraits de la séduction & les assauts de la concupiscence.

S. Augustin fit partir son livre, avec une seconde lettre pour l'Abbé d'Adrumet; & Valentin lui renvoya ses témoignages de reconnoissance par le même Religieux qui avoit apporté en premier lieu la lettre adressée à Sixte. Le Saint apprit avec joie le rétablissement de la paix dans le monastère; mais il sut en même temps, que quelques-uns tiroient de ses bons principes des conséquences pernicieuses, tout opposées aux premières. Si la grace est nécessaire pour observer les commandemens, disoit-on, nos supérieurs doivent se contenter de nous instruire & de prier pour nous, sans nous corriger, quand nous nous écartons du devoir. A ces nouvelles difficultés, le Saint répondit par un nouvel Ouvrage, qu'il intitula *De la Correction & de la Grace*, & qu'il adressa de nouveau à l'Abbé & aux moines d'Adrumet.

11 Retract. c. ult.

Sans accuser personne, on ne put s'em-

pêcher de reſſentir de l'émotion , .. la vue de quelques ignorans, peu ſatisfaits des attentions & des raiſonnemens qui auroient gagné les ſavans du premier ordre. Il ne lui échappa cependant aucune perſonnalité, aucune expreſſion dure & mortifiante; mais il les accabla de raiſons fortes, & il uſa de termes qui rendiſſent toute l'énergie des penſées. Sur la fin de ce dernier ouvrage, il renvoie ſes lecteurs au traité de la Grace & du Libre-arbitre, qui doit en être regardé comme la clef ou l'introduction, dans pluſieurs articles.

La juſtice de la correction que ſoutient ici le Défenſeur de la ſaine doctrine, pourroit ſeule établir la ſuffiſance des graces accordées pour éviter le mal & pratiquer la vertu. On ne corrige pas, dit-il, les ſeuls prédeſtinés; & il eſt évident qu'on ne corrige aucune perſonne, pour les cas où elle à été munie de graces ſuivies de l'effet. On peut donc éviter le péché, ſans ces ſortes de graces. Il ajoute que la grace qui nous rend le bien tellement poſſible, que nous ſoyons dignes de correction en l'omettant, ne nous le rend pas pour cela néceſſaire. Un des principaux avantages que S. Auguſtin trouve dans la correc-

tion, c'eſt qu'elle fait recourir à la prière, par laquelle on obtient la grace de l'action : d'où il conclut que les ſupérieurs ont toujours droit de reprendre ceux qui ſe conduiſent mal, ou qui s'étant bien conduits, manquent de perſévérance ; puiſque c'eſt par leur propre volonté qu'ils n'ont pas perſévéré. Ils l'auroient fait, s'ils l'euſſent voulu, ajoute le ſaint Docteur en termes exprès : marquant ainſi dans le pécheur un pouvoir véritable de vouloir ou de ne vouloir pas. Il ne s'exprime pas en d'autres termes, touchant le principe de la chûte des Anges & de notre premier père dans l'état d'innocence. Ainſi le Docteur de la grace reconnoit-il dans cet état & dans celui où nous ſommes, une même eſpèce de pouvoir, quant au fond & à l'eſſence ; quoique notre foibleſſe ait beſoin de bien plus puiſſans ſecours. Un Auteur juſtement renommé pour ſon exactitude, remarque à ce ſujet, que la diſtinction entre la grace de la nature innocente & celle de la nature corrompue, a excité de grandes diſputes parmi les Théologiens : mais loin de prétendre par-là mettre de niveau les docteurs des Ecoles Catholiques avec les défenſeurs des nouveautés proſcrites, il ſappe au même endroit

tous les principes des dernières erreurs.

S. Auguſtin dit encore que Dieu nous fait perſévérer invinciblement, ou d'une manière inſurmontable : expreſſion qui, priſe à la lettre, détruiroit l'activité de l'ame, & anéantiroit le libre-arbitre. Mais il s'explique lui-même en mille endroits différens ; & il ne prétend exprimer ici qu'une grace qui opère infailliblement notre perſévérance, & qui, par notre fidélité à y répondre, nous rend inſurmontables à toutes les attaques des ennemis du ſalut. Quelque uſage qu'on faſſe de la grace, ajoute-t-il, la volonté du Seigneur n'eſt jamais vaincue ; parce que, ſi les pécheurs ne font pas ce qu'il veut, il diſpoſe, comme il le veut, de leur ſort, en glorifiant ſa juſtice ſur ceux qui ont refuſé de glorifier ſa miſéricorde.

Après ces ouvrages que le beſoin préſent demandoit, S. Auguſtin reprit avec une nouvelle ardeur celui des Rétractations, qui ne tarda plus à paroître en deux livres. Le premier contient la réviſion des écrits compoſés depuis ſa converſion juſqu'à ſon épiſcopat ; & le ſecond s'étend à tout ce qu'il écrivit depuis le commencement de ſon épiſcopat juſqu'au temps où il fit cette revue : c'eſt-à-dire, qu'il ſuivit l'ordre des temps, en

commençant par ses trois livres contre les Académiciens, & en finissant à celui de la Correction & de la Grace. Il compte quatre-vingt-treize ouvrages différens, en deux cent trente-deux livres, dans lesquels il marque jusqu'aux expressions qui lui sembloient répréhensibles : il justifie aussi ce qu'on y avoit censuré mal-à-propos. Il restoit ses Lettres & ses Sermons ; & il entreprit tout de suite la révision des Lettres, qu'il n'eut pas le temps de finir.

Ep. 225 & 226. On ne cessoit de le consulter de toute part. Deux laïcs fort instruits & fort pieux, nommés Hilaire & Prosper, lui communiquerent les objections que faisoient les demi-Pélagiens contre ses principes. Hilaire, différent du S. Evêque d'Arles du même nom & du même temps, étoit très-versé dans la connoissance des affaires de la Gaule, & de la Provence en particulier ; & il avoit avec le grand Evêque d'Hippone des relations qui font l'éloge de sa piété & de sa capacité. Prosper, honoré comme Saint par l'Eglise, vivoit alors à Riez ; & quoique simple laïc, littérateur & poète élégant, il n'en étoit pas moins habile dans les sciences ecclésiastiques, & n'avoit pas moins de zèle pour la saine doctrine.

Ils écrivirent l'un & l'autre de concert à S. Augustin, & lui proposerent les difficultés des demi-Pélagiens, pour l'engager à extirper jusqu'aux derniers restes des erreurs courantes. Ils lui apprenoient qu'à Marseille & en d'autres endroits des Gaules, plusieurs personnes, & même de grands serviteurs de Dieu attribuoient au libre-arbitre, tant la foi, que les premiers efforts de l'homme relatifs au salut; qu'ils établissoient la cause de notre prédestination sur la prévision de nos bonnes œuvres futures; que par rapport aux enfans, ils prétendoient que, si les uns parvenoient au baptême, & les autres mouroient sans l'avoir reçu, c'étoit à cause des œuvres bonnes ou mauvaises qu'ils auroient faites, s'ils avoient vécu, & que Dieu connoissoit de toute éternité par sa prescience. L'erreur fondamentale de ces Pélagiens mitigés consistoit dans la fausse persuasion, que le commencement du salut vient de l'homme; c'est-à-dire, qu'on peut par les seules forces du libre-arbitre croire & désirer les biens éternels, & que par les premiers efforts de la volonté, on obtient les graces intérieures. La grace proposée à tout le monde [disoient-ils formellement, comme le marquent les lettres de Prosper & d'Hilaire] doit,

ainsi que la vocation gratuite, s'entendre du baptême & de l'invitation générale faite par l'Evangile.

S. Augustin répondit aux objections proposées, par deux livres intitulés aujourd'hui séparément : *De la Prédestination des Saints, & du Don de la Persévérance*; mais qui ne font qu'un seul & même ouvrage, dont tout le contenu ne portoit autrefois que le premier de ces deux titres. Le dessein de la première partie est de montrer, que non-seulement l'accroissement, mais encore le commencement de la foi est un don de Dieu; qu'ainsi la prédestination ne peut être fondée sur nos mérites, & ne vient de nous en aucune manière. Il est, dit-il, au choix de la volonté humaine, de croire ou de ne pas croire; mais c'est Dieu qui prépare la volonté. Les plus grandes graces pourroient n'avoir pas leur effet; mais elles l'ont toujours infailliblement : sans elles, & avec des graces communes, il est impossible de surmonter toutes les difficultés, & on ne les surmonte pas en effet; mais on peut toujours prier, & par la prière obtenir des secours plus abondans, qui animent & soutiennent notre foiblesse. Dieu tourne nos volontés comme il veut, & où il veut; parce

qu'il donne, ſelon qu'il lui plaît, les graces dont l'effet eſt infaillible. Le livre de la Prédeſtination des Saints prouve que Dieu ne nous a pas choiſis pour avoir prévu que nous ſerions ſaints, ou que nous croirions; mais afin que nous cruſſions & que nous fuſſions ſaints : c'eſt-à-dire, que les mérites naturels prévus ne ſont pas la raiſon pour laquelle Dieu deſtine ſa grace; mais qu'il deſtine ſa grace, comme la cauſe des mérites ſurnaturels. Pour anéantir en même temps la prédeſtination des demi-Pélagiens, & celle des Pélagiens rigoureux, il fait voir que le commencement même de la foi vient de Dieu.

Dans le livre du Don de la Perſévérance, le but de l'Auteur eſt de montrer que la perſévérance dans le bien juſqu'à la fin de la vie, eſt un don de Dieu. Les Sémi-Pélagiens faiſoient dire au Docteur de la Grace, que ceux qui n'avoient pas reçu la perſévérance, ne pouvoient pas perſévérer; comme ſi la perſévérance finale fût quelque choſe qu'on reçût dès le commencement, & qui par la ſuite fît néceſſairement perſévérer. C'eſt pourquoi le Saint leur dit, que le don de perſévérance n'a pas été reçu, juſqu'à ce qu'on ait achevé de perſévérer. Il ajoute

pour la même raiſon, qu'on demande la perſévérance qu'on n'a pas encore, & qu'on la peut mériter en ſuppliant; comme on peut s'en priver en s'endurciſſant par le péché : c'eſt-à-dire, que dans l'état préſent de la nature corrompue, il eſt impoſſible de perſévérer ſans des ſecours extraordinaires, ſans une providence ſpéciale; mais qu'on peut obtenir l'un & l'autre par ſes prières, comme on s'en rend indigne par ſa faute. Quoique ceux qui ne perſévèrent point, pourſuit-il, puiſſent perſévérer, & que ceux qui perſévèrent, puiſſent ne perſévérer pas, il y a une connexion infaillible entre la prédeſtination & la perſévérance; parce que la prédeſtination n'eſt autre choſe que la preſcience & la préparation des bienfaits de Dieu, par leſquels tous ceux qui ſont ſauvés, le ſont très-sûrement. Les jugemens du Seigneur n'en ſont pas moins impénétrables, en ce que de deux hommes de bien, par exemple, le Tout-puiſſant donne la perſévérance à l'un, & ne la donne point à l'autre; de deux infidèles, il appelle l'un de telle ſorte qu'il embraſſe la foi, & n'appelle point l'autre, ou ne l'appelle pas de manière qu'il ſe rende docile. On voit que dans la ſuppoſition de S. Auguſtin, il y a des

infidèles qui ne sont pas appelés, au moins immédiatement à la foi; mais il n'avance rien d'où l'on puisse conclure qu'ils sont privés de toutes les autres graces.

Au reste le S. Docteur a soin de déclarer, qu'en tout ce qu'il vient de dire sur la nécessité de la grace, il s'agit principalement de l'ordre surnaturel. Il ajoute avec une modestie admirable, qu'on ne doit pas suivre toutes ses opinions indistinctement & sans examen; que ses rétractations montrant qu'il ne se croit rien moins qu'infaillible dans ses premiers écrits, il pourroit de même s'être trompé dans les derniers, sur quelques articles qui ne concernent que la manière d'expliquer le dogme dont la foi n'est pas moins assurée. Qu'il étoit donc éloigné de la manière de penser de ceux qui aiment mieux croire toute l'Eglise Enseignante dans l'erreur, que d'imaginer, non que S. Augustin se soit trompé en effet [l'Eglise ne rend pas moins de justice qu'eux à l'exactitude du Docteur de la grace] mais que d'imaginer qu'ils se trompent eux-mêmes, dans la manière dont ils l'interprètent!

Entre les Solitaires de la Gaule, prévenus contre le S. Evêque d'Hippone, l'Abbé Jean Cassien étoit le plus célèbre.

Il avoit été élevé dans un monastère de Bethléem, où il se rendit recommandable par ses talens & son attachement pour S. Jean Chrysostome qui l'ordonna diacre. Il fut député pendant l'exil de ce S. Patriarche, par le clergé de Constantinople, vers le Pape Innocent qui le fit prêtre. Il étudia & pratiqua même durant quelque temps les exercices de la vie parfaite, parmi les plus fervens solitaires de l'Egypte & de la Thébaïde. Mais il fut imbu en Orient de maximes erronées, apparemment dans le commerce qu'il eut avec quelques personnes pieuses séduites par Céleftius & Pélage. Car il faut rendre justice à la multitude des Orientaux, fort opposés, comme on l'a vu, à cette hérésie; quoi qu'en ait imaginé la prévention téméraire qui dut son origine aux sectaires des derniers siècles, & qui aboutiroit à faire passer l'Eglise d'Orient pour Sémi-Pélagienne. Cassien erra sans obstination, & sans cesser d'être attaché de cœur à l'enseignement de l'Eglise; ces restes spécieux de la plus subtile des hérésies n'étant pas encore expressément condamnés, lorsqu'il les soutint.

Soit qu'il fut Gaulois, comme les critiques modernes le pensent; soit qu'il fut de Thrace ou de Scythie; ce Céno-

bite ſavant & vraiment pieux choiſit ſa retraite dans les Gaules, après ſes voyages. Il fixa ſa demeure à Marſeille, où il fonda deux monaſtères, l'un d'hommes en l'honneur de S. Pierre & de S. Victor, & l'autre de filles en l'honneur de la Sainte Vierge. Il y établit la diſcipline des Cénobites de l'Orient, autant qu'elle y étoit praticable; & néanmoins avec tant de ſuccès, qu'il eut, dit-on, ſous ſa conduite juſqu'à cinq mille moines. Il eſt honoré comme un Saint dans pluſieurs Egliſes de Provence, ſpécialement dans ſon monaſtère de S. Victor de Marſeille, où ſa fête ſe célèbre avec octave le 23 Juillet.

Il rendit à la Religion un ſervice ineſtimable, en compoſant ſon ouvrage fameux des Inſtitutions Monaſtiques. Il le diviſe en douze livres, dont les quatre premiers contiennent les pratiques des laures de l'Egypte, de la Paleſtine & de la Méſopotamie: mais il accomode ſagement ces obſervances extraordinaires au climat & au tempérament des Occidentaux. Il ſe fit même une règle, de ne pas rapporter les traits de vertu qui tiennent du prodige, & qu'on ne peut qu'admirer; parce qu'il n'avoit pour but que de faire imiter ſes mo-

dèles. Il veut que l'habit de ses moines soit simple, sans être mal-propre, ni singulier par la forme ou la couleur : d'où l'on présume généralement, que les vêtemens des premiers Religieux ne différoient guère de ceux du peuple. A l'exemple des Solitaires de l'Egypte & de la Thébaïde, où l'Office divin & les pieux usages étoient toujours de cette noble simplicité, conforme à la règle qu'ils tenoient d'un Ange, ceux de Marseille n'avoient en commun que l'office du soir & celui de la nuit ; c'est-à-dire Vêpres & Matines, excepté le Samedi & le Dimanche, qu'ils s'assembloient à l'heure de Tierce pour la communion. A Vêpres, on chantoit douze Pseaumes, & autant à Matines, où l'on ajoutoit deux leçons, l'une de l'Ancien, & l'autre du Nouveau Testament. Les Pseaumes ne se disoient pas à deux chœurs : un seul frère chantoit, & tous les autres écoutoient en silence. Après chaque Pseaume, tous faisoient une prière ; & à la fin de tout l'office, le Prêtre recueillant, dit Cassien, la prière d'un chacun, faisoit au nom de tous une oraison, que nous nommons encore collecte. Les moines de la Palestine avoient, de plus qu'en Egypte, les offices de Tierce, de

Sexte & de None. L'heure de Prime étoit particulière aux Occidentaux qui l'avoient inſtituée depuis peu de temps, pour faire lever les frères plus matin, & les empêcher de reſter dans l'inaction juſqu'à Tierce. Du reſte, après les offices, on s'exerçoit beaucoup au travail; en quoi les moines des Gaules, ſelon Caſſien, n'égaloient pas les Orientaux. C'eſt-là, dit-il, la cauſe principale de ce que les monaſtères n'y ſont pas auſſi nombreux qu'en Orient. Caſſien nous apprend encore, que la coutume de lire pendant le repas étoit venue de Cappadoce, ſans doute des moines de Baſile.

Dans les huit derniers livres des inſtitutions, il traite des vices capitaux, au nombre deſquels il compte la triſteſſe: défaut en effet des plus funeſtes dans la carrière du ſalut, ſurtout dans la retraite & les ſentiers de la perfection. A l'occaſion de la pareſſe, on traite amplement de la néceſſité du travail des mains. Le douzième livre, après s'être exprimé pluſieurs fois ſur la grace d'une manière très orthodoxe, ne laiſſe pas de montrer des ſentimens tout-à-fait Pélagiens: ce qui porte à croire que ce livre fut compoſé, avant que la condamnation de Pélage ait été connue de l'Auteur, dans

ſa juſte teneur & ſon entier développement. A ces taches près, les Inſtitutions de Caſſien ſont un excellent ouvrage qui a contribué infiniment à faire reſſentir la régularité dans les anciens monaſtères, & qui dans tous les âges a fourni à la vie cénobitique ſes meilleures obſervances.

S. Caſtor, Evêque d'Apt, qui avoit engagé Caſſien à les compoſer, fut ſi content de la piété qu'elles reſpirent preſque par-tout, qu'il le pria de mettre encore par écrit ſes pieux entretiens avec les Solitaires de l'Egypte. Ce ſaint Prélat natif de Nîmes, venoit de fonder dans ſa patrie une communauté de fervens Religieux, auxquels il ſavoit combien ces ſortes de lectures étoient profitables. Caſſien commença donc auſſi-tôt ſes Conférences: mais quelque diligence qu'il fît, il n'acheva les dix premières qu'après la mort du S. Evêque d'Apt; ce qui les lui fit dédier à S. Léonce, Evêque de Fréjus, frère de S. Caſtor, & à un Abbé Hellade, qui devint auſſi Evêque. Saint Honorat, Abbé de Létins, & S. Eucher qui étoit venu ſe ranger ſous la conduite de Caſſien, après avoir renoncé à tous les avantages qu'il pouvoit attendre de ſon illuſtre naiſſance, & plus en-

core de ſon mérite, le preſſerent par les plus puiſſans motifs, de ne pas s'en tenir là. Il fit, à leur prière, ſept Conférences nouvelles, qu'il leur dédia; & dans la ſuite, il y en ajouta encore ſept. Ainſi l'ouvrage entier en comprend vingt-quatre, qui toutes uniſſent ſagement l'agréable à l'utile; mais qui demandent quelque précaution, pour être lues ſans danger.

La treizième qui traite de la protection divine, eſt infectée de pluſieurs erreurs Sémi-Pélagiennes que S. Proſper fit remarquer & réfuta fortement, peu après leur publication. Il ne fit pas ſeulement ſentir leur oppoſition à la doctrine de l'Egliſe; mais il convainquit l'Auteur de contradiction avec lui-même. En effet, cette conférence poſe pour principe, que les bonnes penſées viennent de Dieu qui inſpire le commencement de la bonne volonté; après quoi, elle ajoute & répète en pluſieurs endroits, qu'il ne faut pas toujours attribuer à la grace la bonne volonté, puiſqu'elle vient quelquefois des forces de la nature. Dans la dix-ſeptième, on trouve encore des propoſitions erronées, mais ſur d'autres matières. L'Auteur y avance & s'efforce d'y prouver par l'Ecriture, que le menſonge eſt permis en

certaines rencontres. Il le compare à l'ellébore, qui est salutaire quand on en use dans un grand danger, & qui est très-nuisible, si le péril n'est pas réel, ou s'il n'est que médiocre.

Serm. S. Hilar. ap. S. Leon.

S. Honorat à qui une partie des Conférences fut dédiée ; gouvernoit depuis long-temps avec la plus grande édification, le monastère qu'il avoit fondé dans l'isle de Lérins, à l'extrémité de la Provence. Né dans le pays de Toul, au sein des grandeurs & de l'opulence, son père avoit établi sur lui les espérances les plus vastes & les plus flatteuses. Mais Honorat renonça à toutes les vanités du siècle ; & pour garder plus sûrement sa résolution, il quitta sa patrie même, & voyagea d'abord dans la Grèce, afin de s'instruire par l'exemple, dans les pratiques de la vie parfaite. Son frère Venant qui l'avoit suivi, étant mort à Méthone dans le Péloponèse, il s'embarqua pour l'Italie, refusa les places distinguées que plusieurs grands Evêques lui offrirent, & s'établit enfin en Provence, dans le territoire de Fréjus; par une estime particulière qu'il conçut pour le S. Evêque Léonce.

La petite isle, ou pour mieux dire, le rocher de Lérins lui parut très-pro-

pre à se séparer entièrement du monde. En vain lui représenta-t-on que ce n'étoit là qu'un repaire de serpens, d'une espèce très-vénimeuse. Sa foi s'éleva au dessus de toutes craintes, & ne fut pas confondue. Ces horribles reptiles perdirent d'abord leur venin, pour lui & pour ses disciples, disparurent ensuite; & après fort peu de temps, on vit dans un réduit abhorré, & jusques là réputé inhabitable, un des plus célèbres monastères du monde chrétien. La multitude & les qualités éminentes de ces grands serviteurs de Dieu en firent long-temps la ressource & l'ornement principal de l'Eglise de France. L'on n'a plus la règle de Lérins; mais on sait que les moines y habitoient des cellules séparées, & qu'ils allioient la vie érémitique avec celle des cénobites.

Le caractère du St. Abbé de Lérins, qui lui attiroit des disciples de toutes les parties de l'Occident, étoit une charité douce & affectueuse, si prévenante, si affable, que S. Eucher & S. Hilaire, deux de ces disciples, répétoient souvent, que si la charité vouloit se faire peindre, elle emprunteroit les traits d'Honorat. Ce furent ces vertus qui le firent demander avec tant d'instance pour Evêque par la

ville d'Arles, après la mort de Patrocle; mais il ne le fut que deux ans. Il gouverna ſon diocèſe comme une famille, ainſi qu'il avoit déjà fait ſon monaſtère: il s'appliqua ſur-tout à en bannir l'eſprit de parti & de diviſion. Dans le peu de temps qu'il fut dans cette place, il diſtribua ſans réſerve d'immenſes tréſors amaſſés depuis long-temps dans ſon égliſe. Il crut l'obligation d'inſtruire ſi indiſpenſable pour un évêque, qu'il voulut s'en acquitter juſqu'au lit de la mort, & ne ceſſa de la remplir qu'en ceſſant de vivre. Il étoit encore monté en chaire le jour de l'Epiphanie, environ huit jours avant ſa mort qui arriva l'an 429. On croit que c'eſt à ſon zèle pour la diſcipline, & à ſes plaintes ſur divers abus qui ſe gliſſoient dans la Gaule Narbonnoiſe, que nous devons la décrétale du Pape S. Céleſtin, adreſſée aux évêques des provinces de Vienne & de Narbonne.

Celeſt. Ep. 2, Tom. 2. Conc.

Le Pape s'y élève avec force contre le refus de la pénitence qui ſe faiſoit encore à quelques mourans. Voici les expreſſions mêmes de ce Saint Pontife, qu'il eſt bon d'oppoſer aux principes d'un rigoriſme outré qui ne peut inſpirer que le déſeſpoir.

Nous

Nous avons appris, dit-il, qu'on refuſoit la pénitence à des mourans, & qu'on ne ſecondoit pas les vœux des pécheurs qui, aux approches de la mort, demandent ce remède, pour le ſoulagement de leur ame. Oui, je m'en déclare hautement, je ne regarde qu'avec horreur une impiété aſſez cruelle, pour déſeſpérer de la bonté divine; comme ſi elle ne pouvoit ſecourir celui qui recourt à elle en quelque temps que ce ſoit, ni ſouſtraire l'homme en péril au poids des péchés ſous leſquels il déſire ne pas gémir plus long-temps. Qu'eſt cela, je vous prie, ſinon ajouter une ſeconde mort à la première, & par le comble de la cruauté tuer à jamais une ame, en refuſant de lui rendre la vie? N'eſt-il pas clair, par une pareille manière de s'exprimer, que ce ſaint Pontife ne regarda pas ce réglement comme une pratique arbitraire & peu importante, bien moins encore la rigueur contraire comme l'uſage commun de l'Egliſe; & par conſéquent que c'eſt un abus très-blâmable, en quelque cas que l'on puiſſe imaginer, de laiſſer mourir ſans les ſecours de l'Egliſe ceux qui les demandent avec les diſpoſitions convenables? Il eſt viſible qu'il faut expliquer par un témoignage auſſi expreſſif

que celui-ci, ce qu'il y a d'obſcur ailleurs ſur le même ſujet; en obſervant néanmoins que les ſemences du Novatianiſme qui ſe répandoient dans les Gaules, peuvent avoir contribué à la chaleur que prend ici le zèle de S. Céleſtin.

Il condamna auſſi l'innovation que quelques prêtres étrangers introduiſoient dans la manière de ſe vêtir parmi les eccléſiaſtiques des Gaules. Ces étrangers étoient apparemment des moines Orientaux ou formés en Orient, tels que Caſſien, & qui conſervoient dans le clergé l'habit monaſtique; c'eſt-à-dire le manteau fort court avec la ceinture. A quoi bon, dit ce Pape, un nouvel habillement dans les égliſes de la Gaule; & pourquoi vouloir enchérir ſur tant de ſaints Evêques? On doit ſe diſtinguer du grand nombre par les mœurs & la capacité, non par la forme des vêtemens. Quelques Auteurs ont inféré de ce paſſage, que les eccléſiaſtiques ne portoient point encore d'habits diſtingués de ceux des laïcs, au moins quant à la forme: mais cette conſéquence paroît mal tirée. Le ſens des paroles du Saint Pontife eſt préciſément, que les clercs doivent ſe diſtinguer des laïcs, plus par les ſolides qualités de l'ame que par l'apparence extérieure des vêtemens;

mais non que les vêtemens des uns & des autres ne dussent différer en aucune manière. Il donne ensuite pour les ordinations plusieurs règles très-sages, dont la plûpart sont encore en vigueur; comme de ne point consacrer d'évêques qui n'eussent passé par les degrès ordinaires de la cléricature; de ne pas ordonner un laïc, un bigame, ou l'époux d'une veuve.

Enfin la décrétale de Céleſtin, en fourniſſant un nouvel exemple du recours à Rome, déclare qu'un certain Daniel accuſé par des Religieuſes qu'il avoit gouvernées en Orient, & devenu Evêque en Gaule dans le temps même que le Pape écrivoit à l'Evêque d'Arles de le lui envoyer pour être jugé ſur cette accuſation; Céleſtin déclare que ce Daniel eſt ſéparé du corps épiſcopal, juſqu'à ce qu'il vienne à ſe ſiſter au Tribunal Apoſtolique, ſi ſa conſcience lui en laiſſe l'aſſûrance. En même temps il renvoie au jugement des Evêques de la province Viennoiſe & de la Narbonnoiſe, la cauſe de l'Evêque de Marſeille qui, en accueillant favorablement le meurtrier d'un autre Evêque, paroiſſoit applaudir au meurtre même. Cette décrétale eſt du 25 Juillet 428.

S. Honorat ſe ſentant près de ſa fin, crut ne pouvoir mieux faire que de dé-

figner pour fon fucceffeur fon difciple Hilaire qu'il fit venir du monaftère de Lérins, fans lui en apprendre la caufe. Celui-ci n'avoit qu'environ vingt-huit ans: mais il s'étoit donné à Dieu avec une grandeur de courage, qui décide ordinairement de la perfévérance, ainfi que de l'éminence de la vertu. C'étoit Honorat qui, après avoir fait cette conquête à J. C., en avoit toujours pris par lui-même le plus grand foin. Le difciple étoit du même pays que le maître; c'eft-à-dire de Toul, & d'une naiffance pareillement diftinguée: mais il étoit encore plus entêté des vanités du monde, lorfqu'il fit connoiffance avec Honorat. A forces d'exhortations & de prières, le Saint l'arracha au fiècle; & les fruits de ce premier facrifice allerent toujours depuis en fe perfectionnant. Hilaire parut digne de l'épifcopat, par la crainte même qu'il en témoignoit.

Vit. Hilar. c. 1 & feq. Il n'eut pas plutôt pénétré les vues qu'on avoit fur lui, qu'il retourna promptement fe cacher parmi fes frères, dont il implora le fecours, comme dans les périls extrêmes: mais on envoya une troupe de gens de guerre & de citoyens pour l'enlever. Il ne pouvoit encore fe réfoudre à donner fon confentement,

qu'il eut peut-être constamment refusé, si Dieu n'eut déclaré son choix par un prodige, en faisant paroitre sur sa tête une colombe qu'on prit pour le symbole de l'Esprit-Saint. Au sortir d'un monastère qui allioit l'étude des sciences à celle des vertus, & qui formoit comme un séminaire d'Evêques pour toutes les Gaules, Hilaire plein de talens & de pénétration, prit part aux disputes qui s'éleverent, dès le commencement de son épiscopat, sur certains écrits de S. Augustin. Quelques Auteurs ont prétendu qu'il avoit donné dans les erreurs des Sémi-Pélagiens, toutefois avant que la condamnation lui en eut été connue. D'autres soutiennent, qu'en contredisant S. Augustin sur la prédestination à la gloire, & en la disant conséquente à la prévision des mérites, il n'imaginoit point pour cela, que la prévision des œuvres futures fût pour Dieu un motif d'accorder la grace, ou qu'on pût faire en aucune manière par les forces naturelles, les premières démarches vers le Seigneur. Mais ce que nulle personne instruite ne révoque en doute, c'est que Saint Hilaire étant au lit de la mort, confessa en termes formels la grace prévenante qui précède nos efforts & tous nos désirs.

Entre les Evêques qui par leur sainteté illustrerent l'Eglise de Gaule en même temps que S. Hilaire, on remarque S. Loup de Troyes son beau-frère, & S. Germain d'Auxerre, qui tous deux furent chargés, à cause de leur zèle & de leur capacité extraordinaire, d'aller combattre l'hérésie des Pélagiens, au lieu même de son origine; c'est-à-dire dans la Grande-Bretagne. Les Evêques de cette isle avoient envoyé des députés à Rome & dans les Gaules, pour demander du secours contre les hérétiques leurs faux frères. A ce sujet, on tint dans les Gaules un concile nombreux. Tous les Pères fixerent unanimement leur choix sur Loup & Germain. Mais S. Prosper dit formellement que ce fut le Pape Céleстin qui, à la persuasion du Diacre Pallade, envoya Germain dans la Bretagne; c'est-à-dire que le successeur de Pierre chargé de confirmer ses frères dans la foi, & de veiller au bien général de l'Eglise, tira cet homme apostolique du champ ordinaire de son zèle, afin qu'il portât du secours à un peuple qui se trouvoit dans un besoin plus pressant. Il ne s'agit ici, ni de mission pontificale, ni de celle d'un concile étranger à la Bretagne, encore moins du concours inintelligible de

Chron. ad an. 429.

l'un & de l'autre: discussions qui ont exercé quelques critiques fort inutilement; puisque la jurisdiction ordinaire des évêques Bretons qui invoquoient le secours de leurs voisins, étoit suffisante.

S. Germain, par ses talens supérieurs & sa haute sainteté, faisoit alors l'admiration, non-seulement de son Eglise d'Auxerre, mais de tout l'Occident. Né dans les Gaules d'une illustre famille, après s'être distingué dans les écoles de sa patrie, il étoit allé se perfectionner à Rome dans la jurisprudence. Il fit un mariage honorable, & parvint aux plus grandes charges sous l'empire d'Honorius qui le fit Duc d'Auxerre; c'est-à-dire commandant des troupes qui étoient dans ces provinces. Malgré l'avantage d'une éducation fort chrétienne, il s'oublia dans la suite, au point de devenir le fléau de son saint Evêque Amateur. Il s'emporta même un jour jusqu'à le menacer de la mort, outré de dépit de ce que le zélé Prélat avoit fait abattre au milieu de la ville un arbre où Germain suspendoit les têtes des animaux qu'il tuoit à la chasse, au grand scandale du peuple témoin de ce reste des superstitions païennes. Non, je ne périrai pas de votre main, lui dit Amateur, avec une

Tom. 1. Bib. Labb. p. 114.

tranquillité causée dès-lors par le pressentiment de ce qu'il connut peu après d'une manière plus distincte. Il eut révélation que sa fin étoit proche, & que Germain rempliroit après lui le siège épiscopal: lumière si prophétique & si assurée, que quoiqu'il tînt la chose fort secrète, il alla trouver à Autun le Préfet des Gaules, & en obtint l'agrément nécessaire pour faire le Duc Germain Evêque d'Auxerre.

De retour à son Eglise, il assembla les principaux citoyens, à la tête desquels Germain se trouva; il leur déclara qu'il n'avoit plus que peu de temps à vivre, & que c'étoit leur Duc que le Ciel avoit choisi pour lui succéder en qualité d'Evêque. Au même instant, il l'investit avec son Clergé, l'exhorte à se rendre digne de sa destination, & lui coupe les cheveux. Amateur mourut très-peu de temps après, & Germain élu d'un consentement unanime, fut contraint, malgré sa résistance, d'accepter l'épiscopat. Il le conserva trente ans, durant lesquels il ne cessa d'accroître cette haute réputation de doctrine & de vertu, qui a rendu si célèbre le nom de S. Germain l'Auxerrois, sixième évêque de ce siège.

Il ne fut pas plutôt revêtu de cette

dignité sainte, qu'on reconnut visiblement la vocation divine, par le changement total de sa conduite. Ce Seigneur, si altier & si délicat peu auparavant, se revêtit aussi-tôt d'une étoffe grossière, s'interdit l'usage du vin, de la viande, de tout mets assaisonné, & même de pain de froment, se réduisant au pain d'orge pour toute nourriture. Encore ne la prenoit-il que le soir, & souvent après plusieurs jours consécutifs d'une entière privation de tout aliment. Ses biens devinrent à perpétuité ceux de l'Eglise & des pauvres. Il ne regarda plus sa femme que comme sa sœur. Quelques planches sur lesquelles il étendoit un cilice, formoient son lit; & il avoit tant d'indifférence ou de dureté pour son corps, que la diversité des saisons ne lui fit jamais rien changer à son vêtement. C'étoit le goût de la piété du temps & des Gaules en particulier, de fonder des monastères, où la ferveur en effet fleurit peut-être plus alors qu'en aucun autre temps, dans toutes nos provinces. Les plus grands Prélats se ménageoient ainsi de pieux asyles, soit pour y conserver l'esprit de recueillement, soit pour y ranimer leur ferveur, après les distractions attachées à leurs travaux, soit pour y former leurs

dignes coopérateurs & leurs successeurs. C'est dans ces vues que dès le commencement de son épiscopat, Germain fit bâtir près d'Auxerre, au delà de la rivière d'Yone, le monastère des SS. Cosme & Damien.

Sur. ad 29. Jul. Personne n'étoit plus digne que S. Loup d'être associé à S. Germain pour la mission des Isles Britanniques. Il avoit dans sa jeunesse épousé Piméniole, sœur de S. Hilaire d'Arles. Mais les deux époux ayant d'un consentement mutuel résolu de garder la virginité, Loup s'étoit retiré au monastère de Lérins. Quelque temps après ce premier sacrifice, il retourna dans sa patrie pour le consommer, en se dépouillant de ses biens; persuadé que le monde n'a plus guère d'attraits pour nous; quand l'anéantissement de notre fortune fait que nous n'en avons plus pour lui. Mais le Seigneur avoit encore un autre dessein que son humble serviteur. Comme il repassoit par Mâcon, & y achevoit de distribuer le prix de ses biens aux pauvres, il fut enlevé & mis sur le siège de Troyes, qui vaquoit par la mort de Saint Ours. Après deux ans seulement d'épiscopat, il fut choisi pour aller avec l'Evêque d'Auxerre combattre les hérétiques de Bretagne; distinction extrême-

ment honorable, dans un temps & en des provinces où abondoient les Prélats consommés dans les sciences, comme dans la vertu.

Une si grande renommée devançoit tellement les deux Missionnaires, qu'on venoit en foule au devant d'eux par-tout où ils passoient. A Nanterre, petite bourgade près de Paris, Germain fit un discours à ce bon peuple, dont le respect religieux leur sembloit surpasser encore tout ce qu'ils avoient remarqué dans les autres lieux de leur passage. Mais ce qui frappa sur-tout le saint Évêque, ce fut une jeune fille, en qui l'on appercevoit en effet quelque chose d'angélique & de céleste. Il la fit approcher, marqua beaucoup d'amitié à cet enfant de huit à neuf ans, demanda son nom & celui de ses parens. Le père & la mère de Géneviève (c'est ainsi qu'elle s'appeloit) se présenterent à l'homme de Dieu qui les félicita d'avoir mis au monde & de faire croître sous leurs yeux une plante si précieuse. Il leur prédit en même temps, qu'elle feroit la gloire aussi-bien que l'exemple de sa patrie. Ensuite il demanda à la jeune personne, dont la physionomie & le maintien annonçoient une raison fort supérieure à son âge, si elle vouloit devenir

Const. vit. S. Germani, cap. 20.

l'épouse de J. C. Elle déclara que c'étoit son dessein de se consacrer à Dieu, & pria l'Evêque de lui donner sur le champ la bénédiction solemnelle des vierges. Il y avoit déjà plusieurs monastères de filles dans les Gaules : mais on y voyoit encore plus de vierges vivre dans la retraite chez leurs parens, porter le voile & des vêtemens modestes, & prendre toutes les précautions convenables pour se garantir de la contagion du siècle. Afin de consacrer Géneviève avec toute la solemnité qu'elle méritoit, S. Germain la conduisit à l'église, au milieu d'un grand concours de peuple. On y chanta des pseaumes & d'autres prières, durant lesquelles l'Evêque tenoit la main droite sur la tête de la jeune Vierge ; & après la cérémonie, il la fit manger avec lui.

Le lendemain il lui demanda, si elle avoit présente la promesse qu'elle avoit faite. Saint Père, lui répondit-elle, j'espère ne l'oublier jamais, & l'observer fidèlement avec le secours de la Grace. A ce moment, saint Germain vit à terre une médaille marquée du signe de la croix. Il la ramassa, & la donna à Géneviève, en lui disant : Recevez ce gage d'amitié de votre père spirituel ; & en mémoire de moi, & de votre enga-

gement, portez-le toujours pendu à votre cou. Que ce ſoit là tout votre ornement, & laiſſez aux filles du ſiècle l'éclat de l'or & des pierreries: paroles qui jointes au nom Romain de Sévère que portoit le père de Géneviève, font préſumer que la Sainte étoit de famille Romaine, & d'une naiſſance plus diſtinguée qu'on ne la croit communément. Le Saint recommanda très-inſtamment au père & à la mère, de la regarder moins comme un bien dont ils fuſſent les maîtres, que comme un dépôt confié à leurs ſoins, & deſtiné à devenir un inſtrument de ſalut pour des peuples entiers. La mère, peu de jours après, eut des preuves bien ſenſibles de la vérité de ces prédictions. Quoiqu'elle révérât S. Germain, & qu'elle eut pris confiance en ſes diſcours; à peine avoit-il diſparu, qu'elle gêna la piété de ſa fille, en voulant l'empêcher d'aller à l'égliſe, un jour même de fête; & elle s'emporta juſqu'à lui donner un ſoufflet. Auſſi-tôt elle perdit la vue, & elle demeura aveugle pendant deux ans. Sur. ad 3 Jan. Elle eut le loiſir de réfléchir ſur les paroles prophétiques du S. Evêque, que les vertus de Géneviève rendoient plus croyables de jour en jour. Enfin elle dit à ſa fille de lui apporter

de l'eau d'un puits qui subsiste encore, & qui est en vénération dans tout le pays depuis cet évènement. La fille obéit; & avec la même simplicité, elle fit le signe de la croix sur l'eau, & en lava les yeux de sa mère qui le lui avoit commandé, & qui recouvra miraculeusement la vue.

Géneviève n'en fut que plus humble & plus fervente. Elle allia à l'innocence une pénitence rigoureuse. Dès l'âge de quinze ans, elle ne mangea que deux fois la semaine, & sa nourriture n'étoit que du pain d'orge ou quelques légumes grossiers. Jamais elle n'usa ni de vin, ni d'autre boisson capable d'enivrer. Elle ne laissa pas d'atteindre la plus grande vieillesse, fut constamment respectée des petits & des grands, & fournit un exemple éclatant de la considération & du crédit que donnent les vertus d'un certain ordre aux personnes les moins puissantes selon le monde. Elle vint à bout de bâtir une église en l'honneur de S. Denis; & dans un temps de famine, elle trouva moyen de procurer des vivres aux Parisiens dépourvus de toute ressource. Mais long-temps auparavant, & aussi-tôt après sa consécration, les deux missionnaires, Loup & Germain, s'embarquerent pour la Bretagne. Ils essuye-

rent dans le trajet une violente tempête; mais S. Germain calma les flots, en y jetant quelques gouttes d'une huile bénite, & en invoquant le nom de l'adorable Trinité. La réputation des deux Evêques avoit préparé leurs ſuccès. On vint de toute part pour les entendre, avec un tel empreſſement & un tel concours, qu'ils étoient obligés de prêcher ſur les places publiques & dans les campagnes. Toutefois pour perpétuer les fruits de leur zèle, & pour prendre de juſtes meſures contre les artifices toujours renaiſſans de l'héréſie, ils aſſemblerent un concile à Vérulan, aujourd'hui S. Albans, ainſi appelé du nom d'un des plus illuſtres martyrs de l'Angleterre. Les hérétiques crurent que le plus mauvais parti pour eux ſeroit de ne pas comparoître. Ils vinrent bien accompagnés, dans le deſſein de l'emporter, au défaut de la raiſon, par l'appareil du faſte & de l'arrogance. Mais les ſaints miſſionnaires établirent d'une manière auſſi ſimple que ſolide, les principes de la foi divine qui opère, ajouterent-ils, les prodiges; & ſe ſentant tout-à-coup inſpirés d'en-haut, ils propoſerent aux Pélagiens de faire l'eſſai de la leur ſur une jeune aveugle dont le père qui étoit Tribun venoit demander la guériſon.

Conft. cap. 22. Ils confeſſerent leur impuiſſance. Les deux ſaints ſe mirent en prière, & demeurerent immobiles durant quelque temps. Après quoi Germain invoquant, ſelon ſa coutume, le nom de la Sainte Trinité, & prenant un reliquaire qu'il portoit toujours ſur lui, l'appliqua, en préſence de tout le monde, ſur les yeux de la fille qui recouvra la vue à l'inſtant. De vives acclamations s'éleverent par toute l'aſſemblée, en l'honneur de Germain & de la doctrine qu'il ſoutenoit. Mais ce qui conſola le plus ſon zèle, c'eſt que ſes contradicteurs applaudirent comme les autres, anathématiſerent leurs erreurs, & ſe ſoumirent humblement au joug de la foi. Les deux Evêques allerent rendre leurs actions de graces au Seigneur, ſur le tombeau de S. Albans, & Germain l'ayant fait ouvrir, pour marquer à quel point on devoit honorer ces précieux reſtes des amis de Dieu, il y dépoſa les reliques qu'il avoit coutume de porter, & prit en leur place de la terre du tombeau de ce martyr, encore teinte de ſon ſang.

Les deux Prélats de Gaule rendirent un autre ſervice aux Bretons. Ceux-ci étoient en guerre avec les Pictes qui habitoient la partie ſeptentrionale de l'iſle,

& qu'on nommoit ainſi, parce qu'ils ſe peignoient tout le corps d'une manière auſſi bizarre qu'effrayante. Ils étoient ſi barbares, qu'ils mangeoient la chair humaine, & ſe plaiſoient ſur-tout à dévorer les mamelles toutes fumantes des femmes qui tomboient entre leurs mains. Ils s'étoient joints aux Saxons, autres barbares qu'ils avoient appelés de Germanie; & tous enſemble s'avançoient contre les Bretons qui, incapables de réſiſter à de pareilles forces, & dépourvus de tout ſecours humain, imploroient celui des deux Saints Evêques. Germain n'ignoroit pas les règles de l'art militaire qu'il avoit autrefois exercé avec gloire: il apprit aux troupes Bretonnes à faire uſage de ces reſſources pour leur juſte défenſe, & il parut même à leur tête pour les raſſurer. Mais comptant beaucoup plus ſur le ſecours d'en-haut, que ſur les moyens naturels, il invoqua & fit invoquer le Dieu des armées. Un eſprit de terreur & de vertige ſe répandit tout-à-coup dans les troupes ennemies, ſur qui les fidèles remporterent une victoire complette & d'autant plus ſatisfaiſante, qu'elle ne leur coûta pas une ſeule goutte de ſang. Les deux ſaints repartirent auſſi-tôt pour leurs diocèſes. Mais plus indomta-

ble que les barbares, l'héréſie recommença quelques années après à troubler les Iſles Britanniques ; & S. Germain y fut appelé pour la ſeconde fois.

Alors il ſe fit accompagner de Saint Sévère, Evêque de Trèves, & diſciple de S. Loup de Troyes. Au ſecond voyage, paſſant encore par Paris, il trouva la calomnie déchainée avec la plus grande violence contre Géneviève, malgré l'accroiſſement continuel de ſa vertu depuis ſa conſécration. Il lui rendit viſite dans ſon humble retraite, la ſalua avec des témoignages de vénération qui étonnerent tout le monde, & convainquit le public de l'innocence, ainſi que du haut mérite de la Sainte. Cette ſeconde expédition de Germain en Bretagne ne fut ni moins heureuſe, ni moins éclatante, & eut des ſuccès plus durables que la première. Par les mêmes voies ; c'eſt-à-dire par la prière, par la vertu de ſa divine éloquence, par des miracles encore plus fréquens que dans ſa première miſſion, il fit abjurer l'héréſie de toute part ; & pour qu'elle ne renaquît plus de ſes cendres, quand il ſeroit éloigné, on bannit bien loin de l'iſle tous les ſectaires qui ne donnerent point de preuves d'une ſincère converſion. La Bre-

tagne ne fut pas le ſeul théâtre du crédit miraculeux de S. Germain auprès du Tout-puiſſant : il opéra depuis une multitude étonnante de prodiges, & reſſuſcita pluſieurs morts.

Ces merveilles eurent même pour témoin la Cour de Ravenne où réſidoit le jeune Empereur Valentinien, comme avoit fait ſon prédeceſſeur honorius. Le ſaint Evêque y étoit venu ſolliciter la grace des peuples de l'Armorique, coupables de rébellion; & ce fut là qu'il termina ſa carrière dans un âge avancé, & dans l'exercice héroïque de la charité & de la bienfaiſance. S'il n'eut pas la conſolation de mourir au milieu de ſon peuple, le Seigneur n'en diſpoſa de la ſorte que pour donner plus d'éclat à la gloire de ſon ſerviteur. Son corps fut reporté proceſſionnellement, avec une pompe & un concours incroyable, de Ravenne juſqu'à ſon égliſe d'Auxerre, où on l'enterra dans un oratoire qu'il avoit fondé en l'honneur de S. Maurice, & qui eſt aujourd'hui la célèbre abbaye de ſaint Germain.

Ibid. c. 15. 16 & 17.

Les fréquens ſoulèvemens des peuples agitoient l'Empire d'une manière encore plus funeſte que les irruptions des barbares qui le plus ſouvent n'étoient mis

en action que par la perfidie des Romains. Dans ſes commencemens du regne de Valentinien III, ou plutôt de ſa mère Placidie, le brave & fier Aëtius ne voyoit au deſſus de lui que le Comte Boniface : c'étoit encore trop pour ſon ambition. Il entreprit d'inſpirer la défiance de ſon rival à l'Impératrice, & il ne le chargea pas d'un moindre attentat que de ſe vouloir rendre indépendant en Afrique. Pour preuve de ce que j'avance, lui dit-il, outre ce que vous ſavez de ſon mariage avec une Princeſſe de la race royale des Vandales, je ſais que ſi vous lui donnez ordre de venir en Italie, il refuſera d'obéir. En même temps il feignit, en écrivant à Boniface, de prendre le plus vif intérêt à ſon ſort, lui marqua que l'Impératrice avoit deſſein de le perdre, & que ſi elle le mandoit, il ſe gardât bien de venir.

Proc. l. Bell. Vand. c. 3.

Boniface avoit de la probité, de la religion, de la piété même ; tellement que, voulant renoncer au monde pour embraſſer la vie monaſtique, S. Auguſtin & S. Alypius l'en avoient détourné, dans la perſuaſion qu'il contribueroit davantage au ſervice de Dieu, en conſervant ſes dignités. Mais autant il eſt grand, en vivant au milieu du ſiècle, de ſervir aux

autres de rempart contre sa contagion, autant cette glorieuse destinée est-elle périlleuse. Le Comte Boniface ne sut pas se préserver de ce danger. Il céda aux attraits de la sensualité, & se démentit d'abord au point de se remarier, contre le vœu qu'il avoit fait d'observer la chasteté parfaite depuis la mort de sa première femme. Comme sa vertu se trouvoit déjà si chancelante, il reçut la lettre perfide d'Aëtius, & il ne manqua point de donner dans ce nouveau piège. Loin d'obéir à l'ordre qui l'appeloit en Cour, il se mit en devoir de résister à force ouverte, attendit de pied ferme les troupes que l'Empereur fit marcher contre lui, & battit ses généraux en plusieurs rencontres. Craignant, après ces premiers succès, qu'on ne l'accablât enfin, il traita avec les Vandales, pour les attirer en Afrique. Ces barbares qui avoient peine à se faire un établissement en Espagne où les Visigots étoient beaucoup plus puissans qu'eux, écouterent avec joie les propositions de Boniface, & passerent aussi-tôt le détroit.

Cependant S. Augustin ne cessoit d'écrire à l'inconstant Boniface pour le rappeler de ses écarts, & lui faire sentir la vanité des biens d'ici-bas. C'est dans Epist. 220. al. 70.

l'une de ces lettres qu'on trouve le passage suivant : Priez le Seigneur qui peut vous tirer des nécessités les plus embarrassantes, afin que vous puissiez un jour ce que vous ne pouvez point à présent. Pour empêcher toute ame droite d'abuser de ces paroles, il suffit de lui rappeler à quelle occasion elles ont été proférées. Le Comte Boniface s'étant remarié après avoir fait vœu de continence, & n'étant pas maître de garder son vœu depuis son engagement avec une femme qui l'avoit cru libre en l'épousant, S. Augustin lui dit de porter son épouse à la pratique de cette éminente vertu, sans cependant l'y forcer ; de prier le Seigneur de lui en inspirer la résolution, afin qu'il puisse lui-même pratiquer alors ce qu'il a promis, & que le devoir du mariage l'empêchoit d'observer à son gré. Il n'est rien là sans doute, d'où l'on puisse conclure, qu'en des circonstances, même où les préceptes nous obligent, il nous sont absolument impossibles.

Les exhortations du S. Evêque, & plus encore peut-être la découverte que fit Boniface de la supercherie d'Aëtius, le fit repentir des coupables engagemens qu'il avoit pris avec les ennemis de l'Empire.

D'un autre côté, Placidie qui n'avoit pas oublié les premiers services du Comte, lui fit offrir un plein pardon, pourvu qu'il chassât d'Afrique les barbares qu'il y avoit appelés. Mais autant il avoit été facile de les faire venir, autant il étoit impossible de les renvoyer. Ils avoient déjà pris goût à leurs nouvelles demeures; & leur Roi Genseric, jeune, ardent, plein de bravoure & de pénétration, rendoit la proposition du retour extrêmement délicate, de quelque manière qu'on la fît. Boniface offrit d'abord de l'argent en compensation de ses promesses. C'est un trône, répondit fièrement Genseric, que je suis venu chercher au delà des mers; & je ne les repasserai point comme on me propose. Il refusa tout ce qu'on lui offrit; & le Comte fut obligé de recourir à la force. Elle ne réussit pas mieux que les négociations. Les Vandales étoient passés dans l'Afrique en bien plus grand nombre qu'on ne s'y étoit attendu: ils avoient amené avec eux, outre les gens de leur nation, des goths, des Alains, des barbares & des brigands de toute espèce. Tout le monde cependant, & S. Augustin le premier, fut étonné de la victoire qu'ils remporterent sur Boniface qui avoit toujours été la terreur de ces

peuples indisciplinés, & qui peu auparavant en avoit dissipé des essaims innombrables avec une poignée de combattans.

Après cette défaite inopinée, il fut poursuivi si vivement, qu'il put à peine se jeter dans Hippone où on l'assiégea. Il trouva pourtant moyen de s'échapper de cette place qui fut emportée après quatorze mois de siège. En vain tenta-t-il encore par la suite, avec les forces réunies des empires d'Orient & d'Occident, de délivrer l'Afrique; il mourut enfin à Rome des blessures qu'il avoit reçues. Mais il remporta sur lui-même la plus glorieuse des victoires, en faisant hommage non-seulement à son souverain; mais aux qualités brillantes d'Aëtius qu'il conseilla à sa propre femme d'épouser, comme le plus grand homme de guerre de l'Empire.

Proc. bell. vand.

Aussi-tôt après leur première victoire, les Vandales se répandirent sans obstacle par tout le pays, dans les villes comme dans les villages, tout se soumettant ou fuyant devant eux. Il n'y eut que Cirthe & Carthage avec Hippone, qui leur donnerent la peine de former des sièges. Par-tout on ne voyoit que villes ruinées, édifices en feu, citoyens errans ou égorgés sur les chemins.

On

On réduiſit à la plus dure ſervitude ceux qui avoient occupé les premières places. Les femmes de la plus haute qualité, qui avoient eu des troupes d'eſclaves à leurs ordres, ſe voyoient contraintes de rendre à de féroces & groſſiers dominateurs les ſervices les plus abjects & les plus pénibles. Encore celles qui gémiſſoient ſous le poids des fers, parurent-elles les plus heureuſes. On en égorgea une infinité d'autres, on les éventra indignement, on arracha leurs enfans d leur ſein ou des bras de leurs nourrices; on jeta ces malheureux ſur la route, comme un poids inutile, & l'on empêcha les mères, ſoit de les emporter vivans, ſoit de leur donner la ſépulture après la mort. Il en périt une multitude, ſans avoir reçu le baptême.

Les Vandales étoient chrétiens, mais Ariens furieux & non moins animés contre les catholiques, ni d'une impiété moins féroce que quand ils étoient idolâtres. Le culte public fut abſolument & long-temps interrompu; les choſes ſaintes profanées, les temples brûlés de toute part. Pour le chant des pſeaumes, le ſaint ſacrifice, les ſacremens, tous les exercices de la religion, on ne trouvoit ni fidèle pour y participer, ni miniſtre

Vict. Vic. Lib. 1.

pour y préſider. Après les gens de guerre & les grands propres à défendre la République, aucun Romain n'étoit plus en bute à l'animoſité des ennemis, que les perſonnes conſacrées à Dieu. D'abord il s'en étoit retiré pluſieurs dans les châteaux & les forts qui ſe trouvoient au voiſinage; mais y ayant bientôt été forcés & mis à mort, les autres s'enfonçoient dans le ſein des forêts & dans les cavernes les plus ſauvages, d'où la faim les chaſſoit enſuite, & les forçoit à revenir chercher leur ſubſiſtance dans une honteuſe mendicité, ou plutôt une mort prompte dans le reſſentiment brutal du vainqueur.

Cette image tracée par des écrivains du pays, particulièrement par Poſſidius, évêque de Calame; dans la vie de S. Auguſtin ſon contemporain & ſon ami, pourroit ſembler une exagération, ſi l'on ne ſavoit à quel excès & par quels principes les Vandales étoient irrités contre les Africains. Non-ſeulement ils les pourſuivoient comme ſujets de l'Empire; mais ils avoient en exécration l'affreuſe corruption de leurs mœurs. Comme ils étoient naturellemenr auſſi chaſtes qu'impitoyables & cruels, ils ſe faiſoient une gloire & un mérite de purger la terre de ces mon-

ftres d'impudicité. Pour y parvenir, après avoir immolé tout ce qui leur tomba fous la main, ils s'efforçoient d'affamer tout le refte, en coupant les arbres dans les campagnes, en perdant les fruits, en détruifant généralement tout ce qui pouvoit offrir quelque fubfiftance aux miférables enfevelis le jour dans les autres, & revenans la nuit chercher quelque fort d'aliment près des lieux habités ou cultivés.

Salvien qui vivoit alors, décrit avec la plus énergique éloquence, & les débordemens odieux de l'Afrique, & l'excès des calamités qu'ils entraînerent après eux. C'eft dans un ouvrage adreffé à Salonius, Evêque de Vienne & fils de S. Eucher, que cet illuftre citoyen de Marfeille, prêtre feulement, mais nommé pour fa capacité le Maitre des Evêques, entreprend par là de juftifier la Providence, & de lever le fcandale que donnoient aux foibles, dans la chûte de l'Empire, tant les infortunes des Romains chrétiens & catholiques, que la profpérité des barbares, foit hérétiques, foit païens. En comparant les Africains, fujets de l'Empire, avec les différentes nations qui le dévaftoient, il avance que l'affemblage des vices dont un feul fuffifoit pour rendre chacune de ces nations

[illegible] bern. l. 7. & 8.



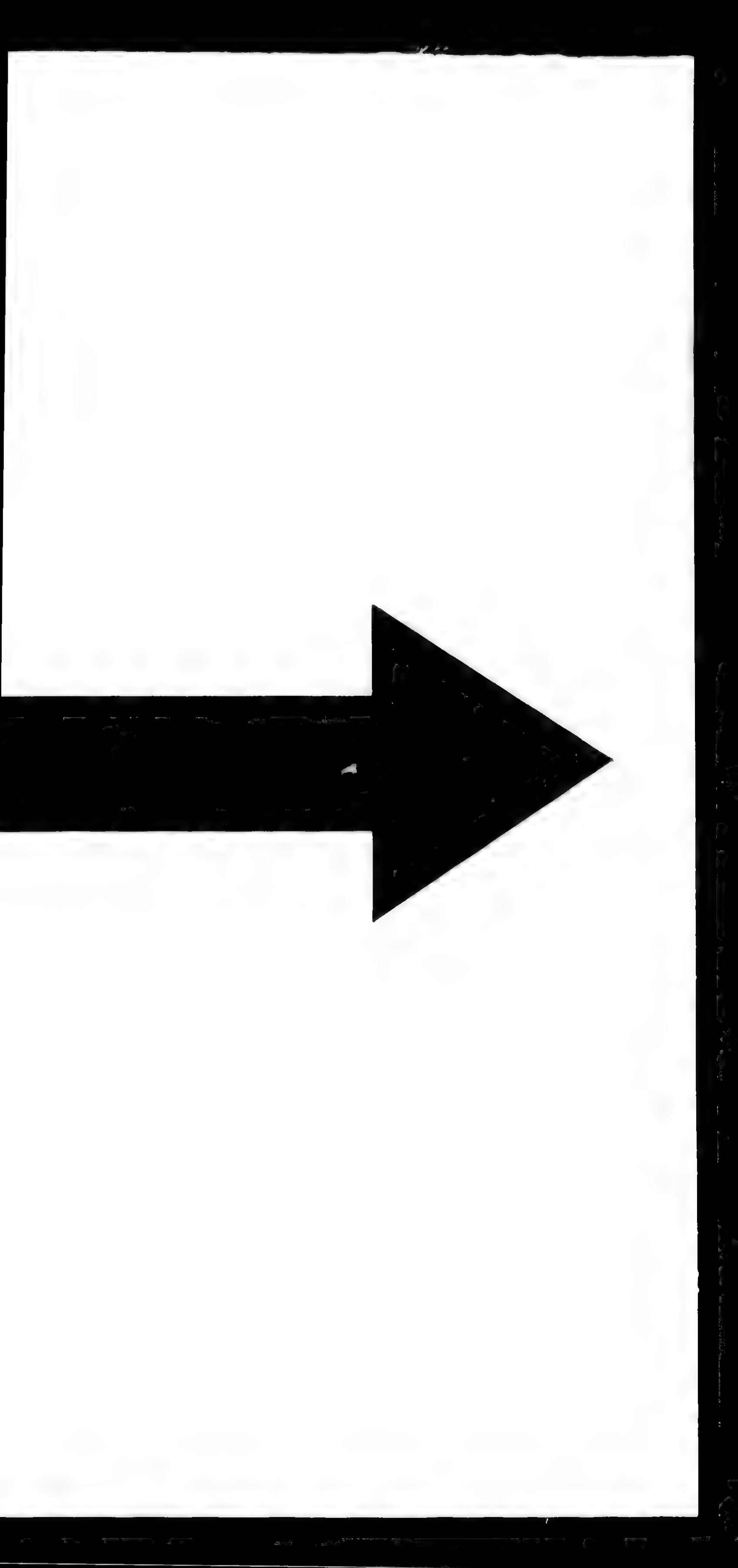
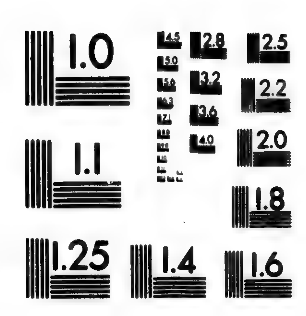


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.0

odieuſe, ſe trouvoit concentré dans l'Afrique où ils venoient ſe précipiter comme dans un égoût infect, après avoir ſouillé dans leur cours les autres parties de l'univers. Si, dit-il, les peuples qu'on appelle barbares, & que l'on compare aux bêtes féroces, ont chacun leur vice, au moins n'ont-ils pas tous les vices enſemble. Les Goths ſont traîtres, mais chaſtes; les Alains plus licencieux, mais éloignés de toute fourberie; les Francs légers, mais bienfaiſans & ſociables; les Saxons au contraire fort cruels, mais en revanche ils ont de l'impureté un éloignement qui excite notre admiration. Les Vandales, vainqueurs de l'Afrique, ne ſont pas moins recommandables par l'amour de cette vertu; & s'ils ſont faſtueux, mépriſans & ſuperbes, ce qu'ils mépriſent davantage dans leurs vaincus, ce ſont les outrages faits à la pudeur par les femmes auſſi-bien que par les hommes; c'eſt l'effronterie d'un ſexe que déshonore le ſeul éloignement de la retraite; c'eſt l'infamie comme triomphante dans les aſſemblées publiques. Si tous ces peuples ſont marqués de quelque tache, ils ſe diſtinguent auſſi par quelque bonne qualité. Pour les Africains, inhumanité, perfidie, avarice & rapacité, ivrognerie, blaſphême

& parjure; je ne sais quelle est celle de ces taches dont ils ne sont pas souillés. Nous ne parlons pas de l'impudicité: autant ils surpassent tous les étrangers par les autres vices que nous venons de marquer, autant ils se surpassent eux-mêmes par leur fureur pour les sales voluptés. Qui a jamais regardé l'Afrique comme une terre ordinaire, destinée à l'habitation des animaux raisonnables en qui la chair doit être soumise à l'esprit; & non pas plutôt comme le repaire de l'obscénité, ou comme un immense foyer des passions d'ignominie qui l'ont embrasée de tout temps!

Cet Orateur véhément, & ici peut-être un peu déclamateur, rend néanmoins gloire au pouvoir de la religion sur les mœurs des Africains mêmes, que leur conversion à la foi & la vertu miraculeuse de la grace n'avoient pas laissé de changer dans plusieurs d'entr'eux d'une manière frappante. Mais, à l'exception de ces serviteurs sincères du vrai Dieu, reprend-il, qu'est-ce que tout le reste? Quel phénomène qu'un Africain chaste! C'est un prodige aussi étonnant, qu'une vipère sans venin, qu'un tigre sans férocité. C'est un Africain qui n'est plus Africain. On doit moins attribuer à la

févérité du Seigneur, qu'à l'énormité des crimes de l'Afrique, les excès de cruauté commis fur elle par fes barbares vainqueurs. Si les Vandales l'ont dévaftée, ils l'ont purifiée. Ils ont fait ce que n'ont pu les loix Romaines. Ils ont réprimé les paffions honteufes, non comme les Romains qui fe rendent coupables du vol & de l'adultère, tandis qu'ils le profcrivent; mais en impofant aux efclaves la néceffité d'imiter leurs tyrans, & en immolant à leur cruauté ceux qui ne fe conformoient point à leur exemple. Les Vandales réuffirent en effet à fupprimer en Afrique les lieux de débauche & les femmes publiques; ils les contraignirent toutes à fe marier, & punirent de mort celles qui ne fe contenterent pas d'un époux. Mais ce ne fut qu'après la prife de la capitale, que, las de maffacrer, & craignant de ne plus regner que dans des déferts, leur farouche vertu ufa enfin de ces tempéramens.

Poffid. c. 29. En attendant, ils poufferent vivement le fiège d'Hippone. Un grand nombre d'Evêques, les uns parce qu'ils n'avoient plus de troupeau, les ouailles fe trouvant toutes égorgées ou miférablement difperfées, les autres pour empêcher l'extinction totale de l'épifcopat en Afrique,

plutôt que pour la conservation de leur propre personne ; tous se voyant recherchés avec une rigueur & un acharnement opiniâtre, s'étoient réfugiés dans les places que l'on croyoit les plus sûres. Possidius, ami du saint Evêque d'Hippone, & plusieurs autres prélats du voisinage, avoient choisi ce dernier asyle, assez avantageux, mais resserré de toute part, & rempli d'étrangers qui en augmentoient les besoins de jour en jour. Le généreux Augustin s'efforçoit de secourir tout le monde, & il n'y pouvoit suffire, en se retranchant à lui-même les choses les plus nécessaires. Il y suppléa par l'effusion de ses sentimens & l'onction de son éloquence, consolant au moins les malheureux dont il ne pouvoit soulager la misère. Il montroit sur son visage un air de résignation & de sérénité qui se communiquoit à la multitude dont il étoit environné nuit & jour ; tandis qu'il éprouvoit avec la plus douloureuse sensibilité la peine encore plus cruelle de l'étouffer au fond de son cœur. S'il pouvoit se dérober à tant de malheureux & génans témoins, il fondoit en larmes devant le Seigneur, & le conjuroit d'accepter le dévouement qu'il faisoit de sa personne pour son peuple ; ou s'il ne daignoit pas

l'agéer, de le retirer du monde avant la prise de la ville, & de ne pas le rendre spectateur de cette effroyable catastrophe.

Cependant les barbares désolant l'Eglise de tous côtés, le Seigneur faisoit éclater en toute manière les effets de sa grace qui, toujours admirable dans ses saints, se reproduit dans leurs œuvres sous mille formes différentes. Tandis qu'Augustin s'élevoit à la plus haute sainteté par la simplicité de la foi & des vertus communes en apparence, Alexandre, auteur de l'institut des Acémètes; c'est-à-dire gens qui ne dorment point, alloit au même terme par les routes les plus extraordinaires. Ce grand Saint issu d'une race illustre, avoit d'abord occupé, à la cour de Constantinople, des postes dignes de sa naissance.

Boll. 15. Jan.

Il abandonna les grandeurs du siècle, distribua ses richesses aux pauvres, & se retira dans un monastère renommé en Syrie. Faisant toujours de nouveaux progrès dans la perfection & le mépris du monde, il s'enfonça dans le désert, d'où, après sept ans, son humilité se vit encore obligée de s'enfuir. Il avoit converti plusieurs habitans païens d'une ville voisine, avec leur gouverneur nommé Ra-

buls, que la réputation du Saint avoit attirés vers lui. Tous voulurent avoir pour Evêque celui qu'ils reconnoissoient pour apôtre : ils l'engagerent, sous quelque prétexte de zèle, à venir dans leur ville dont ils gardoient soigneusement les portes, bien résolus à ne point le laisser retourner dans sa solitude. Il arriva sans nulle défiance. Mais ayant reconnu le piège qu'il croyoit tendu à son incapacité & à sa foiblesse, il se fit descendre pendant la nuit dans une corbeille, pardessus les murs de la ville ; comme s'il eût été question de se soustraire au plus imminent péril ! Marchant ensuite deux jours entiers à travers les déserts, il ne s'arrêta qu'à un endroit assez éloigné & assez sauvage, pour s'y croire à l'abri de toutes les recherches.

Cet asyle ignoré servoit aussi de retraite à une troupe nombreuse de voleurs. Il les convertit par la vertu de ses exhortations & de ses prières. Le chef de ces malfaiteurs donna l'exemple, & reçut aussi le premier la récompense de sa docilité ; ayant fait une sainte mort huit jours après son baptême. Les autres transformerent leur caverne en un monastère, & sous la conduite d'un Supérieur qu'établit Alexandre, ils firent l'édification d'une con-

trée dont leur brigandage avoit jusques là fait la terreur & la désolation.

Quant à Rabula, Gouverneur de la ville convertie, qui voulut le prendre lui-même pour évêque au défaut d'Alexandre, il renonça pareillement à toutes les distinctions de ce monde, & se fit anachorète. Mais on l'arracha depuis à sa solitude, pour l'élever sur le siège d'Edesse, métropole de la Mésopotamie. Sa femme bâtit une maison religieuse, où elle se consacra au Seigneur avec ses filles & ses domestiques.

S. Alexandre, de son côté, alla aux bords de l'Euphrate faire le premier établissement de la psalmodie perpétuelle. La communauté qu'il y institua, monta en peu de temps au nombre de quatre cens moines, Syriens, Grecs, Egyptiens & Latins. Ils se partageoient en plusieurs chœurs, & se succédoient les uns aux autres, sans qu'il y eût un moment ni le jour ni la nuit, où cette habitation céleste cessât de retentir des louanges divines. Imitant en tous la vie angélique, ils vivoient dans un aussi grand détachement, que s'ils n'eussent point eu de corps. Chacun d'eux n'usoit jamais que d'une seule tunique, & n'avoit de nourriture que pour la journée. Le soir, on donnoit

aux pauvres tout ce qui restoit, sans rien garder pour le lendemain. Mais afin de rendre son établissement encore plus utile à la religion, Alexandre fit joindre à la prière la vie active de l'apostolat, & forma soixante-dix de ses disciples à prêcher la foi aux Gentils.

Tant de bonnes œuvres n'empêcherent pas qu'ils ne fussent persécutés. Leurs courses évangéliques & leur prière continuelle les faisoient confondre avec les Massaliens, qu'on appeloit aussi Enchites, du mot grec qui signifie Prians : hérétiques, ou pour parler plus proprement, fanatiques enthousiastes, sortis de la Mésopotamie, aussi bien qu'Alexandre, & qui, prenant à la lettre le précepte de la prière continuelle, réduisoient toute la religion à la prière, ôtoient toute vertu au Baptême & aux autres Sacremens : d'ailleurs gens oisifs & vagabonds qui couroient le monde, & débitoient leurs rêveries comme autant de révélations & d'articles de foi, les seuls à-peu-près qu'ils admissent.

Comme ces sectaires étoient extrêmement dissimulés, se parjurant sans façon, & quand il importoit à leur tranquillité, anathématisant, sans les abandonner, toutes leurs erreurs; on étoit en grande

défiance à leur égard. Ainsi Alexandre que l'on confondit avec eux, eut infiniment à souffrir. Etant venu à Antioche, où il n'avoit point paru depuis vingt ans, le Patriarche Théodose envoya un ecclésiastique nommé Malc, pour le chasser; & celui-ci lui donna publiquement un soufflet. Alexandre, sans s'émouvoir, dit en faisant allusion au valet mentionné dans l'Evangile, & qui souffleta le Sauveur: Or le nom du serviteur étoit Malc. Le peuple qui rendoit à Alexandre plus de justice que le clergé, prit sa défense; & Malc fut contraint de se retirer avec honte.

Alexandre quitta cependant Antioche, se déguisa même en mendiant pour aller en liberté; & passant par un monastère nommé Crithen, il fut étonné d'y trouver la psalmodie perpétuelle. Mais il reconnut que cette maison avoit été fondée par un de ses élèves. Enfin il se rendit à Constantinople avec ses disciples, & il y commença un nouvel établissement de son institut, où l'on compta dans peu trois cens moines. Ils étoient distribués en chœurs de cinquante, qui se succédoient sans interruption les uns aux autres. Là ils furent encore persécutés & soupçonnés, comme en Asie, de Massa-

lianisme. On emprisonna le maître, & l'on dispersa les disciples qui toutefois se rejoignirent, le jour même qu'il recouvra sa liberté. Alors ils allerent tous ensemble vers l'embouchure du Pont-Euxin établir un nouveau monastère d'Acémètes, où Saint Alexandre mourut vers l'an 430.

Ce fut dans les commencemens de cette même année que S. Augustin connut d'une manière certaine, que le Seigneur avoit exaucé la prière qu'il lui avoit faite, de ne pas le rendre témoin du dernier malheur de son peuple. Etant tombé malade dans le troisième mois du siège d'Hippone, il se prépara aussi-tôt à la mort, comme un homme assuré qu'il ne releveroit pas de sa maladie. Il marqua autant de crainte des jugemens de Dieu, que s'il n'eut encore fait aucune pénitence. Les services innombrables & pénibles rendus à l'Eglise, tant d'écrits contre les hérétiques, tant de schismatiques gagnés par ses conférences, tant de pécheurs convertis & de saints formés par ses soins, tant de clercs & de vierges parvenus à la perfection, tant de rigueurs exercées contre lui-même, enfin tant de vertus aussi pures qu'éclatantes, lui inspiroient moins d'assurance, que les pé-

Possid. c. 29.

chés de sa vie passée ne lui causoient de regret & de confusion.

Si les ames les plus innocentes (disoit-il souvent aux amis qui l'entouroient) ne doivent point sortir de ce monde sans faire pénitence, quelle doit être la disposition de celles qui ont commencé si tard à connoître & à servir le Seigneur? Toujours conforme à ses maximes & à sa méthode, les œuvres de satisfaction le plus de son goût étoient les moins remarquables, les moins susceptibles d'ostentation; telles que la souffrance de ses maux, les remèdes même acceptés avec résignation & avec foi, comme des peines du péché. Il fit tracer sur quelques cartons les pseaumes de la pénitence, qui sont en petit nombre, dit l'Auteur de sa Vie; apparemment les mêmes que nous nommons encore de la sorte. Il les suspendit sous ses yeux, afin d'entretenir jusqu'au dernier soupir toute la vivacité de sa componction. Pour n'être pas distrait de ces pieuses pensées durant les dix derniers jours de sa vie, il pria qu'on n'entrât dans sa chambre qu'avec le médecin, ou quand on lui apporteroit à manger. Sa maladie ne laissa pas d'être fort longue: elle commença sur la fin du Carême, & il ne mourut que le 28

d'Août, jour auquel l'Eglise célèbre encore sa fête. C'étoit la 430me année de l'ère chrétienne, de son âge la soixante-seizième, & la quarantième depuis son entrée dans le clergé. On observe comme une chose remarquable dans un saint même, que depuis le premier moment qu'il se donna au Seigneur jusqu'à sa mort, non seulement il ne regarda jamais en arrière, mais qu'il avança toujours avec un redoublement de ferveur dans la carrière de la perfection, sans jamais se détourner de son but, sans donner dans aucun de ces écarts même passagers, qu'on trouve jusques dans la vie d'un très-grand nombre de saints.

Il ne fit point de testament, parce qu'il n'avoit rien à léguer : mais il avoit formé, & il recommanda avant d'expirer, une belle bibliothèque qu'il laissa à son Eglise : souci digne du premier des SS. Docteurs, & que la Providence parut justifier : l'incendie qui, après la prise d'Hippone, réduisit presque tout en cendres, respecta néanmoins cette riche collection, où sans doute il n'y avoit rien de plus précieux que les œuvres d'Augustin même. En l'enterrant, on offrit le saint Sacrifice de l'Autel, dit en termes exprès l'Evêque Possidius qui étoit

présent, & qui nous a transmis ce témoignage si formel & si précis, en faveur du nom & de la réalité du Sacrifice de la Messe. Cet historien ajoute qu'avant la mort d'Augustin, Dieu fit connoître sa saintteté, par la guérison miraculeuse d'un malade qui vint la lui demander dans son lit. Le saint lui dit d'abord avec des sentimens d'humilité d'autant plus sincères, qu'ils sembloient plus naturels, que s'il avoit quelque pouvoir sur les maladies, il s'en serviroit pour lui-même. Mais le malade suppliant ayant répliqué, qu'on lui avoit commandé en songe d'aller trouver l'Evêque Augustin, avec assu-

présent, & qui nous a transmis ce témoignage si formel & si précis, en faveur du nom & de la réalité du Sacrifice de la Messe. Cet historien ajoute qu'avant la mort d'Augustin, Dieu fit connoître sa sainteté, par la guérison miraculeuse d'un malade qui vint la lui demander dans son lit. Le saint lui dit d'abord avec des sentimens d'humilité d'autant plus sincères, qu'ils sembloient plus naturels, que s'il avoit quelque pouvoir sur les maladies, il s'en serviroit pour lui-même. Mais le malade suppliant ayant répliqué, qu'on lui avoit commandé en songe d'aller trouver l'Evêque Augustin, avec assurance de guérison, le saint Pasteur faisant céder la modestie à la charité, imposa les mains à l'infirme, & le guérit sur le champ. Il avoit opéré plusieurs autres merveilles, sur-tout pour la délivrance des énerguménes, pendant le cours de son épiscopat. Mais ce n'est point par la multitude des miracles que se distingua ce grand saint, ni par aucunes des faveurs ni des pratiques extraordinaires qu'on lit dans la vie de tant d'autres.

Une conduite égale, uniforme, constante, éloignée de toutes les extrémités; tel fut toujours le caractère de sa vertu. Modeste dans ses meubles comme dans

ſes vêtemens, il évitoit avec le même ſoin la malpropreté & la magnificence. Il portoit du linge & des ſouliers, ſuivant l'uſage devenu le plus commun; ſans blâmer cependant ceux qui alloient nuds pieds, les avertiſſant ſeulement de ſe tenir en garde contre la vanité. Sa table étoit frugale, & l'on n'y ſervoit d'ordinaire que des légumes. Quand il s'y trouvoit, ou des perſonnes d'une ſanté foible, ou des hôtes, (car il étoit fort hoſpitalier & fort affable) on ſervoit des viandes. Pour le vin, il y en avoit toujours; l'uſage du gras étant réputé beaucoup moins néceſſaire que le vin, dans le régime de cet âge.

Excepté les cuillers, il n'avoit aucune argenterie; non par indigence, mais par amour de la pauvreté. Ses clercs vivoient toujours avec lui, vêtus & nourris à frais communs. On liſoit pendant le repas, & pour donner la réfection à l'eſprit auſſi-bien qu'au corps, & pour être moins expoſé à oublier les loix de la tempérance. Par la même crainte de paſſer les bornes de la ſobriété qu'il s'étoit preſcrites, à ce qu'il dit lui-même, jamais il ne mangeoit hors de chez lui, quelque invitation qu'on lui en pût faire. On ne voyoit point de femme manger

à sa table ; loger dans sa maison, ou la fréquenter en aucune manière, pas même sa sœur ni ses nièces ; non que de si proches parentes ne fussent à l'abri de tout soupçon ; mais parce qu'elles attirent ordinairement d'autres femmes dont le commerce est moins indifférent. Quand les personnes du sexe vouloient lui parler, il les recevoit en présence de quelques clercs ; & jamais il ne lui arriva, depuis sa conversion, de s'entretenir seul à seul avec elles.

On ne se lasse point des détails d'une vie si cléricale & si digne de servir de modèle à tout prélat, comme à tout clerc vraiment religieux : mais on peut dire qu'ici le Docteur l'emporte encore sur le Pasteur, tant par la profondeur incomparable de sa doctrine, que par l'intérêt tout particulier qu'a toujours pris l'Eglise à S. Augustin considéré sous ce point de vue. Quoique nous ayons plus parlé de ses ouvrages que de ceux des autres Pères, nous n'en avons touché que la très-petite partie, & précisément autant qu'il étoit nécessaire pour avoir une idée juste de sa doctrine sur les points capitaux. Possidius nous a laissé un catalogue des œuvres du S. Docteur, qu'il fait monter jusqu'au nombre de

mil & trente, y compris les livres, les sermons, les lettres dont plusieurs sont des traités complets, & quelques écrits qui ne sont point parvenus jusqu'à nous : encore ajoute-t-il, qu'il n'a pu tout compter. Dans cette multitude incroyable de productions, ce qu'on remarque principalement, après la pureté du dogme & de la morale, la profondeur de la science & de l'érudition, la grandeur des vues, la force du raisonnement, la sagacité infinie de l'esprit, la beauté de l'élocution, excessive peut-être & dégénérant quelquefois en subtilité, selon le goût déjà corrompu du temps ; ce qu'on remarque, dis-je, avec le plus d'édification, c'est la modestie de l'Auteur, qui n'a rien d'égal que le mérite qu'elle décore. Il faudroit copier des livres entiers d'Augustin, pour faire voir tous les sentimens humbles qu'il avoit de lui-même : mais ils y sont exprimés avec une candeur & une simplicité, qui ne laissent point douter qu'il ne sentît au fond du cœur tout ce que sa plume retraçoit.

Dans sa dispute avec S. Jérôme, on ne fut pas moins attendri qu'édifié de sa modération & de toutes ses déférences ; tandis qu'il avoit l'avantage de la vérité pour lui. Si l'on allègue le respect dû à un

docteur consommé, & qui avoit si bien mérité de l'Eglise, on retrouve la même modestie & presque les mêmes ménagemens pour le jeune Evêque d'Eclane, Julien, le plus arrogant défenseur du Pélagianisme, & que la seule présomption avoit pu engager à se mesurer avec un docteur de cette prééminence. Mais le plus digne monument de son humilité est sans contredit le livre de ses Confessions. Qu'il lui fallut être vivement pénétré de la grandeur de Dieu & de sa propre bassesse, absorbé dans les sentimens de sa componction & de son abjection, pour publier à la face du monde entier ses plus humiliantes foiblesses, pour charger ce tableau des plus fortes couleurs, & pour le transmettre à tous les siècles à venir !

Toutefois ce grand Saint, cet illustre Docteur fut en bute à la calomnie & à la plus flétrissante imposture. Depuis sa mort sur-tout, ses ennemis devenus plus audacieux, mirent tout en œuvre pour ternir sa mémoire. A ce dessein, ils firent courir sous son nom les quinze articles qu'on appela les objections des Gaulois, & qui dès-lors, selon quelques Auteurs, & environ trente ans après, suivant l'opinion commune, donnerent lieu à l'hérésie des Prédestinatiens.

Les plus durs de ces articles sont ceux qui suivent : 1. Par une triste nécessité qui est l'effet de la prédestination, les hommes sont contraints au péché & condamnés à la mort. 2. & 3. La grace du baptême n'efface pas le péché originel dans ceux qui ne sont pas prédestinés à la vie; & il ne leur sert de rien, de tenir une conduite juste & sainte. 6 & 15. Le libre-arbitre ne fait rien dans les hommes; c'est la prédestination qui agit en eux, soit pour le bien, soit pour le mal. 8 & 9. Le Sauveur n'a pas été crucifié pour la rédemption de tout le monde, & Dieu ne veut pas le salut de tous les hommes, mais seulement de quelques-uns qui sont prédestinés. 7 & 12. Dieu ôte la grace de l'obéissance à des justes qu'il a appelés, & leur refuse la persévérance; précisément parce qu'ils n'ont pas été séparés de la masse de perdition par la prédestination & la divine prescience. Tels sont les points capitaux & précis de la doctrine qu'on donnoit pour celle de S. Augustin, afin de le décrier & de persuader qu'il s'étoit écarté de la foi catholique dans ses derniers ouvrages.

Prosper, son illustre & zélé disciple, n'épargna rien pour venger l'honneur de son maître. Il ne faut qu'ouvrir sa ré-

ponſe aux objections des Gaulois, pour ſe convaincre qu'il y a une diſtance infinie de la doctrine du maître & du diſciple à celle de tous les Prédeſtinatiens. Cependant l'apologiſte, en confondant la calomnie, s'attira perſonnellement à dos les calomniateurs. Un nommé Vincent que certains critiques ont trouvé expédient de donner pour Vincent de Lérins, compté parmi les Saints dans le martyrologe, publia contre Proſper des imputations ſemblables à celles dont on noirciſſoit la mémoire du Docteur de la grace. Proſper répondit avec une juſteſſe & une préciſion admirable, ſans jamais donner dans un excès, en évitant l'excès oppoſé. En prouvant contre les Sémi-Pélagiens la gratuité ainſi que la néceſſité de la grace, par-tout il a ſoin de montrer en Dieu la volonté ſincère de ſauver tous les hommes. Auſſi telle fut la perſuaſion publique touchant ſa manière de penſer à cet égard, qu'on lui a long-temps attribué l'ouvrage d'un Auteur inconnu, intitulé de la Vocation des Gentils, & qui exprime clairement la plus ſaine doctrine.

Proſper eut encore le courage d'attaquer les Conférences de Caſſien, malgré la haute réputation de l'Auteur. Il em-

ploya contre lui l'autorité des conciles d'Afrique & d'Orient, ainsi que les constitutions des Papes Innocent & Zozime. C'est ce que son génie poétique exprime en ces termes figurés : Voyez-vous que d'invincibles constitutions du Siège Apostolique mettent vos raisonnemens en poudre, & que vos retranchemens sont ruinés, comme les murs de Jéricho, par le concert des trompettes sacerdotales ?

Enfin Prosper porta le zèle jusqu'à entreprendre le voyage de Rome, afin de mieux faire connoitre au chef de l'Eglise le péril où se trouvoit la foi en plusieurs endroits des Gaules. La principale cause du mal étoit la liberté que s'arrogeoient de simples prêtres, d'enseigner sans consulter les Evêques, & de s'ériger, au préjudice de l'épiscopat, en juges de la doctrine. On voit en effet dans une lettre pontificale, adressée vers le même temps aux Evêques de Gaule en général, & nommément à ceux de Marseille & du voisinage, que le S. Pape Céléstin les reprend vivement de leur négligence à réprimer l'orgueil de leurs prêtres, & à les tenir dans la soumission qu'ils leur devoient, dit-il formellement, à raison de leur dignité. Venant ensuite aux mauvais effets de cette indépendance & de

Cel. Ep. ad Ep. Gall. de Grat.

la témérité qui en étoit le principe, il fait en ces termes l'apologie de S. Augustin contre les calomnies des prêtres de Gaule : Augustin de sainte mémoire a toujours été dans notre communion, & jamais le moindre nuage n'a terni ni sa foi ni ses mœurs. On a toujours eu de lui l'idée la plus avantageuse, & il n'étoit pas moins chéri que révéré de tout le monde. Pour sa science, elle fut telle, que mes prédécesseurs mêmes, je m'en souviens, le comptoient au nombre des meilleurs maîtres.

A cette lettre sont joints neuf points de dogme touchant la grace & le libre-arbitre, que l'on voit cités assez peu de temps après, comme faisant partie de la même lettre, & dont il paroît néanmoins que S. Célestin n'est pas lui-même l'auteur. Mais on a lieu de croire qu'il avoit chargé S. Prosper ou S. Léon, alors diacre, de réduire ainsi à certains chefs la doctrine de l'Eglise sur le péché originel, sur la nécessité de la grace tant pour la foi & le commencement de la bonne volonté que pour les œuvres du salut, enfin sur les tentations & les mérites des saints. Rien n'étoit plus propre à justifier la doctrine de S. Augustin, que de lui donner pour base les décisions des

conciles confirmés par les Souverains Pontifes. En effet, ces neuf articles ne sont que le recueil des autorités des conciles d'Afrique & des Papes Innocent & Zozime, touchant les matières décidées comme de foi.

Quant aux assertions ultérieures des Ib. c. 13.
savans qui, en combattant les hérétiques, ont pénétré plus avant dans les difficultés de ces questions, on déclare qu'en se gardant bien de les mépriser, on ne juge pourtant pas nécessaire de les confirmer. On se contente de déclarer, qu'on ne doit point absolument regarder comme orthodoxe, ce qui paroîtra contredire les règles qu'on vient de voir établir sur les sentences du Siège Apostolique touchant les effets & la dignité de la grace. Il est donc constant qu'en prenant la défense, soit des docteurs catholiques en général, soit du Docteur de la grace en particulier, l'auteur ou le rédacteur des articles n'a pas prétendu que l'Eglise eût apposé le sceau de son autorité à tout ce qu'ils ont écrit. Il lui suffisoit d'établir qu'ils n'avoient rien enseigné de contraire à la foi, touchant les matières de la grace & de la liberté. Concluons par une réflexion qui trouve ici place d'une manière bien naturelle: Si la doctrine de saint

Augustin tire tant d'autorité de sa conformité aux décisions de la multitude des Evêques, confirmées par les Souverains Pontifes; est-il bien conséquent de vouloir ériger en dogmes des opinions contraires à des décisions toutes pareilles, parce qu'on imagine voir dans S. Augustin ce que ni Pape ni concile n'y ont jamais vu?

Pour laisser enfin une idée nette de la Doctrine du défenseur de la grace contre les Pélagiens & les Sémi-Pélagiens, nous allons réduire briévement tout ce que nous en avons dit jusqu'ici, à quelques points capitaux qui feront voir d'un coup-d'œil, si l'on peut s'exprimer ainsi, tout le systême de saint Augustin. Qu'on se rappelle d'abord que Pélage, Célestius & tous les Pélagiens rigoureux nierent constamment la nécessité absolue du secours de la grace intérieure de J. C. pour vouloir & faire le bien dans l'ordre du salut. Je n'ai pu trouver nulle part, dit expressément saint Augustin, même après que le Pélagianisme eut été condamné par le Pape Zozime, je n'ai trouvé nulle part, que Pélage ait confessé la nécessité absolue du secours intérieur & prévenant de la grace de J. C. pour la volonté & pour l'action. S'il reconnoissoit, poursuit-il, que Dieu nous aide ainsi tant

De Grat. Chr. c. 47.

pour vouloir que pour agir, & de telle manière que sans ces secours nous ne voulons & nous ne faisons rien de bien, & que telle est la grace de Dieu par J. C., il ne resteroit plus entre nous, à ce qu'il me paroît, aucun sujet de dispute. Dans le dernier ouvrage de ce Docteur, appelé ouvrage imparfait, parce que la mort l'empêcha de le finir, il fait encore consister le poison de l'hérésie des Pélagiens, dans leur obstination à nier que la volonté de l'homme ait besoin d'une grace qui soit un secours intérieur & gratuit pour l'opération du bien.

Pour les disciples mitigés de Pélage, & nommés communément Sémi-Pélagiens, ils ne s'élevoient pas directement contre les décisions des conciles d'Afrique confirmés par les Papes & le consentement du reste de l'Eglise. Nous avons même vu que les prêtres de Marseille, imbus des nouvelles opinions, marquoient beaucoup de respect & de soumission pour les constitutions apostoliques, dans lesquelles Rome ne s'étoit pas encore formellement expliquée sur les subtilités artificieuses, qu'il n'étoit pas naturel de soupçonner. Ceux-ci ne faisoient aucune difficulté de reconnoître avec tous les Sémi-Pélagiens, la nécessité de la grace; pourvu Ep. ad Aug.

qu'on reconnût aussi dans l'homme une bonne volonté qui précédât ce secours, & qui cherchât ce remède à ses blessures. Tels sont le témoignage & les expressions d'Hilaire, cet autre disciple, qui pour la défense de S. Augustin, seconda si bien le zèle de S. Prosper. S. Augustin nous apprend lui-même quelle fut l'erreur des Sémi-Pélagiens, lorsqu'il nous dit qu'elle ne différoit en rien du préjugé où il avoit été autrefois, que la foi n'étoit pas un don de Dieu; qu'au moins pour ses commencemens, la grace n'étoit pas nécessaire. On peut remarquer en passant, combien cette héréfie étoit différente des tableaux imaginaires qu'en ont tracés dans les derniers siècles des Novateurs intéressés à noter injurieusement les orthodoxes les plus zélés à les contredire.

En conséquence des principes que le Docteur de la grace a principalement & constamment établis contre les Pélagiens & les Sémi-Pélagiens; il est clair, & c'est le troisième chef de sa doctrine, que dans l'état présent de la nature dégradée, l'homme a un besoin absolu de la grace intérieure de J. C. On ne peut, sans une erreur formelle, soustraire à son influence la moindre action surnaturelle, les commencemens mêmes de la foi,

rien de ce qui dispose au salut. S. Augustin dit encore que les hommes peuvent accomplir les préceptes, s'ils le veulent, mais que c'est au Seigneur à préparer leur volonté. Par-tout il enseigne, comme un point incontestable de la doctrine catholique, que cette grace, ou celle qui peut l'obtenir, ne manque jamais aux justes. La grace qui prépare ainsi les cœurs, loin de détruire le libre-arbitre, l'établit au contraire; puisqu'elle seule lui rend le salut possible, puisqu'elle seule peut lui faire pratiquer les œuvres qui le méritent. Toutefois en donnant ainsi le pouvoir de faire le bien, dit expressément le saint Docteur, elle n'en impose pas la nécessité; mais il dépend de la volonté, de consentir ou de ne pas consentir.

Par une autre conséquence des principes de saint Augustin, la grace n'est pas toujours suivie du consentement de la volonté, qui peut lui résister, & qui ne lui résiste en effet que trop souvent. Or quand elle lui résiste, dit le S. Docteur, ceux qui refusent de suivre la voix qui les appelle, n'en doivent imputer la faute qu'à eux-mêmes, parce qu'ils sont appelés de manière à pouvoir suivre librement; & ceux qui suivent, ne doivent

pas s'en attribuer la gloire, puisqu'ils n'ont suivi que parce qu'ils étoient appelés de manière à ne pas refuser leur consentement. La grace de la persévérance finale & de la prédestination n'en est pas moins certaine; la prédestination des saints, selon le saint Docteur, consistant dans la sage distribution des divins bienfaits, par lesquels ceux qui sont sauvés, le sont très-sûrement. La prédestination est tout-à-fait gratuite: c'est la seule miséricorde du Seigneur qui l'engage à appeler ceux qui sont élus, de manière à ce qu'ils ne méprisent pas la voix qui les appelle; & tous ne sont pas appelés de la sorte. Quelle en est la cause? Nulle intelligence créée ne peut l'assigner: elle est impénétrable, mais elle n'est pas injuste. Le Docteur de la grace, ainsi que l'Apôtre, n'a que ces deux mots à répondre à cette grande question: O profondeur! Peut-on soupçonner d'iniquité le Dieu de toute justice?

Enfin, comme il y a deux sortes de préceptes, l'une d'observer la justice, l'autre de la porter à sa perfection; il y a de même deux sortes de péchés. Autre chose, dit le saint Docteur, est l'accomplissement de ce précepte: *Tu ne convoiteras point*; autre, l'observation de

celui-ci : *Ne suis pas tes convoitises.* Nous n'entrerons pas dans l'explication de ce dernier article : elle demanderoit un développement & une étendue qui nous feroient sortir des bornes que nous nous sommes prescrites. Mais il suffit d'en rappeler l'objet, pour faire comprendre en quel sens le Docteur de la grace dit qu'il y a des péchés nécessaires, & que la liberté a péri par le péché d'Adam. Si l'on a inféré de quelques expressions générales, que la grace d'éviter le péché est refusée même aux justes ; ces péchés nécessaires sont ceux qui consistent, non pas à suivre ses convoitises, mais à n'en pas ressentir les premiers mouvemens : fautes improprement dites, & qui nous rendent malheureux, sans nous rendre coupables. De-là, par une conséquence évidente, & selon les termes exprès du Docteur de la grace, la liberté qui a péri, est celle qu'on avoit dans le Paradis terrestre, d'obtenir avec l'immortalité la perfection de la justice. De-là aussi, la grace refusée aux justes est celle dont manquoit l'Apôtre, quand il s'écrioit : *J'ai la volonté de faire le bien, mais je ne trouve pas à le faire parfaitement.* Car quelle est cette perfection du bien, reprend le saint Docteur,

ſinon l'excluſion abſolue du mal, ou l'accompliſſement de cette loi : *Tu ne convoiteras point ?*

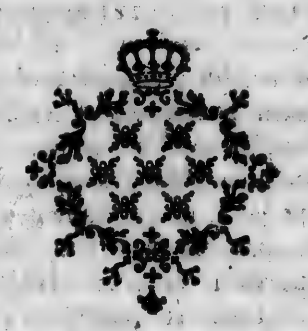
Tels ſont les points les plus importans de la doctrine de ſaint Auguſtin, ſur qui nous avons cru pouvoir nous étendre, plus que nous ne l'avons fait ſur aucun autre des écrivains eccléſiaſtiques. Il tient parmi eux un rang ſi diſtingué, ſes œuvres ont une autorité ſi particulière, il a combattu des héréſies ſi différentes & ſi attentives dans tous les temps à ſe prévaloir l'une contre l'autre de leur défaite reſpective, qu'il nous a paru néceſſaire d'inſiſter davantage ſur une partie ſi importante & ſi délicate de la Tradition. Mais quels que ſoient les écueils entre leſquels il a marché, ſa doctrine toujours pure & lumineuſe, aux yeux de quiconque ſaura l'approfondir, n'en paroîtra pas moins éloignée de tous les précipices & de tous les écarts. Tels furent de ſon temps les témoignages de quatre ou cinq Papes ; d'un bien plus grand nombre de conciles qui tirerent même de ſes écrits la plûpart de leurs décrets ; de tous les plus ſaints & les plus célèbres docteurs de l'Orient auſſibien que de l'Occident. C'eſt ce que S. Proſper rend à ſa manière, par ces ex-

preſſions auſſi juſtes que poétiques : Dans les guerres opiniâtres des Pélagiens contre l'Egliſe, l'armée catholique n'a combattu & n'a triomphé que par les mains d'Auguſtin : non-ſeulement l'Egliſe de Rome & celle d'Afrique, mais les enfans de la promeſſe, dans toute l'étendue de l'univers, ont été conſtamment d'accord avec lui ſur les dogmes de la grace, & ſur tous les autres articles de la foi.

Concluons : Si la doctrine de ce Père étoit de ſon temps celle de l'Egliſe ; puiſque la croyance catholique ne varie jamais, cette conformité eſt encore la même aujourd'hui ; & pour croire comme Auguſtin, il faut entendre ſes écrits dans un ſens conforme à l'enſeignement de l'Egliſe. Selon les ſeuls principes de la raiſon & de la ſaine critique, il faut au moins les prendre dans leur ſuite, dans leur connexion & leurs différens rapports dans tout leur enſemble, ſans eſprit de contention ni de ſyſtême, en y cherchant la confirmation des dogmes reçus, & non pas la doctrine ſingulière dont on s'eſt laiſſé prévenir.

Pour ce qui eſt du ſtyle, cet illuſtre Père a ſans doute ſes défauts, comme le plus brillant des aſtres ne laiſſe pas

d'avoir ses taches : mais tout homme digne de le lire & capable de le goûter, tout amateur de ce genre de beauté qui résulte de la grandeur des choses & de la justesse des proportions, sera si frappé, en l'étudiant, de l'abondance des pensées, de leur finesse tout ensemble & de leur noblesse, de leur enchaînement, de leur rapidité, en un mot de tous les grands traits de l'Auteur, qu'à peine fera-t-il attention au coloris de l'Ecrivain.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE QUINZIÈME.

Depuis la fin de S. Augustin en 430, jusqu'au Pontificat de S. Léon en 440.

APrès tous les triomphes de S. Augustin sur les ennemis de la grace, l'Eglise sembloit devoir jouir long-temps des douceurs de la paix & de la concorde. Mais à peine la flétrissure de l'héréfie fut-elle imprimée au Pélagianisme, que de nouveaux sectaires, plus terribles ou plus audacieux que les premiers, rentrerent dans la lice. Ils n'avoient pas simplement pour chef un moine timide & dissimulé; mais le fier Nestorius, Patriarche de C. P., tout plein de l'audace

que lui inspiroit son rang éminent, réputé le second de l'Eglise, & plus encore la faveur de toute la puissance de l'Empire. Les deux sectes se prêterent la main mutuellement, non pas simplement par l'intérêt général qu'ont tous les ennemis de la foi à se liguer contre leurs antagonistes & ses défenseurs communs, mais par la liaison intime & fondamentale qu'elles ont entr'elles, toutes différentes qu'elles semblent au premier aspect. Pélage, en niant le péché originel, la dégradation de notre nature & la nécessité de la grace, tendoit à établir l'inutilité de la Rédemption ; & tel étoit la quintessence de son systême, en quoi il se trouvoit entièrement d'accord avec Nestorius qui, partageant le Rédempteur en deux personnes, réduisoit le prix de la mort & des satisfactions de la personne humaine à leur valeur naturelle, & par conséquent insuffisante pour expier des attentats commis contre une majesté infinie. Ainsi anéantissoit-il, aussi-bien que Pélage, tout le mystère de la Rédemption.

Personne n'eût été plus propre qu'Augustin à faire sentir le rapport de ces deux hérésies, & à écraser la seconde sous les ruines de la première. Aussi, sans nulle autre recommandation que celle de son

mérite, par une distinction méditée entre l'Empereur & ses plus grands évêques, & qu'aucun autre prélat, ni en Orient, ni en Occident, n'a jamais reçue, il fut nommément invité au concile œcuménique d'Ephèse, pour lequel on avoit expédié de son vivant les ordres nécessaires & les lettres même de convocation. Mais la lettre honorable que l'Empereur lui écrivit à ce sujet, ne parvint en Afrique qu'après son trépas. Le Seigneur étoit content de tant de travaux & de combats soutenus par son serviteur, dont la destinée se trouvoit remplie par la défaite des ennemis de la grace.

L'illustre Evêque de Nôle, S. Paulin n'eut pas lieu non plus de signaler son zèle & ses lumières, dans l'assemblée des premiers Pasteurs convoqués à Ephèse, contre les nouveaux ennemis de l'Eglise. Il mourut âgé de 78 ans, l'année même où l'on tint ce concile. Sa maladie ne fut pas longue. Une pleurésie violente le mit en quelques jours à l'extrémité, malgré le secours de tous les remèdes & des soins proportionnés au degré d'attachement qu'on avoit pour un Pasteur aussi tendre que vénérable, aussi prévenant que généreux, en un mot de cette vertu noble & si engageante dans les grands

Pomer. de vita contempl. II. c. 9.

qui se donnent à Dieu sans réserve. Trois jours avant sa mort, deux évêques du voisinage vinrent lui rendre visite. Il profita de leur arrivée pour offrir le saint Sacrifice avec toute la solennité que put permettre l'état où il se trouvoit. Suivant la douceur de son caractère, il réconcilia tout ce qu'il avoit été contraint de réprimer par les censures ecclésiastiques. Après la célébration des saints mystères, on lui entendit dire: Où sont mes frères? Un des assistans montrant les deux évêques, lui répondit: Les voici. Je parle de mes frères Janvier & Martin, reprit-il; ils m'ont promis de revenir bientôt. C'étoit saint Martin de Tours qui lui avoit apparu avec saint Janvier martyr, évêque de Capoue, dont le culte étoit dès-lors célèbre à Naples.

Quelques momens après, le Prêtre Posthumien l'avertit qu'il étoit dû quarante sous pour des vêtemens fournis aux pauvres. Telle étoit la respectable indigence où s'étoit réduit pour J. C. un homme autrefois si riche & si puissant. N'ayez point d'inquiétude, mon frère, répondit le saint; il se trouvera quelqu'un qui payera la dette. Peu de momens après, arriva un prêtre de Lucanie, chargé précisément d'une aumône de qua-

rante sous, de la part d'un évêque qui savoit en général à quelle extrémité l'amour des pauvres réduisoit souvent son saint collègue.

Touché de ces soins paternels de la Providence, le saint s'endormit, & reposa assez tranquillement jusques vers le milieu de la nuit. Après quoi ses douleurs devinrent si aiguës, qu'il pouvoit à peine respirer. Toutefois dès qu'il vit le jour, il éveilla tout son monde, selon sa coutume, & dit les Matines, ou plutôt les Laudes qu'alors on appeloit Matines. Toute cette journée [la dernière de sa vie, où sa ferveur lui tint lieu de force] fut partagée entre la prière & des exhortations animées à ses prêtres & à ses diacres qui ne quittoient plus son lit. L'heure de l'office des lampes, c'est-à-dire des Vêpres, étant venue, on l'entendit encore chanter, quoique d'une voix languissante, ces paroles du Pseaume: *J'ai préparé ma lampe pour recevoir mon Christ.* Ensuite il parut absorbé dans une profonde contemplation. Sur les dix heures du soir, sa chambre fut ébranlée d'un si grand tremblement, que tous les assistans saisis d'épouvante, se prosternerent pour demander miséricorde, sans que ceux qui étoient au dehors, s'ap-

perçuſſent de rien. Ce fut le moment où il rendit l'ame, le 22 Juillet, jour auquel l'Egliſe fait ſa fête. Toutes ces circonſtances ont été écrites par le Prêtre Uranius, témoin oculaire. Il ajoute que le deuil fut univerſel, que les Juifs & les Païens mêmes porterent la douleur juſqu'à déchirer leurs vêtemens.

Il nous reſte de ſaint Paulin cinquante lettres, un diſcours ſur l'aumône, l'hiſtoire du Martyre de S. Genés d'Arles, & trente-deux poëmes, dont quatorze à la louange de ſaint Félix. Sa poéſie eſt agréable, pleine de penſées, noble & bien ſoutenue. L'onction dont ſes lettres ſont remplies, fait qu'on ne ſe laſſe point de les lire. Comme elles n'étoient que l'expreſſion des ſentimens du cœur, il y moins d'art que dans ſes autres ouvrages. Le diſcours ſur l'aumône eſt écrit avec beaucoup de pureté & d'élégance. Saint Jérôme parle d'un panégyrique de l'Empereur Théodoſe, par le même auteur, en des termes qui en font beaucoup regretter la perte. En général l'aménité & la douceur font le caractère du ſtyle de Paulin, où l'on retrouve en même temps celui de ſa vertu, avec la preuve du contentement qu'il reſſentoit d'avoir tout quitté pour J. C.

Le Concile d'Ephèse se tint dans l'année même où mourut ce saint Evêque, 431. Le Novateur qu'il s'agissoit de condamner, s'étoit acquis une si grande réputation, qu'on l'avoit tiré de l'Eglise d'Antioche comme un nouveau Chrysostome, pour le porter sur le siège patriarchal de Constantinople. Après la mort du Patriarche Sisinnius, homme simple & beaucoup plus propre à la vie solitaire qu'à maintenir la subordination dans le clergé de la capitale, on vit tant de brigues pour élire son successeur, qu'on se résolut à le choisir en Syrie. On ne réussit pas mieux pour avoir été chercher si loin Nestorius, prêtre d'Antioche, où il avoit été élevé & même baptisé, quoiqu'il fût natif de Germanicie. Ses mœurs graves, ou plutôt sombres & sauvages, la simplicité affectée & la malpropreté de ses vêtemens, son visage pâle & décharné, une teinture superficielle des arts & des sciences, une grande & belle voix qui prenoit facilement le ton de la componction & du pathétisme, une éloquence éblouissante, moins occupée de l'édification des ames solidement chrétiennes, qu'avide des applaudissemens d'un peuple volage & précipité, l'amertume de son zèle & ses déclamations perpétuelles con-

tre les hérétiques, son respect enfin pour saint Chrysostome qui étoit plus révéré de jour en jour par le peuple de C. P., avoient répandu les préventions les plus avantageuses en faveur de cet hérésiarque. Il amena avec lui un prêtre de confiance, nommé Anastase; & ils passerent par Mopsueste où l'Evêque Théodore voyant en eux toutes les dispositions propres à ses vues, leur communiqua, à ce qu'on prétend, le germe des impiétés qu'ils firent éclorre avec tant de scandale.

Nestor. serm edit. Garner.

Dès les premier sermon que prêcha Nestorius en arrivant à Constantinople, il s'éleva contre les hérétiques en des termes qui ne furent jamais oubliés. Seigneur, dit-il en adressant la parole à l'Empereur, exterminez avec moi les sectes; & avec vous, j'exterminerai les Perses; & après la destruction des ennemis de l'Empire, je vous ferai encore triompher de ceux de votre salut. Ce début charma le peuple, furieux alors contre le seul nom d'hérésie: mais les personnes modérées & judicieuses augurerent mal de ce trait de présomption ou d'enthousiasme. Nestorius ne s'en tint pas aux propos: il agit avec tant de violence, qu'on poussa les hérétiques au désespoir; ce qui occasionna des sédi-

tions en plusieurs endroits. Peu de semaines après son ordination, & par ses sollicitations apparemment, l'Empereur porta de nouvelles loix, & renouvella les anciennes contre les différens sectaires. Les Manichéens, comme les plus pernicieux à la société, furent les plus rigoureusement proscrits, chassés des villes, & condamnés au dernier supplice. Mais aucune des sectes qui troubloient l'Empire, n'échappa à l'animadversion publique, excepté celle des Pélagiens fondés sur les mêmes principes que Nestorius & Théodore de Mopsueste qui ne les avoient condamnés que par respect humain. Le nouvel hérésiarque auroit pu s'appuyer également des sectateurs de Photin & de Paul de Samosathes, ainsi que de la plûpart des Ariens. Mais ces hérétiques étoient par-tout regardés comme tels, & devenus odieux depuis trop long-temps. C'est avec les novateurs qui ont encore leurs apologistes, leurs fauteurs & leur cabale parmi les orthodoxes, que les novateurs plus récens aiment à faire cause commune.

La nouvelle impiété fut d'abord prêchée par le Prêtre Anastase que Nestorius avoit amené d'Antioche. Il osa proférer en pleine chaire ces paroles scan-

daleuſes & juſques-là inouies : Que perſonne n'appelle Marie mère de Dieu, c'étoit une femme, & une femme ne ſauroit être la mère d'un Dieu. Quelque temps après, le Patriarche fit prêcher la même doctrine par un Evêque qui ſe trouvoit à Conſtantinople, homme affiché par ſon étourderie & ſon inconduite qui l'avoient fait dépoſer, à ce qu'on croit, du ſiège de Marcianople. Celui-ci eut encore moins de ménagement qu'Anaſtaſe : il porta la témérité juſqu'à dire anathême à quiconque appelleroit Marie, Mère de Dieu. Cette impiété excita une ſoudaine & générale horreur. Tout le peuple jeta de grands cris, & l'on s'enfuit par troupes, de l'Egliſe. Le Patriarche approuvoit néanmoins ces blaſphêmes; & profitant de la prévention de l'Empereur qui le regardoit comme un Saint, il publia ſouvent lui-même de vive voix cette affreuſe doctrine, & l'inſéra dans des écrits qui ſe répandirent de tous côtés. L'eſprit d'erreur & de préſomption l'avoit aveuglé : il comptoit, ou que perſonne n'oſeroit s'oppoſer à des nouveautés proférées avec tant d'audace, ou que ſon autorité le feroit triompher de toutes les réclamations & de tous les obſtacles.

Un jour de grande solemnité, où il y avoit un concours extraordinaire de fidèles pour l'entendre, après qu'il eut cité ce texte de S. Paul : *La mort par un homme, & par un homme la résurrection ;* c'est une question, dit-il, qui nous partage & qui agite beaucoup les esprits, de savoir s'il faut nommer Marie, Mère de Dieu, ou Mère du fils de l'homme & du Christ. Que ceux-là m'écoutent, qui sont dans cette multitude ; je les interroge à mon tour : Dieu a-t-il une mère ? S'ils me répondent affirmativement, je leur dirai que les Païens sont excusables d'en donner à leurs dieux, & que Paul est un imposteur, quand il dit la divinité de J. C. sans père, sans mère, sans génération. Non, Marie n'a point enfanté un Dieu. La créateure, n'a point donné la naissance au Créateur, mais à un homme, instrument de la Divinité, à l'Oint du Seigneur, au Christ que j'adore. Car j'adore celui qui frappe mes regards, à cause du Dieu invisible qui en est inséparable, & qui réside dans l'homme, comme dans le temple qu'il s'est consacré à jamais.

On ne pouvoit s'expliquer plus nettement ; on ne pouvoit présenter d'une manière plus révoltante le venin de la nou-

velle impiété. Tout frémit dans l'assemblée des fidèles, un murmure confus se répandant de toute part, le scandale & le tumulte augmentent de moment en moment, chacun regarde son voisin avec effroi, tous attendent dans l'incertitude le dénouement de cette étrange scène. Alors un simple laïc qui fut par la suite évêque de Dorylée, l'Avocat Eusèbe, homme vertueux & très-instruit des matières de religion, se lève avec assûrance, & dit, ou plutôt s'écrie avec force: Nous faisons tous ici profession de croire, & telle est la foi constante de l'église, que le Verbe éternel est vraiment né de Marie La multitude applaudit & donna de grandes louanges à Eusèbe; mais quelques personnes prévenues blâmerent sa hardiesse: ce qui suffit à l'hérésiarque pour remonter en chaire quelques jours après. Il y déclama beaucoup contre Eusèbe, & soutint avec opiniâtreté, qu'on ne devoit pas dire que le Verbe ou le Fils de Dieu fût mort, ni qu'il fût né, mais seulement l'homme en qui étoit le Verbe. Ainsi marquoit-il deux personnes différentes en J. C. Eusèbe crut alors devoir publier une protestation en forme, toutefois avec la déférence convenable à l'égard du clergé

1 Part. Conc. Eph. c. 13.

& des évêques auxques il veut qu'elle soit d'abord communiquée. Il s'y attacha principalement à montrer que Nestorius étoit dans les sentimens de Paul de Samosathes; qu'il soutenoit, aussi-bien que cet ancien sectaire, qu'autre est le Verbe, autre J. C., & qu'il ne faisoit pas de l'un & de l'autre un seul individu, selon l'enseignement constant de l'Eglise, dont il prouva la tradition par les Pères & les symboles des conciles. Après cet éclat, on commença à traiter Nestorius d'hérétique, & plusieurs se séparerent de sa communion.

Proclus, évêque titulaire de Cyzique, & qui faisoit les fonctions de prêtre à Constantinople, dont il mérita de remplir par la suite le siège patriarchal, montra le même zèle, en prêchant que le Fils de Marie n'est pas un pur homme, mais Dieu par nature; que la sainte Vierge est nommée très-proprement mère de Dieu, & qu'il est exactement vrai de dire, que Dieu est né, & qu'il est mort. Le Prédicateur ne nomma point Nestorius qui étoit présent, & se contenta de réfuter ses erreurs. Mais l'hérésiarque n'en conçut pas moins de dépit; d'autant mieux que Proclus fut extrêmement applaudi, tant pour l'élégance de son élo-

Conc. Eph. c. 1.

cution, que pour la profondeur de sa doctrine. C'étoit encore l'usage, qu'après qu'un prêtre avoit prêché en présence de l'Evêque, celui-ci, comme chargé directement du ministère de la parole, ajoutât quelques mots d'édification. Le Patriarche, en se conformant à cette coutume, essaya d'affoiblir ce qu'il venoit d'entendre, & soutint derechef qu'on ne devoit pas dire simplement que Dieu est né de Marie, mais qu'au Verbe de Dieu étoit joint celui qui est né de Marie. Il fit par la suite trois autres sermons contre celui de Proclus, qui paroît lui avoir tenu fort au cœur.

Cyril. in Nest. 1 ad Mon. Ep. 1.

Ces différentes pièces de Nestorius furent rassemblées dans un même volume, avec la méthode & tout l'artifice que les sectaires savent si bien employer pour la propagation de leur doctrine. En peu de temps ils la répandirent en tout lieu, & jusques dans Rome. Mais avant toute chose ils s'étudierent à en infecter les monastères de l'Egypte, & de préférence, ceux qui étoient les plus renommés pour leur austérité & leur ferveur. Ils savoient que la nouveauté une fois établie dans ces retraites, y tient beaucoup plus qu'ailleurs; qu'elle y prend un nouveau crédit & de nouvelles

velles facilités pour en imposer au commun des fidèles. En effet, ce mauvais levain ne tarda point à y fermenter dans toutes les imaginations exaltées & vuides de la piété sincère. Bientôt la foi d'une multitude de reclus inconsidérés flotta au hasard, suivant toutes les impressions qu'on entreprit de leur donner; bientôt portant l'impiété plus loin que son premier auteur, quelques-uns ne purent plus souffrir que J. C. fut appelé Dieu; & les plus audacieux blasphémateurs ne manquerent pas d'être vantés comme les solitaires les plus vertueux & les plus spirituels. Mais le trouble & l'esprit de contention étant entrés dans ces communautés avec l'erreur, les Supérieurs ordinaires reconnurent l'arbre à ses fruits: & la contagion pénétrant jusqu'en Egypte, le Patriarche d'Alexandrie fut informé du désordre.

C'étoit saint Cyrille, neveu de Théophile & son successeur immédiat, qui occupoit alors ce grand siège. Plein de génie & d'érudition, doué d'une habileté & d'une vigilance telles que les requéroit l'importance de son ministère, fort expérimenté dans les affaires & dans l'art de connoître les hommes, instruit à percer sous les dehors les plus impo-

ſans, dans tous les détours dont l'imposture peut les rendre capables, naturellement courageux, & de ce genre de courage que ni les obſtacles, ni les périls ne peuvent étonner, auſſi ſimple dans la foi que grand dans la repréſentation & tous les deſſeins, auſſi droit & auſſi pieux que zélé; tel étoit l'antagoniſte que la Providence avoit préparé contre un héréſiarque également dangereux par ſa ſoupleſſe & ſa préſomption, par la dignité qu'il occupoit, & par l'eſtime d'une Cour d'autant mieux prévenue en faveur de l'hypocrite, qu'elle avoit plus de religion.

Epiſt. ad Mon. Conc. Eph. c. 2. Le premier ſoin de Cyrille fut de prémunir la précieuſe partie des fidèles commis à ſes ſoins, dans les monaſtères innombrables de ſon diocèſe. Il eut bien ſouhaité que des queſtions pouſſées juſqu'à la ſubtilité, & dont le moindre inconvénient eſt de refroidir la piété & d'altérer la charité fraternelle, n'euſſent jamais pénétré chez des ſolitaires plus propres ſans doute à leurs travaux & aux exercices d'une vie pénitente, qu'aux ſciences & à l'étude. Mais ſi ce principe eſt excellent, avant que le mal ait commencé, pour l'écarter avec la diſcrétion la plus circonſpecte; ce ne feroit plus qu'une économie ruineuſe dans le

Pasteur, de laisser le troupeau tranquille, quand une fois la contagion l'a gagné, & menace d'y tout corrompre. Aussi le sage Prélat, sans entrer en des spéculations capables d'augmenter le feu de la dispute, rappela simplement ces bons religieux aux premiers principes de la foi chrétienne.

Comment, leur écrivit-il, peut-on mettre en doute, si Marie doit être appelée mère de Dieu? Si notre Seigneur J. C. est Dieu, comme il l'est véritablement & par nature, (selon le saint Concile de Nicée) comment la sainte Vierge ne seroit-elle pas mère de Dieu? Quoique les Apôtres n'aient pas usé de cette façon de parler, elle n'en exprime pas moins la foi qu'ils ont enseignée. Telle étoit pareillement la foi de nos Pères, entr'autres de l'illustre Athanase; & il leur cite les paroles de ce Père. Mais la Vierge est-elle mère de la Divinité, dira-t-on par une subtilité digne des blasphémateurs qui l'employent? Mais dans l'ordre de la nature, bien que les mères n'aient aucune part à la création de l'ame, dit-on qu'elles sont mères du corps de l'homme, non de l'homme entier? Il prouve ensuite d'une manière également simple & sensible, l'unité de personne en

J. C. Il dit, entr'autres choses, que sans cette unité, les Juifs & les Gentils auroient droit de nous reprocher que nous sommes les adorateurs idolâtres d'un pur homme.

Cyrille instruit en même temps de la haute opinion qu'on avoit de Nestorius à la cour de Théodose, composa deux traités qu'il adressa à cet Empereur & aux Princesses sa femme & ses sœurs, pour préserver leur foi d'un péril qu'ils craignoient trop peu. Quoique les gens de cet ordre ne soient guère versés dans les sciences ecclésiastiques, ces traités sont beaucoup plus profonds que la Lettre aux solitaires, parce que le Prélat prévoyoit qu'ils seroient aussi plus examinés, & passeroient sous les yeux de beaucoup plus de personnes. Cependant la Lettre aux Solitaires fut extrêmement répandue, & parvint même en assez peu de temps à Constantinople. Ces différens écrits produisirent le meilleur effet. Les gens de bien de toute condition en furent au comble de la joie, & plusieurs Magistrats en écrivirent des lettres de remerciment à l'Auteur. Mais autant le contrepoison de l'hérésie opéroit dans les cœurs fidèles, autant l'hérésiarque augmentoit de haine contre un contradicteur

réservé qui ne donnoit point de prise, & qui n'avoit d'autre tort auprès de lui que de l'empêcher d'aggraver le châtiment de ses propres crimes. Jusques-là, en écrivant contre les nouvelles erreurs, Cyrille avoit extrêmement ménagé la personne de Nestorius, & ne l'avoit encore nommé dans aucun de ses ouvrages. Il crut devoir lui écrire directement; & comme le Patriarche de C. P. vouloit animer le gouvernement contre tous les défenseurs de la foi, en criant le premier au trouble & au scandale: ce scandale & ce trouble n'ont pas commencé par mes écrits, mais par ceux que je combats, soit qu'ils soient de vous ou non, dit S. Cyrille qui vouloit encore en ignorer l'auteur. Vous n'avez nulle raison de vous plaindre, ni de vous élever contre moi qui n'ai d'autre part au trouble que de travailler à y remédier. Mais il est aisé de faire cesser le scandale. Appelez Mère de Dieu la Sainte Vierge: c'est le moyen sûr de dissiper nos soupçons, & de mettre l'Eglise aussi bien que l'Empire à l'abri de toute suite fâcheuse.

Epist. 1 ad Nest.

Ce n'étoit pas là ce qui pouvoit calmer le sectaire. Piqué à l'endroit sensible, & dissimulant néanmoins, quoiqu'assez mal,

il répondit avec une honnêteté étudiée, & en des termes si visiblement compassés par la mauvaise foi, qu'on n'espéra plus fléchir son obstination. Tandis même qu'il se déguisoit encore, il déchiroit par les plus atroces calomnies le médecin charitable qui vouloit le guérir, & ne laissoit échapper aucune occasion de le chagriner. Il indisposa étrangement la Cour contre le Patriarche d'Alexandrie, & il inspira au jeune Empereur des préventions funestes, dont il eut beaucoup de peine à revenir. Le peuple même, si catholique à Constantinople, & celui de toutes les contrées voisines, il les émut de tout son pouvoir contre ce premier Prélat de l'Orient, dont il prévit dès-lors tout ce qu'il avoit à craindre. C'est, leur disoit-il, le neveu de cet inique & violent Théophile, l'héritier de la fortune & des vices du persécuteur, ou plutôt de l'assassin de votre saint Père Chrysostome. Ce dernier tyran le persécute encore après sa mort, & s'obstine à canoniser le crime de l'ancien, plutôt que de s'unir à l'Eglise, pour révérer un Saint dont les vertus & la divine éloquence font l'admiration de l'univers. Race perverse & cangrénée dans toutes ses parties, plus elle avance, plus elle se montre ennemie de toute piété.

On ne pouvoit peindre de couleurs plus noires le neveu de Théophile qui, par une prévention trop grande en faveur de son oncle, fut en effet un des derniers à mettre le nom de S. Jean Chrysostome dans les Dyptiques de son Eglise.

Cyrille ne se laissa point émouvoir par toutes ces injures. Mais comme elles ne lui inspirerent point de timidité, elles ne lui occasionnerent ni vivacité ni ressentiment. N'ayant aucun lieu de douter de la défection de Nestorius, ni de son opiniâtreté, il étoit sans doute autorisé à le retrancher de sa communion, au moins d'une manière conditionnelle, & supposé qu'il refusât de lever le scandale. Il arrivoit même journellement de toutes les Eglises Orientales, des personnes qui murmuroient des progrès de la nouvelle hérésie, & les attribuoient à l'inaction des pasteurs. Par tout Constantinople on disoit hautement qu'on n'avoit plus d'évêque. Cependant saint Cyrille, comme nous le voyons dans la lettre qu'il en écrivit au Souverain Pontife, ne faisoit point encore d'éclat. Après avoir dit qu'il s'étoit efforcé sans succès de rappeler Nestorius de ses écarts, il est temps, ajoute-t-il, d'avertir Votre Sainteté, comme le devoir & l'ancienne coutume

Conc. Eph. Part. 1. c. 14.

nous y obligent, de ce que la malice infernale entreprend dans nos Eglises, non en des questions de peu d'importance, mais dans un point capital où l'honneur même de J. C. se trouve attaqué. Daignez guider nos démarches, & nous faire savoir si votre sentiment est qu'on doive communiquer avec Nestorius, ou se séparer de sa communion sans ménagement, afin que la conduite des orthodoxes soit uniforme dans nos provinces. Il est nécessaire que vous dirigiez de même par vos lettres les évêques de Macédoine & tous ceux de l'Orient. Aussi n'ai-je encore rien mandé à aucun d'eux touchant l'état de l'Eglise de Constantinople. Je commence par vous faire savoir que déjà le peuple ne s'y assemble plus avec l'évêque, à l'exception de ses criminels adulateurs & d'un très-petit nombre de personnes de la foi la plus foible. Presque tous les monastères avec leurs abbés, & la plûpart des magistrats se sont retirés. Tous les Orientaux ont la même horreur que nous de la nouvelle doctrine. Pour la faire bien connoître à Votre Sainteté, je lui envoie les livres qui la contiennent, en y joignant les passages des Pères qui la combattent, & les lettres que j'ai déjà

écrites à ce sujet. Le Diacre Possidius fut le porteur de ces dépêches, auxquelles saint Cyrille ajouta un précis de la doctrine de Nestorius.

Rien ne pouvoit arriver plus à propos. Les écrits du Novateur étoient tombés entre les mains du Souverain Pontife: mais il ne pouvoit se persuader qu'ils fussent d'un évêque qu'une cour orthodoxe & pieuse lui donnoit pour un Saint. Sa conviction fut parfaite, quand il reçut des lettres de Nestorius même, qui voyant tous les mouvemens qu'occasionnoit la nouvelle doctrine, crut de son intérêt de prévenir le Pape; soit qu'il eût quelque espérance de surprendre la religion & la sainte modération de Célestin; soit plutôt qu'il ne se proposât que de gagner des délais, si avantageux au terme où se trouvoit la secte nouvelle.

Dans cette lettre artificieuse, Nestorius parla d'abord de Julien d'Eclane & de quelques autres évêques Pélagiens que ce Patriarche hérétique avoit reçus à Constantinople, & qui se plaignoient que, professant la foi orthodoxe, on les traitât comme des hérétiques. Il pria le Pontife de lui faire savoir comment la cause de ces Prélats avoit été traitée, & si on devoit les regarder comme jugés définitive- Conc. Eph. part. 1. c. 16

ment. Ce procédé étoit d'une mauvaife foi affectée, un Evêque de C. P. ne pouvant ignorer que les Pélagiens avoient été condamnés huit ou dix ans auparavant dans cette Eglife. Mais il faut fe rappeler que ces deux héréfies avoient le même intérêt, & qu'il vouloit faire fervir la première à mieux défendre la feconde. C'eft pourquoi, après quelques lieux communs fur le zèle que doivent avoir de bons pafteurs contre les nouveautés, & après avoir donné pour une altération de l'ancienne foi à Conftantinople, les fentimens qu'il y avoit trouvés fur l'incarnation, il profeffe clairement fa doctrine impie. Il dit, en propres termes, qu'on doit nommer Marie, mère du Chrift, & non pas mère de Dieu, puifque les Ecritures, pourfuit-il, ne lui donnent nulle part ce titre, qu'on peut tout au plus le fouffrir dans un fens impropre, en tant que le corps du Chrift, tiré de Marie, eft le temple du Verbe, & qu'il en eft inféparable. Mais la Vierge, reprend-il, n'eft pas la mère du Verbe, puifqu'elle n'a pu enfanter celui qui eft plus ancien qu'elle. Avec cette lettre, Neftorius envoyoit, dans fes écrits fur l'incarnation, fignés de fa main, des preuves encore plus completes contre lui.

Avant que de répondre, le Pape fit tout traduire en latin, & procéda avec la plus sage maturité, dans une affaire qui annonçoit des suites d'une telle conséquence. Tout Rome crut ne pouvoir trop prendre de précautions, & devoir seconder les grandes vues du Pontife. Léon, qui par la suite ne signala pas moins sa sagesse dans le gouvernement de l'Eglise Romaine, dont il n'étoit alors qu'Archidiacre, engagea Jean Cassien, renommé pour ses conférences, à opposer un bon traité de l'incarnation à la nouvelle hérésie. On le croyoit plus propre qu'un autre à remplir cette tâche épineuse, non seulement à raison de son habileté dans la science de la Religion; mais encore parce qu'il savoit parfaitement la langue, les usages, les mœurs des Grecs, & qu'il avoit puisé bien des connoissances locales & personnelles, non moins utiles à cette entreprise, durant son long séjour à C. P. Peut-être aussi que l'Archidiacre si habile à tirer parti des dispositions des hommes, voyant Cassien un peu enclin au sémi-Pélagianisme, prétendoit le mettre dans une sorte d'impossibilité de s'y engager plus avant, en le commettant avec des adversaires également ennemis de la grace & de la rédemption.

Conc. Eph. Part. I. c. 14.

Auſſi le ſavant Abbé, répondant dès ſon premier livre aux eſpérances qu'on avoit conçues de lui, s'y élève avec force contre l'héréſie Pélagienne, qu'il dit étroitement liée avec celle de Neſtorius, & pour cela protégée ſecrètement des nouveaux ſectaires. Dans les ſix autres, il entremêle avec beaucoup d'art & d'intérêt, les mouvemens pathétiques & les ſentimens aux argumens tirés de la raiſon, de l'Ecriture, des Pères, & même à la réfutation des plus vaines ſubtilités d'une multitude d'hérétiques. Rien de plus preſſant que les reproches qu'il adreſſe à Neſtorius, dans le ſixième livre, où il le confond par le ſymbole même qui étoit en uſage à Antioche, & que le Novateur avoit profeſſé à ſon baptême. Il n'eſt pas moins touchant dans l'exhortation qu'il fait, ſur la fin de l'Ouvrage, à l'Egliſe de Conſtantinople, à qui il rappelle les leçons qu'elle avoit reçues conſtamment du grand Chryſoſtome, que l'Impoſteur démentoit ainſi que tous les autres Pères, malgré ſon reſpect affecté pour celui-ci. Ce témoignage avoit une grace particulière dans la bouche de Caſſien, qui avoit été l'un des diſciples les plus zélés de ce ſaint Patriarche de Conſtantinople, au plus fort de ſes diſgraces.

Le Pape Céleſtin voulut encore que les évêques qui formoient ſon conſeil ordinaire, ſe réuniſſent pour traiter de cette affaire capitale ; car tel fut dans l'antiquité la plus reculée l'uſage de Rome & de tous les grands ſièges, de ne rien faire d'important, ſans former comme un concile des évêques de leur dépendance, qui tînt lieu de Sénat au Pontife. On ne peut entendre autrement ces fréquens conciles, que nous trouvons quelquefois raſſemblés en ſi peu de temps. Le Conſeil de Céleſtin ayant commencé l'examen des écrits de Neſtorius, une doctrine ſi étrange révolta toute l'aſſemblée, à la première vue. On la confronta avec celle des Pères, & l'on en rapprocha les diverſes parties les unes des autres, pour voir ſi ce qui avoit d'abord paru ſi dur, ne ſeroit pas expliqué & adouci par la ſuite. C'étoit par-tout la même empreinte de la nouveauté & de l'impiété ; par-tout des erreurs inexcuſables, dans tous les ſens que les expreſſions de l'Auteur préſentoient naturellement. L'impiété Neſtorienne fut donc proſcrite d'une voix unanime, avec les écrits qui l'énonçoient ; & la dépoſition de Neſtorius arrêtée, ſi dans dix jours après la ſignification de ce jugement, il n'abjuroit ſes erreurs.

Ep. ad Nest. Part. 1. Conc. Eph. c. 18.

Pour l'y engager efficacement, ou plutôt pour ne rien omettre des devoirs qu'imposoit la charge de Père & de Pasteur, Céleſtin, qui paroît n'avoir plus guère eſpéré que le Sectaire vînt à réſipiſcence, ne laiſſa pas de faire une réponſe circonſtanciée aux divers objets des lettres qu'il en avoit reçues. D'abord il lui fit ſentir qu'on n'appercevoit que de la mauvaiſe foi dans les queſtions qu'il faiſoit par rapport aux Pélagiens; qu'il ne pouvoit ignorer le jugement rendu contre eux par Atticus, en cela digne ſucceſſeur du grand Chryſoſtome; que ſous un pareil Pontificat, ils n'avoient eu garde de ſe fixer à Conſtantinople; qu'au reſte, on ne s'étonnoit pas qu'ils euſſent enfin trouvé leur aſyle dans un lieu où s'établiſſoit une erreur en comparaiſon de laquelle la leur pouvoit paroître peu de choſe; qu'il avoit pourtant lieu d'être ſurpris de la faveur qu'il accordoit à des gens condamnés pour avoir nié le péché originel, lui qui le confeſſoit formellement dans ſes écrits; que deux partis ſi contraires ne pouvoient ſe liguer de la ſorte, ſans ſe faire ſoupçonner d'une conſpiration criminelle; qu'il devroit bien plutôt pourvoir à ſa propre ſûreté par une prompte & géné-

reuse rétractation, que d'augmenter ses torts & ses périls en s'engageant dans une cabale décriée depuis long-temps; & que c'étoit bien à lui qu'on pouvoit dire: *Médecin, guérissez-vous vous-même.* Enfin, lui dit-il avec autorité, sachez que telle est notre décision & notre sentence, que si vous n'enseignez touchant le Christ notre Dieu, ce que tiennent les Eglises de Rome & d'Alexandrie avec toute l'Eglise Catholique, & ce qu'a tenu jusqu'à vous l'Eglise de Constantinople; si dans dix jours, à compter depuis cette troisième monition, vous ne rétractez clairement & authentiquement par écrit la nouveauté que vous avez avancée en divisant ce qu'unit l'Ecriture, vous serez séparé de la communion de l'Eglise Catholique. Tel est notre jugement que nous envoyons par notre cher fils le Diacre Possidius, à notre collègue dans l'épiscopat, l'évêque d'Alexandrie, qui a eu le zèle de nous instruire de tout ce qui se passoit, & que nous avons commis pour agir en notre nom, & vous communiquer, ainsi qu'à tous nos frères les évêques, ce que nous ordonnons. On peut remarquer dans ces rapports mutuels du Pape & des évêques, que Célestin ne les nomme que frères ou col-

lègues dans l'épiscopat ; tandis que les prélats des plus grands sièges l'appellent leur père, avec toutes les marques de leur dépendance pour les causes qui ont trait au gouvernement général de l'église.

Conc. Eph. Part. 1. c. 19 & 20.

Le Souverain Pontife écrivoit en même temps à S. Cyrille, au Patriarche d'Antioche & à quelques autres évêques des principales Eglises de l'Orient : & c'étoit le Patriarche d'Alexandrie [à qui Célestin remettoit son autorité pour cette affaire] qu'on chargeoit de départir toutes ces lettres. Il y en avoit une aussi pour le peuple & le clergé de Constantinople, qui avoient besoin, sinon d'exhortation, (vu le zèle que toute cette grande ville marquoit pour la vraie foi) au moins de consolation ; attendu les violences que l'Hérésiarque, toujours puissant à la Cour, faisoit éprouver aux personnes les plus zélées. Il y avoit une lettre en particulier pour les moines de C. P., dont le zèle & la constance dans la foi, la patience dans les persécutions que le Patriarche hérétique leur avoit fait éprouver plus durement qu'à personne, méritoient cette attention particulière.

Le Pape ordonna par l'autorité de son siège, qu'on ne tint pour excommunié ou déposé aucun évêque ou clerc qui

auroit été frappé de ces censures par Nestorius ou ses partisans, depuis qu'il avoit commencé à prêcher ses erreurs: ce qui ne signifie pas cependant que Nestorius fut déchu de toute jurisdiction depuis qu'il avoit trahi son ministère; mais que les injustes censures qu'il avoit portées pour soutenir son hérésie, étoient annullées en vertu du jugement pontifical. Le Pontife ajoutoit qu'une affaire de ce poids auroit demandé sa présence; mais qu'à cause de la distance des lieux, il a donné son pouvoir à l'Evêque d'Alexandrie, de peur que le retardement n'augmentât la grandeur du mal. Il répète à S. Cyrille, & le charge de notifier que tous ceux que Nestorius à séparés de sa communion, demeurent dans celle du chef de l'Eglise; que le Sectaire ne peut lui-même désormais avoir part à la communion du siège apostolique, s'il continue d'en combattre la doctrine. C'est pourquoi, ajoute-t-il, après avoir tenté tous les moyens de le ramener au bon chemin, s'il résiste, vous le condamnerez, & vous mettrez la sentence à exécution par l'autorité de notre siège, comme agissant en notre place & en vertu de notre pouvoir; en sorte que si dans l'espace de dix jours, depuis qu'il aura

été averti, il n'anathématise en termes formels les impiétés de ses écrits, & ne promet de professer à l'avenir touchant l'incarnation la foi qu'enseigne l'Eglise Romaine avec votre Eglise & toute l'Eglise catholique, vous pourvoirez sans plus de délai au siège de C. P., & vous signifierez à Nestorius qu'il sera retranché absolument de notre Corps.

Conc. Eph. p. 1. c. 26. En conséquence de cette commission, Cyrille convoqua tous les évêques de sa dépendance pour un concile qui se tiendroit, & qui se tint en effet sans délai dans la ville d'Alexandrie. Il y fut résolu que pour troisième & dernière monition, on écriroit à Nestorius une lettre synodale qui lui déclareroit que, si dans le terme des dix jours fixés par le Pape, (& que l'on compteroit depuis la réception des lettres qu'on envoyoit) il n'abjuroit ses erreurs, on ne le tiendroit plus pour évêque. On exigeoit une abjuration directe & formelle, sans se contenter qu'il confessât en général la foi de Nicée: car vous savez, lui dit-on, en interpréter le symbole à votre manière. Il faut donc confesser par écrit & avec serment, que vous anathématisez vos dogmes impies. C'est pourquoi le Concile inséra dans sa lettre douze formules qui con-

damnoient autant de faux dogmes, ou plutôt autant de manières de déguiser la même héréſie ; & l'on obligeoit Neſtorius de ſouſcrire à ces formules. C'eſt ce qu'on nomme les douze anathêmes de S. Cyrille, que nous allons rapporter, tant parce qu'ils devinrent extraordinairement fameux, que parce que rien n'eſt plus propre à faire connoître le génie de l'héréſie, & ſon adreſſe inépuiſable à reproduire la même impiété ſous des faces différentes, afin de donner le change. Mais autant Neſtorius étoit habile à ſe traveſtir, autant la ſagacité de Cyrille ſe trouvoit propre à le démaſquer & à le confondre, comme on en peut juger par les articles ſuivans.

1. Si quelqu'un ne confeſſe pas que l'Emmanuel eſt véritablement Dieu, & que par conſéquent la Vierge eſt mère de Dieu ; puiſqu'elle a engendré ſelon la chair le verbe de Dieu incarné ; qu'il ſoit anathême.

2. S'il en eſt quelques-uns qui ne confeſſent pas, que le verbe de Dieu le Père eſt uni à la chair, ſelon l'hypoſtaſe, & qu'avec ſa chair il ne fait qu'un ſeul Chriſt, qui eſt Dieu & Homme tout enſemble, qu'ils ſoient anathême.

3. Si quelqu'un, après l'union, diviſe

les hypostases dans le Christ, ou ne les joint que par une connexion de dignité, d'autorité, ou de puissance, & non par une union naturelle, qu'il soit anathême.

4. Si quelqu'un attribue à deux personnes ou à deux hypostases les choses qu'on trouve dans les évangiles ou dans les écrits apostoliques, dites de J. C. par le saints ou par lui-même, & qu'il applique les unes à l'homme considéré séparément du Verbe de Dieu, & les autres, comme propres de la divine majesté, au seul Verbe qui procède de Dieu le Père; qu'il soit anathême.

5. Si quelqu'un ose dire que J. C. est un homme qui porte Dieu, au lieu de dire qu'il est Dieu en vérité, comme Fils unique & par nature, en tant que le Verbe a été fait chair, & qu'il a participé comme nous à la chair & au sang; qu'il soit anathême.

6. Si quelqu'un dit que le Verbe de Dieu le Père est le Dieu ou le Seigneur de J. C., & s'il ne confesse pas que depuis que le Verbe s'est incarné selon les Ecritures, le même est tout ensemble Dieu & Homme; qu'il soit anathême.

7. S'il quelqu'un dit que le Verbe divin a opéré dans J. C. comme dans un pur homme, & que la gloire du Fils uni-

que a été communiquée à cet homme, comme à quelque autre que le Verbe; qu'il ſoit anathême.

8. Si quelqu'un oſe dire que l'homme que s'eſt uni le Verbe, doit être adoré avec lui, glorifié avec lui, apelé Dieu avec lui, comme l'un étant dans l'autre, (car l'addition perpétuelle & affectée de ce mot *avec*, donne cette penſée) & s'il n'honore pas plutôt l'Emmanuel par une ſeule adoration, & ne lui rend pas une ſeule glorification, en tant que le Verbe a été fait chair; qu'il ſoit anathême.

9. Si quelqu'un dit que notre Seigneur Jeſus-Chriſt a été glorifié par le S. Eſprit, comme par une vertu qui lui étoit étrangère, & qu'il en avoit reçu le pouvoir par lequel il chaſſoit les eſprits immondes & opéroit des miracles divins parmi les hommes; & s'il ne dit pas que l'eſprit par lequel il les a opérés, eſt ſon eſprit propre & naturel; qu'il ſoit anathême.

10. L'Ecriture nommant Jéſus-Chriſt le Pontiſe & l'Apôtre de notre foi, & diſant qu'il s'eſt offert pour nous à Dieu le Père, en odeur de ſuavité; ſi quelqu'un dit en conſéquence, que notre Pontiſe & notre Apôtre n'eſt pas le

Verbe même de Dieu, depuis qu'il s'est fait chair & homme comme nous, mais que c'est cet homme qui est né de la femme, comme si c'étoit quelqu'autre que le Verbe; ou si quelqu'un dit que le Christ n'a pas seulement offert son sacrifice pour nous, mais encore pour lui-même (car celui qui ne connoissoit point le péché, n'avoit pas besoin de sacrifice) qu'il soit anathême.

11. Si quelqu'un nie que la chair vivifiante du Seigneur soit la propre chair du Verbe qui procède de Dieu le Père, & s'il dit que c'est la chair de quelque autre uni au Verbe quant à la dignité, & en qui la divinité habite simplement; & s'il ne confesse pas qu'elle est vivifiante, parce qu'elle est la propre chair du Verbe qui vivifie toutes choses; qu'il soit anathême.

On ne sera pas fâché de voir rapprocher de cet article un autre endroit de la lettre synodale, dans lequel les Pères du Concile d'Alexandrie, en confirmant que la chair de J. C. est véritablement la chair du Verbe, nous ont laissé une preuve du plus grand poids en faveur de la présence réelle de l'Homme-Dieu dans l'Eucharistie. Après avoir posé pour principe, qu'on annonce la mort & la résurrection de J. C.

en célébrant dans nos temples son sacrifice non sanglant : Nous sommes sanctifiés, ajoutent-ils, en participant à la chair sacrée & au précieux sang de J. C. Car nous ne recevons pas cette nourriture comme une chair commune, à Dieu ne plaise ! ni comme la chair d'un homme sanctifié & uni au Verbe quant à la dignité seulement, ou en qui seulement la divinité ait habité ; mais comme une chair vraiment vivifiante, & par conséquent comme la chair propre du Verbe, sans qui elle ne seroit pas vivifiante.

Enfin le douzième anathême est contre quiconque ose nier que le Verbe de Dieu ait souffert ou ait été crucifié selon la chair, & qu'il ait été le premier-né d'entre les morts, entant qu'il est vie & source de la vie comme Dieu. Tels sont le douze fameux anathêmes de S. Cyrille, ou plutôt de son Concile. L'énoncé de quelques propositions y paroîtra singulier : mais on vouloit un désaveu formel de toutes les propositions captieuses & bien plus singulières de Nestorius.

Cyrille chargé de faire parvenir les différentes lettres du Pape à leur destination, députa quatre évêques d'Egypte à Constantinople, pour les remettre, tant aux

zélés catholiques de cette ville, qu'à leur indigne Pasteur. Celle que Céleſtin adreſſoit à Jean, Patriarche d'Antioche, lui étoit parvenue auparavant; en ſorte que Jean avoit eu le temps d'avertir Neſtorius. Mais s'il l'avoit mal connu, tandis qu'il étoit à Antioche, l'inobſervation de ces derniers conſeils auroit bien dû le démaſquer dès-lors à ſes yeux. Il lui avoit mandé de ſe tenir en garde contre l'eſprit de contention & d'obſtination, dans un genre d'affaire où le démon de l'orgueil s'étudie, dès l'entrée de la carrière, à nous faire avancer ſi loin que nous rougiſſions enſuite de reculer ſur nos pas. Il ajoutoit qu'encore que le terme de dix jours, fixé par la lettre du Très-Saint Père & Seigneur Céleſtin, pût paroître court, on pouvoit au fond faire ce qu'il preſcrivoit en un ſeul jour, & même en peu d'heures; qu'il ne s'agiſſoit, en parlant de l'incarnation de Notre Seigneur, que d'uſer d'une expreſſion ſûre & facile à employer, conſacrée par un grand nombre de SS. Pères, & la plus convenable en effet pour exprimer ſa naiſſance de la Vierge, auſſi réelle que ſalutaire pour nous; qu'il ne doit ni la rejeter comme dangereuſe, ni avoir honte de commencer à s'en ſervir, comme ſi
par-là

par-là il commençoit à changer de doctrine. Car si vous pensez, ajoutoit-il en terminant sa lettre, du style le plus tendre & le plus engageant, si (comme me l'assurent nos amis communs) vous pensez ce que pensent les Pères & les Docteurs de l'Eglise; quelle peine avez-vous à énoncer la piété de vos sentimens par une expression si propre à les rendre? Que si l'on refusoit de croire ce que signifie le nom de Mère de Dieu, dans quelle erreur affreuse ne tomberoit-on pas? Ne seroit-ce pas là détruire toute l'économie du mystère ineffable de l'incarnation, de la divinité de J. C., de l'anéantissement du Fils de Dieu, qui ne s'est réduit à la forme d'esclave que par son incompréhensible charité pour les hommes? Remettez-vous sous les yeux, je vous en conjure, mon très-cher fils, cette perspective effrayante, aussi-bien que les orages qui se sont déjà élevés à votre occasion; & apprenez que de toute part ils agitent horriblement l'Eglise. Il finit par lui nommer plusieurs évêques, ses anciens amis, entr'autres Théodoret, comme ayant eu part à la minute de cette lettre, & prenant le plus vif intérêt à la cessation du scandale.

Théodoret n'étoit pas moins vanté

Theod. Philoth. c. 3. & seq.

pour ses vertus que pour sa doctrine. On lui donna le nom de Théodoret, qui signifie Don de Dieu, parce que sa mère, dame encore plus distinguée par sa piété que par le haut rang qu'elle tenoit à Antioche, obtint cet enfant après treize ans de stérilité, par les prières d'un saint anachorète. Elle rendit au Ciel ce qu'elle en avoit reçu, en le consacrant au Seigneur dans un monastère près d'Apamée. Il y devint si célèbre par son érudition & son éloquence, qu'on l'en tira malgré lui, vers l'âge de trente-six ans, pour le faire évêque de Cyr. C'étoit une ville assez médiocre de Syrie, fondée, disoit-on, par les Juifs au retour de leur captivité de Babylone, & nommée du nom de Cyrus leur libérateur : mais ce diocèse étoit de huit cens paroisses ; étendue immense pour un pays & pour un temps où les sièges épiscopaux étoient si multipliés.

Théodoret ne changea point de vie en changeant d'état. L'épiscopat ne fut pour lui qu'un accroissement de travaux, qui ne lui fit rien relâcher des pratiques de la vie solitaire. Il distribua tous ses biens aux pauvres, dès qu'il en fut en possession par la mort de ses parens, ne s'en réserva pas une maison, pas un

meuble, & n'eut jamais en propre que le vêtement grossier dont il étoit couvert. Mais sous cette simplicité extérieure, il n'eut les vues & les idées, ni moins grandes ni moins nobles. On remarque l'élévation de son ame & son goût tourné au grand, jusques dans le choix de ses bonnes œuvres. Il fit construire deux superbes ponts, bâtit des galeries publiques, répara les bains, fit un aqueduc pour procurer à la ville des eaux saines & abondantes, remit en culture les terres abandonnées. Ses travaux évangéliques sont innombrables. On ne peut que dire d'une manière abrégée & générale, qu'il convertit par milliers des hérétiques de toutes les sectes, & jusqu'à dix mille de la seule hérésie des Marcionites; qu'il n'en laissa d'aucune sorte dans son diocèse, qui en étoit tout rempli à son avènement. Malgré cela, il prêchoit souvent à Antioche où il paroît qu'il passa des temps considérables, tout évêque qu'il étoit: chose assez singulière pour ces beaux temps. On jugeoit sans doute que le séjour d'un homme de ce mérite dans une ville telle qu'Antioche, étoit de la plus grande conséquence pour le bien de l'Eglise.

Nous aurons souvent occasion de par-

ler des écrits de Théodoret, où l'on remarque autant d'élégance, de justesse, de profondeur, que de variété & d'érudition. Mais nous devons sur-tout avertir que la solidité d'esprit qui s'y fait partout sentir, & le jugement exquis de l'Auteur ne permettent pas de douter de la vérité des actions merveilleuses de plusieurs solitaires qu'il y rapporte; quelqu'incroyables d'ailleurs qu'elles paroissent.

Comme il avoit fait connoissance à Antioche avec Nestorius, & qu'il s'étoit même lié d'une étroite amitié avec lui, le Patriarche Jean employa son nom en écrivant au Novateur, afin de le ramener plus facilement. Il ne fut pas question dans cette lettre des anathêmes de saint Cyrille, dont ni Jean ni Théodoret n'avoient alors connoissance, & que tous deux blâmerent par la suite avec tant de scandale. Mais pour le fond de l'hérésie de Nestorius, il paroît qu'ils en eurent toujours horreur. Au moins dans cette première exhortation à l'Hérésiarque, ils s'employerent avec les vues les plus droites à le faire penser & parler comme le reste de l'Eglise.

Tout fut inutile: exhortations amicales, monitions de Conciles, rien ne fléchit un orgueil qui ne voyoit point d'ex-

trémité plus affreuse que de convenir de ses torts. Les quatre évêques, députés d'Alexandrie, lui rendirent dans son église, en présence du Clergé & du peuple, la lettre synodale du Concile d'Egypte avec la lettre du Pape. Il dit froidement qu'on vînt le trouver le lendemain. Les députés se présenterent en effet; mais on leur refusa la porte, & on ne leur fit faire aucune réponse. Nestorius monta peu après en chaire, prêcha sa doctrine accoutumée, avec un peu plus de dissimulation néanmoins: mais il s'emporta avec aigreur contre saint Cyrille qu'il ne nomma point, mais qu'il ne désigna qu'avec plus de mépris, sous le nom de l'Egyptien. Ayant lu les douze anathêmes, il crut y trouver prise, & il accusa l'Auteur d'y renouveller les erreurs d'Apollinaire. Ce fut avec cette qualification qu'il en fit passer une copie à Jean d'Antioche qui (ne consultant que sa prédilection pour le Novateur qu'au fond il désapprouvoit) trouva aussi l'Apollinarisme dans la doctrine de Cyrille. En vain celui-ci expliqua-t-il les douze articles, de manière à effacer jusqu'à la moindre trace des indignes couleurs dont on les noircissoit. L'amitié plus persuasive que l'équité, surprit Théodoret même.

Conc. Eph. act. 1. p. 503.

Cet ami de Nestorius, avec toutes ses lumières & ses vertus, se laissa préoccuper par le désir de le justifier, jusqu'à charger son antagoniste d'une manière très-injurieuse. Il l'attaqua de concert avec l'Evêque d'Antioche, publia des écrits pleins de fiel & d'amertume contre les anathêmes ; & Jean leur en opposa douze autres qui firent concevoir de sa propre croyance les soupçons les plus désavantageux & les plus difficiles à effacer par la suite.

C'étoit prévenir assez adroitement les esprits contre tout ce que Cyrille pourroit faire, que de l'accuser lui-même d'hérésie & d'une espèce d'idolâtrie qui rendoit à la seule humanité de J. C. l'adoration dûe à la personne du Verbe. Mais si la plûpart des prélats se tinrent sur leurs gardes, on réussit à le décrier auprès de l'Empereur, prévenu de longue main & dès l'origine de cette malheureuse affaire. Il reste une lettre fort dure de Théodose à saint Cyrille, qu'il accuse de calomnier ses confrères, & d'exciter l'animosité & la discorde. C'est à cet esprit de zizanie qu'il attribue les lettres particulières que le saint avoit écrites à l'Impératrice Eudoxe, & sur-tout à la Princesse Pulquérie : lettre où la matière étoit en effet

plus approfondie que dans les autres, à cause de la supériorité d'esprit de cette Princesse, reconnue dans tout l'Empire.

Le mal étant à ce point, il ne restoit de remède que le concile général; non pour proscrire l'erreur qui l'étoit suffisamment, mais pour confirmer de plus en plus la foi de l'Eglise, & pour donner à la proscription tout l'éclat & toute l'authenticité convenables contre les dangers de la séduction. Les évêques & le peuple catholique, mais sur-tout le clergé de C. P. avec les moines & leurs Archimandrites, prierent instamment l'Empereur de procurer ce secours à l'Eglise, dans le péril extrême où elle se trouvoit. Instruits des intentions du Pape & de Cyrille son représentant, auxquels ils étoient tout dévoués, ils présenterent à Théodose un mémoire circonstancié, où ils retracerent les impiétés scandaleuses de Nestorius, avec les violences qu'il avoit déjà exercées contre plusieurs d'entr'eux; ils conjurerent le Prince de faire assembler un concile œcuménique, pour empêcher que le venin de l'héréfie ne s'étendit davantage, s'exprimant dans les termes les plus énergiques, citant l'Empereur au tribunal du Monarque Suprême, & protestant de leur innocence après ces

1. Part. Conc. Eph. c. 30. Evagr. 1. Hist. c. 7.

poursuites, si elles demeuroient sans effet. Théodose aimoit sincèrement la religion: il comprit à ces alarmes de tous les gens de bien, qu'elle se trouvoit en danger, donna les mains à la célébration d'un concile universel, & lui-même en indiqua l'assemblée selon le vœu du Pape & des Evêques.

La nouvelle de cette convocation fit un plaisir inexprimable à tous les prélats orthodoxes. Si-tôt que le temps marqué pour s'assembler approcha, ils se mirent en route avec une célérité qui alarma l'Héréstarque & tous ses fauteurs. Ephèse fut choisie pour le lieu du Concile, comme une ville de facile abord par terre & par mer, située d'ailleurs dans un pays sain & pourvu abondamment de toutes les choses nécessaires à la vie. On choisit de même pour le temps de la célébration, la saison la plus douce & la plus commode; l'ouverture ayant été fixée par les lettres de convocation à la fête de la Pentecôte, qui, cette année 431, tomboit le septième jour de Juin. Ainsi les solemnités de Pâques ne furent pas plutôt passées, que les prélats bien intentionnés se mirent en chemin. Saint Cyrille accompagné de cinquante évêques qui faisoient à-peu-près la moitié de

Socr. vij. 34.

ceux d'Egypte, arriva à Ephèse quatre ou cinq jours avant la Pentecôte, quoique la navigation eut été fort difficile. Juvénal de Jérusalem arriva peu après avec ceux de la Palestine, entre lesquels étoit Aspébète, nommé Pierre à son baptême, ce Prince des Sarrasins converti autrefois par saint Euthymius, & devenu leur évêque. On l'appeloit communément l'évêque des Camps, parce que ces Sarrasins ou Arabes du désert étoient perpétuellement campés. Flavien de Thessalonique, avec les évêques de Macédoine, comme ceux de la plûpart des autres provinces, arriverent tous à temps. Il n'y eut point d'évêques Africains, à cause du déplorable état où se trouvoient ces provinces par la guerre des Vandales. Tout ce qu'elles purent faire, ce fut d'envoyer le Diacre Bessula, pour rendre témoignage de la croyance de ces Eglises.

Nestorius, de son côté, partit de fort bonne heure avec dix évêques de son parti, tant pour marquer sa confiance, que dans l'espoir d'augmenter le nombre de ses partisans, à mesure que les Pères arriveroient. Il étoit accompagné des Comtes Candidien & Irénée; celui-ci sans autre caractère que son amitié pour

son évêque, l'autre avec le commandement des troupes qu'il conduisoit pour empêcher le tumulte, & en cas de besoin, pour prêter main forte au Concile.
Evagr. l. 3. Mais le Patriarche d'Antioche, toujours protecteur de Nestorius, & les évêques Syriens traînerent tant qu'ils purent en longueur. On ajouta quinze jours au terme qu'avoit marqué l'Empereur; & au lieu du septième de Juin, fête de la Pentecôte, où devoit se faire l'ouverture du Concile, on la remit au vingt-deuxième. Les Syriens n'arriverent point encore. La mauvaise foi commençoit à se manifester: on conçut des soupçons fâcheux de leur lenteur & de toute leur conduite. Cependant Jean d'Antioche n'étant plus qu'à cinq ou six journées de chemin, de trente qu'il en avoit eues à faire, écrivit à saint Cyrille une lettre pleine de témoignages d'amitié & d'empressement pour le joindre. Il fit même prendre les devans à deux prélats nommés Alexandre, l'un d'Apamée, & l'autre d'Hiéraples, tous deux métropolitains, avec charge de dire qu'on ne différât pas le Concile à cause de lui, & qu'on commençât, sans l'attendre, à faire ce qui convenoit.

Il y avoit déjà plus de deux cens évê

ques à Ephèse, dont plusieurs peu riches & arrivés depuis long-temps, se trouvoient fort incommodés; d'autres étoient tombés malades, & quelques-uns déjà morts. On murmuroit hautement contre le Patriarche d'Antioche qui craignoit, disoit-on, de se trouver au Concile, pour y entendre condamner un hérétique tiré de son Eglise. On ajoutoit que depuis long-temps il seroit à Ephèse, s'il l'avoit voulu, puisqu'il étoit arrivé des évêques de plus loin; qu'en tout cas, s'il procédoit avec droiture, il n'auroit garde de trouver mauvais qu'on eut commencé sans lui le Concile, après y avoir été exhorté par les évêques, à qui il avoit fait prendre les devans. L'ouverture fut donc résolue pour le vingt-deux, & l'on s'assembla ce jour-là dans la grande église qui étoit dédiée à la sainte Vierge. La veille, quatre évêques avoient juridiquement averti Nestorius, & en même temps, cinq ou six prélats qui se trouvoient avec lui. Le parti fit une protestation en forme contre l'ouverture du Concile avant l'arrivée de Jean d'Antioche; & elle fut souscrite par un nombre assez considérable d'évêques de l'Asie, de la Thrace & de la Syrie, parmi lesquels signerent les deux métropolitains d'Hiéraples & d'Apa-

mée, avec Théodoret, arrivé auſſi avant le Patriarche d'Antioche.

Le Comte Candidien fit de ſon côté tous les efforts poſſibles pour retarder la célébration, alléguant la volonté de l'Empereur qu'il faiſoit parler à ſa fantaiſie. Les Pères raſſemblés ſuivant leur premier arrêté, demanderent à voir la commiſſion; & on le leur refuſa. Mais ils parlerent ſi haut, & interpréterent ſi déſavantageuſement le myſtère qu'on leur faiſoit d'un ordre adreſſé à eux-mêmes, que le Comte ſe vit forcé à le produire. Rien n'étoit plus religieux, que ce que Théodoſe y marquoit. Il enjoignoit à Candidien d'aſſiſter au Concile, préciſément pour le favoriſer, & pour y empêcher le tumulte, avec défenſe très-expreſſe de s'immiſcer en aucune façon dans les délibérations des Pères; cela n'étant pas permis, diſoit l'Empereur, à un homme qui n'eſt pas du nombre des évêques. Du reſte, il ne parloit point de délai, & ne dérogeoit nulle part aux lettres de convocation, qui fixoient le jour de l'ouverture. On vit dès-lors à quoi il falloit s'attendre de la part de Candidien. Mais les prélats s'armerent d'une magnanimité vraiment épiſcopale, & n'en furent que plus ardens à proſcrire les nouveautés impies.

Le Comte s'étant retiré mécontent, les Evêques commencerent la célébration du saint Concile. Sur un trône érigé au milieu de l'église, à l'endroit où étoit le siège ordinaire de l'Evêque, on plaça l'Evangile, pour représenter l'assistance de J. C. qui a promis de se trouver au milieu des pasteurs assemblés en son nom: spectacle saint & imposant, dont le Concile d'Ephèse a donné le modèle à tous les conciles postérieurs. Les évêques étoient assis aux deux côtés, suivant la dignité de leur rang. Il paroit qu'à cette première session où fut condamné Nestorius, le nombre des Pères montoit à près de deux cens; puisque cent quatre-vingt-dix-huit souscrivirent sa déposition, comme présens. Après la session, il en arriva quelques-uns qui souscrivirent encore. Saint Cyrille occupoit la première place, comme président au Concile, de la part du Souverain Pontife. C'est au moins la raison qu'en rendent les actes, quoique ce premier rang convînt d'ailleurs à la dignité du siège d'Alexandrie; puisque ce Patriarche avoit le pas sur les autres, & que les légats du saint Siège n'étoient pas encore arrivés. Après saint Cyrille, étoient placés Juvénal de Jérusalem & Théodote d'Ancyre, orateurs ou avocats

du Concile ; ensuite les autres Pères, selon la dignité de leurs sièges.

Tom. 3. Conc. p. 421. & seq.

Quand tous furent assis, Pierre, prêtre d'Alexandrie & premier des Notaires, proposa l'accusation de l'Héréfiarque en ces termes : Nestorius peu après son élection, a troublé la paix de l'Eglise par des dogmes erronés ; sur quoi le très-pieux Evêque d'Alexandrie lui a écrit plusieurs fois pour le rappeler de ses écarts. Le très-saint Pontife de l'Eglise Romaine, Céleftin lui a écrit pour la même fin, après l'examen des ouvrages impies qu'il en avoit reçus. Voici les pièces justificatives dont la simple lecture mettra le tout dans une parfaite évidence. Avant cette lecture, reprit Théodote d'Ancyre, autre Orateur du Concile, il faut s'assûrer qu'on a mis en œuvre les moyens de droit pour faire comparoître l'évêque Nestorius. Aussitôt les quatre Evêques qu'on lui avoit députés la veille, attesterent qu'ils s'étoient acquittés de leur commission. On procéda sur le champ à une seconde monition où l'on feroit mention de la première ; & l'on chargea d'autres Evêques d'aller la signifier par écrit à l'accusé. Ils trouverent la maison où il étoit logé, environnée de gens de guerre qui avoient des bâtons en main. La porte leur fut info-

lemment refusée, sous prétexte qu'il reposoit. Cependant le Tribun qui commandoit la troupe, ayant paru, & ses procédés pouvant être d'une toute autre conséquence à la Cour, que ceux des simples soldats; il dit aux députés, que lui-même n'avoit pu voir Nestorius, mais que ce Patriarche lui avoit fait dire de répondre, qu'il ne se trouveroit point au Concile avant que tous les évêques y fussent arrivés; ce que les députés rapporterent mot pour mot. Sans perdre un moment, la troisième citation fut résolue & mise par écrit dans la forme suivante: Le saint Synode, en se conformant aux canons, & en usant de douceur, vous cite pour la troisième fois. Ne refusez pas de vous présenter enfin, pour répondre à l'accusation d'héréfie intentée contre vous. Soyez certain que, si vous persévérez dans l'obstination, le saint Concile, quoiqu'avec douleur & par nécessité, ne manquera pas de prononcer contre vous, selon les décrets des Pères. Les députés chargés de ce nouvel avertissement, ne furent pas mieux accueillis que ceux qui les avoient précédés. Ils trouverent pareillement le logis de Nestorius entouré de soldats, qui même les repousserent brutalement du portique, sans souffrir

qu'ils s'y missent à l'abri d'une chaleur brûlante. Nous sommes Evêques, dirent-ils sans perdre patience ; & nous ne venons pas pour faire injure au Patriarche, mais pour l'inviter, suivant les loix, à venir prendre séance au Concile. Et nous, repartirent les soldats, nous sommes ici de la part du très-pieux Nestorius, pour ne laisser entrer qui que ce soit de votre Concile. Vous n'aurez point d'autre réponse, quand vous demeureriez jusqu'à la nuit.

Les évêques voyant qu'ils attendoient à pure perte, revinrent à l'église, & firent le rapport de la réception qu'on leur avoit faite. Tous les Pères témoignerent une vive indignation. Cependant la vue des égaremens de notre frère, reprit Juvénal de Jérusalem, doit nous inspirer encore plus de pitié que de sévérité : quoique les canons ne prescrivent que trois citations, nous en ferions volontiers une quatrième, & mille autres démarches pour son salut. Mais puisqu'il fait garder sa porte par des gens de guerre, c'est une triste preuve qu'ayant fermé l'oreille à la voix de sa conscience, il est beaucoup moins disposé à l'ouvrir à nos avertissemens charitables. Il faut donc passer outre. Puisque nous ne pouvons

ſauver notre frère, mettons en ſûreté le dépôt de notre foi.

On commença par lire le Symbole de Nicée, afin de partir d'un point fixe pour approuver ou condamner ce qui lui feroit conforme ou contraire. Enſuite le Prêtre Pierre d'Alexandrie propoſa de lire la lettre de S. Cyrille, tant pour en comparer la doctrine avec celle de Nicée, que pour s'aſſûrer des conſeils qu'il avoit donnés à Neſtorius. Après cette lecture, Juvénal de Jéruſalem dit le premier, que rien n'étoit plus conforme à la doctrine de Nicée. Firmen de Céſarée en Cappadoce, Memnon d'Ephèſe, Théodote d'Ancyre, Flavien de Philippes; tant en ſon nom qu'en celui de tous les évêques de l'Illyrie, Acace de Mélitine; c'eſt-à dire les prélats les plus conſidérables, & grand nombre d'autres opinerent chacun en particulier, juſqu'au nombre de cent-ſix, exaltant à l'envi la profondeur & la pureté de la doctrine de Cyrille; & le reſte du Concile témoigna tout enſemble qu'il penſoit de même.

On voulut comparer cette doctrine avec quelques écrits de Neſtorius, & l'on choiſit ſa ſeconde lettre à S. Cyrille, où il expliquoit le plus clairement ſes erreurs. Elle eſt en tout contraire à la foi

de Nicée, s'écria Juvénal de Jérusalem. Anathême à ces erreurs impies! Anathême à quiconque tient cette doctrine! Ce n'est pas sans sujet, reprit l'Evêque de Mélitine, homme de poids & d'un rare mérite, ce n'est pas sans sujet que Nestorius craint de comparoître, & fait environner sa maison de gens armés. Sa conscience est son premier accusateur. C'est en étouffant ses remords, qu'il s'éloigne, tant des Saintes Ecritures que de la tradition des Pères. Puis motivant son avis selon le contenu de la lettre même qu'il condamnoit; la présomption, poursuit-il, avec laquelle il ose se vanter d'avoir ôté les ténèbres de nos mystères, le condamne suffisamment; puisqu'elle le fait convenir d'avoir employé des principes & un langage nouveau. J'anathématise donc ses impiétés, & tous ceux qui les adoptent. Les autres Pères prononcerent le même anathême. On lut enfin la lettre du Pape Célestin à Nestorius, l'Epître Synodale du Concile d'Alexandrie; & les Evêques Egyptiens qui en avoient été les porteurs, rendirent compte du mépris qu'il en avoit fait.

Acace de Mélitine & Théodote d'Ancyre avoient des liaisons particulières avec Nestorius qui, les regardant comme amis,

& comptant les féduire à leur arrivée à Ephèfe, leur avoit parlé à cœur ouvert & fans rien déguifer. Ces tentatives avoient fait du bruit. Fidus de Joppé prenant ces deux prélats à témoin ; le Novateur, dit il, foutient les mêmes impiétés qu'autrefois; j'en attefte Acace & Théodote. Au nom du Dieu de toute vérité, par les SS. Evangiles ici préfens, & dont l'intégrité doit nous être plus chère que toutes les amitiés humaines ; qu'ils nous difent ce qu'ils ont entendu de la bouche de Neftorius, même depuis trois jours. L'un de ces deux Evêques avoit été fur le point de donner dans le piège ; mais il étoit bien revenu de fa prévention : tous deux ne cherchoient qu'à fignaler leur attachement à la foi qu'on avoit voulu leur ravir. Tout le Concile applaudit à la propofition de Fidus ; & les deux Evêques prenant ces vœux unanimes pour un commandement ; fi je fuis attaché à mon ami, dit d'abord Théodote, l'intérêt de l'Eglife m'eft encore plus cher. Quoi qu'il en coûte à mon amitié, je rendrai un témoignage fidèle à la vérité. Que l'on m'écoute avec affurance : Ce que Neftorius avoit dit plufieurs fois, ce qu'il avoit prêché publiquement & configné dans fes écrits, il l'a répété & foutenu

depuis notre arrivée. Nous lui avons ouï dire il y a peu de jours, & plusieurs autres personnes l'on entendu avec nous, qu'il étoit messéant d'annonçer un Dieu né d'une Vierge, & nourri de son lait, un Dieu de deux ou trois mois.

A cette déposition de Théodote, Acace ajouta, qu'arrivé à Ephèse, son premier soin avoit été de travailler à faire changer Nestorius qu'il y avoit trouvé en d'étranges sentimens, & que sur ses remontrances, le Patriarche s'étoit rétracté de bouche. Mais dans une autre conversation, poursuivit-il, lui & un évêque de sa suite ont proféré devant moi des blasphêmes à faire horreur, & qui m'ont banni entièrement de leur compagnie. Entr'autres choses, Nestorius a osé dire qu'autre étoit le Fils qui a été crucifié, autre le Verbe divin, & que le crime des bourreaux du Christ n'étoit qu'un simple homicide, n'ayant été commis que sur un homme, & non sur un Dieu.

On lut après cela plusieurs passages des Pères les plus révérés, au nombre de dix à douze, tels que S. Cyprien, S. Athanase, les SS. Papes Jule & Félix, S. Ambroise, S. Basile, les SS. Grégoires de Nysse & de Nazianze. On les mit en opposition avec les propositions

écrites & verbales de Nestorius. Puis tous les Pères du Concile se récriant sur la témérité & l'impiété du Novateur, on lui dit anathême. La sentence de condamnation fut conçue en ces termes: Nestorius ayant refusé, non-seulement d'obéir à la citation qu'on lui a faite de notre part, mais même de recevoir les vénérables évêques nos députés; nous n'avons pu nous dispenser d'examiner ses sentimens impies. Comme nous avons été convaincus de sa manière de parler & d'enseigner, tant par la lecture publique de ses lettres & de ses autres écrits que par les discours qu'il a tenus depuis peu en cette ville, & qui nous ont été rapportés par des témoignages légitimes; forcés, comme nous le sommes, par les canons & par la lettre de notre Très-Saint Père Célestin, Evêque de l'Eglise Romaine, nous avons rendu & nous prononçons, les larmes aux yeux, le jugement qui suit: Notre Seigneur J. C. outragé par les blasphêmes de Nestorius, a défini par ce saint Concile, que ledit Nestorius est privé de la dignité épiscopale, retranché de toute société & de toute assemblée ecclésiastique. La signification de la Sentence se fit en ces termes encore plus

énergiques que les précédens : A Nestorius, nouveau Juda, de la part du saint Concile assemblé par la grace de Dieu à Ephèse, suivant les ordres de notre religieux Empereur : Sachez que pour vos enseignemens impies & votre résistance indomtable à l'autorité des canons, vous avez été déposé par le saint Concile, suivant les loix de l'Eglise, & que vous êtes déchu de tout grade ecclésiastique, le vingt-deuxième jour du présent mois de Juin.

Telle fut la première session qui occupa les Pères depuis le matin jusqu'à la nuit fermée, quoiqu'on fut dans les plus longs jours. Tout le peuple d'Ephèse, plein de zèle pour la gloire de la Mère de Dieu, attendit à la porte pendant tout ce temps. Quand il eut appris le triomphe de la Vierge-Mère, & la déposition de son ennemi, il fit de grands cris de joie, & combla de bénédictions les Pères du Concile. Les citoyens les plus distingués reconduisirent les évêques à leurs logis, avec des flambeaux allumés ; les femmes brûlerent des parfums devant eux ; on fit des illuminations par toute la ville, chaque rue retentissant du nom & des éloges de Marie Mère de Dieu : toute l'Asie, tout le monde chré-

tien s'empresserent à l'honorer avec un redoublement de zèle & de ferveur. Dès le lendemain de la condamnation, la Sentence en fut affichée dans toutes les places de la ville, & publiée dans toutes les rues par les crieurs publics. Saint Cyrille écrivit sans délai à ceux de ses ecclésiastiques qu'il avoit laissés à C. P. pour veiller de leur côté au bien de la religion, & il adressa une lettre particulière à saint Dalmace.

Personne ne méritoit mieux cette distinction, que cet illustre Abbé, le plus renommé de tous ceux de la ville impériale, tant pour sa sainteté que pour mille autres avantages. Il avoit servi sous Théodose le Grand, dans la troupe de ses gardes; & dès-lors il se distingua par sa piété. Mais aspirant à une vie plus parfaite, il quitta de concert sa femme & ses enfans, excepté un de ses fils, nommé Fauste, avec lequel il alla se mettre sous la conduite de l'Abbé Isaac. Il ne pensoit qu'à se sanctifier dans la plus profonde obscurité, lorsqu'Isaac se voyant près de sa fin, & ne trouvant personne aussi digne que Dalmace de lui succéder, l'établit Hégumène; c'est-à-dire Supérieur du monastère sous l'Evêque. C'étoit en effet un prodige d'abstinence & de dé-

Menol. 3. Aug.

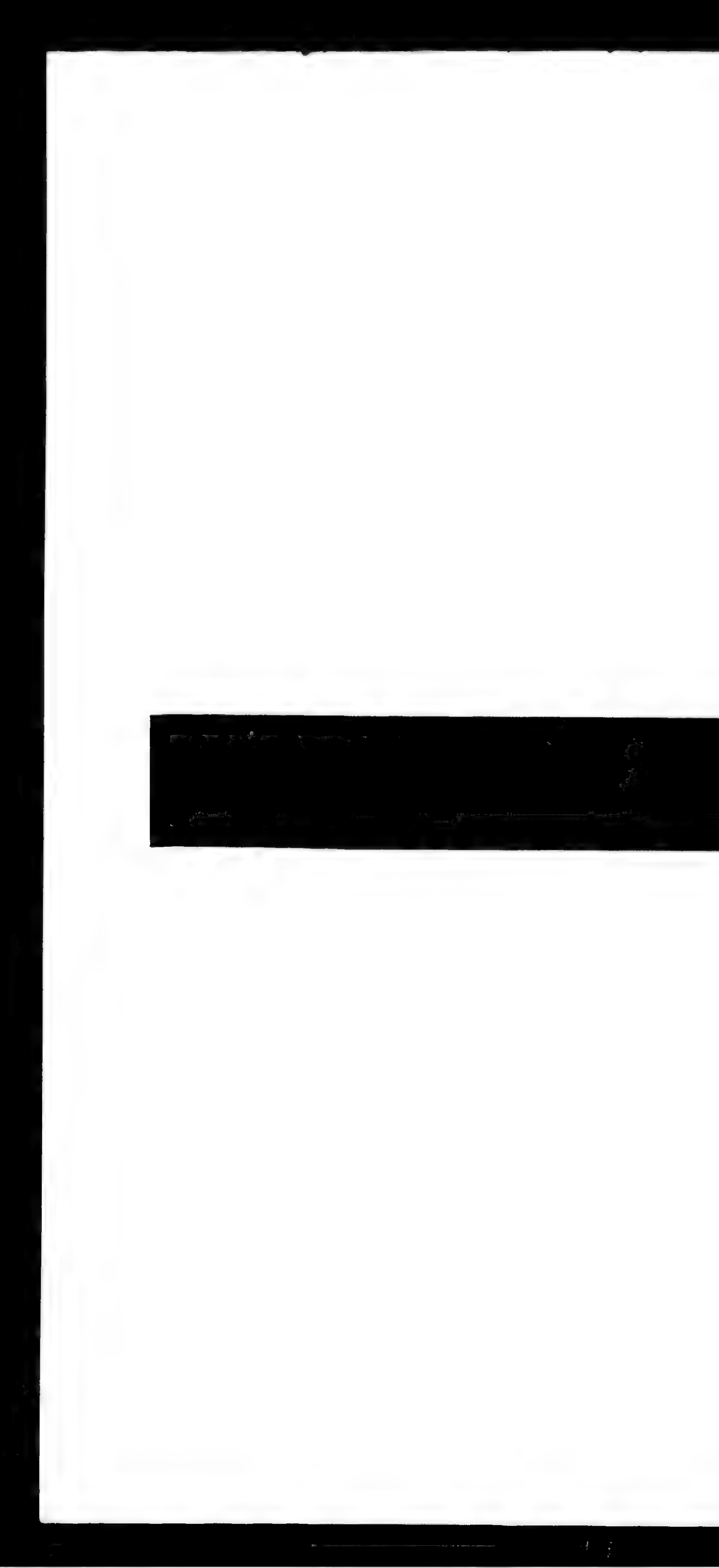
tachement des choſes d'ici bas, que le nouvel Abbé. Mais moins il aimoit le monde & ſon faux éclat, plus les Grands de l'Empire, les Sénateurs & l'Empereur même qui le viſitoit ſouvent, lui donnoient des marques éclatantes de confiance & de vénération. On attribua à ſa perſonne, & en ſa conſidération, à ſes ſucceſſeurs, le titre d'Archimandrite, ou Chef de tous les monaſtères de Conſtantinople. Tel étoit le ſaint ami qu'à raiſon de ſon zèle extrême contre les nouveautés impies, Cyrille jugea digne d'être le premier inſtruit de leur condamnation.

Le Concile écrivit de plus au clergé & au peuple de Conſtantinople, fort éloignés des impiétés de leur Evêque; & ſi-tôt que les actes de la dépoſition eurent été mis au net, on les envoya à l'Empereur, avec une lettre ſynodale touchant la conduite des Pères, l'obſtination du Patriarche dépoſé, & les raiſons qu'on avoit eues de le juger, ſans attendre les Orientaux au delà du terme preſcrit. Les évêques du Concile, pour écarter les préventions de l'Empereur, ne manquerent pas de lui dire que le Pape avoit déjà condamné les erreurs de Neſtorius, & porté contre lui ſa ſentence. Ils ſupplierent auſſi Théodoſe de prêter ſon ſecours pour

pour extirper de toutes les Eglises la nouvelle hérésie, de faire brûler les écrits de l'hérésiarque partout où ils se trouveroient, & de charger de son indignation quiconque mépriseroit ce qui avoit été statué. Tel est l'ordre des Puissances, consacré par l'usage de la plus vén[illegible]le antiquité : l'Eglise prononce su[illegible]rine, indique & censure les écri[illegible]ux qui la contiennent; les protec[illegible]mporels soutiennent les décrets de leur pouvoir, & les font mettre à exécution.

Cependant le Comte Candidien fit garder tous les passages par terre & par mer, pour empêcher que les lettres du Concile ne parvinssent à la Cour. Dès le lendemain de la session, il protesta contre ce qui y avoit été fait. De concert avec Nestorius, il envoya à l'Empereur une fausse relation, où noircissant les Prélats en général, & particulièrement saint Cyrille, on osoit avancer que toutes leurs opérations & leur conduite n'avoient été que précipitation, cabale, tumulte & violence; qu'une multitude d'évêques arrivés à Ephèse n'avoient pas été admis au Concile, & qu'il y avoit eu beaucoup de division parmi ceux-mêmes qui s'y trouvoient; que les zélateurs avoient cherché à exciter une sédition,

Baluz. Synod. c. 1.



[redacted]

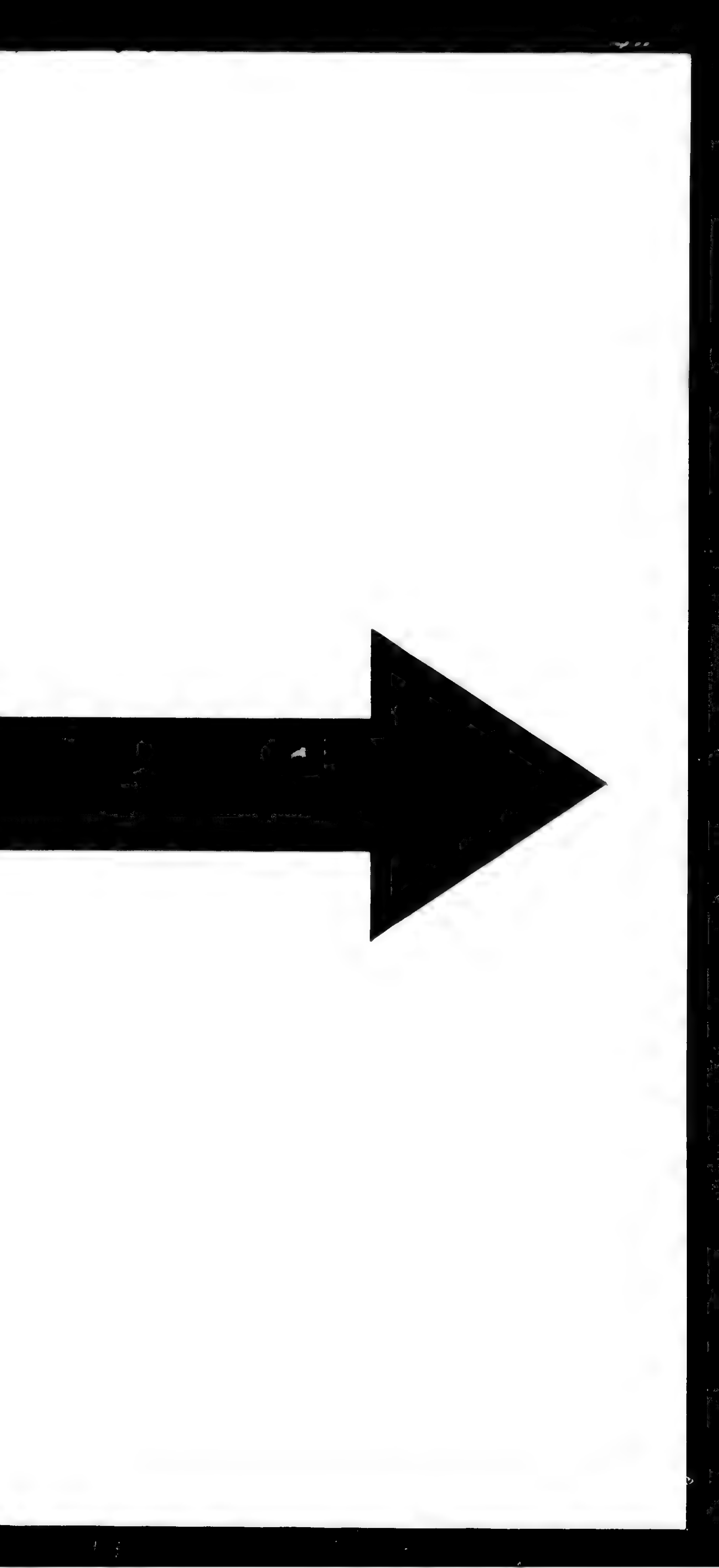
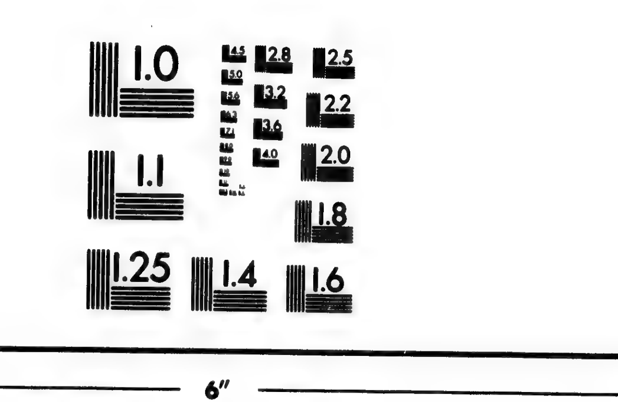
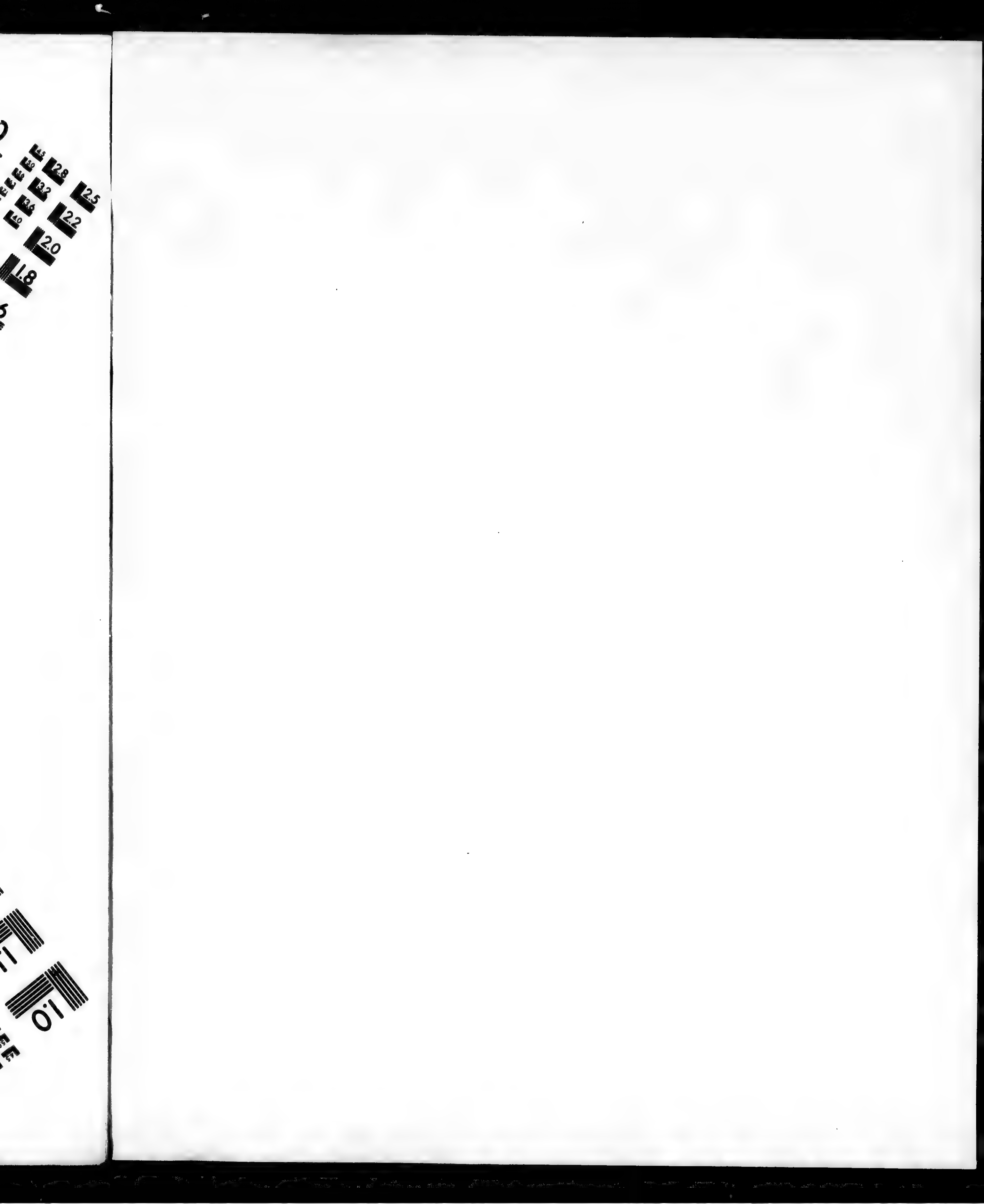


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**





en répandant dans la ville des soldats de leur parti, pour courir autour des maisons de ceux qu'ils présumoient ne penser pas comme eux, & pour leur faire des menaces effrayantes; que l'évêque d'Ephèse, chef de la sédition, avoit fermé les églises, afin que ceux qui seroient poursuivis, n'eussent pas où se réfugier. C'est ainsi qu'ils empoisonnoient la sage conduite de Memnon & des Ephésiens, qui ne voulant donner ni facilité ni ressource au schisme, avoient refusé une église à part pour l'assemblée des Nestoriens.

Pour revêtir leur requête des apparences de la franchise & de la vérité, les ennemis du Concile disoient à l'Empereur, en finissant leur lettre: Nous vous conjurons, Seigneur, puisque nous sommes venus ici par vos ordres, de pourvoir à notre sûreté; car il y va de notre vie; & de faire ensorte que nous puissions au moins retourner chez nous sans péril. Que si vous voulez absolument que le Concile se célèbre, ordonnez, très-religieux Empereur, qu'il se tienne dans l'exactitude des règles; que ni prêtre ni évêque n'y paroisse, sans être invité nommément; qu'il n'y entre que deux évêques de chaque province, avec

le métropolitain, & que ceux-ci même soient au fait des questions que l'on doit traiter.

Cette dernière clause étoit pleine d'artifice : on excluoit par-là le très-grand nombre des évêques d'Egypte, où il y avoit peu de métropolitains ; & ceux par conséquent qui étoient les plus redoutables à l'hérésiarque, à cause de leurs rapports avec Cyrille leur Patriarche. Sous prétexte de n'admettre que des évêques qui fussent au fait des questions agitées, on se ménageoit encore une ressource contre le choix & le jugement des prélats, quels qu'ils pussent être. Cette lettre fut souscrite par onze évêques, dont Fritilas d'Héraclée, Hellade de Tarse, Hyménius de Nicomédie, & les deux Alexandres d'Apamée & d'Hiéraples, étoient les plus distingués.

Tandis que les hérétiques se plaignoient ainsi à la Cour des prétendues violences commises par les orthodoxes, Candidien leur fauteur, qui avoit la force en main, exerçoit lui-même une véritable persécution contre les Pères du Concile. Il les faisoit insulter publiquement par ses soldats, & par les nombreux satellites que Nestorius entretenoit autour de lui ; il les privoit des commodités de la vie,

empêchoit même qu'on ne leur apportât les choses nécessaires. Ce fut bien pis, quand cinq jours après la première session, c'est-à-dire le 27 de Juin, Jean, Patriarche d'Antioche, arriva à Ephèse avec les évêques de sa suite. Les catholiques n'avoient pas imaginé qu'il pût ne point applaudir à leur jugement, ou les blâmer d'autre chose que d'avoir encore trop différé à le rendre. Ils envoyerent au devant de lui une députation nombreuse de clercs & d'évêques, tant pour faire honneur à son rang, que pour l'avertir de ne plus communiquer avec Nestorius déjà condamné. Mais on s'abusoit étrangement. Jean fit écarter avec hauteur les députés qui le suivirent néanmoins jusqu'à son logis, où après les avoir fait attendre long-temps à la porte, on les introduisit enfin, & l'on écouta ce qu'ils avoient à dire de la part du Concile.

Epist. memn. T. 3 conc. p. 761.

Jean les entendit avec une froideur affectée, les congédia avec le même dédain, sans leur rien répondre, & les abandonna à la fougue orientale de ses évêques & de ses clercs qui, par un procédé inconcevable dans nos mœurs, les battirent au point de mettre leur vie en péril. Ils vinrent en faire le rapport aux

Pères, & leur montrerent leurs blessures, dont on dressa des actes qui ne se trouvent plus néanmoins parmi ceux du Concile, quelqu'indubitable que soit ce fait. Mais ce n'est pas ici la seule preuve qu'on a perdu quelque partie des premiers monumens du Concile d'Ephèse.

Aussi-tôt après ce début scandaleux, l'Evêque d'Antioche, en habit de campagne, & tout poudreux encore, comme il étoit descendu de sa voiture, tint dans la maison où il étoit logé un conciliabule composé d'un assez grand nombre d'évêques rassemblés tumultuairement, sans aucun choix, sans nul égard à la bienséance, tout étant trouvé bon, jusqu'à ceux qui avoient été autrefois déposés pour crime, ou qui faisoient une profession ouverte de Pélagianisme. Il est difficile d'accorder un tel attentat avec la religion de Jean d'Antioche, & avec son attachement pour la saine foi, qu'on lui verra marquer dans la suite par des démarches héroïques. Mais il étoit prévenu par les évêques Nestoriens, par le Comte Candidien qui, en allant à sa rencontre, avoit devancé les députés du Concile : prélat d'ailleurs d'un esprit borné, plus ardent qu'éclairé, plus pieux que versé dans les affaires ou dans la

Apol. Cyril. p. 405.

connoissance des hommes, aussi facile à conduire que difficile à faire revenir sur le compte de ceux qui s'étoient une fois emparés de sa confiance. Tel est au moins le jugement qu'a fait porter l'inconséquence de sa conduite. Mais quelque génie qu'on ait, qu'il est dangereux, en matière de religion sur-tout, d'avoir fait d'abord une fausse démarche ! Les sectaires dont il étoit obsédé, lui firent peur du fantôme de l'Apollinarisme qu'ils ne cessoient de reprocher aux orthodoxes, & qu'ils lui faisoient voir principalement dans les anathêmes de S. Cyrille.

Act. conciliab.
Il déposa dans son conciliabule l'Evêque d'Alexandrie & Memnon d'Ephèse, un de ses plus zélés coopérateurs ; il sépara de sa communion les autres Pères, jusqu'à ce qu'ils eussent condamné la doctrine des douze articles ou des douze anathêmes. Pour comble de prévention & d'égarement (au moins est-il bien difficile de le disculper sur cet article consigné dans les écrits de la plûpart des historiens) il rétablit les évêques déposés pour cause de Pélagianisme, & fit une décision expresse contre la vérité du péché originel. Les hérétiques eurent ensuite l'adresse de la glisser dans les copies des vrais décrets d'Ephèse, comme

S. Grégoire le Grand le découvrit long-temps après. Le Concile Nestorien fut souscrit par quarante-trois évêques, dont aucun n'étonna davantage que le pieux & savant Théodoret. Toutefois ils ne publierent point leur sentence à Ephèse, où la publicité de l'imposture n'auroit servi qu'à les confondre; mais ils l'envoyerent à Constantinople, avec des lettres adressées aux Princesses, au Sénat, au Peuple & au Clergé. On imagine bien que le mensonge & les imputations n'y étoient pas épargnées; mais comme l'Empereur n'avoit pas encore vu les actes du vrai Concile, que Candidien empêchoit toujours de passer à Constantinople, il s'indisposa étrangement contre S. Cyrille & les autres prélats orthodoxes. Ep. l. v. Ep. 14. L. VI. Ep. 31. L. VII. Ep. 47.

Les choses en étoient là, quand les légats du Pape arriverent à Ephèse. Ils n'avoient pu venir à temps pour l'ouverture du Concile, à cause des tempêtes qu'ils avoient essuyées en route. Le jour même de leur arrivée, qui étoit le dixième de Juillet, le Concile célébra sa seconde session dans la maison épiscopale d'Ephèse. Il paroît que Saint Cyrille tint toujours le premier rang, comme Président constitué pour toute cette affaire. Après lui, étoit assis l'Evêque Ar- Conc. Eph. p. 610&seq.

cade, l'un des légats, puis les orateurs du Concile, Juvénal & Théodote, & tout de suite, les deux autres légats, Project aussi évêque, & Philippe Prêtre de l'Eglise Romaine. Celui-ci parla le premier; & présentant les lettres pontificales dont il étoit le porteur, il requit, avec ses deux collègues, qu'elles fussent lues & insérées dans les actes du Concile. On rendit aussi-tôt en grec ce qu'ils venoient de dire en langue romaine ou latine. La lettre du Souverain Pontife fut de même lue en latin; puis on en lut une traduction grecque qu'on avoit eu soin de tenir toute prête, pour ceux des Pères qui ne savoient pas la langue latine.

Elle commence par un témoignage éclatant en faveur de l'infaillibilité que l'Eglise a crue de tout temps annexée au corps épiscopal. L'assemblée des évêques, y lit-on, est assurée de la présence du S. Esprit, comme représentant l'assemblée des Apôtres. Jamais leur Maître ne les abandonna dans le ministère de la parole. C'étoit lui-même qui enseignoit par leur organe, & ce ministère de l'enseignement est passé à tous les évêques. Nous sommes tous entrés dans ce droit héréditaire de l'apostolat, nous qui avons succédé aux

Apôtres dans les fonctions qu'on leur avoit confiées en ces mots: *Allez, instruisez toutes les nations.* De-là le Pontife infère l'obligation où sont les Pères de concourir tous ensemble à conserver le dépôt de la doctrine apostolique. C'est ainsi que saint Célestin reconnoissoit les évêques pour juges de la doctrine, & comme établis par J. C. pour Docteurs de son Eglise dans la personne des Apôtres. Dans la suite de la lettre, il donne son aveu aux trois légats, qui assisteront, dit-il, à ce qui se fait, & exécuteront ce que nous avons ordonné. La lecture finissoit à peine, que tous les Orientaux s'écrièrent: C'est la voix de la sagesse, c'est l'équité même qui a prononcé. Graces soient rendues à Célestin nouveau Paul, & à Cyrille qui ne fait qu'un avec lui! Vive Célestin conservateur de la foi, de concert avec le Concile! un Célestin, un Cyrille, un Concile unanime, une seule foi par toute la terre! Aussi-tôt on apprit aux légats, que conformément aux lettres adressées par le Souverain Pontife à Cyrille, à Nestorius & aux sièges principaux, on avoit condamné d'une voix unanime l'hérétique obstiné.

Le prêtre Philippe reprenant la parole, remercia le Concile de ses acclamations

honorables pour le Pape, & de l'attachement respectueux des membres saints à leur saint chef; puis il ajouta : Vous n'ignorez pas que Pierre est le chef du corps apostolique, & de toute la sainte religion. C'est pourquoi n'ayant pu nous trouver à ce qui s'est fait jusqu'ici, nous vous prions de nous le communiquer par ordre & en détail, afin que, suivant le sentiment de notre très-saint Pape & de cette religieuse assemblée, nous puissions le confirmer. Tout le monde applaudit à cette proposition. Théodote d'Ancyre répondit, au nom du Concile, que les lettres du Souverain Pontife & la déclaration de ses légats étant d'un accord parfait avec le jugement des Pères, il étoit aisé de satisfaire les envoyés du saint Siège; que par la lecture des actes, ils connoîtroient clairement, & la justice de la condamnation de Nestorius, & la foi pure des évêques réunis. C'est tout ce qu'on fit dans cette session qui apparemment avoit commencé tard, les légats ayant débarqué ce jour-là même.

Le lendemain on s'assembla dans l'église, & l'on pria les légats à qui les actes avoient été communiqués, de dire leur sentiment. Philippe prit encore la parole, & dit que c'étoit une chose connue de

tous les siècles, & dont personne ne doutoit, qu'à Pierre, Prince & chef des Apôtres, colonne de la foi & fondement de l'Eglise Catholique, J. C. avoit donné les clefs de son royaume, avec le pouvoir de lier & de délier; que cet Apôtre respiroit & jugeoit encore par ses successeurs; qu'en vertu de cette succession, le Pape Célestin l'avoit envoyé, lui Philippe, avec ses collègues de légation Arcade & Project, pour suppléer à son absence; que Nestorius, si souvent averti & si constamment refractaire, avoit été justement condamné. Ainsi donc, conclut-il, la sentence qui le condamne, ayant été rendue suivant le jugement de toutes les Eglises, puisque les évêques d'Orient & d'Occident ont assisté au Concile par eux ou par leurs députés, qu'elle demeure irrévocable.

Les deux autres légats parlerent & conclurent de même. Après quoi les actes du concile ayant été présentés, ils signerent tous trois en cet ordre, Philippe, Arcade, Project. Quoique la souscription du prêtre Philippe précède ici celle des deux évêques, on n'en peut rien conclure de décisif en faveur de son rang; puisque cet ordre sur lequel il paroit qu'on n'avoit point alors toute notre délicatesse, n'est

pas invariablement le même dans toutes les souscriptions. On y voit seulement que les Prêtres de l'Eglise Romaine, malgré la prééminence incontestable de l'épiscopat sur le sacerdoce, ont été honorés quelquefois, dans les temps les plus reculés, des premiers ministères & des premières distinctions. Ainsi leurs prérogatives passées aujourd'hui en coutume, ne sont pas si contraires aux usages anciens, que certains censeurs voudroient le persuader. On dressa dans le concile une relation de l'assistance des légats, & de leur adhésion à la condamnation de Nestorius; puis on l'envoya à l'Empereur. On le supplioit de consentir au départ des évêques, puisque les affaires pour lesquelles ils étoient assemblés, se trouvoient finies, & de mettre les ouailles avec les pasteurs à l'abri des troubles & des persécutions que des gouverneurs mal-intentionnés pour le Concile faisoient déjà éprouver en certaines provinces. On adressa la même relation au clergé de Constantinople; & les deux pièces furent signées des légats.

Cinq jours après la troisième session, c'est-à-dire le seize de Juillet, on en tint une quatrième dans l'église de la Vierge, lieu ordinaire des assemblées. Cyrille y est nommé le premier, présidant toujours,

comme on le croit, de la part du Pape, malgré la présence des légats qui sont nommés immédiatement après lui; d'abord les deux évêques, puis celui qui n'étoit que prêtre, ensuite Juvénal, Memnon & les autres Pères. Cyrille & Memnon se plaignirent d'abord dans cette session, de l'audace de Jean d'Antioche & de son conciliabule, qui venoient de prononcer contre eux une sentence de déposition. Sur quoi il fut ordonné, que Jean seroit cité par trois prélats, qu'on lui envoya sur le champ. Ils furent reçus de l'Evêque d'Antioche, à-peu-près comme ils l'avoient été de Nestorius: ce qui n'empêcha point de lui faire une seconde citation le même jour, & la troisième, le lendemain où se tint la cinquième session. Ces formalités juridiques ayant été observées, malgré tous les désagrémens & les périls qu'elles entraînerent, le Concile cassa la sentence d'excommunication & de déposition rendue par les schismatiques, les excommunia tous à leur tour, jusqu'à ce qu'ils reconnussent leur faute, & les menaça, s'ils ne marquoient bientôt leur repentir, de prononcer leur dernière condamnation; c'est-à dire apparemment leur déposition.

Les Pères écrivirent à l'Empereur,

pour justifier cette conduite, & pour se tenir en garde contre les artifices des schismatiques, dont ils représentoient tout ce qu'ils avoient à craindre. Ils manderent aussi au Souverain Pontife tout ce qui s'étoit passé depuis le commencement de la procédure contre Nestorius, ce qu'avoit osé Jean d'Antioche, & sa condamnation en présence des légats. La lettre commençoit ainsi : Vous avez coutume, vous qui êtes si grand, de vous distinguer en toutes choses, & d'employer tous vos soins & vos travaux au soutien de l'Eglise. Comme nous devons vous informer de tout ce qui s'est passé, c'est une nécessité que nous vous écrivions. Ils confirment ensuite ce qu'ils avoient déjà dit en condamnant Nestorius, que leur sentence étoit conforme à celle du Pape. A l'égard des impiétés Pélagiennes, ajoutent-ils, nous avons aussi jugé que ce que Votre Sainteté a décerné, doit demeurer dans sa force. Nous apprenons par ce dernier article, que le Concile d'Ephèse condamna expressément les Pélagiens, ordonna que la sentence Pontificale, rendue antérieurement contre eux, auroit par-tout son effet, & qu'ils seroient déposés sans exception. Ce fut apparemment l'atten-

Conc. Eph. Act. 5. p. 660.

tat de Jean d'Antioche, dont ils avoient été les promoteurs & les complices, qui attira l'attention & la juste sévérité de l'Eglise.

Mais inutilement les prélats catholiques procédoient-ils avec la plus réguliere circonspection. Les novateurs s'employoient avec beaucoup plus de succès, à faire échouer les desseins les mieux concertés. On ne sauroit exprimer toutes les manœuvres & les fourberies dont ils userent pour éteindre ou amortir le nouvel éclat qu'on donnoit à la vérité, pour noircir ses défenseurs, sur-tout l'Evêque d'Alexandrie, & pour empêcher les lettres du concile de pénétrer à la Cour. Dépositaire de l'autorité impériale, Candidien les faisoient intercepter sur toutes les routes. Les hérétiques cependant inondoient toutes les provinces, de leurs libelles & de leurs calomnies : ils écrivoient aux Eglises les plus orthodoxes, s'efforçoient de débaucher les personnages les plus pieux & les plus savans, faisoient des inventions si malignes, donnoient un tour si adroit à de frivoles indices, qu'ils reussirent au moins à jetter dans l'incertitude ceux qu'ils ne persuaderent pas tout-à-fait. C'est ainsi qu'on fit entendre à S. Isidore de Peluse, que Isid. l. 1. Ep. 137.

Cyrille avoit montré toute la violence & la présomption de son oncle, & qu'il avoit (sinon pour le fond des choses, au moins quant à la manière de procéder contre Nestorius) tous les torts que Théophile avoit eus contre le très-saint & très-illustre Jean, surnommé Bouche-d'Or.

L'Empereur Théodose, de son côté, ayant reçu des lettres de Jean d'Antioche & de ses partisans, & n'en recevant aucune des Pères du vrai Concile d'Ephèse, prit ce silence apparent pour un aveu de leurs torts. En vain pour calmer ses appréhensions, envoya-t-il différens seigneurs de la Cour au lieu du Concile. Ceux-ci se laisserent corrompre par la politique de Candidien, & par les intrigues des sectaires, & ils ne rapporterent rien qui ne favorisât la secte. D'autre part, le Comte Irénée étant revenu à la capitale, & se concertant avec quelques-uns des plus puissans seigneurs très-attachés à Nestorius, il n'étoit point de ressorts qu'on ne fit jouer, pour tenir au moins dans l'état du doute la vérité des faits les plus incontestables. Tous les évêques orthodoxes étoient comme emprisonnés à Ephèse, non-seulement sans pouvoir retourner à leurs Eglises;

Conc. Eph. p. 759. 772 &c.

mais sans relations avec elles, ayant consumé tout ce qu'ils avoient apporté, obérés de dettes, plusieurs manquant de ressource & de crédit, tombant journellement malades, périssant de besoin ou de chagrin, & des incommodités sans nombre qu'ils avoient à souffrir. La violence fut poussée jusqu'à arrêter S. Cyrille & Memnon d'Ephèse, qu'on jeta dans une espèce de cachot. Il est vrai qu'on arrêta aussi Nestorius, pour montrer de l'égalité dans le traitement de ceux qu'on vouloit faire croire également coupables, & qu'on traduisoit à la Cour, comme déposés indistinctement par le Concile. Mais les Partisans de Nestorius, entre les mains desquels il étoit, savoient bien le dédommager de cet affront apparent; tandis qu'on faisoit tout souffrir au deux autres, qu'on les privoit du nécessaire, & qu'on écartoit avec barbarie tous ceux qui les vouloient assister.

Mais avant ces derniers excès, le Concile tint ses deux dernières sessions. Dans la sixième tenue à la maison épiscopale le vingt-deux Juillet, on convint d'un symbole de foi; ou pour mieux dire, on décerna, qu'à la formule ordinaire que des fourbes, en l'admettant à la lettre, expliquoient à leur fantaisie, on ajoute-

roit une ſorte d'explication, priſe des paſſages & des ſentimens des Pères orthodoxes. Enſuite on défendit rigoureuſement de propoſer ou d'écrire toute autre confeſſion de foi. On condamna ſpécialement, ſur la dénonciation de Chariſius prêtre de Philadelphie en Lydie, un ſymbole infecté des dogmes de Neſtorius, mais dreſſé avec tant d'artifice, & tellement accrédité en quelques contrées de l'Aſie, que c'eſt tout ce qu'on y faiſoit ſigner aux anciens hérétiques qui revenoient au giron de l'Egliſe. Ce qui paroît auſſi fort étonnant, c'eſt que dans un âge ſi cultivé & ſi lumineux, cette confeſſion avoit été ſouſcrite par procureur pour pluſieurs perſonnes, & même pour un prêtre qui déclara ne ſavoir pas écrire.

Conc. Eph. act. 6

C'étoit l'ouvrage du fameux Théodore de Mopſueſte, le maître de Neſtorius & de tant d'autres impies diſtingués, qu'il avoit eu le ſecret de faſciner & de s'attacher à un point inconcevable : premier inventeur du Neſtorianiſme & du Pélagianiſme tout enſemble, dont lui ſeul peut-être voyoit alors la connexion dans les principes qu'ont développés les Sociniens long-temps après lui, & qui lui faiſoient référer tous nos myſtères au tribunal de la raiſon : homme ſauvage &

Mar. Mer. edit. Garn. p. 250.

rusé, ou, pour employer la touche énergique de ses contemporains, monstre farouche & perfide, qui du fond ténébreux de sa retraite dans la seconde Cilicie, où il eut le bonheur de vieillir & de mourir en paix, corrompit de son souffle empoisonné la foi des Eglises circonvoisines, jusqu'à ce que ses affreuses productions fissent après sa mort le scandale & l'horreur de l'Eglise Universelle.

La septième session, qui est la dernière dont on reconnoisse les actes, se tint le 31 Juillet. On y régla d'abord quelques affaires particulières. Les évêques de Chypre, celui de Salamine ou Constance à la tête, se plaignirent que Jean d'Antioche entreprenant sur leur ancienne liberté, vouloit s'attribuer les ordinations de leur isle. Le Patriarche d'Antioche n'étant pas présent pour défendre les droits de son Eglise, le saint Concile, malgré ses mécontentemens, ne rendit qu'une sentence conditionelle. Il se contenta de maintenir les évêques de Chypre dans la possession de faire les ordinations de leur province; supposé que l'ancien usage, comme ils l'avoient déclaré de vive voix & par écrit, fut en effet pour eux, & non pour l'évêque d'Antioche. On statua de même pour

toutes les autres provinces, en confirmation des ordonnances de Nicée, que nul évêque n'entreprendroit sur un district qui ne lui auroit pas été soumis de tout temps. Pour le siège d'Antioche, il avoit en effet jurisdiction sur l'isle de Chypre, quant aux ordinations épiscopales; & l'exercice n'en avoit été interrompu que par les troubles de l'Arianisme.

Eustache métropolitain de Side en Pamphilie, chagriné par de mauvaises affaires qu'on lui avoit suscitées, quoiqu'injustement, avoit eu la pusillanimité d'abdiquer l'épiscopat, & de faire sa renonciation par écrit: sur quoi le Concile de la province lui avoit donné un successeur. Or il n'étoit pas permis à un pasteur d'abandonner ainsi son Eglise; & la faute d'Eustache l'avoit fait priver de la communion. Il vint se présenter au Concile d'Ephèse qui touché des larmes de ce vieillard, lui rendit la communion, & lui accorda le nom & le rang d'évêque; mais à la charge de n'en faire de fonction, que sous le bon plaisir de son successeur Théodore. Après cela, deux évêques de Thrace représenterent au Concile, que c'étoit une ancienne coutume chez eux, qu'un évêque eut deux & même trois évêchés, quand ces sièges n'étoient pas

dans une ancienne possession d'avoir chacun son prélat particulier. Ils craignoient que Fritilas d'Héraclée, leur métropolitain, qui suivoit le parti de Nestorius, ne voulut ordonner des évêques dans ces villes, pour chagriner ses suffragans orthodoxes, & pour fortifier le parti de l'hérésie. Le Concile ordonna qu'il ne seroit rien entrepris à ce sujet contre les canons, les loix civiles & l'ancienne coutume qui a force de loi. Juvénal de Jérusalem prétendoit encore s'attribuer la primatie de la Palestine, contre le droit & la possession du siège métropolitain de Césarée. Le Concile s'y opposa; & S. Cyrille, pour ce sujet, écrivit encore au Pape : ce qui en effet n'eut pas lieu. On ne trouve aucune trace de cette prétention de Juvénal, dans les actes du Concile : preuve nouvelle que nous ne les avons pas entiers. C'est de cette dernière session qu'il en manque davantage. L'on n'a même que la traduction latine de la plûpart de ces actes, concernant les affaires particulières.

On fit aussi quelques canons, avant de terminer le Concile : mais ils ne sont qu'un résumé de ce qu'on a pu remarquer dans ses différentes sessions. Tout ce qui mérite encore attention, c'est

la différence des traitemens que fait le Concile aux métropolitains schismatiques, & aux simples évêques. Ceux-ci sont déposés & privés du rang sacerdotal, soit qu'ils aient d'abord embrassé le schisme, soit qu'ils viennent à se dédire, après avoir anathématisé Nestorius. Les métropolitains, sans doute par égard pour Jean d'Antioche, ne sont pas déposés, mais excommuniés & interdits. On leur ôtoit ainsi le pouvoir de rien faire contre les évêques de leur province. On les soumit même à ces évêques, & aux métropolitains leurs voisins.

Tandis que les prélats catholiques, avec Cyrille encore libre, travailloient ainsi pour le bien général & particulier de l'Eglise, Jean, Comte des largesses, fut envoyé à Ephèse par l'Empereur qui ne pouvoit calmer ses justes inquiétudes. Mais le Comte fut à peine arrivé, qu'il se laissa corrompre, comme tous les autres officiers de la Cour. C'est alors qu'on emprisonna tant Cyrille que Memnon, & que Nestorius fut arrêté pour la forme. Ce n'est pas que le Comte Jean épousât les opinions de l'Hérésiarque. Assez indifférent pour tous les démêlés en fait de religion, suivant le génie des gens de cour, qui attachant l'importance à de tout autres

Ep. Cyril. ad C. P. in Conc. Eph.

objets, donnent souvent le zèle le plus chrétien pour un entêtement puéril & méprisable, il vouloit étouffer ou assoupir tous les partis indistinctement, & se remontrer au Prince, avec la gloire d'avoir tout pacifié. Il mit au même niveau, tant les chefs des orthodoxes Cyrille & Memnon, que l'Hérésiarque Nestorius; & les peignit tous des mêmes traits au jeune Empereur. La duplicité se mêla, comme il n'est que trop ordinaire, à la politique; & l'on fit entendre à Théodose, qu'ils avoient été condamnés tous les trois par le même Concile. Car on lui cachoit soigneusement l'entreprise révoltante de Jean d'Antioche & de son conciliabule, séparés de l'assemblée générale des Pères, avec un scandale qui n'étoit susceptible d'aucun palliatif.

Cependant on prit plus de soin que jamais d'intercepter les lettres des Pères, & de leur couper toute communication avec la Cour. Ils ne pouvoient méconnoître son mécontentement, à la manière dont on les traitoit: mais la cause en étoit pour eux un mystère impénétrable. Comme ils ne doutoient point de la religion de Théodose, encore moins de la piété éclairée de la princesse Pulquérie, ils soupçonnerent enfin que leurs lettres

étoient interceptées. C'est pourquoi ils prirent à leur tour le parti d'user d'industrie, pour les faire parvenir sûrement, soit à l'Empereur, soit à des personnes qui fussent en état de servir l'Eglise auprès de lui. Ils choisirent une messager Conc. Eph. p. 752. d'une discrétion & d'une fidélité à toute épreuve, le travestirent en mendiant, & mirent leurs lettres dans le creux d'une canne qui lui tenoit lieu de bâton. L'expédient eut tout son succès.

Le Clergé, le peuple, les moines, toute la capitale fut transportée d'indignation, à la première nouvelle de la longue supercherie des hérétiques. Aussitôt le clergé dressa une requête, par laquelle il conjuroit l'Empereur, avec autant de fermeté que de respect, de ne pas souffrir que l'Eglise qui l'avoit nourri, comme une bonne mère, & qui lui avoit obtenu de si glorieuses victoires sur ses ennemis, fût opprimée sous son regne, & qu'on rappelât les siècles des martyrs, sous un Empereur si chrétien. Nous tous, prêtres & clercs de l'Eglise infortunée de Constantinople, ajouterent-ils sur la fin de leur requête, tristes enfans d'une mère inconsolable du crime de son époux, nous ne sommes pas moins disposés que les Pères du Concile, à venger cet af-

front : si l'on donne les mains aux attentats du schisme & de l'hérésie, à la déposition de Cyrille & de Memnon, nous sommes prêts à courir les mêmes périls qu'eux, & à tout souffrir avec ces généreux Confesseurs.

Depuis quarante-huit ans, le saint Abbé Dalmace n'avoit pas mis le pied hors de son monastère, pas même pour les processions qui s'étoient faites après d'affreux tremblemens de terre, & auxquelles l'Empereur l'avoit prié d'assister. Mais quand il vit la foi dans ce péril, il consulta le Seigneur; & une voix céleste lui commanda de quitter sa retraite. Il se mit à la tête de tous les abbés dont il étoit le chef, & qui avoient à leur suite les moines de tous les monastères, tous ensemble marchant en ordre de procession vers le palais impérial, chantant à deux chœurs, & un peuple infini les suivant. Nulle sorte de médiation ne pouvoit faire plus d'effet sur l'esprit de Théodose. Il fit entrer les abbés, tandis que les moines & le peuple attendoient à la porte, en continuant leurs chants religieux. Il les assura de ses dispositions favorables pour l'Eglise, & les renvoya contens. Ils s'en retournerent processionnellement, comme ils étoient venus, jusqu'à l'église du saint

Conc. Eph. p. 751.

Gang. C. P. l. iv. n. 65.

martyr Mocius, qui étoit à l'extrémité de la ville. Là, ils rendirent grace au Seigneur; & saint Dalmace étant monté à la tribune, lut au peuple la lettre du Concile qui annonçoit la condamnation de Nestorius. La multitude, d'une voix unanime & avec tous les signes de l'indignation, dit anathéme à l'Hérésiarque, trop long-temps honoré comme Pasteur.

Le premier fruit de ces sollicitations fut un ordre aux évêques des deux partis; c'est-à-dire de Cyrille ou des Catholiques, & de Jean d'Antioche, d'envoyer chacun d'Ephèse ceux d'entr'eux qu'ils jugeroient les plus capables de défendre leur cause: en attendant que la Cour se fût expliquée, les prélats arrêtés de part & d'autre, devoient garder leur prison. Le Concile députa aussi-tôt sept évêques, parmi lesquels étoit Arcade, un des légats du saint Siège, & le prêtre Philippe aussi légat, & chargé de le représenter à C. P. ainsi qu'à Ephèse. Le saint Concile leur donna une ample instruction, où l'on retrouve avec admiration l'esprit de l'Eglise, & la noble fermeté que doivent avoir les dépositaires d'un pouvoir divin qui, pour son objet, ne reconnoit [illegible] ni égal. Elle portoit que, chargés des intérêts de la vérité au nom de l'Auteur &

du Consommateur de notre foi, ils ne devoient avoir nulle communion avec Jean d'Antioche, ni avec son schismatique Synode; que si l'Empereur leur proposoit de communiquer avec eux pour le bien de la paix, il ne leur étoit permis de le faire, qu'à charge que Jean & son parti souscriroient la déposition de Nestorius, diroient anathême à sa doctrine, & romproient avec ceux qui la soutenoient; bien plus, qu'ils demanderoient pardon au Concile de leur attentat contre son président, lequel, avec Memnon, seroit mis en liberté; que sans toutes ces conditions, on leur défendoit de rien promettre; & que, s'ils en agissoient autrement, non-seulement on ne ratifieroit point ce qu'ils auroient fait, mais qu'ils seroient privés eux-mêmes de la communion ecclésiastique.

La députation des Orientaux schismatiques étoit composée de huit évêques, Jean d'Antioche à la tête, qui ne manqua point d'amener avec lui l'éloquent Théodoret. Autant les deux causes étoient différentes, autant différoient les bornes prescrites au pouvoir des procureurs respectifs. Comme les sectes se croient plutôt maîtresses absolues que dépositaires du trésor de la religion, on défendoit préci-

sément aux agens schismatiques d'admettre les douze articles de Cyrille, contre qui l'animosité étoit à son comble. Du reste, ils avoient pleine liberté de faire tout ce qu'ils jugeroient à propos, soit devant l'Empereur ou le Sénat, soit dans un concile ou des conférences; & l'on s'engageoit à ratifier tout ce qu'ils feroient. Mais les députés catholiques ne voulurent jamais disputer sur la doctrine, qui ne pouvoit plus être censée douteuse; & partant de la décision du Concile, comme d'un point fixe & immuable, ils se bornerent invariablement à en soutenir les actes, & à montrer, ainsi, que la déposition de Nestorius étoit aussi juste, que celles de Cyrille & de Memnon étoient criminelles.

Tous les gens de bien cependant prioient & travailloient, pour ouvrir les yeux à l'Empereur. Mais il étoit obsédé par des amis puissans que Nestorius avoit à la Cour. Il se laissa engager, sur-tout contre Cyrille & Memnon, en plusieurs démarches capables de ruiner l'Eglise, & que la sphère étroite de ses lumières peut seule excuser. La sage Pulquérie savoit heureusement manier l'esprit de ce Prince. Elle s'opposa constamment à la cabale hérétique; & comme elle avoit

été bien instruite sur les questions dont il s'agissoit, par la savante épître que lui avoit d'abord écrite Cyrille, elle soutint toujours ce Prélat, prit ses momens & ses mesures pour désabuser insensiblement l'Empereur, & lui fit enfin ratifier la condamnation absolue de l'Hérésiarque.

On autorisa le retour des Pères d'Ephèse vers leurs Eglises ; Memnon fut maintenu dans son siège ; & Cyrille rentra triomphant dans Alexandrie. Nestorius au contraire eut, pour toute grace, la liberté de se retirer à son monastère d'Antioche, pour y faire pénitence. Théodose se plaignit cependant de la fermeté des prélats orthodoxes à refuser de conférer sur les matières décidées : mais avec le temps il fut mieux instruit, prit hautement le Concile sous sa protection, & voulut que tous les décrets en fussent exécutés ponctuellement. Piqué que ses propres officiers l'eussent trompé, il chassa honteusement le Comte Candidien, & disgracia tous ses complices. Collect. Baluz. p. 656.

Théodose fit deux loix formelles, pour appuyer ces religieuses dispositions. La première ordonne que toute assemblée soit interdite aux Nestoriens, que leurs biens soient confisqués, avec dé-

fense de transcrire, lire ou garder les livres de Nestorius, & injonction d'en faire une rigoureuse recherche. Par la seconde, donnée quelques années après, il condamna au feu tous les ouvrages composés contre le Concile d'Ephèse, contre la doctrine du Saint Concile de Nicée, & contre celle de Saint Cyrille; comme les écrits de Porphyte contre la religion chrétienne: le tout sous peine de mort pour quiconque les liroit ou les garderoit. Il ordonna expressément qu'Irénée, ce Comte qui avoit si bien servi les derniers hérétiques, & qu'ils avoient institué, quoique bigame, évêque de Tyr, en dédommagement de sa disgrace, seroit chassé de cette Eglise, & demeureroit dans son pays, privé de l'habit & du nom d'évêque. On peut, à ce sujet, remarquer en passant, que l'opinion de ceux qui prétendent qu'alors les évêques n'avoient point encore d'habits particuliers, n'est rien moins qu'assurée. Dans cette loi faite en vue de servir la religion, on ne laisse pas de trouver cette expression bien singulière dans la bouche d'un Empereur chrétien: *Notre Divinité décerne*; reste aussi bizarre que révoltant de la superstition païenne.

Avant de pourvoir aux provinces, on

juges qu'il étoit encore plus pressant de remplir le siège de la capitale. Les députés du Concile s'y employerent avec le plus grand soin, & firent élire, à la place de l'Hérésiarque, quelques mois après sa déposition, le moine Maximien qui étoit prêtre, & en grande réputation de piété. Ce choix fut d'autant plus agréable aux légats, que Maximien avoit été élevé dans l'Eglise Romaine. Aussi-tôt après l'élection, les évêques notifierent au Souverain Pontife tout ce qu'ils venoient de régler, pour lui en demander l'approbation. L'Empereur & le nouveau Patriarche lui écrivirent en même temps; & le Pape comblé de consolation, répondit par trois lettres différentes, auxquelles il en ajouta une quatrième pour le peuple & le clergé de C. P. Dans la lettre aux évêques, il approuve & confirme tout ce qu'on a fait, spécialement la déposition de Nestorius, & l'ordination de Maximien. Il dit aux prélats, qu'ils ont été avec lui les acteurs de cette heureuse révolution, & les défenseurs de la foi. Nous sommes éloignés, poursuit-il; mais notre sollicitude pontificale nous rend tout présent. Rien ne doit échapper aux regards de Pierre: nous n'aurions point d'excuse auprès de l'Eternel Pasteur qui nous a confié tout

ſon bercail, ſi nous négligions de remédier aux beſoins dont nous pouvons prendre connoiſſance. Les canons dreſſés contre les Neſtoriens & les Pélagiens furent de même approuvés par le ſaint Pape, que ſa modeſtie & ſon humilité n'empêcherent pas d'uſer, avec les Grecs, de ces termes d'autorité: *Nous vous avertiſſons, nous ſtatuons, nous voulons.* On croit qu'alors, pour faire amende-honorable à la Vierge Mère, des blaſphêmes de Neſtorius, l'Egliſe ajouta ces paroles à la ſalutation angélique: *Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous qui ſommes pécheurs.*

Le Pape Céleſtin ſurvécut peu à la conſommation de cette grande œuvre: il mourut le 6 Avril de l'année ſuivante, après un pontificat de près de dix ans. Le 26 du même mois, on lui donna pour ſucceſſeur, Sixte III natif de Rome, & prêtre de l'Egliſe Romaine, le même à qui ſaint Auguſtin avoit adreſſé ſa fameuſe lettre ſur la grace. On rapporte au Pape Céleſtin la coutume de chanter les pſeaumes avant le Sacrifice; c'eſt-à-dire l'inſtitution de l'introït de la Meſſe; comme ſaint Auguſtin nous apprend, qu'on avoit commencé de ſon temps à chanter à Carthage des pſeaumes à l'offertoire & à la communion.

C'est encore à ce zélé Pontife que l'Irlande a la première obligation de la foi qu'elle a conservée avec tant de constance, depuis cette époque reculée. S. Patrice, Ecossois de naissance, avoit évangélisé une première fois dans l'Hybernie, mais sans succès. Il entreprit le voyage de Rome : Célestin l'ordonna évêque, & le renvoya à cette isle. La mission apostolique & l'obéissance du Missionnaire attirerent sur ses travaux une bénédiction toute nouvelle. Son zèle, soutenu du don des miracles, produisit des fruits si abondans, qu'il a toujours été reconnu depuis pour l'Apôtre de l'Irlande, où il fonda le monastère de Sabal, & l'Eglise d'Armach, Métropolitaine de l'isle.

Le premier soin de Sixte, aussi-tôt après son exaltation, fut de rétablir la paix dans les Eglises Orientales. Il mit la main à cette bonne œuvre, dans la lettre même où il notifia son élection aux évêques qui revenoient du Concile d'Ephèse. Il y ménagea Jean d'Antioche, de peur qu'un procédé plus rigide n'entraînât dans le schisme tous les évêques de la Syrie. Toutefois la lettre du Pape déclare, que si Jean veut être reconnu pour prélat orthodoxe, il faut qu'il con- Coll. Baluz. p. 658.

damne tout ce que l'Eglise a condamné. Pour remédier aux mêmes divisions, l'Empereur se concerta avec le nouveau Patriarche Maximien & plusieurs évêques demeurés à Constantinople depuis son ordination. On conçut aussi à Constantinople, qu'il falloit commencer par mettre la foi en assurance; qu'on devoit néanmoins exiger de Jean d'Antioche, qu'il anathématisât la doctrine de Nestorius, & approuvât sa déposition; que Cyrille, de son côté, oubliât tout ce qu'il avoit souffert à Ephese. Il y eut à cet effet beaucoup de négociations, de pourparlers, de lettres écrites de part & d'autre, & qui n'entrent pas dans notre plan.

Il suffira de savoir que Cyrille, moins sensible à ses mécontentemens personnels qu'à l'intérêt général de l'Eglise, eut la magnanimité de faire les premiers pas vers ses ennemis & les vrais coupables: il écrivit à ceux qu'il présuma les mieux disposés, & leur protesta qu'en tout ce qu'il avoit fait, il ne s'étoit proposé que la sûreté de la foi & le plus grand bien de la religion; que quand il auroit tort en quelque chose, il ne falloit pas que l'Eglise en souffrit; que c'étoit une nécessité indispensable, & aussi conforme à

Synodic. Baluz. c. 55 & 56.

la volonté de Dieu qu'à celle de l'Empereur, d'approuver la condamnation de Nestorius, & d'anathématiser ses blasphêmes; qu'il ne tenoit qu'à cela, que la paix des églises ne fut rétablie : quant aux outrages qu'il avoit reçus, en défendant la foi à la tête du sacré concile, que non-seulement il les oublioit volontiers, pour l'amour de Dieu & l'utilité de l'église; mais que son clergé, plus sensible que lui-même aux affronts faits à leur chef, se conformeroit néanmoins à ses vœux, ainsi que tous les évêques de l'Egypte, & qu'ils ne croiroient pas acheter la paix trop cher, s'ils l'obtenoient à ce prix. Il alla jusqu'à se justifier sérieusement sur le soupçon de l'Appollinarisme & des autres héréсies qu'on affectoit de lui imputer; dit formellement anathême à Apollinaire, & confessa expressément qu'encore que le Fils unique de Dieu soit le même qui a souffert dans sa chair, il ne s'est point fait en lui de confusion, mais qu'il est immuable & impassible, selon sa nature éternelle. Au sujet des douze articles ou anathêmes, il promettoit de contenter tout le monde, aussi-tôt qu'on pourroit traiter avec une franchise & une cordialité fraternelle.

Ces déclarations produisirent un effet

merveilleux ſur le Patriarche d'Antioche, & ſur pluſieurs de ſes partiſans qui ne réſiſtoient que par prévention : ils s'aboucherent entr'eux, & prierent en conſéquence Paul évêque d'Emèſe, de ſe tranſporter en Egypte, pour y conférer avec Cyrille. Le médiateur, en partant, fut muni d'un écrit où les Orientaux confeſſoient la foi catholique dans toute ſa pureté. A ſon arrivée en Egypte, Cyrille lui donna, de ſon côté, une ample explication de ſa doctrine ſur l'incarnation ; & tous les ſoupçons, toutes les vaines terreurs s'évanouirent, avec l'animoſité & les préventions. Paul approuva l'explication de Cyrille, anathématiſa les erreurs de Neſtorius, déclara qu'il le tenoit pour bien & dûment depoſé ; & Maximien, pour évêque légitime de Conſtantinople.

Conc. Eph. Parſ. 3. c. 31. Après qu'on eut rédigé l'acte de cette déclaration, Paul fut admis à la communion, & prit place à l'égliſe entre les membres du clergé : on le pria même de faire au peuple l'inſtruction accoutumée. Comme il ſe trouvoit à Alexandrie aux fêtes de Noël, il expoſa le myſtère du jour, appela nettement Marie, mère de Dieu, ajouta qu'elle avoit enfanté le vrai Emmanuel, le Saint des ſaints, digne de

nos adorations, Dieu & homme tout ensemble. Le peuple, qui prêtoit une extrême attention, s'écria avec transport: Voilà ce que nous voulions entendre; c'est la foi, c'est la vérité; que quiconque ne professe pas cette croyance, soit anathême. Anathême, reprit Paul, à qui ne dit & ne pense pas ainsi; car il est de foi, que le concours de deux natures parfaites; c'est-à-dire de la divinité & de l'humanité, a formé un seul Fils, un seul Christ, un seul Seigneur. A ces mots, le peuple cria encore plus fort: Soyez le bien venu, évêque orthodoxe, digne collègue de Cyrille! Béni soyez-vous du Seigneur, au nom de qui vous êtes venu! Paul finit en peu de mots, pour laisser à l'évêque diocésain le temps de continuer l'instruction, suivant l'usage.

L'Evêque d'Emèse n'avoit jamais eu d'autres sentimens: mais il prétendit que la déclaration qu'il donna par écrit, devoit suffire pour Jean d'Antioche, & les autres Orientaux qui le déléguoient. Cyrille soutint au contraire, que ces sortes d'engagemens devoient être personnels; & il voulut absolument avoir une confession par écrit de Jean lui-même. Il alla jusqu'à la dicter, de concert neanmoins avec Paul, qui enfin céda, &

eut ſoin, de minuter l'approbation qu'on feroit de la dépoſition de Neſtorius, avec la condamnation de ſa doctrine. Cependant le S. Docteur faiſoit agir en Cour, & les agens qu'il entretenoit à Conſtantinople, & tout ce qu'il y comptoit de puiſſans amis; afin que l'Empereur accélérât la concluſion de la paix entre les Egliſes. On employoit toujours la Princeſſe Pulquérie, comme la reſſource la plus ſûre dans tous les beſoins de la religion. On la ſupplia d'avoir elle-même la condeſcendance d'écrire, pour une ſi bonne fin, à l'Evêque d'Antioche.

Jean ſe rendit enfin à tant de pourſuites. Quel qu'eût été juſques-là le mobile de ſa conduite, il parut toujours depuis procéder de très-bonne foi. Il répondit à la lettre de Cyrille, écrite de concert avec Paul d'Emèſe, qu'il avouoit l'expoſition de foi préſentée par Paul; qu'il y adhéroit de cœur & d'eſprit, ſans en excepter aucun article: & profeſſant en particulier le point capital, il confeſſa nettement deux natures & une ſeule perſonne en J. C.. Il ajouta que, pour mettre fin aux diviſions & aux ſcandales, il tenoit pour légitimement dépoſé, Neſtorius ci-devant évêque de Conſtantinople. Enfin, pour montrer que

l'Eglise d'Antioche n'étoit pas moins jalouse de la pureté de la foi que l'Eglise d'Alexandrie, il déclara qu'il anathématisoit les assertions profanes du Novateur; qu'il approuvoit l'ordination de Maximien, & qu'il se tenoit dans sa communion, comme dans celle de tous les évêques orthodoxes.

La paix fut conclue à ces conditions, & le Patriarche Jean fit aussi-tôt part de cette heureuse nouvelle à tous les Orientaux. La plûpart applaudirent à un accord qui écartoit les suites funestes qu'ils commençoient enfin à envisager, & auxquelles ils craignirent d'exposer plus long-temps l'Eglise entière, par un faux point d'honneur, ou par une aveugle prévention en faveur d'un seul homme, dont le langage, pour le moins, n'étoit nullement celui des anciens Docteurs de l'Eglise. Quelques-uns cependant demeurerent attachés à ce séducteur, & parurent se scandaliser de ce que le Patriarche Jean l'abandonnoit. Les plus renommés d'entr'eux furent Théodoret de Cyr, & son Métropolitain Alexandre d'Hiéraples.

Théodoret n'élevoit point de difficultés, quant à la doctrine; soit qu'il eût changé de sentiment, soit qu'il n'en eût

jamais eu de formellement hérétique, & que ce qu'il avoit écrit d'erroné ne lui fût échappé que dans la chaleur de la diſpute. Car il eſt impoſſible de juſtifier ſes écrits contre S. Cyrille : productions flétries par l'Egliſe, & manifeſtement dignes de ſa cenſure, non-ſeulement en ce qu'elles s'attaquoient à un Docteur dont l'enſeignement étoit celui de l'Egliſe, mais plus directement, au ſujet du douzième anathême, où elles diſtinguent le Chriſt & l'Homme, comme faiſant deux perſonnes. Mais Théodoret étoit ſur-tout attaché à la perſonne de Neſtorius, qu'il prétendoit avoir été condamné injuſtement, & ſans que ſa doctrine eût jamais été bien entendue. C'eſt ainſi qu'il lui en écrivit, alors même, (à ce que prétendent différens auteurs) que tous les catholiques ne proféroient plus qu'avec horreur le nom de cet Héréſiarque. Cependant il fut menacé par le Vicaire d'Orient, d'être chaſſé de ſon ſiège, s'il n'accédoit à la réunion. Il ne fit que rire de la menace. Les pieux ſolitaires de la Syrie qui avoient toute ſa confiance & ſon affection, des prophètes & des hommes à miracles lui firent les plus vives inſtances ; & d'abord, avec auſſi peu de ſuccès.

Peu après néanmoins, il écrivit en ces termes aux coryphées du parti : Il est à craindre que Dieu ne nous punisse de notre roideur inflexible, & de notre aveuglement à chercher notre intérêt plus que celui du peuple. Notre opiniâtreté, à ce que je vois, ne produira rien que de funeste. Nous sommes déjà la fable du public : nos troupeaux deviendront bien-tôt la proie des loups, & nous répandrons le trouble & le désordre dans toutes les Eglises. Il eut ensuite une conférence avec son Patriarche, entre Cyr & Antioche. Là, il rentra dans la communion de Jean, en se soumettant à la décision des points de foi, sans approuver encore la condamnation de Nestorius. Il n'en travailla pas moins efficacement au rétablissement de la paix ; & l'on dut à ses soins, aussi bien qu'à la célébrité de son nom, la réunion de la plûpart des évêques de la Cilicie.

Collat. Lup. c. 151.

Mais avant qu'ils se rendissent à la vérité, une partie des Cappadociens, ainsi que des Ciliciens, tenterent un moyen de se soutenir, qui montre à quel point l'enthousiasme leur avoit troublé le jugement, & avec quelle bizarrerie, en s'abandonnant au schisme, on conservoit aux extrémités de l'Orient le plus grand

respect pour la Chaire Apostolique. Les métropolitains de Tarse & de Thyane, Hellade & Euthérius, au nom de plusieurs autres schismatiques, s'aviserent d'écrire au Pape Sixte, pour implorer son secours contre les entreprises de Cy-
Synod. Baluz. c. 117. rille & de Jean d'Antioche. Nous nous prosternons à vos pieds, lui disoient-ils, en vous conjurant de nous tendre une main secourable, de rappeler les pasteurs chassés injustement, & de rassembler les ouailles dispersées qui sont dans le plus grand danger de leur salut. Nous qui habitons de vastes provinces, la plûpart très-éloignées de vous, comme la Bithynie, la Cilicie, la Cappadoce & le pays de l'Euphrate, sans parler de la Thessalie & de la Missie; nous serions allés en personne vous attendrir par nos gémissemens, & faire couler vos larmes avec les nôtres, si la crainte des loups ne nous retenoit auprès de nos troupeaux. Nous envoyons à notre place des clercs & des moines; & nous espérons de la grandeur, tant de nos maux que de votre charité, que la voix de ces saintes ouailles ne sera pas moins efficace que celle des pasteurs, pour nous obtenir à tous vos puissans secours. C'est ainsi que ces Orientaux, tout schismatiques qu'ils étoient,

portoient leurs plaintes au Souverain Pontife, pour faire cesser les vexations prétendues de leurs supérieurs immédiats. On imagine bien qu'une pareille supplique, aussi injurieuse à l'autorité générale de l'Eglise qu'aux prélats qui en avoient le mieux mérité au Concile d'Ephèse, ne servit qu'à faire déplorer à Rome l'aveuglement des suppliants. La fermeté du Pontife, de concert avec les chefs de la hiérarchie Orientale, leur fit ouvrir l'oreille aux conseils de Théodoret; & ils rentrerent presque tous dans le bon chemin.

Entre ceux qui persévérerent dans le schisme, on remarqua Mélèce de Mopsueste, plus encore Alexandre d'Hiéraples. Rien de si effrayant que l'obstination & l'endurcissement de ce vieillard, sage & modéré d'ailleurs, assez éclairé, d'une piété qu'on louoit de toute part, d'une admirable pureté de vie, d'une charité, d'une vigilance, d'une application à tous les devoirs de l'épiscopat, qui le firent également chérir & révérer de son peuple. Il se figura que la doctrine du Concile d'Ephèse faisoit Dieu passible. Loin de se laisser détromper par Théodoret, ou par Jean d'Antioche, en qui il avoit eu une entière confiance du- Synod. c. 100. & seq.

rant leur égarement commun ; dès qu'il les vit unis de communion avec Saint Cyrille, il rompit à jamais avec eux, & n'en voulut plus ni lire, ni recevoir les lettres. Vous pouvez croire, écrivit-il pour la dernière fois à Théodoret, que vous n'avez rien omis pour le salut de mon ame; & votre conscience à cet égard doit être satisfaite. Tenez-vous donc en repos, ou cessez au moins de m'importuner & de me fatiguer. Je ne m'ingère pas ainsi dans ce que font les autres; mais quand tous les docteurs qui ont paru depuis le commencement du monde, canoniseroient l'abomination d'Egypte (c'est ainsi qu'il traitoit la doctrine de S. Cyrille) je ne les croirois pas, au préjudice des lumières que Dieu m'a données. Je suis affligé, dit-il encore, des mouvemens inutiles que les saints solitaires se donnent pour moi. Quand ils seroient encore plus saints, que leurs miracles seroient en plus grand nombre & plus éclatans, quand ils ressusciteroient tout ce qu'il y a eu de morts depuis le premier homme; ils ne me persuaderoient pas. S'ils me condamnent, que le Souverain Juge leur pardonne. Que Dieu soit loué de tout. Nos adversaires ont pour eux les conciles, les évêques, les

magistrats, les empereurs, le concours de toutes les puissances; & nous avons de notre côté Dieu & la pureté de la foi. Après cette déclaration, il ne voulut plus ni écrire, ni parler sur cette matière à aucun de ses amis, pas même voir les personnes dont la présence lui pouvoit rappeler le souvenir de ces différends.

Theodoret fut touché de pitié, & pria le Patriarche Jean d'user de condescendance avec Alexandre. Il lui écrivit que ce vieillard ne demandoit que de mourir en repos, que s'il ne soumettoit pas son jugement, il s'abstenoit au moins de dogmatiser, gardoit un respectueux silence, & ne vouloit ni ne pouvoit exciter aucun trouble. Les officiers de l'Empereur, chargés de l'exécution de ses ordres en Orient, écrivirent encore à Alexandre, qu'ils ne pourroient s'empêcher de le chasser de son siège, s'il ne se soumettoit au Concile d'Ephèse, & ne communiquoit avec Jean d'Antioche. Tout fut inutile. Alexandre sacrifia son état à son obstination, & quitta son évêché, sans témoigner le moindre chagrin.

Mais tout son diocèse fut dans la plus grande émotion. Ce n'étoit que gémissemens & que larmes dans toute la ville. Il

sembloit que chaque maison eût perdu son père de famille. On exaltoit de tout côté ses vertus, sa bienfaisance, toutes ses grandes qualités. De la tristesse, on passa aux emportemens; & si le Gouverneur Lybien ne se fût sagement prêté aux circonstances, on auroit vu infailliblement une violente sédition. Attendri lui-même des sentimens de ce peuple, il se chargea de leur requête pour le Patriarche, l'appuya autant qu'il le put, & y joignit la relation de tout ce qui venoit de le fléchir lui-même. Jean répondit qu'il avoit épuisé toutes les voies de la douceur, qu'Alexandre ne pouvoit attribuer sa disgrace qu'à son opiniâtreté & à sa présomption. Mais je veux bien encore remettre son sort entre ses mains, poursuivit-il: s'il veut se réunir à l'Eglise, je le rétablirai volontiers dans son siège. Alexandre fut inflexible, & demeura déposé, nonobstant son silence & sa réserve extérieure. On le relégua en Egypte, où il continua de joindre à l'hérésie toutes les apparences de la vertu: exemple terrible, renouvellé dans toutes les sectes, & presque toujours également dangereux. Tant il est nécessaire de prémunir sans cesse les fidèles contre cette tentation délicate, & de leur inculquer uniquement, au regard de la

foi, cette règle évangélique : Quiconque n'écoute pas l'Eglise, parût-il un Ange du Ciel; sa doctrine ne doit pas être écoutée, plus que celle d'un Païen ou d'un Publicain.

L'année suivante 436, Nestorius fut chassé de son monastère d'Antioche, où depuis quatre ans qu'on l'y laissoit tranquille, il ne cherchoit qu'à répandre ses impiétés, au lieu d'en faire pénitence. On le relégua dans la ville d'Oasis en Egypte. Le resorit de ce bannissement emportoit la confiscation des biens de l'Héréslarque, au profit de son Eglise. Le triste état où il fut réduit, ne le porta jamais à la rétractation de ses blasphèmes. Les Blemmiens, peuples vagabonds de l'Ethiopie, ayant pillé la ville & le pays d'Oasis, il erra quelque temps dans les déserts, avec des incommodités extrêmes, & il crut enfin avoir trouvé un asyle à Panople. Mais c'étoit un objet fatal de malédiction, que toutes les contrées redoutoient. Le Gouverneur l'obligea de s'éloigner, & le fit même traîner de force en des réduits reculés. Enfin son impiété augmentant avec ses maux, & marqué, pour ainsi dire, dès ce monde, du sceau de la réprobation, on dit que son corps se pourrit tout vivant, & que sa langue,

Evagr. Hist. 1. c. 7.

organe de tant de blasphêmes, fut rongée des vers. Contraint de fuir encore dans cet horrible état, il se tua, en tombant de cheval.

Les autres prélats hérétiques furent traités, avec une rigueur proportionnée au degré de leur faute. Outre Nestorius & Alexandre, on compta quatorze évêques qui firent paroître dans la défense de l'Hérésiarque une fermeté inébranlable, & une sorte de générosité, qui sans doute contribua beaucoup à rendre cette secte si nombreuse. D'ailleurs on reprochoit à Cyrille leur adversaire, une fierté de caractère & des procédés impérieux, qui laisseroient en effet une tache à sa mémoire, si ces reproches n'avoient eu ses ennemis pour auteurs, & s'il n'eût si bien confondu l'imposture, tant par les démarches que son humble charité lui fit faire pour les ramener, que par les autres vertus éminentes qui l'ont fait mettre au nombre des Saints. Tous les évêques refractaires furent déposés, soit pour cause d'hérésie, soit pour l'opiniâtreté schismatique avec laquelle quelques-uns, sans embrasser les erreurs de Nestorius, refuserent de communiquer avec les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. Inutilement y en eut-il jusqu'à six de bannis;
cette

cette sévérité trop tardive fut sans effet. L'erreur avoit jeté de profondes racines dans la Cilicie, où elle avoit été enfantée sourdement, & où le temps & le secret l'avoient fortifiée. Mélèce de Mopsueste, tandis que ses conprovinciaux rentroient en foule dans le sein de l'unité, rejeta constamment l'union.

Théodore son prédécesseur, séducteur de Nestorius, & séduit par Diodore de Tarse, avoit, comme ce dernier, consigné l'impiété dans des ouvrages d'autant moins suspects, que les auteurs, en mourant dans la communion de l'Eglise, avoient laissé après eux, dans tout l'Orient, une grande réputation de vertu aussi bien que de doctrine. C'est pourquoi les Nestoriens voyant les écrits & le nom de leur chef absolument diffamés, ils s'attacherent à répandre ceux de Théodore & de Diodore, qui n'avoient encore essuyé aucune flétrissure. Ils étoient en fort grand nombre; quoiqu'on n'en ait plus que des fragmens cités par leurs accusateurs ou leurs apologistes. Pour donner plus de cours à ces ouvrages de ténèbres, on les traduisit en Syriaque, en Arménien, & même en Persan : funestes multiplications qui n'eurent que trop de succès, malgré tous les mouvemens que se donnerent Cyrille,

Acace de Mélitine, & Rabbula d'Edesse. Acace & Rabbula virent, de leur vivant, la contagion infecter leurs provinces, & de-là menacer tout l'Orient. Cette erreur impie se répandit jusqu'au fond des Indes, & prit tant de consistance dans le pays du Tigre & de l'Euphrate, qu'on y fit un Patriarche Nestorien, avec une multitude d'évêques & d'archevêques qui se sont perpétués jusqu'à nos jours.

Mais c'étoit sur-tout dans la capitale de l'Empire que les novateurs désiroient d'établir leur doctrine & leur ministère. Le Patriarche Maximien étant mort deux ans après son élection, & alors Nestorius étant encore en vie, ses sectateurs oserent tenter de le faire remonter sur son siège. Ils étoient en grand nombre à Constantinople, quoique les Catholiques y dominassent. Ils s'attrouperent en plusieurs endroits de la ville, demanderent le rétablissement du Séducteur, avec des clameurs & des menaces si insolentes, que l'Empereur craignit lui-même les suites de leur emportement. Mais ayant pris conseil, il les déconcerta, en faisant élire & installer sur le champ Proclus, avant la cérémonie même des funérailles de Maximien, qui fut faite par le nouveau Patriarche.

On ne pouvoit mieux choiſir pour réunir tous les cœurs. Il avoit un caractère de douceur & d'affabilité, qui gagnoit tout le monde, une éloquence comparable à celle du grand Chryſoſtome dont il révéroit tout particulièrement la mémoire. Tant pour cette raiſon que pour ſes talens & ſa piété, il étoit déjà cher à tout ce qu'il y avoit d'orthodoxes dans la ville. Néanmoins comme il avoit été autrefois ordonné pour le ſiège de Cyzique, dont le peuple, bien différemment diſpoſé de celui de la capitale, avoit refuſé de le recevoir; quelques-uns voulurent confondre ſon élévation au patriarchat avec ces tranſlations ambitieuſes, auxquelles l'Egliſe s'étoit toujours montrée ſi contraire. Mais les lettres du Pape, qui avoient décidé, dès le temps de la dépoſition de Neſtorius, qu'on pourroit mettre en ſa place un évêque transféré d'une autre égliſe, firent diſparoître cette difficulté. A cette occaſion, Socrate ſcolaſtique, c'eſt-à-dire juriſconſulte ou avocat, non moins verſé dans les matières de droit que dans les faits eccléſiaſtiques qu'il a retracés depuis Conſtantin juſques bien avant dans le regne de Théodoſe le jeune, cite quatorze exemples de tranſlations d'évêques, faites ſans doute égale-

Col. Lup. ad Synod. Baluz. c. 150.

Socr. vij. 36.

ment pour le bien de l'église; sans quoi il eut été peu conséquent. Car s'il n'est pas raisonnable que les loix générales fassent manquer un avantage considérable, qu'on ne peut obtenir qu'en y dérogeant par une sage exception; aussi ces exceptions ne sont légitimes, que quand elles procurent le plus grand bien.

Une illustre conversion signala le commencement de l'épiscopat de Proclus; mais le ciel ne voulut pas qu'elle fut le seul ouvrage des Prélats, ni des Docteurs. La gloire principale en étoit réservée à une femme, qui avoit préféré l'humilité de la crêche du Rédempteur à toutes les grandeurs des anciens Romains. De sa retraite de Bethléem, Mélanie la jeune vint à Constantinople, à la prière de son oncle Volusien, Préfet de Rome, & Ambassadeur de Valentinien auprès de Théodose. S. Augustin avoit autrefois exhorté Volusien, par plusieurs lettres fort pressantes, & toujours sans fruit, à embrasser la foi chrétienne. Quand le moment de la grace fut arrivé, Mélanie se rendit à la cour, avec une facilité qui ne put être que l'effet du pressentiment qu'elle avoit de la fidélité de son oncle à y correspondre. Dans toutes les contrées qu'elle traversa, les évêques, tout

Sur. ad 31 Jan. vit. S. Melan.

le clergé, les moines & les vierges s'efforcerent à l'envi de lui faire sentir, par les honneurs qu'ils lui rendoient, que le sacrifice des grandeurs terrestres fait à J. C. est beaucoup plus honorable que ces grandeurs mêmes. Arrivée à Calcédoine, & n'y ayant plus que le Bosphore qui la séparât des vanités humaines, toujours si redoutables à la timide innocence, elle se retira dans l'église de l'illustre martyre sainte Euphémie, pour prier l'auteur & le rémunérateur du triomphe de la sainte, de lui donner pareillement, & la force de se soutenir elle-même, & celle de triompher de l'infidélité. Aussi-tôt après sa prière, elle entra pleine de confiance & de joie dans la ville impériale. Mais Volusien étoit tombé dangereusement malade. Quand il vit sa nièce si exténuée de jeûnes, & si pauvrement habillée: Quel changement, ô ma chère Mélanie, s'écria-t-il, & que je vous revois différente de ce que je vous ai quittée! Mélanie répondit: Je n'aurois pas ce mépris de mon corps, comme de toutes les pompes du monde, si je n'étois assurée de recevoir, après la courte durée de cette vie, un ample dédommagement de tout ce que j'ai abandonné. A chaque occasion favorable,

elle lui réitéroit des discours pareils, se rendoit d'une assiduité extrême auprès de lui, & toujours se montroit convaincue & vivement pénétrée des maximes du christianisme.

Elle faisoit venir aussi, mais sans affectation & comme par rencontre, des ecclésiastiques savans & zélés, sur-tout l'éloquent Patriarche, pour la seconder. Volusien céda enfin à tant de vœux & d'efforts réunis; & renonçant aux vices aussi bien qu'aux superstitions de l'idolâtrie, il reçut le baptême avec l'édification de tout l'Empire. Sa conversion fut si pure, qu'apprenant, avant de l'avoir déclarée, que sa nièce vouloit encore y employer l'Empereur; loin de s'en faire un mérite auprès de ce Prince, & de lui en déférer la gloire, il publia sa résolution auparavant, de peur qu'on ne l'attribuât autant à l'amour de la faveur, qu'à la connoissance de la vérité.

Mélanie eut plusieurs entretiens avec l'Empereur & l'Impératrice, pour le bien de la religion, & sur-tout pour la défense de la foi contre les nouvelles hérésies. Dès qu'elle vit ses pieux desseins remplis heureusement; comme elle n'avoit point d'autre intérêt à la cour, elle revola vers l'humble solitude que la charité seule lui avoit fait quitter.

Proclus exécuta une autre entreprise qui lui concilia, à un point extraordinaire, l'estime & l'affection de son peuple, à qui la mémoire de Saint Chrysostome devenoit plus vénérable de jour en jour. Comme le Patriarche faisoit en chaire l'éloge de son illustre prédécesseur, tout l'auditoire battant des mains & faisant mille acclamations, redemanda son père Jean à l'Orateur qui en apprécioit si bien le mérite. Proclus saisit ce moyen de réunir à l'Eglise un parti nombreux, qui, par attachement au saint, continuoit depuis sa mort de tenir ses assemblées à part. Dans les circonstances où l'on se trouvoit environné de sectaires artificieux & remplis en apparence d'un respect semblable pour le même S. le Patriarche craignit avec raison, que la conformité des sentimens en ce point ne s'étendit à tous les autres. Il communiqua ses réflexions à l'Empereur, & lui proposa de faire rapporter le corps de saint Chrysostome, de Comane dans le Pont où il avoit été enterré, vers des ouailles qui marquoient tant de désir, & qui avoient de si justes motifs de l'honorer. Théodose y consentit d'un grand cœur, & la translation fut exécutée avec autant d'éclat que de promptitude.

Quand on sut que des reliques si chères approchoient, toute la ville alla au devant d'elles. Le Bosphore en un moment disparut sous la multitude infinie des barques & des vaisseaux qui le couvrirent. Ce n'étoit plus une mer, mais une longue suite de rues & de places illuminées avec ordre, & semblables aux quartiers les mieux habités de la ville. Quand le Saint revint vivant & si glorieux, de son premier exil, l'appareil n'approchoit pas de ce second triomphe. Les reliques furent portées avec cette religieuse magnificence dans toutes les principales rues de C. P., & déposées enfin dans la basilique des Saints Apôtres: l'Empereur baisa humblement la châsse du saint-Patriarche, comme pour lui faire amende-honorable, au nom de son père, & surtout de sa mère Eudoxe qui l'avoit offensé, sans assez le connoître. Ce qu'avoit prévu Proclus, arriva : cette cérémonie frappante réunit à l'Eglise toutes les personnes anciennement séparées, & y en retint beaucoup d'autres. Elle se fit l'an 438, le 27 de Janvier, jour où les Latins honorent la mémoire de S. Jean Chrysostome.

On fit aussi, sous le pontificat de Proclus, la translation des célèbres Martyrs

connus sous le nom des Quarante Couronnés, que le Tyran Licinius avoit immolés tous ensemble, à Sébaste en Arménie. La Princesse Pulquérie, après avoir eu révélation de l'endroit où leurs restes précieux reposoient, y fit fouiller. On trouva une espèce de cercueil couvert d'une table de marbre, dans lequel il y avoit deux urnes d'argent qui contenoient leurs cendres, & qui étoient environnées de quantité de parfums. On ne sait comment elles s'étoient perdues, après avoir été publiquement exposées à la vénération des fidèles, qu'attestoit encore une petite ouverture qui se trouvoit dans le cercueil, tout près des reliques, & qui avoit servi à leur faire toucher des linges, suivant l'usage. La Princesse les fit placer à l'endroit le plus honorable de l'Eglise, dans une châsse trés-richement ornée: cette cérémonie se fit encore avec un magnifique appareil. Soz. IX. a.

De son côté, l'Impératrice Eudoxe, femme de Théodose, partit pour la Terre-Sainte. On ne publia point d'autres raison de ce voyage, que le vœu qu'elle avoit fait de visiter les Saints Lieux, si elle avoit la satisfaction de voir sa fille mariée. Or cette Princesse, nommée Eudoxe comme sa mère, venoit d'épouser Socr. vii. 47.

le jeune Empereur Valentinien, qui n'avoit que dix-huit ans, & qui vint lui-même à C. P. pour ce mariage. Mais on attribuoit ſourdement une toute autre cauſe au pélerinage de l'Impératrice. Elle étoit en liaiſon de talens & de littérature avec un courtiſan nommé Paulin, dont elle avoit diſcerné & diſtinguoit en toute occaſion le mérite Un jour, dit-on, elle lui envoya quelques fruits d'une beauté ſingulière, que l'Empereur lui avoit envoyés à elle-même. Paulin, ſans connoître le premier auteur du préſent, le trouva aſſez beau pour le juger digne de ſon Souverain, & le lui préſenta. Il n'en fallut pas davantage, dit-on, à l'eſprit foible de Théodoſe, pour lui inſpirer de la jalouſie. Soit accident fortuit, ſoit exécution ſecrète, Paulin mourut le lendemain; & peu après, l'impératrice partit pour Jéruſalem. Elle eut même beaucoup à ſouffrir depuis; mais elle ſoutint avec courage toutes ces épreuves; & par ſa conſtance modeſte, ſa piété & ſa réſerve, elle regagna inſenſiblement toute la confiance de ſon époux. Elle fit des préſens dignes d'elle, non-ſeulement aux égliſes de Jéruſalem, mais dans toutes les villes où elle paſſa, tant en allant qu'en revenant. En Paleſtine, elle

bâtit pluſieurs monaſtères pour les cénobites, & beaucoup plus de laures pour les anachorètes, rétablit les murailles de la Ville Sainte, & rapporta des reliques inſignes de S. Etienne, qui continuoient d'être dans la plus grande vénération.

L'Empereur, de ſon côté, ſe ſervit du frein des loix, pour reprimer l'enthouſiaſme & la préſomption des Juifs. Ils venoient de donner dans l'iſle de Crete un exemple preſqu'incroyable des écarts où peut ſe porter un peuple abuſé par la ſéduction. Un vieillard d'un air auguſte, & qui ſe diſoit Moïſe, perſuada à la multitude très-conſidérable des Juifs de cette iſle, d'abandonner les établiſſemens qu'ils y poſſédoient, pour le ſuivre dans la terre promiſe, à l'imitation de leurs ancêtres. Il leur promettoit de réitérer en leur faveur tous ſes anciens prodiges, particulièrement de faire retirer la mer devant eux, & de la leur faire paſſer à pied ſec. Il fut un an à parcourir le pays, & à groſſir ſon parti. Quand le jour donné pour le départ fut arrivé, il les raſſembla, hommes, femmes & enfans, en une multitude innombrable, ſur un promontoire élevé. Alors prenant l'air & le ton du Prophète, il leur commanda de ſe jeter ſans rien craindre au milieu des flots. Les

Theod. Lect. in fine.

plus avancés obéirent : mais ceux qui suivoient, les voyant engloutis dans les ondes, sans qu'il en reparût aucun, ils reconnurent qu'ils étoient trompés, & changeant leur confiance en un ressentiment furieux, ils chercherent l'imposteur de tous côtés, sans jamais pouvoir le découvrir. Plusieurs s'imaginerent que c'étoit un démon.

L'Empereur, pour contenir au moins les Juifs dans les anciennes bornes, fit une loi contre eux & contre les Samaritains : il leur défendit de bâtir aucune nouvelle synagogue, de pervertir aucun Fidèle, & les exclut de toute espèce de charge publique. La même loi interdit aux Païens, sous peine de la vie, l'usage des sacrifices: elle renouvella toutes les peines portées contre les anciens hérétiques, spécialement contre les Manichéens, toujours les plus odieux, comme les plus corrompus & les plus impies.

Mais la crainte des châtimens les plus rigoureux ne put extirper totalement les superstitions païennes. Le mal prenoit sa source en de vieilles préventions profondément enracinées, & tandis que par complaisance pour les Princes, on se conformoit au culte extérieur, souvent l'occasion ramenoit ces faux Chrétiens

aux pratiques les plus ſacrilèges de l'idolâtrie, dont ils n'avoient jamais bien ſenti l'impiété ni l'abſurdité. Certains Gentils oſoient ſe vanter qu'on n'avoit pas encore répondu aux écrits de Julien l'Apoſtat. Pour leur ôter ce vain prétexte, ſaint Cyrille qui ſe trouvoit à la tête de toutes les grandes affaires de la religion, y répondit d'une manière digne de ſa renommée, en dix livres qu'il adreſſa à l'Empereur Théodoſe.

Théodoret publia, pour le même deſſein, ſon ouvrage en douze livres, de la Guériſon des maladies ſpirituelles des Gentils, où il ſe ſert habilement de la philoſophie même des Païens pour établir les vérités évangéliques. Il reprend & met en poudre les objections ordinaires des infidèles, ſavoir que les Chrétiens étoient des gens ſimples & crédules, qu'ils ne faiſoient nul uſage de la raiſon, & croyoient des extravagances, ſur la ſeule parole de leurs docteurs : viſionnaires mépriſables, diſoient-ils, à commencer depuis les Apôtres qui n'étoient eux-mêmes que d'ignorans Barbares. Après avoir confondu ce reproche d'ignorance, il déploie la plus vaſte & la plus exacte érudition ; & maniant avec autant de dextérité que de profondeur les témoi-

gnages de plus de cent auteurs de l'antiquité, il fait toucher au doigt la fausseté & l'absurdité des opinions philosophiques sur le culte de Dieu, sur l'ordre de la Providence, sur la création du monde, sur la nature de l'homme, & sur les principes des êtres. Comparant ensuite les législateurs profanes avec les Apôtres, les oracles des faux dieux avec nos Prophètes, & la vertu des héros infidèles avec celle des serviteurs de J. C. il fait sentir l'admirable supériorité de ceux-ci sur tous les autres, avec une force, une justesse & une richesse d'élocution, que la plus belle antiquité ne surpassa jamais.

Dans l'Occident, l'idolâtrie & la superstition faisoient les mêmes efforts, pour se relever & se perpétuer. Nous apprenons par les homélies de S. Pierre Chrysologue, que l'abus alloit jusqu'à honorer publiquement les faux dieux en certaines cérémonies profanes; comme en se masquant le premier jour de Janvier, & en courant les rues avec un tumulte insensé & une licence toute païenne. Le désordre étoit monté à un tel point, que ces impiétés se commettoient impunément, sous les yeux de la Cour, dans la ville impériale de Ravenne, malgré les réclamations de l'éloquent & pieux Chry-

ſologue. Le Pape ſaint Sixte l'avoit placé comme par inſpiration ſur ce grand ſiège, en le préférant (quoique diacre d'une autre égliſe, & par conſéquent contre l'uſage ordinaire) au ſujet qu'on lui préſentoit pour être confirmé. Pierre ne trompa point l'attente du Pontife. Avec toutes les qualités éminentes de l'épiſcopat, il ſe diſtingua par une éloquence qui lui fit donner un ſurnom auſſi honorable qu'à ſaint Chryſoſtome: honneurs néanmoins auſſi diverſement mérités, que le goût des peuples qui les décernerent étoit différent. En plus de cent-ſoixante homélies qui nous reſtent de ſaint Pierre Chryſologue, infiniment reſpectab[illegible] ſans doute pour le fond des choſes, & pour l'érudition même, rien n'eſt plus frappant, pour ce qui eſt du ſtyle, que la profuſion de ſes pointes d'eſprit & de ſes jeux de mots. Mais cette manière étoit aſſortie au goût dégradé des Latins, dont il n'en combattit pas les vices avec moins de ſuccès.

A Carthage, on adoroit la Déeſſe Céleſte avec J. C. Pluſieurs citoyens, au ſortir des ſacrifices idolâtres, alloient à l'égliſe participer aux ſaints myſtères de l'autel; & pour comble de ſcandale, c'étoient les plus grands & les plus riches

d'entr'eux qui le donnoient. Le peuple en général n'avoit que de l'éloignement des pratiques du christianisme qui gênoient ses passions, & marquoit une indifférence qui alloit jusqu'à l'aversion sur certains articles. La vue des solitaires, autrefois si révérés, n'excitoit plus que les dérisions, quelquefois les emportemens de l'insolence & de la fureur. Les armées Romaines marchoient sous la conduite des généraux païens, & connoissoient à peine leurs foibles Empereurs, à qui on laissoit le vain pouvoir de promulguer des loix dont les grands savoient se dispenser.

Littorius, le second homme de l'Etat après Aëtius, au moins dans les Gaules, étoit si infatué des rêveries du paganisme, des visions de ses augures & de ses aruspices, que sur la promesse qu'ils lui firent des faveurs constantes de la victoire; contre toutes les règles de la politique & de la prudence la plus vulgaire, il refusa de recevoir à composition, sous les condition les plus avantageuses, la nation des Goths qu'il venoit de battre. Les ayant poussés au désespoir par une seconde attaque, il fut lui-même entièrement défait, avec les troupes auxiliaires des Huns, idolâtres comme lui, & les principaux auteurs de son profane

espoir. Le Roi des Goths au contraire n'avoit mis sa confiance que dans le vrai Dieu qu'il adoroit. Il se couvrit d'un cilice, passa en prières la nuit d'avant le combat, & ne quitta l'oraison que pour entrer dans le champ de bataille, où il mérita le plus glorieux triomphe.

Prosp. chron.

Cyrus qui commandoit en Afrique, étoit aussi idolâtre, & parvenu, sans autre talent que celui de tourner assez bien un vers, aux dignités de Consul, de Patrice & de Préfet du Prétoire. Il éprouva dans la suite une disgrace qui lui fut infiniment plus avantageuse que ces illustrations passagères, par les puissans motifs qu'elle lui fournit de reconnoître la vanité de toutes les grandeurs du siècle. Il abjura le paganisme avec elles, embrassa sincèrement le christianisme, & devint évêque: genre d'élévation paisible & sans alarmes, mieux assorti à son naturel, que le tumulte & les périls militaires.

Evagr. l. 6.

Ce fut durant son commandement que les Vandales enleverent Carthage à Théodose, & bientôt après, le reste de l'Afrique. Tout hérétiques qu'étoient ces Barbares, ils servirent la religion bien plus efficacement que les Romains. En peu de temps ils ruinerent les temples des

idoles, & tous les vestiges de l'idolâtrie qui restoient dans cette province. Mais quand Genseric, leur Roi, crut sa domination affermie, il se mit en tête d'établir aussi sa religion qui étoit l'Arianisme, & de détruire la foi catholique dans toutes les terres de son obéissance. Il pilla d'abord les riches églises de la capitale, en appliqua la plûpart à des usages profanes, & réserva la cathédrale pour les exercices de la religion Arienne. Il fit embarquer l'Evêque, nommé *Quod-vult-Deus*, avec la plûpart de ses clercs, en de méchantes barques qui faisoient eau de toute part. Ils ne laisserent pas d'arriver à Naples, où ils furent reçus comme des confesseurs. Ce qui restoit des Donatistes en Afrique se ranima, en voyant leurs anciens ennemis à la merci des Barbares; & ils se joignirent aux Ariens pour les persécuter. Tandis qu'ils faisoient scrupule de communiquer avec les Catholiques, pour quelques relâchemens prétendus dans la discipline; ils contracterent les liaisons les plus étroites & les plus odieuses avec des hérétiques, dont ils détestoient les impiétés. Les évêques Novat, Sévérien & Possidius l'ami célèbre de saint Augustin, se signalerent entre tous les autres dans cette persécution. On

les chassa de leurs églises, ensuite de toutes les villes, sans pouvoir jamais ébranler leur constance.

Arcade, Probus, Paschase & Eutychien, tous quatre Espagnols, de ceux sans doute qui s'étoient attachés à la fortune de Genseric quand il passa d'Espagne en Afrique, tous quatre pleins de capacité & de fidélité, étoient en grande faveur auprès du Prince Barbare. Dans la persuasion de leur attachement pour lui, & que ses bienfaits le mettoient en droit d'en tout exiger, il leur commanda de se faire Ariens. Ils le refuserent avec intrépidité. Genseric furieux les condamna sur le champ à perdre la vie; puis il commua la peine de mort en exil. Et changeant derechef, selon les caprices de sa fureur, il les fit tous quatre expirer dans les plus cruels tourmens; mais chacun d'une manière différente. Les Martyrs avoient encore un jeune frère, d'une figure extrêmement intéressante, & d'une vivacité d'esprit qui avoit souvent amusé le Roi. Il voulut corrompre la foi de ce jeune homme, & n'y put réussir. Il le condamna de dépit au plus humiliant esclavage, après l'avoir fait bastonner avec une cruauté que put seule arrêter la crainte de le voir expirer sous

Prosp. Chron. Sal. l. 167.

les coups, ou de paroître moins maître de soi qu'un enfant.

Quelque redoutable que le cruel Vandale se rendît dans toute l'étendue de l'Afrique, il y eut cependant de saints évêques en Mauritanie, qui écrivirent avec force contre l'Arianisme. Antonin de Constantine fit tenir une belle lettre au Martyr Arcade dont nous venons de parler, pour soutenir son courage pendant son exil. Victor de Carthagène aussi en Mauritanie, eut la hardiesse de faire présenter au Roi même un ouvrage considérable qu'il venoit de publier contre les Ariens. Céréalis & Voconius évêques, l'un de Castelle, l'autre de Castellane, dans cette même province, écrivirent avec le même zèle contre les Ariens. On trouve plusieurs autres écrits, qu'on sait avoir été publiés contre cette hérésie dans les mêmes conjonctures, quoiqu'on en ignore les auteurs.

Vict. vitens. L. 1. Mais la plus persuasive éloquence, la patience admirable des Catholiques, les prodiges mêmes que le Ciel opéra pour la justifier, loin d'adoucir l'esprit de Genseric, ne servirent qu'à le rendre plus impitoyable envers les sincères adorateurs du Dieu fait chair. Après la prise de Carthage, le Prince Arien se voyant

maître de toute l'Afrique, à l'exception de quelques contrées écartées, mieux défendues par leur stérilité & leur indigence que par les armes de Valentinien; il s'attribua les propriétés de la province Byzacène, de l'Abaritaine, de la Gétulie, d'une partie de la Numidie, & distribua à son armée les terres de la Zeugitane & de la province Proconsulaire. Dans ces domaines immédiats, Genseric obligea, sous peine de la vie, les prêtres & les évêques de lui livrer les vases & les ornemens, ainsi que les livres ecclésiastiques: mais la foiblesse des ministres prévaricateurs ne l'empêchoit pas de les chasser ensuite de leurs églises. Il exigea de ses vassaux de chasser de même les pasteurs catholiques, après qu'ils les auroient dépouillés; & s'ils refusoient de céder leurs églises, de les réduire en esclavage: ce qui s'exécuta, non seulement sur le clergé, mais sur plusieurs laïcs du premier rang.

Valérien, évêque d'Abbenze dans la Zeugitane, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, fut mis hors de la ville, sans une seule personne pour prendre soin de lui, avec défense au contraire à toute personne de lui procurer le moindre soulagement, de lui donner même

le couvert, soit dans les villes, soit dans les campagnes. On veilla si bien à l'exécution ponctuelle de toutes ces clauses inhumaines, qu'il demeura nuit & jour en plein air, privé de tout & presque nud, aussi long-temps qu'un homme peut vivre dans cette affreuse privation, qui ne finit en effet que par sa mort.

Dans la même province, un officier du Tyran, nommé Proclus, ayant enlevé de force les vases & les ornemens que le clergé refusoit de lui livrer, il porta la profanation jusqu'à faire servir le linge de l'autel aux plus vils usages. Mais il fut tout-à-coup atteint de frénésie, se coupa la langue par morceaux avec les dents, & mourut dans cette espèce de rage. Entre les esclaves catholiques, il échut à un Vandale quatre frères, dont l'aîné s'appeloit Martinien, avec une jeune personne d'une autre famille, & d'une rare beauté, nommée Maxime. Toute jeune qu'elle étoit, sa prudence & sa maturité lui firent bientôt confier par son maître, le gouvernement de toute la maison. Pour se l'attacher davantage, ainsi que Martinien qu'il affectionnoit aussi, le Barbare voulut les marier ensemble. Mais Maxime avoit consacré à Dieu sa virginité. Quand

Vict. vit. L. 1, c. 8.

on l'eut laiſſée ſeule avec Martinien, elle lui fit confidence de ſon vœu, perſuada ſans peine à ce digne confeſſeur de la foi, de reſpecter les droits du divin époux à qui elle s'étoit engagée, & de chercher à leur innocence un aſyle plus sûr que cet hoſpice hérétique. Martinien alla ſe concerter avec ſes frères; & tous cinq enſemble, ils s'évaderent, & ſe retirerent à Tabraque; les quatre frères dans un monaſtère d'hommes, & Maxime dans une communauté de vierges, qui n'en étoit pas éloignée.

Le Vandale chercha tant qu'il les trouva, les mit aux fers, & voulut non-ſeulement contraindre Martinien & Maxime d'habiter enſemble, mais encore d'embraſſer l'Arianiſme, avec les trois autres, & de ſe faire rebaptiſer. Cet évènement parvint à la connoiſſance de Genſeric, qui autoriſa le maître de ces pieux captifs à leur faire endurer les plus cruelles tortures, juſqu'à ce qu'ils ſe conformaſſent à ſes déſirs. On les battit avec des bâtons dentelés en forme de ſcie, & on les déchira ſi cruellement, à pluſieurs repriſes, qu'on leur voyoit les os & les entrailles. Mais dès le lendemain, ils ſe trouvoient guéris. On les mit dans des entraves, qui ſe rompirent

auſſi miraculeuſement, en préſence d'un grand nombre de perſonnes. Ce maître, également impie & tyrannique, fut frappé de la main de Dieu, lui & toute ſa maiſon. Il mourut ſubitement: ſes enfans le ſuivirent d'abord; peu après ſes eſclaves, puis ſes troupeaux; & ſa veuve pour dernière reſſource dans ſon indigence, vendit les confeſſeurs à un ſeigneur, parent du Roi. Il ne les eut pas plutôt reçus, que ſes enfans & ſes domeſtiques furent tourmentés, d'une manière également effrayante.

On envoya ce préſent funeſte, par le conſeil de Genſeric, à un Roi Maure, nommé Capſur, qui étoit païen. Pour Maxime, elle recouvra dès-lors ſa liberté, & vécut encore long-temps après, dans une communauté de vierges ferventes dont elle devint ſupérieure. Les quatre Confeſſeurs devinrent autant d'apôtres parmi les Maures idolâtres. Dieu donna tant de vertu à leurs exemples & à leurs paroles, qu'ils fonderent en peu de temps une Egliſe floriſſante, où ils attirerent, des lieux encore habités par les Romains, des prêtres capables de cultiver ce champ ſi heureuſement défriché. Genſeric furieux de ces nouvelles, pourſuivit les Confeſſeurs juſques dans ce déſert, & ſe ſervit

vit de l'ascendant qu'il avoit sur Capsur, pour les faire périr de la mort la plus cruelle. On les attacha à des chariots attelés de chevaux fougueux, qui les traînerent par des lieux embarassés de roches & de broussailles, jusqu'à ce que leurs corps déchirés tombassent en lambeaux. Les Maures se lamentoient à ce spectacle, & se montroient inconsolables d'une pareille inhumanité. Mais il se fit de grands miracles qui changerent leur deuil en actions de graces, & en un culte solidement religieux.

Un catholique éclairé, nommé Satur, disputoit souvent avec liberté & avec un grand avantage contre des Ariens, qui las & honteux de se voir toujours vaincus par la force de ses raisons, le dénoncerent enfin. On le pressa, de premier abord, d'embrasser l'Arianisme; & sans autre argument, on le menaça, s'il n'obéissoit, de lui ôter sa maison, ses biens, ses esclaves & ses propres enfans. Il sacrifia tout. On ajouta qu'on alloit faire épouser sa femme qu'il aimoit tendrement, à un conducteur de chameaux, & qu'on la livreroit en sa présence à ce misérable. Ib. c. 13.

Le bruit d'une pareille menace parvint bien vite aux oreilles de son épouse.

Elle accourt, & ſe préſente à Satur, comme il prioit à l'écart. Elle avoit les yeux égarés, les cheveux épars, les vêtemens en déſordre, & tout déchirés de déſeſpoir. Ses enfans ſe lamentoient, en courant ſur ſes pas, & la ſuivoient de plus ou moins loin, ſelon la force de leur âge. Elle tenoit entre ſes bras le dernier d'entr'eux, qui tetoit encore. Elle ſe jeta aux pieds de ſon mari, lui embraſſa les genoux qu'elle inonda de ſes larmes, le conjura d'une voix mal-articulée qu'étouffoient ſes ſanglots, d'avoir pitié de leurs enfans communs, de ſe ſouvenir de la nobleſſe de leur race, & de ne pas livrer une épouſe fidelle à l'infamie dont la ſeule idée faiſoit déja ſon ſupplice. Une ſoudaine rougeur lui couvre le viſage, à ces dernières paroles; puis elle pâlit & tombe à la renverſe, ſans connoiſſance & ſans mouvement. Satur éprouvoit la plus cruelle perplexité. Mais il ſe rappela auſſi-tôt ce que dit le Fils de Dieu, que quiconque ne l'aime pas plus que ſa femme, ſes enfans ou ſes biens, ne peut être ſon diſciple; & il fut inébranlable. Ce qu'il y eut de plus héroïque dans ſa conſtance, c'eſt qu'on ne le fit pas mourir, & que réellement privé de ſa femme & de tout

ce qu'il possédoit au monde, réduit à la plus étrange misère, sans avoir la liberté de chercher à y subvenir, sans pouvoir quitter la retraite qu'on lui assigna pour que rien ne pût faire diversion à son chagrin, il vécut encore long-temps, & jamais sa vertu ne se démentit. L'Eglise honore ce grand Saint le vingt-neuvième jour de Mars.

Le fier Genseric ne rougissoit pas de s'abaisser à toutes sortes de souplesses & d'artifices, pour faire un apostat. Il tenta lui-même un certain Archinime par les plus basses flatteries, par toutes sortes de promesses, & il eut la honte de ne rien obtenir. Il le condamna, dans son emportement, à avoir la tête tranchée: mais lui enviant encore plus vite la gloire du martyre, il commanda secrètement, que, si au moment de l'exécution, le Confesseur manquoit de courage, on lui ôtât la vie, & qu'on la lui conservât, si sa fermeté se soutenoit. Archinime marqua la plus ferme constance, & on ne le fit point mourir. Tel étoit le zèle infernal du Restaurateur de l'Arianisme.

Il n'y avoit qu'un homme endurci par l'usage du sacrilège, qui pût renchérir sur ces horreurs; & ce fut Joconde,

prêtre Arien, qui donna ce comble du ſcandale. Entre les gens de la maiſon du Prince Théodoric fils du Roi, on avoit trouvé un Catholique nommé Armogaſte. La profeſſion de la vraie foi dans un courtiſan, paſſa pour une audace digne des derniers ſupplices. On le tourmenta long temps avec des cordes de boyaux, dont on lui ſerroit tous les membres. Armogaſte fit le ſigne de la croix, & les cordes ſe rompirent. On en reprit de beaucoup plus fortes, qui ne réſiſterent pas mieux à la vertu toute-puiſſante du nom de J. C. On le ſuſpendit par un pied, la tête en bas, & par la même puiſſance de ce nom adorable, loin de ſouffrir dans cette cruelle poſture, on l'y vit dormir auſſi tranquillement que ſur le lit le plus commode. Alors le Prince ſon maître lui voulut faire trancher la tête: mais le Prêtre Joconde dit qu'il y avoit encore des ſupplices auxquels Armogaſte pourroit céder; au lieu que ſi on terminoit tout d'un coup ſa vie par le fer, les Africains ne manqueroient pas de l'honorer comme un martyr. Il paroît néanmoins que ce conſeil ne fut pas ſuivi, & que le Prêtre tentateur ſe couvrit d'un opprobre auſſi infructueux que déshonorant.

La cruauté le cédoit encore parmi les Vandales à la soif des richesses, & au désir de découvrir les trésors qu'ils imaginoient avoir été cachés par les sujets de la République, déjà dépouillés de leurs terres. On employa toutes sortes de tortures, pour parvenir à ces découvertes. De temps en temps ces avides ravisseurs armoient des navires, & alloient chercher sur les mers ce que l'Afrique épuisée ne pouvoit plus fournir à leur avidité insatiable. Genseric lui-même fit métier de ces pirateries, quand il se fut fortifié par le secours des Maures. Chaque année au printemps, il faisoit des descentes, tantôt en Sicile, tantôt en Sardaigne, dans toute la partie méridionale de l'Espagne & de l'Italie, en Grèce même, & dans les provinces de l'Empire d'Orient, prenant tout, emmenant des troupes d'esclaves; mais ruinant & ravageant sur-tout les habitations les plus catholiques. Il avoit commencé ces indignes expéditi... par la Sicile, où il commit des désordres épouvantables; & l'isle étoit perdue sans ressource, s'il n'eût été rappelé en Afrique par la nouvelle, que le Comte Sébastien, gendre du fameux Comte Boniface, venoit d'y aborder. Mais Sébastien, maltraité com-

Procop. l. Vandal. c. 5.

me son oncle, cherchoit lui-même un asyle, & il se lia d'intérêt avec Genseric, qui toutefois s'en défia ou s'en lassa bientôt. Il résolut même de s'en défaire; mais il en vouloit avoir une raison plausible, & il la chercha dans la religion.

Vict. vit. l. 6. Un jour il lui proposa, en présence de ses évêques & de ses officiers, de n'avoir tous deux qu'une foi & qu'un seul culte, comme ils n'avoient qu'un même intérêt. Soit que Sébastien s'attendît à cette proposition insidieuse, depuis qu'il voyoit décliner sa faveur; soit inspiration subite de la grace qui lui fit prendre la résolution d'expier sa révolte par une confession éclatante de sa foi, il demanda qu'on apportât un pain de la table du Roi. Pour donner, dit-il, à ce pain sa saveur & sa blancheur, on a séparé le son de la farine, & la pâte a passé par l'eau & par le feu. C'est ainsi qu'en me tirant de la masse corrompue, on m'a purifié dans l'eau du baptême, & confirmé par le feu du S. Esprit. Prince, ajouta-t-il, faites rompre ce pain; qu'on le trempe dans l'eau, qu'on le repêtrisse, & qu'on le cuise une seconde fois: s'il en est meilleur, je ferai ce que vous souhaitez. Genseric n'entendit que trop le sens de l'apologue, & ne

sut qu'y répondre. Il trouva de nouveaux prétextes, & fit quelque temps après mourir Sébastien. Cet art d'enlever aux martyrs la gloire de leur triomphe, a du moins réussi à obscurcir celle du Comte Sébastien. Ce n'est que dans quelques martyrologes, dont on doit la découverte aux savans auteurs des Actes des Saints, qu'on le trouve compté au nombre des martyrs. Boll. ad 27. Mart.

La persécution de Genseric avoit été violente, dès le commencement de sa conquête, sous le pontificat de Saint Sixte: mais elle le fut encore davantage, & dura beaucoup plus long-temps, sous celui de son successeur. Car Sixte III mourut le 28 de Mars de l'an 440; c'est-à-dire l'année d'après la prise de Carthage par les Vandales. Il avoit occupé près de huit ans la chaire de S. Pierre, qu'il fit respecter par sa fermeté & par ses vertus. Pour conserver sa jurisdiction sur l'Illyrie, il usa d'une sage vigueur contre les entreprises des évêques de Constantinople, dont les prétentions s'étendoient de jour en jour, depuis le fameux canon qui leur attribuoit le second rang dans l'Eglise.

Sixte III écrivit plusieurs fois aux évêques d'Illyrie, de ne pas se croire

obligés à ce que le Concile d'Orient; c'est-à-dire le second concile général, outre ce qu'il avoit jugé sur la foi du consentement du Siège Apostolique, avoit voulu ordonner de plus sans ce consentement; de se croire encore moins soumis aux loix civiles, publiées autrefois touchant le même objet, mais révoquées depuis quelques années, sur les remontrances du Pape Boniface à Théodose actuellement regnant. Le nouveau Pape établit Anastase de Thessalonique, Vicaire du S. Siège, comme l'avoient été ses prédécesseurs, & lui donna, comme à eux, le pouvoir d'examiner les sujets proposés pour l'épiscopat, & que les métropolitains pourroient ordonner, mais jamais sans la participation de l'Evêque de Thessalonique. Les causes majeures, ajoute-t-il, seront de même rapportées à ce Prélat, avec le droit de choisir les évêques qui les jugeront avec lui ou sans lui. Ce sera lui aussi qui assemblera les conciles, quand il les croira nécessaires; & sur son rapport, le Siège Apostolique confirmera ce qui aura été fait. Sixte écrivit en même temps à Proclus de Constantinople, de maintenir les droits de l'Evêque de Thessalonique; & pour lui en fournir un nouveau mo-

tif, il lui apprit qu'il venoit de confirmer son jugement, touchant Idduas. On croit que c'étoit l'Evêque de Smyrne, qui, jugé par Proclus, en avoit appelé au Souverain Pontife.

Ce saint Pape eut un zèle extraordinaire pour la majesté du culte, & l'honneur de la maison de Dieu. On est étonné des dons prodigieux dont il enrichit, en moins de huit ans de pontificat, la plûpart des grandes églises de Rome. Il eut le mérite d'engager l'Empereur Valentinien, autant par ses exemples que par ses exhortations, à signaler, pour le même objet, sa libéralité & sa magnificence. Julien d'Eclane, si décrié parmi les orthodoxes, & le soutien principal du Pélagianisme depuis fort longtemps, osa faire encore des tentatives pour rentrer dans son siège. Il avoit compté surprendre le Pape Sixte, naturellement indulgent & peu défiant; & pour paroître converti, il s'étoit surpassé lui-même dans l'art de feindre, & dans la pratique des manœuvres familières à la plus artificieuse peut-être de toutes les sectes qui aient jamais existé. Il falloit que ce piège fut bien adroitement tendu, & qu'il eut causé bien des alarmes à la piété des Fidèles; puisque sa découverte

& la honte qu'elle attira à Julien, causerent autant de joie aux Catholiques, (ce sont les expressions de saint Prosper) que si l'Eglise Romaine n'eut commencé qu'alors à confondre la perfidie Pélagienne. Le Pape, en cette rencontre, se servit utilement des conseils de Léon son archidiacre, dont le mérite éminent se développoit de jour en jour, & qu'on mit enfin dans l'occasion de se déployer tout entier.

Le Pape Sixte étant mort après huit ans & dix-huit jours de pontificat, selon saint Prosper; c'est-à-dire le 18 Août de l'an 440, Léon fut élu pour lui succéder, quoiqu'absent. Il étoit allé dans les Gaules, pour réconcilier Aëtius avec Albin, les deux premiers capitaines de l'Occident, dont les divisions n'étoient pas moins pernicieuses à l'Eglise qu'à l'Empire. Il fallut attendre environ quarante jours: ce qui étoit un témoignage de considération jusques-là inconnu, auquel on joignit celui d'une députation publique. Léon étoit originaire de Toscane: mais on croit qu'il avoit pris naissance dans la ville de Rome, qu'il nomme toujours sa patrie.

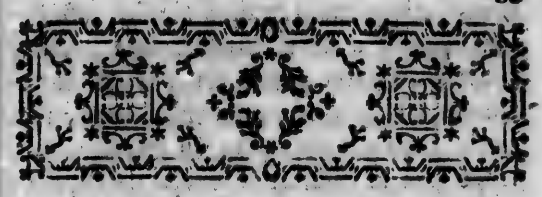
Dès l'avènement de Sixte ou Xiste III à la Chaire Apostolique, l'Epouse de

J. C. déjà victorieuse des hérésies de Pélage & de Nestorius, étoit encore déchirée par la division des Orientaux. Ce sage & saint Pontife travailla beaucoup, & réussit à faire cesser cette espèce de schisme, en réconciliant saint Cyrille avec Jean d'Antioche. Mais il étoit du bien de l'Eglise, que dans son âge de vigueur, elle eut presque toujours des ennemis à combattre, que tous les articles capitaux de sa croyance fussent attaqués successivement, & que la vérité venant à s'éclaircir par les moyens mêmes qui sembloient devoir l'étouffer, il en rejaillit une abondance de lumière, capable d'éclairer à jamais les siècles futurs. Déjà presque tous les mystères fondamentaux de la foi chrétienne avoient été attaqués par Arius, Macédonius & Nestorius appuyés d'une multitude de sectaires subalternes. Déjà la foi de la divinité de chacune des trois personnes qui sont un seul & même Dieu, de l'union personnelle de la nature divine avec la nature humaine, & de la plénitude de notre rédemption, avoit triomphé de toute la subtilité hérétique, aux Conciles de Nicée, de C. P. & d'Ephèse.

Mais il falloit encore prononcer expressément, que la nature divine, en

s'uniſſant hypoſtatiquement à la nature humaine, ne s'étoit pas confondue avec elle, & que l'Être infini en tout genre de perfection, que l'Être immuable étoit toujours le même, après les anéantiſſemens de l'incarnation. C'eſt ce qui reſtoit à faire au quatrième concile œcuménique, qui devoit en même temps nous fournir un préſervatif tout particulier contre l'artifice des ſectes intéreſſées à reproduire la même erreur ſous des formes différentes. Le faux zèle qui précipita Eutychès dans l'héréſie contraire à celle qu'on venoit de condamner, obligea preſqu'auſſi-tôt l'Egliſe à convoquer à Calcédoine ce quatrième concile. Cependant les paſteurs & les docteurs que la Providence avoit ſuſcités contre Neſtorius, ayant rempli heureuſement leur deſtination, & ſe trouvant preſque tous au terme de leur carrière; elle leur donna des ſucceſſeurs, non moins propres à faire triompher la vérité, tant ſur le trône pontifical, que dans la plûpart des grands ſièges.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SEIZIÈME.

Depuis le commencement du Pontificat de S. Léon en 440, jusqu'à sa mort en 461.

A La veille des combats nouveaux que l'Eglise avoit à soutenir, la Providence prépara de généreux athlètes, dans les siéges de l'Orient, où la religion devoit être attaquée avec le plus de violence. Jean d'Antioche mourut l'année même où le saint & docte Léon fut élevé sur la chaire de S. Pierre. Ce Patriarche eut pour successeur son neveu Domnus, formé à la pureté de la foi & des mœurs, dans les monastères & de la main de

ſaint Euthymius. L'ardeur de ſon zèle l'avoit porté à aller trouver ſon oncle, ſi-tôt qu'il avoit appris ſon aveugle & périlleux attachement pour Neſtorius, afin de le ramener plus vite au chemin sûr, tracé par le chef & le corps de l'épiſcopat. Alors, pour retenir le zèle prématuré

Analect. Gr. p. 31.

de Domnus, ſon ſaint Abbé lui prédit, mais inutilement, que Dieu qui voyoit la droiture du Patriarche Jean, ne permettroit point que ſon égarement fût ſans retour. Il lui ajouta, que s'il quittoit ſa ſolitude, on l'éleveroit aux dignités eccléſiaſtiques que ſa tendre piété craignoit; qu'il y avoit même des raiſons toutes particulières pour lui de les craindre; qu'après avoir été placé ſur la chaire d'Antioche, il en ſeroit chaſſé avec beaucoup de trouble & de péril. On verra dans la ſuite les évènemens vérifier à la lettre toutes les circonſtances de cette prédiction.

Saint Cyrille ſurvécut environ quatre ans à Jean d'Antioche. Dans cet intervalle, il écrivit à Domnus ſucceſſeur de Jean, en faveur de deux évêques Orientaux, Athanaſe & Pierre, deux lettres

Lib. XI. cap. 12.

devenues très-fameuſes; la première pour avoir été lue avec de grands témoignages de reſpect, après la mort de l'Auteur, au

concile œcuménique de Calcédoine ; la seconde pour les maximes mêmes qu'elle contient, & qu'on regarde encore aujourd'hui comme très-importantes, par rapport au droit canonique. L'Evêque Pierre avoit demandé la recommandation du savant Patriarche d'Alexandrie, dans la plainte qu'il faisoit de ce que, sur la simple accusation d'avoir abusé des revenus de son église, il avoit été condamné, sans être entendu. Saint Cyrille, dans sa réponse, soutint qu'un évêque ne devoit point de compte de ses revenus, & que tous les évêques du monde s'éléveroient contre l'assertion contraire; parce que bien qu'ils doivent conserver à l'église ses immeubles & ses meubles précieux, on laissoit à leur prudence la libre administration de tout le reste.

Quelques personnes éclairées ayant visité les moines du mont Célamon, rapporterent au saint Patriarche, que plusieurs contemplatifs égarés dans les chimères d'une imagination échauffée, donnoient des corps aux objets les plus intellectuels, & attribuoient une forme humaine à la Divinité; qu'ils avoient imaginé pareillement que la sainte Eucharistie perdoit sa vertu, quand elle étoit gardée d'un jour à l'autre, & qu'elle ne servoit pour la

ſanctification, qu'autant qu'on en faiſoit uſage ſans retardement. Le ſaint Docteur tâcha de diſſiper leurs illuſions, dans un livre qu'il fit contre ces Antropomorphites, & où il les traita plutôt en viſionnaires qu'en ſectaires obſtinés.

Cet ouvrage n'eſt pas moins propre à confondre les Sacramentaires, que Cyrille combat plus fortement encore dans ſon homélie ſur la Science Myſtique, où il n'avoit toutefois en vue que les Neſtoriens. Quelle eſt, leur demandoit-il, la pâture des troupeaux de l'Egliſe, & quel eſt leur breuvage? Si c'eſt le corps d'un Dieu, J. C. eſt donc vrai Dieu, & non pas un pur homme. Si c'eſt le ſang d'un Dieu, le Fils de Dieu n'eſt donc pas ſeulement Dieu, mais Verbe incarné. Que ſi cette nourriture & ce breuvage ſont la chair & le ſang de celui qui n'eſt que fils de Marie, & par conſéquent un pur homme; comment enſeigne-t-on que cet aliment confère la vie éternelle? Comment eſt-il diſtribué en cent lieux divers, ſans être moins abondant nulle part? Reprenant la même doctrine dans ſon commentaire ſur S. Jean, il dit que par la réception de la Sainte Euchariſtie, la chair de J. C. & la nôtre ſont unies, comme des

Tom. 5. Conc. Part. 2. pag. 378.

morceaux de cire fondus ensemble; afin que par-là nous soyons unis à sa personne divine qui a pris chair, & que la personne du Verbe nous unisse au Père auquel il est consubstantiel. C'est ainsi que ce Docteur profond & solidement théologien faisoit appercevoir l'étroite connexion de nos principaux mystères entr'eux.

Outre les ouvrages dont nous venons de parler, nous avons encore de S. Cyrille différens dialogues sur des points de religion, des commentaires sur le Pentateuque, sur Isaïe, sur les douze Petits Prophètes, sur S. Jean, & beaucoup d'épitres & d'homélies; sans compter les instructions paschales que les évêques d'Alexandrie faisoient, à titre d'office, depuis qu'ils avoient été chargés par le Concile de Nicée d'annoncer aux autres Eglises le jour où la Pâque se devoit célébrer. Par-tout on trouve une doctrine pure, un éloignement infini de toute nouveauté, beaucoup de solidité & de profondeur, une sagacité & une habileté infinie pour démasquer & confondre les hérétiques. L'orateur paroît même en plusieurs endroits, sur-tout dans les homélies qui eurent, dit-on, tant de vogue, que les évêques de la

Grèce les apprenoient par cœur, pour les prêcher dans leurs églises : paradoxe assez difficile à concilier, pour ce qui est de la partie littéraire, avec la culture & le goût de cette nation ; puisqu'on ne sauroit se dispenser de convenir que le style de S. Cyrille est souvent sans élégance, sans facilité, quelquefois entortillé & fort obscur.

Après la mort de ce Père, on lui donna pour successeur, Dioscore son Archidiacre, disciple bien différent d'un tel maître, mais assez habile pour avoir constamment trompé des regards si pénétrans, & pour s'être fait la réputation d'un saint, avec les sourdes manœuvres & toutes les inclinations d'un scélérat.

Proclus de Constantinople mourut deux ans après S. Cyrille, & fut remplacé par Flavien, prêtre & trésorier de la même Eglise ; homme d'une doctrine & d'une vertu éprouvée, que nous verrons bientôt défendre la foi jusqu'à l'exil & au martyre.

Analect. Grec. c. ult.

Quelques années auparavant, Proclus avoit donné un Pasteur à l'Eglise métropolitaine de Césarée, d'une façon bien extraordinaire, & qu'une inspiration divine put seule justifier. Firmus étant mort sur ce siège, les citoyens vinrent

demander un évêque au Patriarche de Constantinople. Comme il examinoit dans l'église, sur qui il pourroit sagement faire tomber son choix, il vit entrer, au milieu de plusieurs autres personnes, le Sénateur Thalassius qui avoit une grande réputation de probité & de piété. Décidé sur le champ, Proclus mit la main sur lui, & le déclara évêque de Césarée, malgré toutes ses résistances. Comme Thalassius avoit été Préfet du Prétoire de l'Illyrie, & qu'on le destinoit à la préfecture de tout l'Orient, l'Empereur trouva d'abord très-mauvais, qu'on eût ainsi disposé d'un ministre qui lui étoit nécessaire. Mais pardonnant bientôt un manquement qui ne provenoit que d'une estime autorisée par la sienne, Théodose préféra l'intérêt de l'Eglise à ses premières vues, que tant d'autres courtisans ambitionnoient de remplir, & confirma l'élection de Thalassius. Quoique cet Evêque ait fait par la suite, au Conciliabule d'Ephèse, une de ces fausses démarches, qui sont assez ordinaires à ceux qui passent précipitamment du siècle à l'épiscopat; il édifia constamment son église, & se déclara généreusement pour la foi orthodoxe, après quelques traits passagers de foiblesse ou de surprise.

Mais c'étoit principalement le Pape Léon que le Seigneur avoit placé comme une colonne de fer, sur la pierre fondamentale de son Eglise, pour en être le soutien inébranlable, dans le nouvel orage qui la menaçoit. A peine fut-il monté sur la chaire de S. Pierre, que tout le monde vit briller en lui les qualités supérieures qui lui ont mérité le surnom de Grand. Avant son élévation, il avoit marqué le zèle le plus pur pour les intérêts de l'Eglise, démasquant les hérétiques, tenant les premiers pasteurs en garde contre les artifices de l'hérésie, engageant les écrivains célèbres, jusques dans les provinces éloignées, à se servir contre elle de leurs talens & de la célébrité de leur nom. C'est à ses exhortations qu'on doit, comme on l'a vu, l'ouvrage de l'Abbé Cassien contre Nestorius. Ses travaux & sa vigilance furent sans bornes, quand il se vit chef de l'Eglise. Dans tous les coins de l'Italie, dans la Campanie, dans la Toscane, dans la Marche d'Ancone, dans la Sicile & dans l'Afrique, aussi bien que dans le reste de l'Occident, en Egypte, & jusques dans les déserts de la Mauritanie, par-tout ses lettres & ses décrétales répandirent la lumière en abondance.

L'on vit, par ses doctes instructions & ses exhortations animées, le sacerdoce reprendre tout son lustre & toute sa dignité, dans toutes les provinces de l'Italie; les gens de condition servile exclus du saint ministère, & les bigames plus exactement que jamais, ainsi que les personnes engagées en des négoces illicites, ou simplement en des affaires incompatibles avec le recueillement & l'assiduité qu'exige le service de l'Eglise. De là, cette pureté de discipline s'étendit de toute part. Les troubles qui désoloient les contrées les plus sauvages de la Mauritanie, ne parurent pas à Léon un prétexte suffisant pour en rien relâcher. Il veut qu'on la fasse observer aux prê- Epist. 1. al. 87.
tres & aux diacres, aussi bien qu'aux évêques. Quant à l'article de la bigamie, il exclut des ordres sacrés ceux qui ont épousé une seule veuve, comme ceux qui ont été mariés deux fois. Dans l'invasion des Barbares, il y avoit eu des religieuses déshonorées. Le sage Pontife les déclare innocentes de ce qui n'étoit que l'effet de la contrainte, en mettant néanmoins quelque différence entre celles-ci & celles qui n'ont pas essuyé ces insultes, dont le corps est rarement souillé, dit-il, sans que la pureté de l'ame en reçoive quelque atteinte.

Dans la Gaule Narbonnoise, il y avoit de faux évêques qui n'avoient pour eux le choix, ni du peuple, ni du clergé, & dont la consécration, quoique valide,
Epist. 92. n'étoit pas licite. La célebre décrétale donnée en réponse à saint Rustique de Narbonne, déclare que les ordinations faites par ces sortes d'évêques, seront réputées nulles; c'est-à-dire de nul effet quant au droit d'en exercer les fonctions; puisqu'il est dit au même endroit, qu'elles seront tenues pour bonnes, dans le cas où elles auront été faites avec l'approbation des supérieurs légitimes, ou, comme on s'exprime aujourd'hui, si elles sont couvertes d'un titre coloré. Léon décide encore dans cette décrétale, que la continence parfaite est d'obligation pour tous les ministres de l'autel, y compris les soudiacres; que ceux qui ont été mariés avant qu'on les élevât à ces ordres, doivent, non pas pour cela éloigner leurs femmes, mais vivre avec elles comme avec leurs sœurs; que les filles qui se sont engagées librement à garder la virginité, quoiqu'elles n'ayent pas encore reçu la consécration, ne laissent pas de se rendre coupables en se mariant, mais d'un moindre crime que si elles avoient été consacrées. Nous apprenons ici que

les réglemens qui défendoient de donner le voile aux filles avant l'âge de quarante ans, n'empêchoient pas qu'elles ne s'engageassent plus jeunes à garder la virginité, même dans un mo[illegible]astère.

Le savant Pontife enseig[illegible]te, qu'il ne faut jamais abandon[illegible] [illegible]cheurs ; qu'on doit accorder la [illegible]ce à tous ceux qui la demandent avec les dispositions convenables, en quelque temps que ce soit, quand même, après l'avoir une fois demandée, ils l'auroient méprisée. S'il ajoute qu'il faut laisser au jugement de Dieu ceux qui reçoivent la pénitence à l'extrémité, & meurent avant que d'être parvenus à la réconciliation ; c'est précisément par respect pour une pieuse sévérité qui contribuoit beaucoup à la conservation des mœurs, & parce qu'il n'est pas convenable, comme porte le texte en termes formels, de communiquer après la mort avec les personnes exclues de la communion pendant leur vie.

Dioscore ne se vit pas plutôt élevé sur la chaire d'Alexandrie, qu'il fit part de son élection au Souverain Pontife. Léon répondit comme un père qui tempère son autorité par une condescendance & une cordialité fraternelle. C'est ainsi qu'il s'exprime lui-même dès le Epist. 81.

[redacted]

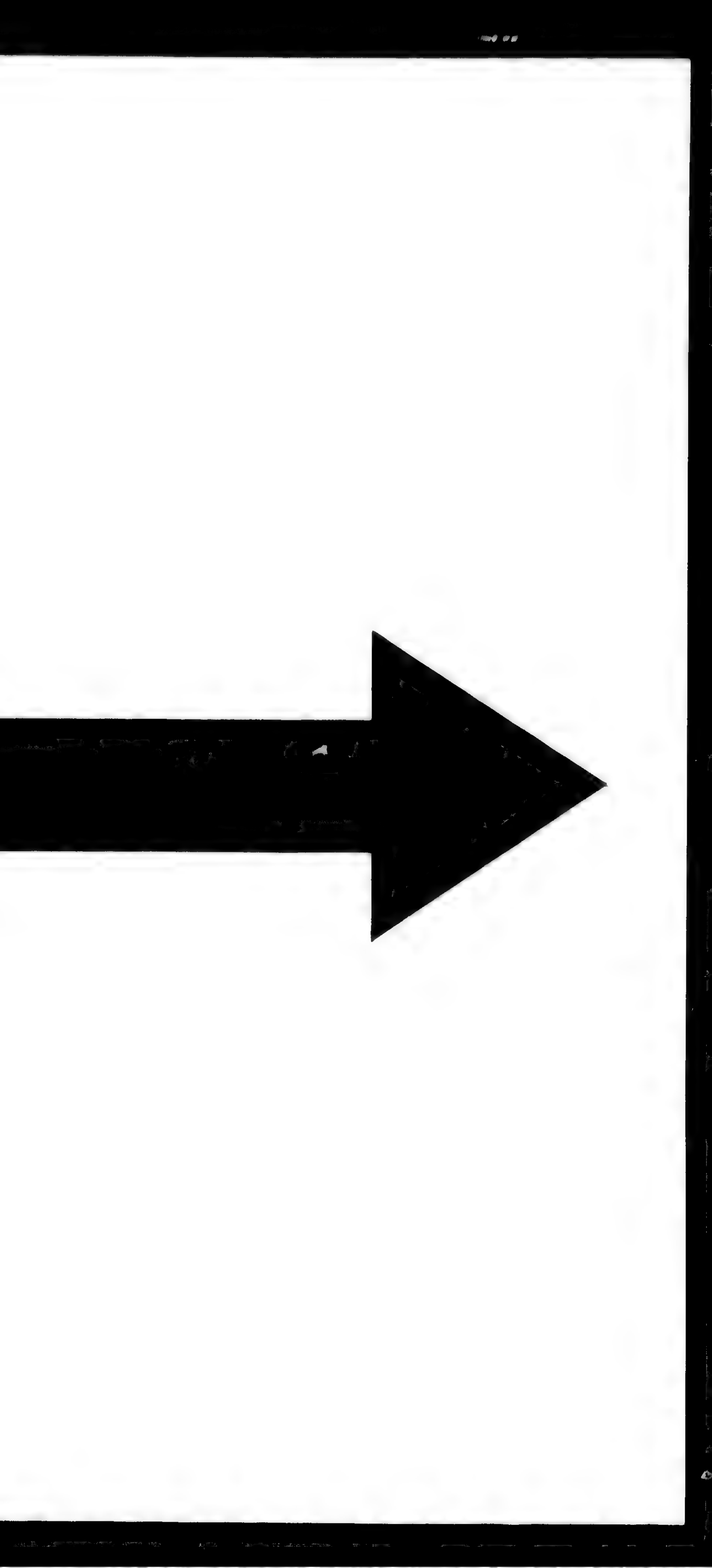
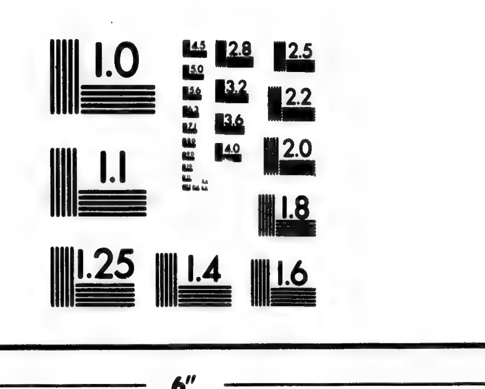
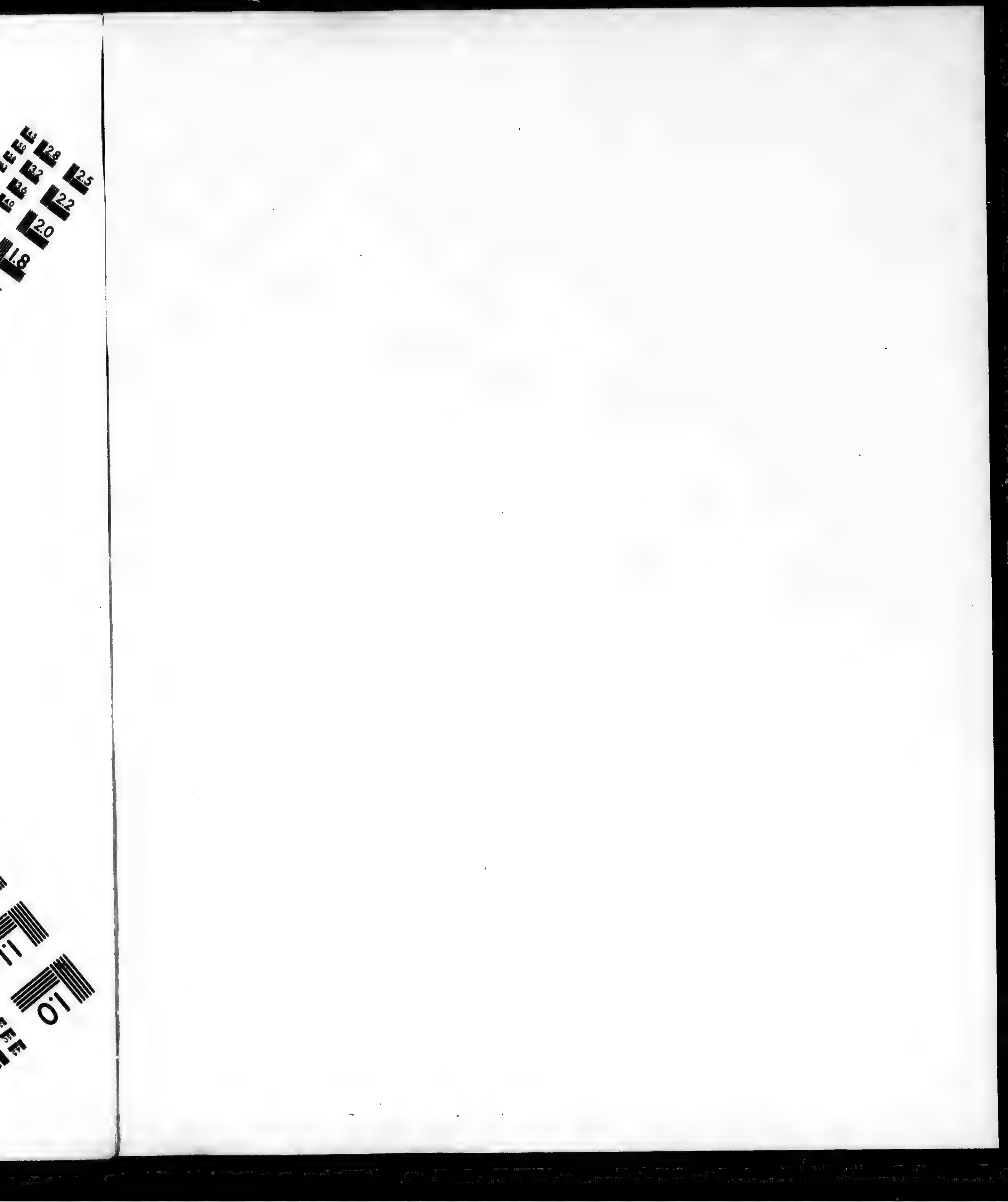


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





commencement de ſa lettre. Il ajoute que n'ayant tous deux qu'un cœur & qu'une ame, comme il convient à des fréres, ils ne doivent avoir non plus qu'une façon d'agir & de penſer; qu'il ne lui paroit pas ſupportable qu'autres ſoient les obſervances du maître, autres celles du diſciple. Il s'agiſſoit des ordinations, qu'on s'étoit inſenſiblement accoutumé à faire, dans l'Egliſe d'Alexandrie, tous les jours de la ſemaine ſans diſtinction, & ſans s'y préparer par le jeûne. Le Pape juge qu'on ne doit les faire que la nuit du Dimanche; c'eſt-à-dire le Samedi, après tous les préparatifs requis pour une œuvre auſſi importante que de donner des miniſtres à l'Egliſe. Tel étant l'uſage de Rome, ſi reſpectable par ſa conformité avec l'inſtitution apoſtolique, on ne peut d'ailleurs, pourſuit le Pontife, préſumer qu'ayant été reçu du Prince des Apôtres, Marc, ſon diſciple en ait établi un autre en fondant la chaire d'Alexandrie.

Il veut auſſi, qu'aux jours de ſolemnité, le peuple venant à l'égliſe en trop grand nombre pour aſſiſter tout à la fois à la célébration des ſaints myſtéres, on ne faſſe pas difficulté de réitérer le ſacrifice: ce qui nous apprend, qu'alors l'uſage

sage étoit encore de ne célébrer qu'en un seul endroit. Mais l'esprit de l'Eglise fut toujours de lever les obstacles qui éloignoient les fidèles de la participation des choses saintes ; & quand, avec la paix & le temps, les ministres & les autres moyens se sont multipliés, elle a fait réitérer la célébration du Saint Sacrifice, de manière à ôter tout prétexte à la négligence qui empêche d'y assister.

C'est fort gratuitement que certains auteurs présentent ces décrétales comme ayant toutes été faites en Concile. Il est bien vrai que les Papes, pour procéder plus mûrement dans les choses épineuses, convoquoient ordinairement des Conciles : mais quand il ne s'agissoit que d'avertir quelques prélats, sur l'inobservation de canons déjà reçus, on ne voit pas qu'il fût nécessaire de tenir ces assemblées, ni que la discipline l'exigeât. C'est une affectation déplacée, d'opposer perpétuellement cette ancienne discipline à celle d'aujourd'hui. Si les Papes n'assemblent plus si souvent des Conciles, ignore-t-on les difficultés plus grandes de jour en jour, qui les en empêchent? Ne les voit-on pas s'efforcer d'y suppléer, par les congrégations & les consistoires, par tous les moyens propres à en tenir

lieu, au moins quant à l'effet, d'agir avec conseil & maturité ?

Rien n'échappant à la vigilance de Léon, dans la multiplicité des devoirs de sa charge, il découvrit à Rome des Manichéens qui prenoient le plus grand soin de s'y tenir cachés. Ils étoient venus d'Afrique (la sentine de tous les vices, dit Salvien, ainsi que la retraite de tous les monstres) quand les Vandales se rendirent également redoutables à cette province par leur férocité & par les horreurs de leur impureté. Le zélé Pontife voulut convaincre publiquement ces hérétiques des infamies exécrables dont on les accusoit, afin d'en imprimer à tout le monde le mépris & l'aversion convenables. On trouva moyen d'en tirer l'aveu de plusieurs points de leurs dogmes sacrilèges, & des honteuses cérémonies de leurs mystères. Une jeune fille qui n'avoit pas plus de dix ans, deux femmes qui l'avoient instruite au crime, son corrupteur même, & l'Evêque Manichéen qui avoit présidé à l'infamie, confesserent unanimement, quoique séparément, des choses si détestables, que les assistans frémissoient d'horreur. On usa, contre ces pernicieux sectaires, d'une vigilance & d'une rigueur proportionnées aux dé-

fuédres qu'ils introduisoient dans la société.

Les observances mêmes des Manichéens servoient à les faire connoitre. Ils jeûnoient le Dimanche; & par un culte idolâtrique envers le soleil, ils se tournoient vers l'Orient, à son lever, pour faire leur prière. Jusques-là, en bâtissant les églises, on en avoit toujours placé le chœur à l'Orient: mais ce nouvel abus fit déroger à l'ancienne coutume; & depuis ce temps-là, on bâtit indifféremment les églises sous toutes les expositions. On reconnoissoit encore ces hérétiques à l'usage de l'Eucharistie, qu'ils ne prenoient jamais sous l'espèce du vin: ce qui prouve que dès-lors la communion sous les deux espèces n'étoit pas regardée comme indispensablement nécessaire; puisque les Manichéens ne laissoient pas de passer extérieurement pour catholiques, en ne recevant à la communion que le pain consacré.

Pour porter le dernier coup à l'impiété, après qu'on en eut si bien dévoilé toutes les horreurs; l'Empereur Valentinien donna un rescrit qui déclaroit ces sectaires infames & incapables de contracter en aucune manière dans la société civile: sévérité salutaire à ceux-mêmes qui en

furent les objets, & dont plusieurs se convertirent; mais plus utile encore à l'Italie, que les obstinés abandonnerent & délivrerent ainsi de tous les périls de la contagion. Toutefois l'Espagne, en quelques-unes de ses provinces les plus septentrionales, se trouva peu après infectée d'une hérésie toute semblable; c'est-à-dire d'un levain de Priscillianisme, qu'on avoit cru totalement étouffé, & qui, aprés avoir fermenté dans les ténèbres, se reproduisit hardiment, à la faveur des troubles & de la négligence qu'occasionna l'invasion des Barbares. Turibius, évêque d'Astorge en Galice, en écrivit au Pape Léon, le priant de tout peser, de tout examiner, & de condamner ce qu'il trouveroit contraire à la foi, avec ceux de ses frères que son zèle & sa prudence voudroit s'associer. Le Pape répondit avec la distinction qui étoit due aux vertus éminentes d'un Evêque, compté depuis au nombre des Saints. Il rappela d'abord le souvenir des traitemens cruels exercés contre les premiers Priscillianistes par l'Evêque Ithace, qui les avoit poursuivis autrefois jusqu'à l'effusion du sang: ce que l'Eglise désapprouve tellement, dit-il, qu'elle a mis ce sanguinaire Prélat au

nombre des sectaires. Cependant, ajoute-t-il, elle ne laisse pas d'être aidée par les loix séculières contre ces ennemis de toute puissance ; & la crainte des peines corporelles en a fait recourir plusieurs avec fruit aux remèdes spirituels. Mais depuis que les calamités publiques ont empêché, tant l'exécution des loix que la célébration des conciles, l'erreur cachée & fortifiée dans les ténèbres a corrompu quelques pasteurs, après les brebis. Il conclut, en ordonnant qu'on tînt un concile, le plus nombreux qu'il se pourroit. Mais la Galice obéissant aux Suèves, & les autres provinces aux Goths, il n'y eut pas moyen de rassembler en un même lieu les évêques de ces dominations si différentes & si jalouses.

On s'assembla dans les deux Etats ; & l'on dressa une profession de foi circonstanciée, dont on exigea la souscription. Quelques sectaires signerent tout ce qu'on voulut. Aussi-tôt même que les lettres du Pape étoient arrivées en Espagne, ils s'étoient soumis à ses décisions. Ce respect empressé n'étoit qu'apparent. Il fallut les recherches les plus exactes & la plus constante vigilance, pour arrêter les progrès du mal.

En Illyrie, Anastase, évêque de Thes-

falonique, voulut être confirmé, comme ses prédécesseurs, dans l'autorité de Vicaire du S. Siège. Le Pontife, en souscrivant à sa demande, lui recommanda instamment le choix des évêques. Qu'aucun d'eux, lui dit-il, ne soit institué sans votre approbation, après laquelle les métropolitains les ordonneront; & vous ordonnerez vous-même les métropolitains, qu'il faut examiner avec encore plus d'attention que les prélats ordinaires, comme étant préposés sur eux, & d'une importance très-grande pour l'Eglise de Dieu. Comme rien n'est si avantageux que les conciles, que personne n'y manque, de ceux qui auront été invités. Vous nous renverrez, suivant l'usage, & les appellations, & les causes majeures qui ne pourront se terminer sur les lieux.

Léon se vit bientôt après engagé dans la nécessité de faire de la peine à un saint. On lui manda l'entreprise de saint Hilaire d'Arles sur ses collègues. Cet évêque qui ne respiroit que la vertu, avoit la plus haute idée des prérogatives de son siège. Il est vrai que depuis les concessions faites à Patrocle, par le Pape Zozime, l'évêque d'Arles étoit regardé comme le premier métropolitain des pro-

Hilar. vit. p. 16 & 17.

vinces circonvoisines, sans le consentement duquel l'ordination d'un autre métropolitain étoit censée illégitime. Soit pour cette cause, soit à raison de la splendeur & des privilèges de la ville d'Arles qu'on appeloit la Rome des Gaules, soit pour l'antiquité de son Eglise, fondée par saint Trophime, Hilaire s'attribuoit tous les droits de primatie, au moins celui d'ordonner & de déposer les évêques hors de sa province, sans le consentement de leurs propres métropolitains. Il avoit fait le premier essai de cette autorité, dans un concile de Riez, où il présida & déposa Armentaire, évêque d'Embrun, ordonné par deux évêques seulement, tandis que les canons en exigeoient trois. Il paroît cependant que cette Eglise d'Embrun n'étoit pas encore métropolitaine. Dans un concile d'Arles, tenu peu d'années après, & où se trouva l'évêque de Lyon, il fit reconnoître que les conciles des Gaules ne devoient s'assembler que suivant la volonté de l'évêque d'Arles. La raison qui parut péremptoire, toute foible qu'elle est, c'est que sous le regne de Constantin, les évêques de toutes les parties du monde s'étoient rassemblés pour le grand Concile d'Arles, à la voix de Marin, évêque de ce siège.

Il tint l'an 441 un concile au territoire d'Orange, où nous ne voyons pas qu'il ſoit allé au delà de ſes droits. Nous y remarquons au contraire pluſieurs points d'une diſcipline ſage & très-propre à maintenir le bon ordre dans les Egliſes. Entre les trente canons qu'on y fit, le troiſième porte, que les pécheurs qui meurent dans l'état de la pénitence, ne recevront pas l'impoſition réconciliatoire des mains ; c'eſt-à-dire la réconciliation ſolemnelle ; mais ſeulement la communion, ou l'abſolution ſacramentelle, qui ſuffit, dit le Concile, pour la conſolation des mourans, ſelon les définitions des Pères, par qui cette communion eſt nommée viatique. On faiſoit alluſion au troiſième canon de Nicée, où il eſt défendu de refuſer le viatique aux mourans bien diſpoſés ; c'eſt-à-dire, dans le ſens de cet ancien Concile comme dans le ſens moderne, la participation de l'Euchariſtie. Ainſi paroît-il, qu'avec cette abſolution ſacramentelle, on adminiſtroit l'Euchariſtie aux pénitens qui ſe trouvoient en péril de mort. Le douzième canon d'Orange dit que celui qui perd ſubitement l'uſage de la parole, peut recevoir le baptême ou l'abſolution, s'il témoigne par quelque ſigne ou à l'on

atteste qu'il l'a souhaité. On trouve le commencement du droit de patronage dans le dixième canon, où il est réglé, que si un évêque bâtit une église dans le diocèse d'un autre, la dédicace & le gouvernement de cette église regarderont l'évêque du lieu, mais que l'évêque fondateur aura droit de présenter des clercs pour la desservir.

Par rapport aux réglemens des mœurs cléricales, il fut statué qu'on n'ordonneroit plus de diacres mariés, qu'ils n'eussent voué d'une manière expresse la continence, qui toutefois s'observoit auparavant, tant par des loix formelles que par l'ancienne coutume; que tous ceux qui, depuis leur ordination, auroient eu commerce avec leurs femmes, seroient exclus du ministère, & qu'on n'ordonneroit plus de diaconesses. Pour le soudiaconat, ce n'est point une raison d'exclusion, que la bigamie: ce qui étoit contraire à la discipline de l'Eglise Romaine; ainsi que le quatrième canon, qui accordoit la pénitence publique aux clercs.

Enfin l'an 444, l'évêque d'Arles étendant son zèle jusques dans le pays des Séquaniens, & visitant l'Eglise de Besançon, il rassembla les prélats voisins en concile, & déposa l'évêque Célidoine,

qu'on accusoit de bigamie & de quelques autres irrégularités. Célidoine en appela au saint Siège, & se transporta lui-même à Rome pour défendre sa cause. Hilaire l'ayant appris, l'y suivit à pied, quoiqu'au cœur de l'hiver. Là, en présence des parties, la cause fut examinée en concile. On trouva que le zèle du saint Archevêque l'avoit porté trop loin. Il ne put détruire les témoignages qui justifioient Célidoine; & la sentence de déposition fut cassée. Hilaire avoit trouvé mauvais qu'on soupçonnât seulement sa manière d'agir, & il s'étoit expliqué avec une sécheresse qu'on avoit prise pour hauteur. Dès qu'il vit une sentence contraire à la sienne, il repartit brusquement, sans prendre congé du Souverain Pontife, n'acquiesça point au jugement pontifical, & en continuant de soutenir ses prétentions, convainquit entièrement les Romains, qu'avec beaucoup de sainteté on pouvoit avoir des torts.

On ne sauroit en effet s'empêcher de rendre justice à ses vertus éclatantes. Après avoir préféré la retraite & la pauvreté évangélique aux avantages d'une illustre naissance, il avoit conservé dans l'épiscopat toute l'austérité & l'abnégation d'un solitaire. Il étoit toujours nuds

pieds chez lui, ne faisoit pas autrement ses plus longs voyages, portoit le même habit en toute saison, pratiquoit le travail des mains ; & pour suffire à toute l'étendue de ses devoirs ou de son zèle, on le voyoit souvent occupé de plusieurs choses à la fois ; dictant une lettre, ou parcourant un livre des yeux, tandis qu'il faisoit quelque ouvrage manuel. On lisoit toujours à sa table, & il en introduisit la coutume dans le pays. Dès le commencement de son épiscopat, il établit à Arles une communauté de religieux ou de clercs réguliers. Il bâtit plusieurs églises, marqua plus de zèle encore pour les temples vivans du Saint-Esprit ; ne faisant pas difficulté de vendre jusqu'aux vases sacrés, pour le soulagement des pauvres & la rédemption des captifs. Il avoit un don particulier pour annoncer la divine parole. Nous apprenons d'un auteur contemporain, que l'onction de ses discours triomphoit sur-tout dans l'administration du Sacrement de Pénitence, où il peignoit en particulier à chacun de ses pénitens, d'un ton extrêmement pathétique, la rigueur des jugemens de Dieu, & l'horreur des plaies que le péché fait à nos ames, jusques dans les replis les plus cachés des consciences. Quoiqu'il ait été suspect de

prévention en faveur des erreurs Sémi-Pélagiennes, avant qu'elles eussent essuyé une condamnation authentique, les ennemis de l'Eglise ne sauroient tirer aucun avantage de sa conduite avec le Souverain Pontife, dans une affaire aussi étrangère au dogme que l'examen des prérogatives d'une Eglise particulière. Les méprises & les vivacités en ce genre, sont de ces fautes où Dieu permet que les saints tombent quelquefois, pour les rendre plus humbles & plus circonspects.

Tel fut l'effet que produisit dans le saint Archevêque d'Arles la fermeté, ou si l'on veut, la sévérité dont usa le saint Pape Léon, au moins dans la nouvelle occasion qu'on lui en donna. Tandis que l'impression fâcheuse qu'Hilaire avoit laissée de lui par l'âpreté de ses manières, étoit toute récente à Rome, où l'on se piquoit de plus de réserve & de politesse, on examina l'affaire de l'Evéque Project; dont on ignore le siège. Il se plaignoit qu'étant malade, l'Archevêque d'Arles avoit accouru & ordonné un nouvel évêque, du vivant du premier. L'ordination fut cassée, défense faite à Hilaire d'entreprendre sur les droits d'autrui, lui-même privé de l'autorité dont jouissoit son église sur la province Viennoise, ce

tranché de la communion du saint Siège, & humilié jusqu'à s'entendre déclarer qu'on lui faisoit grace en ne le déposant pas. Il paroît que l'Eglise d'Arles vouloit s'arroger le droit de primatie, même au delà de la Narbonnoise. Le Pape proposa d'accorder ce droit à l'évêque le plus ancien, comme il étoit d'usage en Afrique ; sans prétendre cependant rien faire là-dessus, que du consentement des évêques, qui ne jugerent pas à propos d'admettre ce point nouveau de discipline. Mais le siège d'Arles demeura privé de la prérogative que le Pape Zozime avoit accordée à l'Evêque Patrocle.

Les expressions de S. Léon, dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet aux évêques de la province de Vienne, ne sont pas moins mortifiantes pour Saint Hilaire, que les effets réels de la sévérité pontificale. Vous savez comme nous, leur dit ce grand Pape, que les évêques de votre province ont référé une infinité d'affaires au Siège Apostolique, & que ces causes lui étant portées par appel, selon l'ancienne coutume, il confirmoit ou annulloit les jugemens qui avoient été rendus. Mais Hilaire, troublant l'ordre établi dans les Eglises & la paix de l'épiscopat, a quitté cette route que nos Epist. 89.

ancêtres ont toujours tenue, & qu'ils ont si sagement ordonné de tenir; & tandis qu'il prétend vous soumettre à sa puissance, il se soustrait à celle de Pierre. Telle fut néanmoins l'économie de la religion instituée par le Fils de Dieu; afin que la vérité du salut parvînt plus facilement à tous les peuples, il l'a fait annoncer par ses différens Apôtres: mais en même temps qu'il a voulu que ce ministère appartînt à eux tous, il en a fait le principal dépositaire, Pierre le premier d'entr'eux; pour que les dons du salut se répandissent en quelque sorte de la tête sur le corps entier. C'est ainsi que le Pape rappeloit aux grands principes de l'union entre les différens successeurs des Apôtres. La puissance impériale, de son côté, trouva la conduite de l'Evêque d'Arles si extraordinaire, que dans un rescrit donné, à cette occasion, par Valentinien, il est traité d'homme inquiet & séditieux, qui a offensé la majesté de l'Empire & la dignité du S. Siége; en sorte que la seule clémence du Pape lui laissoit encore la qualité d'évêque. C'est pourquoi, ajoute l'Empereur, afin qu'on ne donne aucune atteinte à l'économie de la religion, nous défendons que les évêques, tant des

Gaules que des autres provinces, entreprennent rien contre l'ancienne coutume, sans la participation du Pape ; mais que tout ce que l'autorité du Siège Apostolique a sagement réglé ou reglera, soit une loi pour eux. Ainsi, que tout évêque, cité à ce tribunal & refusant d'y comparoître, y soit forcé par le Gouverneur de la Province.

S. Hilaire n'attendit pas qu'on en vint à ces extrémités contre lui, & se mit en devoir d'appaiser le Souverain Pontife. Sans renoncer tout-à-fait à ses droits prétendus, il les défendit avec la modestie & la douceur convenables, envoya ses mémoires à Rome par les Evêques de Digne & d'Uzez, & recommanda l'affaire au Préfet Auxiliaire qui étoit sur les lieux.

Quelle que fût la vénération de ce Seigneur pour les vertus du Saint Archevêque, il ne put approuver une confiance qui avoit quelque apparence d'opiniâtreté. Il ne l'attribua point à l'arrogance, parce qu'il connoissoit la candeur & la simplicité des mœurs de son saint ami : mais cette sorte de franchise, lui dit-il en lui répondant, n'est pas du goût de tous les hommes ; & les oreilles des Romains ont je ne sais quoi de plus

délicat encore & de plus susceptible que les autres. Faites-moi le plaisir de vous y prêter un peu davantage : vous y gagnerez beaucoup. Il y a toute apparance, qu'Hilaire suivit ce sage conseil ; du moins il n'est plus question, après cela, dans son histoire, que des fruits d'un zèle paisible, & d'autant plus efficace qu'il se concentra dans le troupeau commis à ses soins. La mort qui l'enleva peu d'années après, dans la quarante-huitième de son âge, excita les regrets les plus vifs, & fut suivie des éloges de tous les écrivains ecclésiastiques.

Les préventions passagères du S. Evêque d'Arles ne troublerent point dans les Gaules la bonne harmonie qui doit regner entre le chef & les membres de l'Eglise. Mais bientôt après, la barque de Pierre fut battue, en Orient, d'un si furieux orage, que toute l'habileté de Léon parut à peine suffisante pour la gouverner. Eutychès, Abbé d'un monastère près de Constantinople, & fort avancé en âge, du sein de sa retraite & de son obscurité, mit l'Eglise toute en feu. Son zèle ardent contre l'hérésie de Nestorius lui avoit acquis l'amitié de S. Cyrille, comme de tous les plus illustres prélats, & avoit porté sa réputation jusqu'à Rome, d'où

le Pape Léon le regardoit comme un des principaux foutiens de la doctrine orthodoxe dans l'Orient. Eusèbe de Dorylée en Phrygie, le même qui, n'étant qu'avocat, avoit interrompu publiquement Nestorius, quand celui-ci commença à prêcher ses erreurs, & que cet amour de la religion avoit fait élever à l'épiscopat, s'étoit lié avec Eutychès d'une amitié fort étroite, par la conformité des mêmes sentimens contre les Nestoriens. Mais il s'apperçut dans ses fréquens entretiens avec lui, que le zèle de l'austère vieillard provenoit moins d'un amour ardent pour la vérité, que de l'amertume emportée de son tempérament; qu'en évitant un précipice, il donnoit aveuglément dans le précipice opposé; & qu'il renouvelloit, avec l'hérésie d'Apollinaire, les impiétés mêmes de Valentin. Long-temps il s'efforça de le ramener à la bonne voie. Le trouvant toujours d'une roideur inflexible, non seulement il rompit avec cet ami dangereux, mais il ne vit plus en lui que l'ennemi de l'Eglise, & se rendit son accusateur. Tout ceci se passoit l'an 448. Comme il étoit survenu, dans le même temps, quelques différends entre des évêques de Lydie, on tint un concile à Constantinople, afin de les ter-

Leon. Ep. 6.

Conc. Calc. act. I. p. 150.

miner. L'Evêque de Dorylée profita de la conjoncture, pour faire sa dénonciation.

Le S. Patriarche Flavien, du caractère le plus pacifique, fut affligé de la démarche d'Eusèbe, qu'il accusa de trop de vivacité; & souvent il lui représenta le danger d'agiter de nouveau l'Eglise, & d'aliéner un des principaux ennemis de Nestorius, tandis que le feu du Nestorianisme couvoit encore sous la cendre; que si Eutychès avoit des opinions dangereuses, il falloit le désabuser par des conférences privées, sans faire un éclat plus dangereux encore que la dissimulation, & qui ne pouvoit manquer de causer un funeste scandale. Dans le fond, le mal étoit trop grand pour être plus long-temps dissimulé. L'Evêque de Dorylée, qui n'avoit pas moins de pénétration que d'ardeur, qui d'ailleurs avoit procédé par tous les degrés de la correction fraternelle, n'eut point de peine à faire sentir au Patriarche tout ce qu'on risquoit par des délais & des tentatives inutiles. Eutychès fut donc cité; mais avec tous les ménagemens dus à son grand âge, ainsi qu'à sa réputation de zèle & de vertu. Le superbe vieillard ne montra que du dépit & de l'aigreur. Il résista

aux trois citations canoniques, sous prétexte qu'en se faisant moine, il étoit entré dans son monastère comme dans son tombeau, pour n'en plus sortir.

Cependant il profita des momens, pour grossir & lier sa partie; envoya dans tous les monastères de Constantinople un écrit à signer, contenant ses pernicieuses opinions, ne dissimula point qu'il s'agissoit de se liguer contre le Patriarche, & d'empêcher, qu'après avoir accablé un abbé, il ne tombât sur les autres. Mais ceux-ci, sans avoir la présomption ni la renommée de ce rigoriste séditieux, étoient beaucoup mieux fondés que lui dans les vrais principes de la religion : ils refusérent de signer; parce qu'il ne leur appartenoit pas, déclarerent-ils, mais aux seuls évêques, de juger de la foi.

Du reste, Eutychès se retrancha, devant les députés du Concile, sur les lieux communs & les moyens de défense les plus vagues; qu'il étoit surprenant qu'on attaquât la foi d'un homme qui avoit combattu toute sa vie contre l'erreur; qu'une pareille accusation se détruisoit par elle-même, & par le nom de son auteur; que c'étoit manifestement l'ouvrage de la haine & de toute l'animosité qui a coutume de succéder à l'amitié trahie;

qu'il étoit sincèrement attaché aux Conciles de Nicée & d'Ephèse, & s'en tenoit à ce qu'avoient établi les Pères. Ce zélateur mal-adroit eut cependant l'imprudence d'en dire beaucoup plus qu'il ne vouloit, ou qu'il ne lui convenoit. Trompé par quelque espérance de faire goûter ses sentimens aux députés du Concile, il s'expliqua sans trop de mystère, au moins d'une manière indirecte: puis il dit nettement, que quand on lui feroit voir dans les saints docteurs quelque chose de semblable à ce qu'il rejetoit, il ne l'adopteroit pas pour cela; parce qu'il n'étudioit que les Ecritures, comme plus sûres que l'exposition des Pères même d'Ephèse & de Nicée.

Cet orgueilleux Sectaire se sentoit prisé & protégé des Grands. Outre les apparences de la sainteté, dont quelquefois ceux qui la pratiquent le moins sont le plus facilement la dupe, il avoit pour lui l'Eunuque Chrysaphe, alors tout-puissant à la Cour, & d'autant plus vif sur cette affaire, qu'il servoit tout à la fois, & son affection pour Eutychès son parrain (si ce titre en peut inspirer à de pareils fidèles) & son ressentiment contre l'évêque Flavien, monté depuis peu sur la chaire patriarchale. Au moment de

son exaltation, l'Eunuque lui avoit fait demander des Eulogies pour l'Empereur; & le Patriarche avoit envoyé de ces pains bénits, qu'on appeloit communément Eulogies. Ce n'étoit pas là le compte de cette ame vénale & sordide: il s'expliqua plus clairement, & dit que c'étoit de l'or qu'il falloit. Flavien ayant répondu qu'il n'avoit d'or que celui de l'Eglise, lequel étoit consacré au culte divin ou aux besoins des pauvres, & s'en tenant là avec une invariable fermeté, Chrysaphe ne le lui pardonna jamais. D'ailleurs le Patriarche étoit attaché à la Princesse Pulquérie qui venoit d'essuyer une disgrace, & dont la retraite seule faisoit la puissance du nouveau favori. La Princesse n'ayant pu, par tous ses reproches, corriger le Prince son frère de son inapplication, elle voulut lui donner une leçon capable de faire impression, & n'y réussit que trop bien. Elle dressa, en bonne forme, un acte de vente de l'Impératrice Eudoxe; & le présenta à Théodose, qui signa sans lire, selon la coutume. Aussi tôt elle fit disparoître l'Impératrice, sous quelque prétexte détourné. L'Empereur, qui aimoit tendrement sa femme & ne pouvoit rester long-temps sans la voir, ne tarda point à la demander. Pul-

quérie fit réponse qu'elle n'étoit plus à lui, & produisit l'acte de sa vente bien signé. C'étoit là sans doute pousser un peu loin la plaisanterie. Elle piqua vivement l'Empereur, & plus encore l'Impératrice, qui se crut méprisée. Théodose, dans le premier emportement, manda le Patriarche, & lui dit d'ordonner Pulquérie diaconesse, afin qu'elle ne se mêlât plus du gouvernement. Mais Flavien la fit avertir à propos. Elle se retira dans une maison de campagne, au bord de la mer, où elle resta assez long-temps, pour faire connoître le besoin que l'Empire avoit d'elle. L'évêque & l'Eglise sentirent, encore mieux que les autres Ordres de l'Etat, le vuide qu'elle faisoit à la Cour.

Cependant la marche régulière & mesurée du Concile déconcertoit les protecteurs d'Eutychès. La Cour lui fit dire de comparoitre, en lui promettant une escorte & tout ce qui conviendroit pour une pleine sûreté. C'est pourquoi, à la troisième citation, qui se fit un Mercredi dix-sept de Novembre, il prit le parti de demander un délai pour le reste de la semaine, ou jusqu'au Lundi suivant. Dès le seize, il avoit envoyé quelques-uns de ses moines, pour faire une sorte

d'excuse sur l'accablement de son chagrin & sa mauvaise santé, qui lui enlevoient, dit-on, le sommeil, & l'avoient particulièrement tourmenté la nuit précédente. Flavien, comme Président du Concile, répondit d'une manière à faire connoître toute la bonté de son ame & la pureté des intentions qui dirigeoient ses procédés.

Nous ne pressons pas, dit-il, l'Archimandrite, au delà de ce que comportent ses forces ou sa foiblesse : nous ne sommes ni cruels ni déraisonnables. C'est à Dieu de donner la santé, & à nous d'attendre que votre Abbé se porte mieux. En venant ici, il trouvera dans nous autant de pères & de frères: il ne nous est pas inconnu; que dis-je? il est notre ami. S'il est venu autrefois pour confondre Nestorius, avec quel empressement ne doit il pas venir pour se disculper lui-même? Nous sommes hommes & sujets à l'erreur. Combien de grands personnages se sont trompés? Il n'y a point de honte à quitter la voie mauvaise, il n'y en a qu'à y persévérer. Qu'il vienne avec confiance. Nous excusons le passé. Je l'ai connu & chéri, avant même que vous le connussiez. Qu'il nous assure, pour l'avenir, de se conformer

Conc. Calc. act. I. p. 206.

aux sentimens des Pères & de ne plus les contredire. Cette démarche est indispensable. Veux-je sa perte? Veux-je son avilissement? Dieu m'en garde! Mais vous connoissez le zèle de son accusateur, auprès de qui le feu même peut paroître froid. Dieu sait tout ce que j'ai fait pour le modérer. Que pouvois-je davantage?

On prit en effet le parti d'attendre, & Eutychès enfin celui de comparoître. Ainsi, le Lundi, 22 Novembre, jour de la septième & dernière session, il vint avec une troupe nombreuse de soldats, de moines, d'officiers du Prétoire, sous la conduite & la protection du Patrice Florent, qui eut ordre exprès d'assister au Concile à titre de défenseur de la foi. Quelque désagréable que cet appareil fût aux Pères, on ne laissa pas de faire des acclamations pour l'Empereur: ce qui montre qu'elles n'étoient ordinairement que de pure cérémonie. Du reste on ne mollit point. On plaça au milieu de l'assemblée l'accusé & l'accusateur, debout l'un & l'autre; & on lut le journal de ce qui s'étoit passé jusques-là. Quand on en vint aux points importans de la foi d'Eutychès, le Patrice lui voulut demander si telle étoit sa croyance.

Mais

Mais l'Evêque de Dorylée témoigna la crainte où il étoit, que l'accusé n'en fût quitte pour une profession de foi qui ne regardoit que l'avenir, sans qu'il fût question du passé, & que lui-même en conséquence ne passât pour calomniateur; d'autant plus que l'Hérétique le menaçoit du bannissement, & qu'on nommoit déjà le désert d'Oasis, comme le plus affreux où l'on pût être relégué.

Le Patriarche dissipa cette alarme. La preuve des assertions précédentes d'Eutychès ayant été faite, Flavien se mit en devoir de les lui faire rétracter en lui demandant s'il reconnoissoit en J. C. l'union des deux natures. Oui, répondit-il, de deux natures. De deux natures après l'incarnation, reprit aussi-tôt Eusèbe? Le confessez-vous? & que J. C. nous est consubstantiel. C'étoit là le nœud de la difficulté. L'Hérétique voulant l'éluder, repartit qu'il n'étoit pas venu pour disputer, & qu'il ne lui convenoit pas de raisonner sur la nature divine. Mais enfin, reprit le Patriarche, ne croyez-vous pas que le même J. C. Fils unique de Dieu, est consubstantiel à son Père selon la divinité, & consubstantiel à nous selon l'humanité? Quel péril trouvez-vous à confesser la même foi que nous? Nous

n'innovons rien, nous suivons simplement la doctrine de nos Pères. Jusqu'ici, répondit Eutychès, je ne l'ai point dit. Comme je crois que le corps de J. C. est le corps d'un Dieu, je ne soutiens pas que ce soit le corps d'un homme, mais un corps humain, le Seigneur s'étant incarné de la Vierge. Que s'il faut ajouter, qu'il nous est consubstantiel, je le répète d'après Votre Sainteté. C'est donc par nécessité, dit Flavien, & non selon votre pensée, que vous confessez la foi? C'est répondit-il, ma disposition présente. Avant ceci, comme je sais que le Seigneur est notre Dieu, je craignois de raisonner sur sa nature : mais puisque Votre Sainteté me le permet & me l'enseigne, je dis comme elle.

Cette étrange modestie piquant jusqu'à ses protecteurs, le Patrice lui demanda, s'il croyoit, ou non, que notre Seigneur, après l'incarnation, fût de deux natures. Eutychès répondit qu'il reconnoissoit deux natures avant l'union, mais qu'après l'union, il n'en confessoit qu'une. Alors fatigué du style énigmatique de ce moine artificieux, qu'on n'avoit même réduit à s'expliquer de la sorte qu'après de longs pourparlers, le Concile lui déclara qu'il falloit anathématiser nettement tout ce

qui étoit contraire à la doctrine qu'on venoit de lui proposer. Je vous ai dit, répliqua-t-il, que je ne tenois point ci-devant cette doctrine. A présent que vous l'enseignez, je suis mes Pères. Mais je n'ai point vu cela clairement dans l'Ecriture; & les Pères mêmes ne l'ont pas tous enseigné. Malheur à moi donc, si je prononçois cet anathême! car j'anathématiserois les saints docteurs. Tous les évêques se leverent, en s'écriant avec indignation: Qu'il soit lui-même anathême. Flavien dit: Que le Saint Concile juge cet homme, qui ne veut ni confesser clairement la foi, ni se soumettre aux sentimens de ses juges. Puis revenant à son caractère de bonté & de douceur, il lui représenta qu'il étoit encore temps, en avouant sa faute, d'en obtenir le pardon. Le Patrice venant à l'appui: Pensez-y bien, Eutychès, lui dit-il. Quelle peine vous faites-vous de confesser avec l'Eglise deux natures en J. C. & que notre Rédempteur nous est consubstantiel? Le vieillard opiniâtre répondit: J'ai lu dans S. Cyrille & dans S. Athanase, que J. C. avoit deux natures avant l'union; mais après, ils n'en disent plus qu'une. Florent insista: Enfin confessez-vous deux natures après l'u-

nion? Eutychès repartit: Faites lire S. Athanase; vous verrez qu'il ne dit rien de semblable. Si vous ne croyez deux natures après l'union, dit Basile, Evêque de Séleucie, vous admettez un mélange & une confusion. Florent ajouta: Qui ne dit pas deux natures, n'a pas la vraie foi.

Tout le Concile crut ne devoir pas pousser plus loin la longanimité, & se leva en disant: On ne fait point croire par force; mais la foi triomphe de l'orgueil & de la résistance. Longues années aux Empereurs, longues années aux protecteurs de la sainte doctrine! L'Hérétique ne se rend pas; cessez de le solliciter & de flatter son arrogance. Aussi-tôt l'Evêque Flavien prononça la sentence d'excommunication & de déposition, qui fut souscrite par trente-deux évêques, & par vingt-trois abbés, prêtres pour la plûpart, & dont le plus vénérable étoit S. Marcel, chef des Acémètes.

Sur. ad 29 Decembr. Ce Saint Abbé étoit né en Syrie, d'une famille puissante: mais ses parens étant morts, & l'ayant laissé maître de leurs grands biens à la fleur de son âge; après les avoir partagés entre tous les nécessiteux, il étoit venu se renfermer à Constantinople dans le monastère de l'illu-

ître S. Alexandre, dont il se montroit le parfait imitateur. Ayant été forcé de lui succéder, il conservoit tout le recueillement & toute la modestie d'un simple religieux. Il porta le désintéressement au point de distribuer à d'autres monastères les biens d'un nouvel héritage que son frère lui avoit laissé. Trait des plus admirables dans la vie cénobitique, où l'on se fait quelquefois un mérite de l'esprit même de rivalité & d'intérêt, quand il ne concerne que la communauté. Mais entre toutes les vertus, auxquelles le Ciel rendit témoignage par des miracles du premier ordre, en particulier par la résurrection éclatante d'un mort, l'Abbé Marcel signaloit sur tout son horreur des nouveautés contraires à l'enseignement de l'Eglise.

Cependant Eutychès écrivit au Pape, & se prétendit injustement condamné, tant pour le fond des choses, que pour les formes & le procédé. Il avoit dit tout bas au Patrice Florent, comme le Concile de C. P. finissoit, qu'il en appeloit aux Conciles de Rome, d'Alexandrie & de Jérusalem. Ces paroles ambiguës & dites à la dérobée, il les fit valoir, comme un appel en règle; & l'on disputa vivement là-dessus, dans des conférences

Lup Col. lect. c. 2. 2.

qu'ordonna l'Empereur, pour faire révisser les actes du Concile, & en constater la fidélité. Chrysaphe, qui gouvernoit despotiquement l'Empire & l'Empereur, vouloit, à la faveur du trouble & de l'émotion des esprits, tirer Eutychès d'embarras. Mais toute sa trame n'a servi qu'à rendre plus authentique ce monument de respect à l'égard des premiers juges de la foi, selon l'ordre de leurs sièges. Les lettres de Théodose à saint Léon, ménagées par le même favori, ne furent pas plus avantageuses au Novateur qu'il protégeoit. Il est vrai que le Pape, prévenu d'abord par les impostures du Sectaire & par une recommandation signée de l'Empereur, conçut quelque inquiétude au sujet du Concile de Constantinople, & qu'il la témoigna par ses lettres au Patriarche Flavien. Mais celui-ci l'eut bientôt dissipée, en lui faisant dans sa réponse le récit net & abrégé de toute la suite de l'affaire.

Conc. Calced. 1. Part. c. 4.

Eutychès, dit-il, veut renouveller les hérésies d'Apollinaire & de Valentin, soutenant qu'avant l'incarnation il y avoit deux natures en J. C., la divine & l'humaine, mais qu'il n'y en a plus qu'une depuis cette union; & que le corps du Sauveur, pris de Marie, n'est pas de

notre subſtance, ni même conſubſtantiel à ſa mère, quoiqu'il le diſe un corps humain. Il a été condamné, ſur les accuſations bien prouvées de l'évêque Eusèbe, & ſur ſes propres réponſes dans le Concile, où il s'eſt décélé lui-même, comme vous le verrez dans les actes que nous joignons à cette lettre. Il eſt temps que vous en ſoyez inſtruit ; puiſqu'Eutychès, après une condamnation auſſi juſte & auſſi régulière, loin de ſe réconcilier avec Dieu par la pénitence, loin de nous conſoler dans la douleur que nous reſſentons de ſa perte, ne s'occupe qu'à mettre le trouble & la zizanie dans notre Egliſe & à ſoulever les puiſſances contre elle. Nous voyons par vos lettres, qu'il a fait parvenir ſes menſonges juſqu'aux oreilles de Votre Sainteté, à qui, dit-il avec impudence, il a interjeté appel lors de notre jugement. Que cette nouvelle impoſture vous engage, Très-Saint Père, à repouſſer, avec votre vigueur accoutumée, l'injure de l'Egliſe & la nôtre. Faites votre propre cauſe de cette affaire ; affermiſſez la foi de l'Empereur, & mettez le ſceau de vos décrets à une condamnation très-canoniquement prononcée. On fait courir le bruit d'un plus grand Concile :

mais qu'eſt-il beſoin d'un Concile nouveau, qui dans les conjonctures préſentes peut troubler toutes les Egliſes ? Cette cauſe n'a plus beſoin que du concours de votre ſuffrage & de votre autorité. Ce Concile dont le bruit couroit en Orient, & que Flavien, avec les autres évêques orthodoxes, ne jugeoit nullement néceſſaire en cette rencontre, étoit néanmoins un Concile œcuménique. Mais on étoit perſuadé que le Concile particulier de Conſtantinople, confirmé par le Pape, & reçu des autres Egliſes, avoit un droit égal à la ſoumiſſion du jugement de tous les fidèles. La lettre de Flavien, jointe aux actes de Conſtantinople, fit échouer l'entrepriſe de l'Héréſiarque du côté de l'Egliſe Romaine.

Mais il ne ſe rebuta point. Ce moine hypocrite, qui faiſoit ſcrupule de mettre le pied hors du monaſtère, ſe tourna de tous les côtés ; & prenant, avec l'eſprit de l'héréſie, celui de la ruſe & de l'intrigue, il s'aviſa d'écrire à l'évêque de Ravenne, pour l'engager dans ſon parti. Cette ville étoit alors le ſiège de l'ancien Empire. En gagnant l'évêque Pierre-Chryſologue (outre que ſon mérite extraordinaire donnoit un grand éclat à ſa ſecte) le Novateur ſe flatta que la Cour

Impériale d'Occident lui deviendroit par-là plus favorable même que celle d'Orient. Mais le saint évêque étoit encore plus humble & plus ferme dans la foi, que distingué par son rang & ses rares talens. Il répondit à Eutychès, qu'il n'avoit pu lire sa lettre sans un amer chagrin; que la loi de la prescription, prévalant dans les choses humaines par le laps de trente ans, il étoit bien étrange qu'on fût en différend après tant de siècles, contre la loi divine, sur la génération de J. C.; qu'il ne pouvoit mieux répondre à sa confiance, qu'en le pressant de se soumettre aux enseignemens du Pontife Romain; puisque le Prince des Apôtres qui gouverne le Siège Apostolique, y donne la vraie foi à ceux qui la cherchent; que lui-même étoit le premier à faire ce qu'il conseilloit, & qu'il ne s'ingéreroit jamais dans un pareil jugement, sans le consentement de l'évêque de Rome. Ce n'est pas là ce que demandoit l'Hérésiarque: il réussit mieux auprès de Dioscore.

Conc. Calc. P. 1. c. 15.

Une dissimulation de systême plus que de caractère, & une suite bien combinée d'artifices, avoient porté cet homme dangereux sur la chaire patriarchale d'Alexandrie: hypocrite tout différent d'Eu-

tychès, & qui, sans s'astreindre, comme ce suborneur austère, aux observances extérieures & pénibles de la vertu, avec une mondanité & un faste tout séculier, des mœurs plus qu'équivoques, des injustices criantes & de vraies concussions, se donnoit pour un Saint, extorquoit jusqu'aux témoignages de l'estime & de la vénération, par la terreur de son despotisme, & par les manœuvres d'une foule de tyrans subalternes, qu'attachoit à son sort le goût des mêmes vices & l'assurance de l'impunité : génie entreprenant, d'une obstination indomptable, d'une audace que n'arrêtoit pas la perspective des extrémités les plus funestes ; tel enfin qu'il le falloit pour donner de la célébrité aux rêveries d'un enthousiaste obscur, & pour en couvrir le ridicule. Celui-ci ne pouvoit mieux choisir son protecteur parmi tous les prélats ; & déjà l'Eunuque Chrysaphe connoissoit assez l'évêque d'Alexandrie, pour fonder sur lui le succès de ses mauvais desseins contre l'Eglise, ou plutôt contre la Princesse Pulquérie : ce qui l'intéressoit bien autrement que toutes les affaires ecclésiastiques, & que les idées creuses d'un faux dévot.

Pour empêcher qu'elle ne se réconciliât avec l'Empereur, il s'efforça de la

brouiller de plus en plus avec l'Impératrice: en quoi il ne réussit que trop bien. Il arriva de cette mésintelligence, & plus encore peut-être de la jalousie naturelle dont les femmes même du plus grand mérite ne se préservent pas toujours, que Pulquérie traitant Eutychès en hérétique, Eudoxe se déclara ouvertement pour ce Novateur. Chrysaphe, qui connoissoit Dioscore, ne se donna pas la peine de prendre des détours dans ce qu'il avoit à lui proposer. Il lui écrivit ingénûment, qu'il lui promettoit de le favoriser en toute occasion, s'il vouloit prendre la défense d'Eutychès & se déclarer contre Flavien. En même temps Eutychès référa son affaire à Dioscore, & le pria d'en connoître. Dioscore écrivit aussi-tôt à l'Empereur, qu'il falloit assembler un concile universel: ce qu'il obtint facilement, ayant pour lui le favori & l'Impératrice.

Niceph. L. XIV. c. 7.

Le Concile fut convoqué pour le premier jour du mois d'Août, & l'ordre signifié à Dioscore, de choisir dix métropolitains de sa province, autant d'évêques capables de soutenir la foi, & de se rendre avec eux à Ephèse. On donna des ordres aussi peu canoniques pour les autres provinces; c'est-à-dire qu'on

n'admit pas généralement les prélats, à raison du caractère épiscopal, qui seul les constitue juges de la doctrine; mais sous certaines conditions, & moyennant certaines qualités dont l'examen donnoit lieu d'exclure tous ceux qu'on voudroit. Quant à ceux qu'on craignoit particulièrement à cause de leurs lumières & de leur opposition marquée à la nouvelle doctrine, tels que le célèbre Théodoret, on eut la précaution de les exclure nommément, sous le prétexte imposant qu'ils penchoient vers l'hérésie des Nestoriens. Sous le même prétexte, & de peur, disoit-on, que les fauteurs de Nestorius ne cabalassent pour l'élection d'un président de leur parti, l'Empereur nomma Dioscore, par un acte de plein autorité, aussi irrégulier qu'injurieux au Pape, à qui le droit de présider aux Conciles généraux n'avoit jamais été contesté.

On ne pouvoit néanmoins se dissimuler, que ce seroit un attentat de célébrer un Concile œcuménique à l'insu de l'Evêque de Rome, & que dans ces conjonctures il falloit qu'il y donnât son consentement. On lui annonça donc la convocation, en le priant avec une déférence artificieuse de s'y trouver lui même. La religion de Théodose, dit à ce propos Saint Léon

dans son épître au Concile, lui faisant respecter l'institution divine, il a recouru à l'autorité du Siège Apostolique pour l'exécution de son pieux dessein, comme s'il eût désiré apprendre la vérité de la propre bouche de Pierre. Mais le sage Pontife n'eut garde de sortir de Rome dans ces circonstances. Outre l'usage contraire & les raisons générales, son esprit pénétrant & juste lui laissoit entrevoir bien d'autres inconvéniens. Il auroit voulu même empêcher ce fatal Concile; & il fit tout son possible, mais inutilement, pour faire changer de résolution à l'Empereur, au moins quant au lieu de l'assemblée. Il crut enfin qu'il y auroit encore plus de danger à s'y opposer absolument, & il envoya trois légats, Jule Evêque de Pouzzoles, avec le Prêtre René, & le Diacre Hilarus. Ce fut alors qu'il écrivit à Flavien de C. P. cette épître admirable, que refusa même de lire ce faux Concile, & qui fut reçue ensuite du saint Concile de Calcédoine comme un oracle émané de la bouche même de Pierre. De bons auteurs citent des prodiges pour l'accréditer davantage, & ils prétendent que le Prince des Apôtres influa dans sa rédaction, autrement que par la protection spéciale dont il favorise l'E-

Leon. Ep. xv. edit. Par. 1671.

Leon. Ep. x.

glise Romaine : mais la seule inspection de ce divin monument suffit pour le faire apprécier autant qu'il le mérite.

Le saint Pontife commence par faire remarquer l'ignorance & le peu de droiture d'Eutychès. Quelle intelligence des Ecritures, dit-il, peut-on supposer à cet étrange Docteur, qui paroît ignorer les premiers articles du Symbole ? Ce qu'on fait confesser à tous ceux qui sont régénérés par le baptême, n'a pas encore été compris par cet imprudent vieillard, qui ne sait, ni concevoir des pensées dignes de nos augustes mystères, ni écouter ceux qui sont plus sages & plus doctes que lui. Ne semble-t-il pas que c'est de cet endurci que le Psalmiste disoit, qu'il avoit refusé d'entendre, pour se dispenser de bien agir ? Et que lui eût-il fallu écouter ? Rien autre chose que cette formule ordinaire, par laquelle les fidèles font profession de croire en Dieu le Père tout-puissant, & en J. C. son fils unique, notre Seigneur, né de la Vierge Marie, par l'opération du saint Esprit. Confesser que le Tout-puissant est père, c'est dire que son fils lui est consubstantiel, ce fils, ce même fils qui est né de la Vierge, sans aucune lésion de la virginité, par l'opération pure &

merveilleuse de l'Esprit-Saint. La génération temporelle n'a rien ajouté, ni rien ôté à la génération éternelle. Mais ce fils engendré de toute éternité, n'en a pas moins pris dans le temps notre nature, qu'il a ainsi rendue la tienne, en se rendant lui-même consubstantiel à nous. Sans quoi la domination de la mort & du péché, ou la puissance de Satan, n'auroit pu être détruite; c'est-à-dire que la nature divine & la nature humaine ont été unies dans la personne de J. C. afin que le même Médiateur pût satisfaire en souffrant & en mourant, & demeurât cependant immortel & impassible. Aprés ce début, Léon établit sur l'Ecriture toutes ces vérités capitales qui font la substance & la base du christianisme; il les développe, il les présente sous toutes leurs faces; il les manie avec tant d'aisance, de noblesse & d'exactitude, qu'on imagine plutôt entendre l'Apôtre Pierre ou Paul, qu'un Docteur encore revêtu d'une chair mortelle.

Notre Médiateur, reprend-il ensuite, a véritablement dans sa personne tout ce qui est naturellement en nous, tout ce qu'il y a mis en nous créant, & qu'il vouloit réparer en nous rachetant. Mais il n'a point ce que le Tentateur y a sur-

ajouté. Il a pris la forme de l'esclave ou du pécheur, & non la souillure du péché, il a relevé la bassesse de l'humanité, sans dégrader la Divinité. L'anéantissement par lequel le Maître & le Créateur des immortels a voulu devenir un homme sujet à la mort, est, non pas un défaut de puissance, mais un effort tout-puissant de miséricorde; de sorte qu'en prenant toutes les propriétés de notre nature, il n'en a perdu aucune de la sienne. La nature divine n'est point altérée par la grace qu'il nous a faite; la nature humaine n'est pas absorbée par la dignité qu'elle a reçue: il est devenu aussi véritablement homme, qu'il demeure immuablement Dieu. Il est Dieu, puisqu'avant tout commencement étoit le Verbe, & que le Verbe étoit Dieu: il est homme; puisque le Verbe a été fait chair, & qu'il a conversé parmi nous. Il est homme, né d'une femme, & sujet à toutes nos infirmités, à l'exception du péché; mais toutes choses ont été faites par lui, & sans lui rien n'a été fait. Sa naissance temporelle marque la nature humaine; cette naissance, tirée d'une vierge, manifeste la puissance divine. C'est un enfant dans la bassesse du berceau, & c'est l'Eternel célébré au plus

haut des Cieux. Hérode le cherche, pour le mettre à mort; mais les Mages viennent du fond de l'Orient, pour l'adorer. Il reçoit, comme un pécheur, le baptême de Jean; & dans le même instant, le Dieu trois fois Saint le déclare son fils bien-aimé. Comme homme, il est tenté par Satan; comme Dieu, il est servi par les Anges. Il est visiblement de l'homme d'épouver la faim, la soif, la lassitude, le besoin de vêtemens & de sommeil; mais il est incontestablement d'un Dieu, de rassasier cinq mille personnes avec cinq pains, de donner le breuvage qui étanche à jamais la soif, de marcher sur les flots, & de commander aux tempêtes. Il n'est pas d'une même nature, de pleurer la mort d'un ami & de le ressusciter, d'expirer sur un gibet & de mettre toute la nature en deuil, d'obscurcir le soleil, de faire trembler la terre, de briser & les rochers & les cœurs endurcis au crime, & d'ouvrir au scélérat contrit la porte du Ciel. Depuis que le Fils engendré avant tous les temps a reçu dans le temps une naissance nouvelle, il existe un nouvel ordre de choses. Celui qui est invisible de sa nature, s'est rendu visible à la nôtre; l'incompréhensible s'est mis à la portée de notre conception; le Prin-

cipe de tous les êtres a commencé d'être; le Maître des choſes qui ſont & de celles qui ne ſont pas encore, a pris la forme d'un eſclave; l'infini s'eſt renfermé dans le corps d'un enfant; l'impaſſible s'eſt revêtu de membres ſouffrans; & l'Auteur de la vie s'eſt rendu ſujet à la mort.

Ainſi les choſes oppoſées ſe trouvent-elles réunies; & quoiqu'en J. C. il n'y ait qu'une perſonne, il y reſte conſtamment & ſans nul mélange deux natures diſtinctes. Autre eſt celle qui lui fait dire: *Le Père & moi ne ſommes qu'une même choſe;* & celle qui lui fait dire auſſi véritablement: *Le Père eſt plus grand que moi.* C'eſt à cauſe de cette unité de perſonne, qu'il eſt marqué, tant dans les Ecritures que dans les Symboles, que le Fils de l'homme eſt deſcendu du Ciel, & que le Fils de Dieu a pris chair de la Vierge, qu'il a été crucifié & enſeveli, quoiqu'il ne l'ait été que dans la nature humaine. Quand il converſoit ſur la terre avec ſes diſciples, il demanda à ſes Apôtres ce qu'ils croyoient du Fils de l'homme; c'eſt-à-dire de lui-même, qu'ils voyoient revêtu d'une chair mortelle. Pierre prenant la parole, lui dit qu'il étoit le Chriſt, fils du Dieu vivant; le reconnoiſſant Dieu & Homme tout à la

fois. Après sa résurrection, il fit remarquer, par les vestiges de ses plaies, que son corps étoit réel, sensible, palpable; & en même temps il entra, les portes fermées, dans l'endroit où se cachoient ses disciples, leur donna le Saint-Esprit, l'intelligence des Ecritures, le don des miracles: & il montra ainsi dans sa personne les deux natures unies & distinctes. Sur quoi donc est appuyé celui qui ne veut pas que le Fils de Dieu ait véritablement notre nature? Qu'il tremble, le téméraire Eutychès, à ces paroles de S. Jean: *Tout esprit qui confesse que J. C. est venu dans la chair, est de Dieu; & tout esprit qui divise J. C., n'est pas de Dieu, mais un Antechrist.* Or qu'est-ce que diviser J. C., si ce n'est en retrancher la nature humaine? Cette erreur ruineuse anéantit la passion du Sauveur & la vertu de son sang.

S. Léon termine enfin son épître, en relevant ce qui avoit échappé aux évêques assemblés à Constantinople pour juger Eutychès. Le Novateur avoit répondu à leurs interrogations, qu'il reconnoissoit deux natures en J. C. avant l'union, & une seule après. Cette seconde impiété avoit tellement attiré l'attention des Pères, qu'ils n'avoient rien

prononcé contre la première. Je m'étonne, leur dit à ce sujet le savant Pontife, que vous n'ayez pas condamné un pareil blasphême; puisqu'il n'y a pas moins d'impiété à dire, que le Fils de Dieu étoit de deux natures avant l'incarnation, que de soutenir, qu'après l'incarnation il n'en a plus qu'une. Ne manquez donc pas de lui faire rétracter cette erreur, s'il vient à se convertir. En ce cas néanmoins, usez avec lui de toute sorte d'indulgence. La foi n'est jamais mieux vengée, que quand l'erreur est condamnée par ses propres auteurs. Telle est la doctrine de l'épître à Flavien, assez fameuse & assez éloquente, pour qu'on lise avec plaisir ce que nous en avons rapporté.

Elle étoit destinée à être lue dans le Concile, comme un témoignage de la foi de l'Eglise Romaine; ce qui n'empêcha point que le Pape n'instruisît particulièrement ses légats, ainsi que Julien, Evêque de l'isle de Cos dans l'Archipel, chargé à C. P. des affaires de l'Eglise Romaine. Il lui en écrivit directement, & n'omit rien pour le mettre parfaitement au fait des questions agitées. Ici le savant Pontife revint encore à ce qu'Eutychès avoit avancé impunément

Leon. Ep. XI.

jusques là, touchant les deux natures du Fils de Dieu avant l'incarnation. Il craignoit que le Sectaire n'imaginat que l'ame du Sauveur avoit préexisté dans le Ciel, avant d'être unie au Verbe dans le sein de la Vierge ; ce qui est contre la foi, dit le Pontife, & retombe dans l'opinion condamnée d'Origène, que les ames ont existé & agi avant d'animer les corps. On peut observer en passant, combien la doctrine fut saine de tout temps dans l'Eglise Romaine ; ou combien la question de la préexistence des ames s'étoit éclaircie depuis les commencemens de S. Augustin, qui, avant son épiscopat, l'avoit crue soutenable.

La doctrine de S. Léon n'étoit pas seulement exacte & profonde ; il savoit encore la rendre sensible, & la mettre à la portée de tous les esprits. C'est ainsi qu'il explique, par ce qui se passe dans les hommes, l'union hypostatique qui se fait des natures en J. C. sans anéantissement d'aucune des substances unies. Après avoir dit à Julien de Cos, que le Verbe ne s'est pas changé en chair par l'incarnation, ni la chair en Verbe, il ajoute : Que le Verbe, avec la chair & l'ame humaine, fasse un seul J. C. ; c'est ce que nous croyons d'autant plus

facilement, qu'en chaque homme la chair & l'ame, qui ſont de natures diſſemblables, font une ſeule perſonne.

Le ſage Pontife écrivit à pluſieurs autres perſonnages, relativement au prochain Concile ; mais il n'en ménagea aucun avec plus de circonſpection que le foible Théodoſe, à qui même il ſe mit en devoir de faire agréer ſes excuſes ſur ce qu'il ne ſe rendoit pas en perſonne à Ephèſe, & qu'il n'y aſſiſtoit que par ſes légats. Il paroît par cet endroit de la lettre, que le Pape ignoroit encore la nomination de Dioſcore à la préſidence du Concile, ou qu'il ſe promettoit au moins, que, malgré cette nomination illégitime, on ne manqueroit pas de déférer cet honneur aux Légats Apoſtoliques. Mais tout fut auſſi irrégulier dans ce Concile, que la manière d'y préſider. L'objet pour lequel on l'aſſembloit, ſavoir les queſtions de foi, n'y fut pas traité. On ne prit pas le témoignage des évêques, ſur la doctrine reçue dans leurs égliſes. On n'eut pas plus d'égard pour le Chef de l'Egliſe Univerſelle : on ne daigna pas ſeulement lire les lettres Pontificales, d'un ſi grand poids dans le Concile précédent, & que nous verrons bientôt celui de Calcédoine recevoir avec tant de vénération. Dans

la célébration même, tout ne respira que la confusion, l'emportement, & la violence; en sorte que ce Conciliabule parut une assemblée de brigands, plutôt que d'évêques. Aussi n'a-t-on cru pouvoir en donner une idée plus juste, qu'en le nommant le brigandage d'Ephèse.

Il avoit été convoqué pour le premier d'Août 449, & il s'assembla le 8 du même mois. Cent trente évêques d'Orient s'y trouverent, avec Dioscore, président sans autre mission que celle de l'Empereur. On voulut bien toutefois accorder le second rang à celui des Légats Romains qui étoit évêque: mais tous trois refuserent d'y prendre place. On admit ensuite Juvénal de Jérusalem, Domnus d'Antioche, & Flavien de Constantinople, qui n'étoit ainsi qu'en cinquième lieu; le rang du Patriarche de Constantinople n'étant pas encore bien établi, & la faction Eutychienne nullement disposée à le favoriser. Les abbés de Constantinople, contraires aux nouvelles erreurs, ne furent point admis: mais on fit venir l'Archimandrite ou chef des monastères de la Syrie, nommé Barsumas, dévoué aveuglément à Dioscore, & digne client d'un pareil patron. Son caractère naturellement emporté, & l'ha-

Conc. Calc. Act. I. p. 115.

bitude d'une vie ſauvage plutôt que ſolitaire, avoient dégénéré en cette ſorte de férocité que produit la ſéparation du commerce des hommes, quand elle n'eſt pas accompagnée d'une vraie piété: il avoit avec lui des troupes nombreuſes de moines également farouches, gens aſſervis à ſes caprices, & prêts à tout oſer, ſans que la crainte de Dieu leur imprimât plus de retenue que le reſpect des hommes.

Eutychès vint lui-même à Ephèſe. Son grand âge, ſes infirmités, & le vœu de ſtabilité dans ſon monaſtère de C. P. ne furent plus un obſtacle pour ce fourbe inconſéquent; parce qu'il ſe ſentoit appuyé, non ſeulement de Dioſcore, mais des officiers impériaux, que Chryſaphe avoit eu ſoin de bien choiſir & de bien inſtruire. En effet on l'accueillit favorablement, on l'écouta autant qu'il voulut, & l'on refuſa d'admettre Euſèbe de Dorylée, ſon accuſateur. Le Novateur préſenta par écrit ſa confeſſion de foi, qui n'étoit autre choſe qu'une déclaration, par laquelle il ſe ſoumettoit aux décrets de Nicée & à ceux du premier Concile d'Ephèſe, anathématiſoit vaguement les erreurs de Manès, de Valentin, d'Apollinaire, & de Neſtorius: après

après quoi il accusoit Eusèbe de calomnie, & le Patriarche Flavien d'injustice & d'irrégularité dans son jugement.

Les évêques bien intentionnés représenterent, qu'on étoit assemblé pour traiter de la foi: Dioscore soutint, que, dans le décret de l'Empereur, il n'étoit question que du différend entre Flavien & Eutychès; & la plûpart des notaires, osant se rendre coupables de faux, écrivirent que les évêques avoient acquiescé à la proposition de Dioscore, de ne point traiter de la foi, dans la crainte de rien innover. On garda si peu de mesures, que ces faussaires se jeterent sur les notaires de l'évêque d'Ephèse, qui, avec quelques autres, ne s'étoient pas laissé corrompre: ils effacerent ce que ceux-ci avoient déjà écrit, & leur arracherent leurs registres avec une violence brutale. L'avis qu'ouvrirent plusieurs évêques, de lire la lettre du Pape à Flavien, ne fut pas mieux accueilli: & quoique Dioscore, au commencement du Concile, où les choses n'étoient pas encore portées aux derniers excès, eut promis avec serment de la faire lire; il trouva toujours le moyen d'éluder cet engagement.

Enfin on déclara Eutychès innocent, on le rétablit dans la communion eccle-

fiastique & dans la supériorité de son monastère. Dioscore dit anathême à l'Evêque de Dorylée, puis au Patriarche de Constantinople ; & tombant en contradiction avec lui-même (après avoir fait statuer, le moment précédent, qu'on ne traiteroit point de la foi) il demanda si c'étoit une proposition tolérable que d'attribuer deux natures à Jésus-Christ après l'union. Tous les évêques qui lui étoient attachés, s'écrierent : Que celui qui parlera de la sorte, soit anathême. Onésiphore d'Icône, avec quelques autres, se jeterent à ses pieds, en le conjurant de bien penser à ce qu'il faisoit. Il s'avança sur les degrés de son tribunal, & dit avec emportement, que, quand on lui devroit couper la langue, il ne prononceroit jamais rien autre chose. Alors différens évêques se mirent en devoir de faire des protestations.

Aussi-tôt il proféra ces mots : *Où sont les Comtes ?* A ce cri de guerre, on vit entrer & se répandre de toute part une multitude de gens armés ; d'autres portoient des fouets, des chaînes, & des bâtons Les moindres menaces étoient celles de la déposition & du bannissement, pour quiconque refuseroit de souscrire. Plus furieux que les soldats, les

moines d'Eutychès & du féroce Barſumas crioient à pleine voix: *Que l'on coupe en deux celui qui diviſe le Chriſt en deux natures; qu'on brûle tout vif le faux paſteur, le loup de Dorylée.*

On ferma les portes. Tout le monde friſſonnoit d'effroi, dans l'attente de ce qui devoit arriver. La plûpart des évêques ſignerent lâchement, entre autres Domnus d'Antioche, qui vérifia ainſi le préſage ou plutôt la prophétie de ſaint Euthymius. Juvénal de Jéruſalem, Etienne d'Ephèſe, Thalaſſius de Céſarée, donnerent le même ſcandale, en abhorrant de même l'impiété dans le fond de leur cœur. Le Patriarche Domnus ſe rétracta auſſi-tôt, & fut dépoſé. On ne parle plus de lui depuis cet évènement; mais on croit qu'il retourna au monaſtère de ſaint Euthymius, & qu'il y termina peu après ſa carrière. On mit en priſon Euſèbe & Flavien. Ceux qui leur demeurerent unis, furent envoyés en exil. Il y en eut quelques autres de dépoſés; ſavoir Ibas d'Edeſſe en Méſopotamie, ſon neveu Daniel de Carres, Aquilin de Biblis, Savinien de Perre, & Théodoret, quoiqu'abſent.

Au milieu de cette confuſion & de la défection preſque univerſelle de ces lâches paſteurs, on ne laiſſa pas de voir quel-

ques dignes évêques, même parmi les Egyptiens. On entendit quelques-uns d'entr'eux s'écrier : Que craint donc le vrai fidèle ? Le martyre a-t-il rien d'horrible pour lui ? Qu'on prépare les feux & les tortures ; & l'on verra ce que nous pouvons en celui qui nous fortifie. Les légats refuserent constamment de souscrire ; & le Diacre Hilarus, ayant trouvé moyen de s'évader, se rendit en Italie par des chemins détournés. Le Patriarche Flavien dit qu'il en appeloit à l'évêque de Rome, & fut envoyé en exil à Hypèpe en Lydie : mais auparavant il fut si cruellement battu, principalement par Barsumas & ses moines ; & selon quelques auteurs, il reçut de Dioscore même tant de coups de pieds dans l'estomac, qu'il mourut au bout de quelques jours ; acquérant ainsi la couronne du martyre, non par la main des idolâtres, mais par celles d'un Evêque & d'un Abbé, qui se donnoient pour les défenseurs de la foi.

Cependant le Pape Léon étoit fort inquiet sur ce qui se passoit dans ce malheureux Concile, auquel il n'avoit consenti que malgré lui. Il fut bientôt confirmé dans ses pressentimens, par le retour de son Archidiacre Hilarus, qui arriva heureusement à Rome sur la fin

de Septembre. Comme on y tenoit tous les ans un Concile au commencement d'Octobre, on y délibéra sur les moyens d'arrêter les progrès du scandale en Orient. On écrivit de toute part, pour ranimer le zèle dans un si grand besoin, & pour consoler les prélats opprimés. L'Empereur Théodose continuant à ne voir que par les yeux de son Eunuque, & ayant déjà autorisé par édit le Conciliabule, l'intrépide Léon lui manda nettement, Epist. 25. que le mystère de la foi chrétienne venoit d'être sacrilègement profané à Ephèse; qu'il le conjuroit d'employer tout son pouvoir à réparer un si énorme scandale, au moins de tout laisser en état jusqu'à l'assemblée d'un nouveau Concile de tous les évêques du monde. En attendant, il rassembla ce qu'il put d'évêques à Rome, annulla avec eux tout ce qui s'étoit fait quant aux objets de religion, & pria le Prince de révoquer son édit.

Ces remontrances n'attirerent qu'une réponse également froide & honnête. Les représentations que l'Empereur Valentinien fit de son côté, ne furent guère plus efficaces. Il étoit venu de Ravenne à Rome, pour la fête de S. Pierre, avec les Impératrices sa mère & sa femme. Au milieu de la solemnité, comme ils

étoient à l'Eglise, le Pape se présente à eux, en se détachant de l'autel, avec un nombreux cortège d'évêques qui avoient coutume de se rendre à Rome pour cette cérémonie. Il peint vivement le crime & le malheur d'Ephèse, conjure les larmes aux yeux ces personnes augustes d'écarter l'orage où l'Eglise se trouve exposée, de faire concevoir un juste effroi de ce péril à l'Empereur d'Orient, & de lui faire sentir, vu l'état présent des choses, la nécessité d'assembler un Concile général en Italie. Valentinien écrivit aussi-tôt à Théodose, le pria en propres termes de maintenir la dignité de S. Pierre, & l'ancienne primauté de l'Evêque de Rome sur toutes les Eglises, pour juger de la foi & des évêques. C'est, dit-il, en conséquence de cette prérogative, reconnue dans les plus célèbres Conciles, que l'Evêque de Constantinople vient d'appeler au Pontife Romain. Je vous prie donc de trouver bon que les évêques de toutes les régions s'assemblent en Italie, & que le Pape prenant connoissance de toute la cause de Dioscore & d'Eutychès depuis son origine, il en porte un jugement conforme à l'équité & à la foi. On trouve encore dans cette lettre, tout

Tom. 1. Conc. ante C. Calc.

pieux qu'en est l'objet, un reste indécent de la superstition païenne, dans le titre de Divinité accordé à l'Empereur d'Orient par celui d'Occident; quoique le sens de cette expression fût déjà bien différent de ce qu'il avoit été. Les deux Impératrices appuyerent fortement la lettre de Valentinien, en écrivant chacune de son côté. Marcell. Chron. an. 450.

Toutes ces sollicitations eussent été vraisemblablement sans effet, si la Providence, pour le bien de son Eglise, n'eût enfin dépouillé Chrysaphe de la confiance & de la faveur impériale, dont il faisoit un si pernicieux usage. Il fut recherché sur ses concussions & ses violences, trop publiques pour être plus long-temps dissimulées, & trop criantes pour n'être pas punies; d'autant mieux que le poids de la fortune, que cet homme né pour un tout autre sort ne pouvoit plus porter, devenoit aussi fort à charge à celui qui en étoit l'auteur. Il fut condamné à l'exil, & bientôt après à la mort. Niceph. L. XIV. c. 49.

Quand l'Empereur fut rendu à lui-même & à son bon naturel, il rendit son amitié à sa sœur Pulquérie, avec les démonstrations les plus touchantes & bien des regrets du passé. Il l'associa tout de nouveau à l'Empire, & lui laissa tout

pouvoir de remédier aux maux de la religion. Aussi-tôt ils prirent de concert de sages mesures pour la convocation du Concile que le Pape souhaitoit. Théodose écrivit lui-même au Pontife, pour le prier d'approuver l'élection d'Anatolius, quoiqu'ordonné par dioscore pour le siège de Constantinople : ce que le prudent Pontife crut ne pas devoir refuser ; toutefois après s'être assuré des dispositions d'Anatolius, autant qu'il convenoit pour le successeur de Flavien martyr de la foi, & pour le protégé de Dioscore.

Théodose ne reçut point la réponse de sa lettre au Pape, étant mort auparavant d'une manière, que le Public ne manqua point de prendre pour le châtiment de sa funeste indulgence envers deux hérésiarques. Il se promenoit tranquillement près de la ville, lorsque son cheval l'emporta tout à coup ; il tomba, & fut relevé sur le champ : mais il avoit les vertèbres rompues, & il mourut la nuit suivante.

Il étoit âgé de quarante-neuf ans, dont il en avoit regné quarante-un : terme long pour un Prince qui ne sut, ni se conduire, ni choisir ses conducteurs. La pieuse Pulquérie, depuis le renouvellement de

sa faveur, ne prit pas moins de soin de la conscience de son frère que de ses états. On observa, que, si autrefois il avoit fait autant de prières & d'aumônes, jamais il ne fut si attentif, que dans ces derniers temps de sa vie, à la sanctifier par des œuvres dignes d'un Prince solidement chrétien. Heureux sur-tout alors d'avoir écouté Pulquérie, & d'avoir ainsi expié, comme il est à présumer, des fautes que la sphère médiocre de son génie peut bien diminuer, mais que son inapplication ne permet pas d'excuser totalement ! C'est de Théodose le jeune que le Code Théodosien prend sa dénomination; non que ce Prince ait fait toutes les loix qui y sont contenues ; mais parce que ce recueil des constitutions des Empereurs chrétiens fut composé par son ordre. Les loix qui regardent la religion, sont rapportées dans les derniers livres.

L'Impératrice Eudoxe, veuve de Théodose, quitta la Cour à la mort de son époux, & se retira à Jérusalem. Elle y sanctifia ses dernières années par la retraite & l'exercice continuel des vertus, après y avoir recouvré la vraie foi, sans laquelle, selon saint Augustin, il arrive à peine qu'elles en soient autre chose que l'apparence & le fantôme. Ses entretiens

Marcel. Chron an. 450.

avec les plus parfaits solitaires, particuliérement avec saint Siméon Stylite & saint Euthymius, la rapprocherent insensiblement des principes de l'ancienne croyance, & lui firent abjurer les nouveautés d'Eutychès assez long-temps avant la mort, pour avoir tout le mérite de cette résolution généreuse. Elle s'étoit sincèrement réconciliée avec l'Impératrice sa belle-sœur, à qui elle envoya une image de la Vierge, qui passoit pour avoir été peinte par saint Luc.

Evagr. l. c. 21 & 22. Niceph. xiv. 50.

Pulquérie, demeurant ainsi la seule maîtresse de l'Orient, fit élire Marcien Empereur; & pour le revêtir d'une splendeur nécessaire au bien de l'Empire, elle l'épousa, mais à condition qu'elle demeureroit vierge. Il n'y avoit rien en cela qui fût contraire, du moins aux règles de la prudence chrétienne; la Princesse ayant déjà cinquante-un ans, & Marcien étant également vertueux & avancé en âge. On raconte de lui, que se trouvant, dans sa jeunesse, à la malheureuse expédition d'Aspar contre les Vandales, il demeura prisonnier, comme la plûpart des officiers distingués; & que le Roi Genseric, en les examinant, vit un aigle s'arrêter au dessus de la tête de ce jeune homme de bonne mine: augure mépri-

ſible, dont vraiſemblablement le Roi fut beaucoup moins frappé, que de la phyſionomie avantageuſe de ſon captif. Quoi qu'il en ſoit, il crut voir en lui quelque choſe d'extraordinaire, le mit en liberté, & en le congédiant il lui fit promettre de ne point faire la guerre aux Vandales. Marcien fut proclamé Empereur le 24 d'Août de l'an 450. Dès le commencement de ſon regne, il condamna aux peines ordonnées anciennement contre les hérétiques, les clercs & les moines attachés à l'héréſie d'Eutychès, qu'il confondoit avec celle d'Apollinaire. Il ſe déclara de même contre l'idolâtrie, dont il défendit toutes les obſervances, ſous peine du dernier ſupplice & de confiſcation des biens. Auſſi-tôt après ſon élection, il écrivit religieuſement au Souverain Pontife, comme au Vicaire de J. C., & il entra dans ſes vues concernant la néceſſité d'aſſembler un Concile général.

Le Pape Léon envoya, dans ces conjonctures, des légats à C. P. pour traiter plus ſûrement de l'affaire d'Anatolius, avec l'Empereur Théodoſe qu'il croyoit encore en vie. Ils furent accueillis par Marcien & Pulquérie, comme on devoit l'attendre de leur religion. Anatolius fit en concile la profeſſion de foi la plus pré-

cise, dit anathème à Eutychès comme à Nestorius, & souscrivit avec respect la lettre du Pape au Patriarche Flavien. L'Empereur fit rapporter à Constantinople le corps de ce Martyr, que l'on commençoit à révérer comme tel, & qu'on déposa honorablement dans la Basilique des Apôtres. On expédia au plutôt des ordres, afin de rappeler les autres prélats exilés pour la même cause que Flavien; & Théodoret fut compris dans ce nombre. Le siège de Dorylée avoit déjà été rempli : l'Evêque Eusèbe, à qui l'on avoit donné un successeur pour prix de son ardeur à défendre la foi, s'étoit réfugié à Rome, comme en son plus sûr asyle; il n'en sortit que pour venir au Concile, qui le rétablit dans son siège.

Il étoit question de célébrer ce Concile avec une solemnité capable de remédier au scandale de celui d'Ephèse: mais
Epist. 41. il ne s'agissoit pas [ainsi que s'en exprima le docte Léon en écrivant à l'Empereur Marcien] d'examiner de nouveau le mystère du salut, comme si l'on pouvoit encore douter de ce qu'on devoit croire. Il ne reste plus autre chose à faire, ajoutoit-il, que de considérer à qui & comment on doit pardonner, parmi ceux que reconnoissent leur faute. Le Pontife re-

préſenta auſſi, que dans l'agitation où ſe trouvoit l'Occident, plus expoſé que jamais à la fureur des Barbares, & principalement des Huns, les plus féroces de tous, il étoit à ſouhaiter qu'on pût différer le Concile; parce que les évêques d'Occident ne pouvoient s'y rendre, tandis que leur abſence pouvoit être ſi dangereuſe pour leurs égliſes menacées d'un pareil fléau.

L'Empereur crut qu'on ne pouvoit retarder, ſans des inconvéniens plus grands encore. Outre les motifs de religion, ſa politique éclairée le preſſoit, avant toute choſe, d'étouffer la fermentation & les troubles, qui ne commencent le plus ſouvent dans l'Egliſe que pour agiter plus violemment enſuite les Etats. Mais il ne fit rien qu'avec les plus grands égards pour l'autorité ſacrée du Pontife. Avant même de procéder à la convocation, il écrivit au Pape de lui marquer s'il ne pouvoit pas venir en perſonne au Concile; afin qu'on indiquât ſans délai le lieu de l'aſſemblée aux évêques de l'Orient, de la Thrace, & de l'Illyrie, & qu'ainſi réunis ils puſſent efficacement pourvoir au bien de la religion & de la foi orthodoxe, ſelon ce que Sa Sainteté auroit défini conformément aux règles eccléſiaſtiques.

Léon, dans sa réponse, exhorta l'Empereur à signaler toujours le même zèle pour la conservation de la foi, & à protéger les légats qu'il envoyoit pour tenir sa place. Il écrivit en même temps aux Pères du Concile, quoique le lieu n'en fût pas encore fixé. La lettre étoit conçue en ces termes : J'eusse ardemment souhaité, mes très-chers frères, pour l'honneur du sacerdoce, que ses membres divers soutinssent la vraie foi avec une constance uniforme, & que ni la terreur ni la faveur des puissances du siècle n'en détournât aucun du chemin de la vérité. Mais puisque la divine miséricorde est plus grande que nos fautes, & que le Seigneur suspend sa vengeance pour donner lieu à nos repentirs ; il nous faut seconder le dessein du religieux Empereur qui veut nous rassembler, pour renverser les pièges de Satan & rétablir la paix de l'Eglise, en conservant les prérogatives d'honneur & de puissance du bienheureux Apôtre Simon-Pierre. Il m'a invité à venir moi-même au Concile ; ce que ne permettroit pas le malheur des temps, quand d'ailleurs tel seroit l'usage. Pensez toutefois que, dans la personne de nos frères Paschasin & Lucence Evêques, Boniface & Basile

Epist. 48.

Prêtres, tous quatre députés du Siège Apostolique, je préside véritablement à votre Concile; & que vous ne pouvez me regarder comme absent, moi qui suis présent dans mes Vicaires, & depuis plus long-temps encore par mes lettres & ma persévérance à publier la vérité orthodoxe; de manière qu'il ne vous est pas possible d'ignorer ce que l'ancienne tradition a transmis à notre Eglise.

Ici il les rappelle à la confession de foi contenue dans son épitre à Flavien; suffisante, dit-il, pour confondre, tant l'impiété Nestorienne que celle d'Entychès. Il leur recommande ensuite d'user d'indulgence, & de ne priver, ni de leurs places, ni d'aucun rang d'honneur, ceux qui abandonneront les nouveautés; sauf néanmoins les droits des orthodoxes que les novateurs auroient envahis, & qu'il est bien plus convenable de restituer suivant les règles de l'équité que de céder par un excès de condescendance. Il joignit aux autres légats Julien de Cos, que des critiques, très-estimables d'ailleurs, ont confondu mal à propos avec Jule de Pouzzoles qui avoit assisté au Conciliabule d'Ephèse. Mais nous ne voyons pas qu'il ait eu part à la présidence; soit parce qu'il n'étoit pas nom-

Pagi ad an. 451. n. 2.

mé dans la lettre du Pape au Concile, soit qu'étant soumis, en sa qualité d'évêque de l'Hellespont, au Patriarche de C. P., celui-ci ait eu peine à le voir siéger avant lui. On ne trouve pas non plus que le Prêtre Basile ait réellement présidé, sans qu'on puisse en rendre de raison.

L'Empereur avoit d'abord marqué pour le lieu du Concile la ville de Nicée, si respectable depuis la proscription de l'Arianisme sous le grand Constantin: mais il choisit ensuite Calcédoine; parce qu'il vouloit y assister, & qu'il craignoit de s'éloigner du centre des affaires dans un temps où les Huns menaçoient la Thrace. Calcédoine étoit comme un fauxbourg de C. P., que le Bosphore seulement en séparoit. L'abondance y regnoit, comme dans la capitale; l'air y étoit fort sain, & l'on y trouvoit les agrémens avec les
Evagr. commodités de la vie. Hors de la ville,
l2. c. 3. assez près de la mer; c'est-à-dire à deux cent cinquante pas du détroit, s'élevoit la superbe église de Sainte Euphémie, sur une pente douce, au milieu d'une contrée fertile. D'un côté se présentoit le rivage couvert de prairies, de moissons, & d'arbres fruitiers de toutes les sortes; de l'autre, un vaste amphithéâtre de col-

lines richement diverſifiées & couronnées de forêts ; en face, le ſpectacle magnifique de la ville impériale. L'égliſe, avec ſes dépendances, étoit d'une immenſe grandeur. On entroit d'abord dans un vaſte périſtyle, ou dans une très-grande cour entourée d'une belle colonnade ; de là, dans la baſilique, preſque auſſi grande que la cour & ornée de colonnes beaucoup plus riches ; enfin dans un dôme, porté ou plutôt ſuſpendu ſur peu de piliers d'une délicateſſe & d'une hauteur prodigieuſe, & qui ne laiſſoient pas de porter encore, dans tout le circuit intérieur, une galerie toute à jour, d'où l'on pouvoit entendre commodément l'office. Sous le dôme, à l'Orient, étoit le tombeau de l'illuſtre Martyre, ſans ceſſe fréquenté par le concours du peuple & des Grands, qu'attiroit une infinité de miracles.

Ce fut en ce temple auguſte, ſi convenable pour une aſſemblée ſainte & nombreuſe, que le Concile de Calcédoine ſe célébra, & tint ſa première ſeſſion dès le huitième jour d'Octobre de l'an 451. Pour imprimer le reſpect & maintenir le bon ordre, il s'y trouva dix-neuf des premiers ſeigneurs de l'Empire. Les évêques nommés dans les actes, ſont au

nombre de trois cent soixante ; d'abord les Légats du Pape, Paschasin & Lucence, avec le Prêtre Boniface ; ensuite Anatolius de Constantinople, Dioscore d'Alexandrie, le successeur de Domnus Maxime d'Antioche, & Juvénal de
Act. I. pag. 94. Jérusalem. Mais voici l'ordre entier de l'assemblée. Les seigneurs envoyés par l'Empereur étoient au milieu, devant la balustrade de l'autel, près de laquelle il y avoit deux sièges préparés, l'un pour l'Empereur, & l'autre pour l'Impératrice. A la gauche, place d'honneur dans les Conciles, étoient les légats du Pape, puis le Patriarche de Constantinople, celui d'Antioche, les métropolitains & les autres évêques du Levant, du Pont, de l'Asie mineure & de la Thrace. A la droite, Dioscore d'Alexandrie, Juvénal de Jérusalem, Quintilien d'Héraclée tenant la place d'Anastase de Thessalonique, & les autres évêques d'illyrie, d'Egypte, & de Palestine. Ainsi les partisans d'Eutychès se trouvoient-ils placés au côté le moins honorable. L'Evangile étoit, comme au S. Concile d'Ephèse, sur un trône au milieu de l'assemblée.

Le légat Pachasin parla le premier, & requit de la part du Pape, qu'il nomme chef de toutes les Eglises, d'empêcher

Dioscore de s'asseoir dans le Concile, puisqu'il s'agissoit de le juger. Les commissaires de l'Empereur demanderent ce qu'on avoit à lui reprocher. Il a usurpé, répondit Lucence, second évêque légat, l'autorité judiciaire dans l'Eglise, & il a osé tenir un concile œcuménique, sans l'autorité du S. Siège; ce qui est un attentat & un scandale sans exemple. Le superbe Dioscore fut obligé de quitter sa place, & s'assit au milieu de l'assemblée. Aussi-tôt Eusèbe évêque de Dorylée, Athanase prêtre d'Alexandrie & neveu de S. Cyrille, & quelques autres, produisirent contre Dioscore plusieurs chefs d'accusation, avec les actes du faux Concile d'Ephèse. Dioscore paya d'effronterie, n'épargna ni inventions ni mensonges, pas même les plus dépourvus de vraisemblance; & comme il avoit affaire à d'habiles antagonistes, qui forçoient l'imposture dans tous ses retranchemens, il fut réduit à prétexter qu'il n'avoit rien fait que de l'avis des évêques. A ce propos, mille cris s'éleverent à la fois du côté des Orientaux, qui lui reprochèrent ses violences & l'indignité de toutes ses manœuvres; l'appelerent le séducteur de ses frères, le persécuteur des véritables évêques, & le bourreau du

Martyr Flavien. Les Egyptiens, extrêmement dépendans de l'évêque d'Alexandrie, à cauſe de ſa puiſſance preſque ſouveraine dans cetre importante province, & les évêques de la Paleſtine, à la ſuite de Juvénal de Jéruſalem, qui avoit eu la foibleſſe de trahir ſa foi & ſa conſcience, tenterent de juſtifier Dioſcore, ainſi que ſon Concile; & les eſprits s'échaufferent de part & d'autre, avec un tumulte & des clameurs extraordinaires.

Ce fut bien pis, quand on propoſa d'admettre Théodoret, dont les Egyptiens ne parloient qu'avec horreur, comme d'un hérétique perfide & d'un fauſſaire impie. Les officiers de l'Empereur furent obligés de prendre la parole, pour repréſenter que ces débats indécens convien-droient mieux à une émeute populaire qu'à une aſſemblée d'évêques. Mais enfin comme Théodoret, à l'exemple de Jean d'Antioche ſon Patriarche, après des écarts véritablement inexcuſables, étoit rentré dans le bon chemin, s'étoit détaché de Neſtorius, & réconcilié avec S. Cyrille; & que le Pape, convaincu de la ſincérité de ſa pénitence, l'avoit admis à la communion & rétabli dans ſon Siège: il fut réſolu qu'il auroit place au Concile,

mais au milieu, en qualité d'accusateur, aussi bien qu'Eusèbe de Dorylée. C'en fut assez pour faire sentir aux fauteurs de la nouveauté, quel cours prendroient les choses, & que ce n'étoit plus le regne de la violence & de la confusion, comme à Ephèse. Aussi-tôt on vit les prélats foibles se détacher par troupes de leurs séducteurs, quitter le côté qu'ils occupoient, & passer, Juvénal à la tête, du côté où étoient les légats. Les accusations furent entendues & pesées mûrement, les actes du Conciliabule d'Ephèse lus avec attention; chacun rectifiant ou suppléant, comme les supercheries des hérétiques & le besoin le demandoient. Ainsi convainquit-on pleinement Dioscore d'avoir foulé aux pieds tous les canons, pour rétablir Eutychès, opprimer Flavien & Eusèbe de Dorylée.

La seconde session ou action, ainsi que s'expriment les actes de Calcédoine, se tint deux jours après la première; savoir le dixième d'Octobre. On y lut avec admiration la lettre de Léon à Flavien, qui expose avec tant de solidité & de netteté tout ce qui touche le mystère de l'Incarnation. Les évêques de l'Illyrie & de la Palestine éleverent néanmoins quelques difficultés sur les endroits où la distinc-

tion des deux natures est plus fortement énoncée. Mais les plus savans des Pères firent sentir & comme toucher au doigt l'exacte conformité de cette doctrine avec les symboles des Conciles de Nicée & de Constantinople, & avec les passages des anciens docteurs, particulièrement de saint Cyrille, si opposé à la doctrine Nestorienne qu'on paroissoit craindre. Après quoi elle fut approuvée d'une voix unanime, & regardée comme une règle infaillible de foi. Nous croyons tous ainsi, s'écria-t-on de toute part; telle est la foi des Pères, telle est la foi des Apôtres; c'est Pierre lui-même qui a parlé par la bouche de Léon. Il faut tenir cette foi pour être orthodoxe. Anathême à qui ne croit pas ainsi. Léon & Cyrille enseignent la même chose: voilà ce que Dioscore a caché. Pourquoi n'a-t-on pas lu cette épitre divine à Ephèse? Telle fut la seconde action.

Dans la troisième, qui se tint trois jours après, il fut question de juger Dioscore dans toutes les formes canoniques. Les officiers impériaux, selon l'usage sagement établi, n'y assisterent point. Il y eut en effet bien des chefs d'accusation que le respect de l'état ecclésiastique ne permettoit guère d'approfondir devant des sei-

neurs féculiers. Il ne s'agiſſoit pas préciſément de l'adhéſion d'un Patriarche aux rêveries impies d'une moine hypocrite, non pas ſeulement de ſes excès contre les orthodoxes, des procédés révoltans qui avoient transformé un Concile en un barbare brigandage : on l'accuſoit encore de vols, d'exactions, de diſtractions ſacrilèges ſur des legs pieux, détournés en faveur de comédiennes & de femmes de mauvaiſe vie ; de plus, d'être un homicide, un incendiaire, un impudique ſans frein & ſans nulle crainte du ſcandale ; d'avoir pouſſé l'audace juſqu'à dérober le blé que l'Empereur avoit donné pour les Egliſes de Lybie dans une extrême diſette, en ſorte qu'il s'étoit paſſé beaucoup de temps, ſans que le ſacrifice terrible & non ſanglant eût été célébré. Ce ſont les propres termes de l'accuſation, dont l'adreſſe étoit conçue en ces mots : *Au très ſaint & très-heureux Patriarche œcuménique de la grande Rome, Léon, & au ſaint & œcuménique Concile aſſemblé à Calcédoine.*

Mais l'Accuſé ayant vu, dès la première ſeſſion, que les choſes prenoient pour lui un très-mauvais cours, il ne paroiſſoit plus au Concile. En vain lui fit-on les citations accoutumées : il paya de

mauvaises défaites, tout à fait inconséquentes, & qui se détruisoient les unes les autres. Si-tôt qu'on en eut fait le rapport, les légats demanderent à l'auguste assemblée, quel châtiment méritoit un pareil évêque. A l'instant on répondit de toute part, qu'il étoit digne de toute la sévérité dont usoient les canons contre les impies qui les fouloient aux pieds. Alors Paschasin, Lucence, & Boniface prononcerent la condamnation contre Dioscore, le déposerent de la dignité épiscopale & de tout ministère ecclésiastique. Ils la fonderent sur ce qu'il avoit reçu à sa communion Eutychès, condamné comme hérétique par son propre évêque; sur ce qu'il n'avoit pas laissé lire à Ephèse l'épître de Léon à Flavien, ce qui avoit causé tout le désordre de ce faux Concile; sur les différens griefs dont il étoit chargé par des requêtes particulières; enfin sur sa contumace à ne plus paroître. Il étoit encore mention de l'extravagance qui, sur la fin de son Concile d'Ephèse, l'avoit porté, avec quelques évêques d'Egypte, à exclure de leur communion le Souverain Pontife.

La sentence portée contre cet audacieux, étoit conçue en ces termes: Le très-saint Evêque de Rome, Léon, par nous

nous & par le présent Concile, avec le bienheureux Apôtre Saint Pierre, qui est la base de l'église & le fondement de la foi catholique, a déposé Dioscore de toute dignité, tant épiscopale que sacerdotale. Les Pères, par leurs différentes expressions, releverent comme à l'envi la primauté de Pierre, à qui les hérétiques avoient fait l'outrage d'excommunier son successeur. On trouve jusqu'à quatre-vingt-onze souscriptions variées de la sorte; mais tous généralement souscrivirent, après les trois légats. On observe qu'il y a une souscription en langue Persienne. On signifia aussi-tôt la sentence à Dioscore, & aux membres de son clergé qui se trouvoient à Calcédoine; puis on en fit part à l'Empereur Valentinien, aussi bien qu'à Marcien & à Pulquérie, afin d'en procurer par-tout l'exécution par l'autorité impériale.

Depuis cette session, tenue le treize d'Octobre, on différa de cinq jours l'examen du dogme, marqué pour l'action suivante, qui se tint conséquemment le dix-sept, selon la manière ancienne de compter les délais judiciaires. A cette quatrième session, les commissaires de l'Empereur recommencerent d'assister aux assemblées, & prierent les légats de déclarer ce que

le Concile avoit arrêté. Paſchaſin, prenant la parole, dit que les Pères de Calcédoine ſuivoient ponctuellement la définition des trois Conciles œcuméniques de Nicée, de Conſtantinople ſous le grand Théodoſe, d'Ephèſe ſous Cyrille, & des écrits envoyés par le Pape Léon, comme exprimant la même foi, à laquelle on ne pouvoit rien ôter ni rien ajouter. Cette déclaration faite en latin par le légat, ayant été expliquée en grec, les évêques s'écrierent avec empreſſement, qu'ils croyoient ainſi, que telle étoit la foi qu'ils avoient reçue à leur baptême, & qu'elle

Act. iv. p. 4. étoit invariable. Les commiſſaires impériaux demanderent ſi tous les évêques trouvoient la lettre du Pape Léon conforme à la foi des trois cent dix-huit Pères de Nicée & des cent cinquante de C. P. Elle avoit été examinée ſoigneuſement par les Pères de Calcédoine, ſuivant le té-

Ep. 63. moignage exprès de ſaint Léon, qui, dans ſa lettre à Théodoret, dit que cet examen avoit d'autant mieux tourné à la gloire de Dieu, que l'autorité du premier Paſteur n'avoit diminué en rien la liberté

Ib. Act. iv. des inférieurs. C'eſt pourquoi Anatolius de C. P., Maxime d'Antioche, & une multitude d'évêques, au nombre d'environ cent ſoixante, répondirent, chacun

à ſa manière, qu'ils recevoient la lettre du Pape à Flavien, parce qu'ils l'avoient trouvée conforme à la foi des Pères & des Conciles.

Il n'y eut pas juſqu'aux évêques de l'Illyrie & de la Paleſtine, qui, revenus de leur première prévention, ne rendiſſent le même témoignage & ne vouluſſent le mettre par écrit. Après quoi les commiſſaires prenant la parole, pour abréger apparemment: Si les évêques, dirent-ils, qui n'ont pas encore donné leur ſuffrage, ſont du même avis, qu'ils le témoignent de vive voix. A l'inſtant ces prélats s'écrierent tous enſemble: Tel eſt notre avis; c'eſt ainſi que nous croyons. Mais les cinq penſent auſſi comme nous; leur foi eſt celle de Léon: rendez-les au Concile, puiſqu'ils ſont Catholiques.

Ces cinq évêques étoient Juvénal de Jéruſalem, Thalaſſius de Céſarée, Euſèbe d'Ancyre, Baſile de Séleucie, & Euſtache de Bérite. Ayant préſidé au Conciliabule d'Epheſe avec Dioſcore, ils avoient été menacés de la même condamnation dès la première action de Calcédoine. Les inſtructions du Pape à ſes légats recommandoient beaucoup de douceur; & tous les Pères du Concile y étoient enclins. On fit grace à ces cinq

P 2

prélats, & aussi-tôt on les admit au Concile en signe de communion; toute l'église retentissant de cris de joie & d'acclamations en l'honneur de l'Empereur & de ses officiers.

Il n'étoit plus question que des évêques d'Egypte, qui faisoient une profession de foi suffisante, & anathématisoient Eutychès. Mais ils craignoient de souscrire l'épître de saint Léon, avant qu'on eût donné un successeur à Dioscore: ils ne croyoient pas leur vie en sûreté, s'ils se remontroient en Egypte sous ce même évêque, qu'on les accuseroit d'avoir trahi & dont personne ne pourroit les défendre; tous les gens en place tenant leur pouvoir de lui. Pour bien concevoir l'appréhension de ces évêques, il faut se souvenir que les Patriarches d'Alexandrie avoient une puissance étonnante en Egypte, & que l'impérieux Dioscore l'avoit à peu près portée à l'indépendance. Après s'être parfaitement assuré de la foi de ces prélats, on usa de tempérament & de délai, pour les tirer d'embarras.

Mais auparavant, & tandis que leur foi sembloit encore suspecte, Cécrope de Sébastopolis fit à leur sujet une réflexion digne d'être rapportée. Est-il juste, s'écria-t-il indigné de leur obstination appa-

rente, est-il juste d'écouter dix hérétiques, au préjudice de douze cens évêques? entendant par là, non la totalité des évêques du monde, qu'on savoit être en plus grand nombre dans le seul Empire d'Orient; mais, selon quelques critiques, les Pères des quatre premiers Conciles, & plus vraisemblablement ceux de Calcédoine, en usant néanmoins d'hyperbole, comme il arrive souvent en pareille conjoncture. Ainsi pouvoit-il prendre le nombre défini pour l'indéfini; c'est-à-dire douze cens en grec, comme on diroit six cens en latin, & mille en françois, pour signifier une grande multitude. On voit en effet que Cécrope ne prétendoit pas s'exprimer avec précision; puisqu'il ne nomme que dix Egyptiens, tandis qu'il y en avoit treize. Mais il explique lui-même parfaitement sa pensée, en ajoutant que le Concile œcuménique est plus digne de foi que toute l'Egypte, & à plus forte raison, que quelques évêques de cette province.

Le Moine Barsumas, cet Abbé Syrien qui avoit tant contribué au martyre de S. Flavien, eut l'effronterie de se présenter au Concile. Mais il ne fut pas plutôt annoncé, que toute l'assemblée s'écria avec horreur: Anathême à Barsu-

mas ! c'est le bourreau de Flavien : bannissez Barsumas ; il est plus digne de l'amphithéâtre, que d'avoir entrée au Concile. Il fut aussi-tôt chassé avec mépris. On employa des manières plus douces, pour tâcher de ramener une quantité de moines beaucoup moins coupables, & prévenus seulement en faveur d'une doctrine inventée par un homme de leur état. Dans la cinquième action, qui se tint le vingt-deux, on s'occupa à dresser une formule de croyance, qui pût satisfaire tous les orthodoxes. Mais il s'éleva des difficultés ; & on les poussa si loin, que les légats commençoient à parler de se retirer & d'obtenir un rescrit pour tenir un concile en Occident.

Toutefois la division paroît n'avoir procédé, au moins dans le grand nombre, que d'un mal-entendu. En effet, les commissaires impériaux ayant demandé à la multitude des évêques, s'ils recevoient la lettre de l'Archevêque de Rome, on cria de tout côté : Oui, nous l'avons reçue ; nous y avons souscrit : l'Archevêque Léon croit comme nous, & il est d'accord avec Cyrille. Mais la crainte extrême qu'on avoit de retomber dans le Nestorianisme, fit qu'on disputa beaucoup sur le choix entre deux expressions

également catholiques. Il s'agissoit de prononcer, ou qu'en J. C. il y a deux natures, ou que J. C. est de deux natures. Cette dernière façon de parler signifie que J. C. est un composé de deux natures; & l'autre, que J. C. a deux natures actuellement existantes. Or ces deux significations ne sont nullement contraires. Mais cette expression isolée *de deux natures* étoit suspecte, à cause de l'usage qu'en faisoient les Eutychiens. C'est pourquoi dans la définition, l'on mit *de deux natures, mais sans confusion & sans changement, aussi bien que sans séparation :* ce qui exclut tout à la fois, & le sens d'Eutychès, & celui de Nestorius.

Pour prévenir les divisions & les difficultés, en rédigeant cette décision, on imagina une méthode nouvelle, dont on se trouva si bien, qu'elle fut, pour les Conciles suivans, l'origine des congrégations distinguées des séances publiques, & employées à minuter ou dresser les décrets. Sans s'exposer au choc des idées & aux lenteurs inévitables entre tant d'arbitres divers, on convint de donner la forme à la définition, par le moyen d'un certain nombre de députés, commis pour une assemblée particulière. Ainsi, dans les diverses provinces ecclésiastiques,

à raiſon de leur étendue, on choiſit quelques prélats des plus qualifiés & des plus inſtruits, formant tous enſemble le nombre de vingt-deux, y compris les légats Paſchaſin, Lucence, Boniface, & même Julien de Cos, quoiqu'il ne préſidât point d'ailleurs au Concile. Ils ſe retirerent dans l'oratoire de ſainte Euphémie, & ils y dreſſerent une confeſſion de foi entièrement conforme à la lettre de S. Léon, ainſi qu'à la doctrine conſtante & unanime de l'Egliſe. Cette formule fut auſſi-tôt lue en pleine ſeſſion, où elle prit toute ſa force par l'acceptation des Pères. Rien de plus propre, ſoit à donner une idée juſte & ſûre de la croyance orthodoxe, ſoit à fournir les termes convenables pour l'énoncer dans tous les temps.

Après y avoir rapporté tout au long les Symboles de Nicée & de C. P., on dit qu'ils ſuffiſent aux ames droites, pour la connoiſſance de la religion; mais que les ennemis de la vérité s'égarant dans leurs inventions contradictoires, & donnant dans des extrémités également erronées de part & d'autre, le S. Concile veut oppoſer à toutes leurs entrepriſes la digue d'une doctrine conſtamment inaltérable; qu'en conſéquence il a défini

que la foi des trois cent dix-huit Pères, c'est-à-dire de Nicée, subsiste inviolablement, ainsi que la doctrine des cent cinquante assemblés à Constantinople touchant le Saint-Esprit, lesquels, sans imaginer qu'il manquât rien à la foi précédente, s'étoient opposés plus directement aux hérétiques survenus depuis le premier Concile. De même, poursuivent les Pères dans leur définition, à cause de ceux qui veulent anéantir l'œuvre de notre rédemption, le S. Concile de Calcédoine reçoit les écrits de Cyrille, comme propres à réfuter l'hérésie encore postérieure de Nestorius, & à expliquer parfaitement le sens de l'ancien Symbole : il y joint avec raison la lettre du très-saint Archevêque Léon à Flavien contre l'hérésie d'Eutychès, comme également propre à établir la vérité.

Nous déclarons donc, concluent-ils, que l'on doit confesser un seul & même J. C. notre Seigneur, le même vraiment Dieu & vraiment homme, parfait dans l'une & l'autre nature ; le même composé d'une ame raisonnable & d'un corps, consubstantiel au Père selon la divinité, & à nous selon l'humanité ; semblable à nous en toutes choses, à l'exception du péché ; engendré du Père avant les sié-

cles selon la divinité, & dans le temps né de la Vierge Marie selon l'humanité, pour nous & pour notre salut; un seul & même J. C. fils unique, Seigneur, en deux natures, sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation, sans que l'union ôte la différence des natures, les propriétés de chacune subsistant & concourant à former une seule personne ou hypostase; en sorte qu'il n'est pas divisé ou séparé en deux personnes; mais que c'est un seul & même Fils unique, Dieu, Verbe, notre Seigneur J. C. Le Concile défend à quiconque d'enseigner ou de penser autrement, sous peine de déposition pour les clercs & les évêques, d'anathême pour les moines & les laïcs.

Cependant la nouvelle du triomphe parfait de la vérité ayant été portée au palais, l'Empereur en vint témoigner lui-même sa vive satisfaction au Concile, le vingt-cinq d'Octobre, jour de la fête de sainte Euphémie. Il étoit accompagné des officiers qui y avoient assisté, & de quelques autres, au nombre de trente-quatre. Il fit un discours qu'il prononça en langue Romaine; c'est-à-dire en latin, pour soutenir la majesté de l'Empire, & qui fut sur le champ expliqué en grec, en sa

veur du grand nombre. Par-tout on y remarque la plus religieuse attention, de la part de ce Prince, à ne point s'ingérer dans les choses purement ecclésiastiques. Il déclare qu'on ne doit avoir d'autre croyance sur le mystère de l'Incarnation, que ce qu'ont enseigné les Pères de Nicée, & saint Léon dans sa lettre à Flavien ; qu'il apporte au Concile les humbles dispositions où fut autrefois le grand Constantin, sachant aussi bien que ce grand homme, qu'il doit exercer sa puissance, non pour décider les questions de la foi, mais pour appuyer les décisions que les Pères en auront faites.

Les évêques eurent peine à contenir jusqu'à la fin du discours les transports de leur joie & de leur reconnoissance. Il ne fut pas fini, qu'ils s'écrierent en foule: Vive à jamais le nouveau Constantin! Vive le religieux Empereur, & l'Impératrice orthodoxe! Longues années, regne heureux à Marcien amateur du Christ! Puisse-t-il nous commander à jamais, & abonder en toutes sortes de biens: Cependant on lui dit qu'on avoit dressé une profession de foi, qui sappoit toutes les nouveautés impies : il souhaita qu'on lui en fit la lecture. Quand on l'eut achevée, il demanda si tous les évêques étoient

d'accord ſur ce qu'ils venoient d'entendre. Tous crierent d'une voix unanime : Nous n'avons qu'une foi & qu'une doctrine : telle eſt la foi des ſaints Docteurs ; telle fut la foi des Apôtres ; telle eſt la foi qui a ſauvé l'univers. Et les acclamations recommencerent avec plus de tranſport que jamais. On répéta cent fois les noms de nouveau Conſtantin, de nouvelle Hélène, & tous les titres les plus capables d'exprimer l'amour & le reſpect. Ce furent les mêmes applaudiſſemens & les mêmes tranſports, quand Marcien dit que, la foi catholique étant ſi clairement énoncée, il ne reſtoit plus qu'à ôter pour l'avenir tout prétexte de diviſion.

Pour aſſurer l'exécution du jugement canonique des paſteurs, l'Empereur ordonna que quiconque déſormais exciteroit du trouble par des diſputes en matière de foi, ſeroit banni & dégradé de ſa charge, ſi c'étoit un laïc, & dépoſé, s'il étoit clerc. Puis il ajouta qu'il avoit médité & fait dreſſer certains réglemens, qu'il croyoit importer beaucoup au bon ordre ; mais que, par une juſte déférence pour les Pères, il avoit jugé que la ſanction s'en devoit faire canoniquement par le Concile. Il s'agiſſoit d'empêcher les clercs & les moines de s'engager dans les

affaires séculières, telles que les fermages ou les intendances des terres; de rendre les moines plus tranquilles & plus soumis à l'évêque diocésain, les clercs plus stables dans leur diocèse naturel: articles, qui furent tous applaudis, devinrent autant de loix stables dans l'Eglise, & formerent le fondement de la discipline encore en vigueur aujourd'hui par rapport à ces objets.

Jusqu'ici nous avons vu, ce qu'on a regardé de tout temps comme la partie essentielle du Concile de Calcédoine. Ce n'est pas que tout ce qui s'y est fait en présence & du consentement des légats, ne soit regardé comme revêtu d'une autorité respectable: mais les six premières sessions, seules incontestablement œcuméniques, contiennent ce qu'il y a de plus important; savoir la définition de foi, l'acceptation de la lettre du Pape à Flavien, & la déposition de Dioscore. Les autres actions ou sessions, jointes aux premières, forment le nombre de quinze, y compris l'assemblée qui porta en faveur de l'Evêque de Constantinople le fameux décret, auquel les légats, & le Pape ensuite, s'opposerent constamment. Mais dans toutes ces dernières sessions (du moins au rapport du Pape Pélage II, qui

Epist. ad Episc. Istr.

attribue presque tous les canons à la sixième) on ne régla que des affaires particulières, dont toute-fois quelques-unes méritent encore attention.

On exigea inflexiblement, que Théodoret dît anathême à Nestorius. Il ne s'agissoit plus de cette hérésie; il s'agissoit au contraire de proscrire la doctrine qui donnoit dans l'excès diamétralement opposé. Mais dirigée par le S. Esprit, l'Eglise a le point fixe de la vérité pour objet, & parut singulièrement attentive ici à s'éloigner des deux extrémités vicieuses. Théodoret avoit été très-justement & très-fortement soupçonné de Nestorianisme. Rentré depuis en lui-même, il s'étoit expliqué en parfait Catholique; & en satisfaisant à toutes les interrogations du Souverain Pontife, il l'avoit pleinement convaincu de la pureté de sa croyance. Mais les Pères de Calcédoine voulurent une réparation du scandale, la plus authentique qu'il étoit possible, dans les lieux mêmes où il avoit été donné. C'est pourquoi ils exigerent que l'ancien panégyriste de Nestorius & de ses écrits anathématisât purement & simplement cet Héréfiarque avec sa doctrine; c'est-à-dire, comme on s'est exprimé depuis, qu'il en condamnât les

ouvrages pernicieux dans le sens de leur auteur. A la première proposition qu'en fit le Concile à Théodoret, il répondit que, par sa requête à l'Empereur, connue par un écrit adressé au Pape, la pureté de sa foi étoit évidente; & il proposa de faire lire ces deux pièces. Il est inutile de rien lire, répliquerent les évêques d'une voix fort élevée, qui annonçoit le mécontentement & la défiance. Faites ce qu'on n'a que trop de raison d'exiger de vous, & dites anathême à Nestorius. Grace à Dieu, dit Théodoret, j'ai été nourri & instruit dans la sainte doctrine, & l'ai hautement enseignée. Je rejette, non seulement celle de Nestorius & d'Eutychès, mais celle de quiconque a de mauvais sentimens. Encore une fois, s'écrierent les évêques, dites nettement anathême à Nestorius & à sa doctrine, à Nestorius & à ses partisans. Il répondit que c'étoit bien assez confondre la calomnie, que de se présenter à un Concile, où il paroissoit moins pour son intérêt que pour celui de la charité & de l'édification, & afin de ne laisser aucun doute sur sa catholicité. On l'interrompit, en criant derechef: Dites nettement anathême à Nestorius & à tout son parti. Je ne le di-

rai point, répartit-il, que je n'aye expliqué ma croyance. En même temps il ouvrit la bouche, pour faire cette explication. Mais il fut interrompu par mille voix qui crierent toutes ensemble : Il est hérétique, il est Nestorien ; qu'on le chasse d'entre nous : de manière qu'il n'eut point d'autre parti à prendre, que de dire sur le champ, sans préambule ni tergiversation, Anathême à Nestorius & à sa doctrine. Après quoi, il ajouta qu'il avoit souscrit, dans la droiture de son cœur, à la définition de la foi, ainsi qu'à la lettre de S. Léon, & qu'il tenoit pour hérétique quiconque ne croyoit pas fermement leur doctrine. Alors les cris de joie succéderent aux menaces, & l'on entendit répéter ces mots de toute part : Théodoret est digne de son siège, qu'on le rende à son Eglise, nous le reconnoissons, nous le recevons pour orthodoxe. Puis on applaudit au jugement déjà porté par le Souverain Pontife, en réitérant cent fois les acclamations : Vive Léon, longues années à l'archevêque Léon ; c'est avec Dieu que Léon a jugé.

Ibas, évêque d'Edesse, avoit été déposé au faux Concile d'Ephèse, ainsi que Théodoret, & pour les mêmes causes. Il demanda pareillement à être rétabli,

& avec d'autant plus de raison, qu'on l'avoit condamné quoiqu'absent. Les Pères exigerent encore qu'il dît anathême à Nestorius, aussi bien qu'à Eutychès : ce qu'il fit sans difficulté. Je l'ai, dit-il, anathématisé par écrit, lui & sa doctrine; & comme on n'a point de peine à répéter ce qu'on pense véritablement, j'anathématise Nestorius, Eutychès, & quiconque ne croit pas comme ce saint Concile. Après une démarche si franche & si peu équivoque, on ne put douter de la foi d'Ibas; & il fut rétabli dans tous ses droits. Les légats ne voulurent point qu'on lût la procédure faite contre lui au faux Concile d'Ephèse; cette assemblée ne méritant pas seulement le nom de Concile, & n'ayant rien fait à quoi l'on voulût avoir égard, excepté l'ordination de Maxime. Encore toute la raison qu'on allégua pour la maintenir, c'est que le très-saint archevêque de l'ancienne Rome, dit Anatolius de C. P., en recevant Maxime à sa communion, a jugé qu'il devoit gouverner l'Eglise d'Antioche.

Le Légat Paschasin dit pour Ibas, qu'on avoit des preuves suffisantes de sa catholicité, dans toutes les pièces qui avoient été lues jusques-là. Quelques critiques ont voulu conclure de ces expres-

ſtions vagues, que les légats avoient approuvé la fameuſe lettre qu'on prétend avoir été écrite par cet évêque Ibas au Perſan Maris, & que nous verrons condamnée dans la ſuite par le cinquième Concile général. L'approbation prétendue d'Anatolius, ſur le même objet, n'eſt pas mieux fondée. Il n'y eut que l'évêque d'Antioche, qui déclara poſitivement la lettre d'Ibas orthodoxe; & l'on ne peut nullement préſumer qu'il fût en cela l'organe du Concile. Il n'étoit pas queſtion à Calcédoine d'examiner judiciairement cette pièce: il s'agiſſoit uniquement d'en juger l'auteur, ſur ſa manière actuelle de penſer, qui n'étoit plus douteuſe depuis qu'il avoit ſi nettement anathématiſé Neſtorius & ſa doctrine.

Quoique Maxime vînt d'être affermi ſur le ſiège d'Antioche, il reſtoit quelque difficulté par rapport à ſon prédéceſſeur Domnus, à qui l'on jugea convenable d'aſſurer au moins une ſubſiſtance honnête. On créa donc à ſon profit une penſion ſur les revenus de l'Egliſe d'Antioche; & c'eſt peut-être ici le premier exemple d'une penſion ſur un bénéfice. On en trouve pluſieurs autres, dans les dernières ſeſſions du même Concile.

Il y a quelque chose de plus singulier au sujet de l'évêché de Perre, suffragant d'Hiéraples en Syrie. Athanase & Sabinien se disputoient ce siège, pour lequel Sabinien avoit été ordonné par le métropolitain, à la place d'Athanase. Celui-ci étoit accusé de plusieurs crimes : mais il n'avoit été condamné, que pour n'avoir point voulu comparoître devant son métropolitain, qu'il disoit son ennemi. Cette affaire ne paroissant pas suffisamment éclaircie, le Concile en renvoya l'examen au Patriarche du ressort, qui étoit celui d'Antioche, avec obligation de la terminer dans l'espace de huit mois. Si Athanase étoit convaincu d'un seul chef digne de déposition, il devoit être traité selon la rigueur des loix. Mais si, dans le terme donné, l'on négligeoit de le poursuivre, ou si l'on ne réussissoit pas à le convaincre, on le devoit rétablir dans son siège. Sabinien, dans ce dernier cas, ajoûte le Concile, conservera la dignité d'évêque, & le droit de succéder à son compétiteur, avec une pension que le Patriarche proportionnera aux facultés de cette Eglise. Quelques observateurs trouvent l'institution des évêques coadjuteurs dans ce traitement de l'évêque Sabinien.

Dans la quinzième session, qui se tint le dernier jour d'Octobre, le clergé de C. P. pria les légats de traiter avec lui d'une affaire importante, qui concernoit son Eglise. Ils répondirent, avec autant de sagesse que de fidélité au Souverain Pontife, qu'ils n'en avoient point reçu de pouvoir à ce sujet; & jamais on ne put les engager à sortir des bornes prescrites à leur commission. Le Patriarche Anatolius, qui se trouvoit à peine affermi sur son siège, portoit loin ses vues. Peu content de la prééminence dont il étoit en possession parmi les Orientaux, il prétendoit à une primauté effective de jurisdiction sur tous les prélats de l'Orient. Les circonstances ne lui pouvoient être plus favorables: il se trouvoit le seul des Patriarches, qui fût irréprochable & qui fit un personnage digne de son rang. Dioscore, Patriarche d'Alexandrie, avoit été déposé dès la troisième session du Concile. L'état de Maxime d'Antioche n'étoit pas assuré, puisqu'il avoit été élu à la place de Domnus, déposé au Conciliabule d'Ephèse. Pour Juvéval de Jérusalem, il devoit être recherché, avec d'autres évêques des plus considérables, comme fauteurs de Dioscore. Ainsi, à bien évaluer les choses, aucun de ces

premiers pasteurs n'avoit à Calcédoine le rang qui convenoit à leurs sièges. Le pli des affaires favorisant ainsi les prétentions d'Anatolius; en l'absence des légats, on fit en faveur de C. P. le fameux canon où il est statué, que toute primauté & l'honneur principal devoient être conservés à l'archevêque de l'ancienne Rome; mais qu'après lui l'archevêque de la nouvelle jouiroit des mêmes prérogatives d'honneur, & de la même primauté de puissance sur l'Asie, la Thrace, & le Pont, dont il ordonneroit les métropolitains. Cent quatre-vingt-quatre Pères seulement signerent cette disposition.

Le lendemain il y eut une assemblée, qui forma une seizième action. Les légats s'y présenterent, & s'y plaignirent très-vivement de ce qui s'étoit fait la veille, comme contraire aux canons de Nicée touchant le maintien des grandes Eglises dans leurs droits respectifs; & ils notifierent les instructions que le Pape leur avoit données à cet égard. On leur opposa les canons du Concile de C. P. tenu environ quatre-vingts ans auparavant: mais ils répondirent: Que demandez-vous donc aujourd'hui, si depuis tant d'années vous avez joui de cette prérogative? & si vous n'en avez pas joui, Act 16; p. 796.



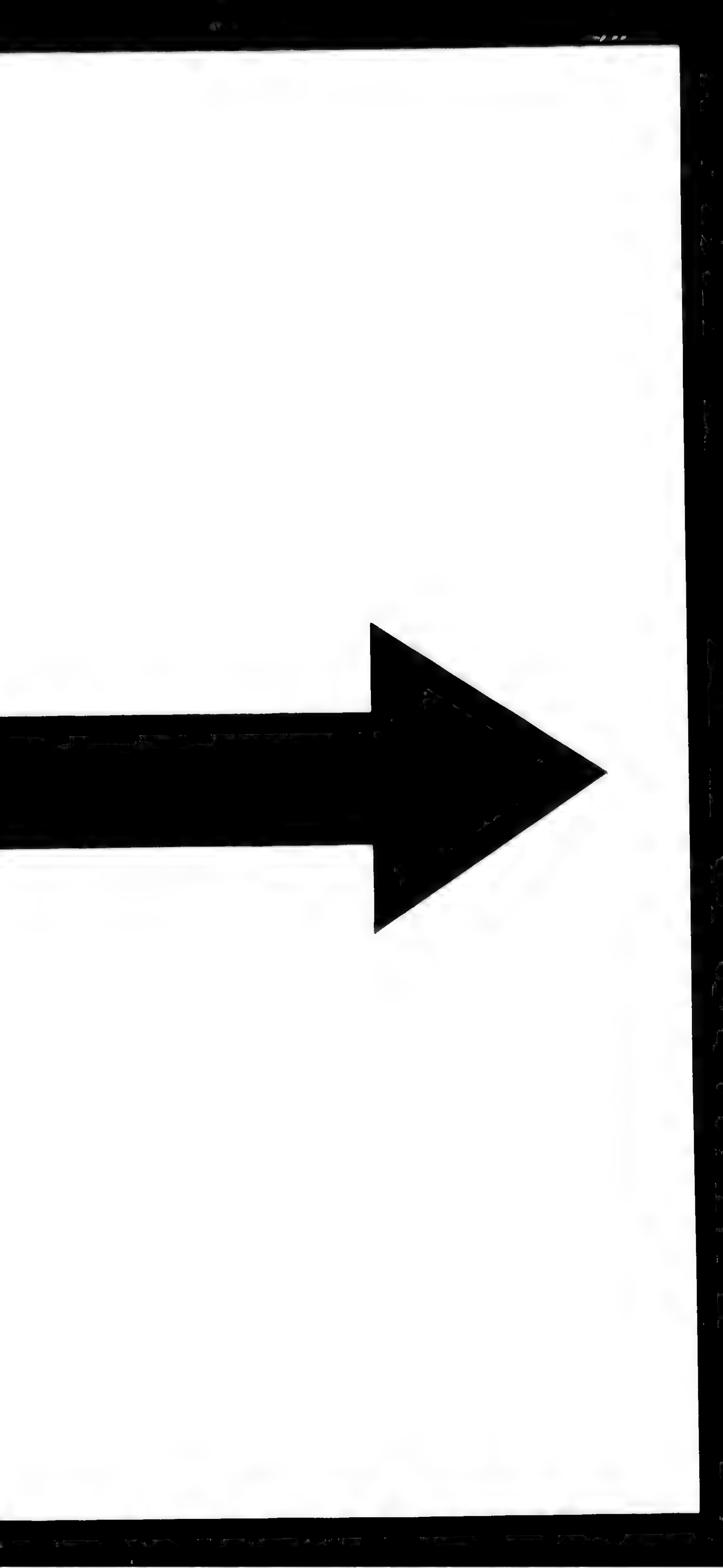
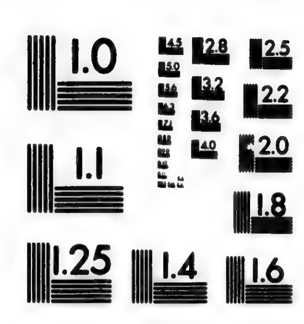


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



pourquoi la demandez-vous ? Ils prétendirent encore qu'on n'avoit pas donné un consentement libre à ce décret. Sur quoi les commissaires interrogerent les évêques d'Asie & de Pont. Treize en particulier, & les autres en général dirent qu'ils avoient souscrit volontairement. Quant aux Egyptiens, qui étoient les plus intéressés à défendre la dignité du siège d'Alexandrie, le premier incontestablement après Rome, du moins avant ces dispositions nouvelles, on ne leur demanda point leur consentement. Ils n'étoient pas même présens à ces dernières sessions ; parce qu'on n'avoit pas encore rempli l'espérance qu'on leur avoit donnée de mettre à leur tête, avant qu'on sortit de Calcédoine, un nouveau Patriarche, sans lequel il n'étoit pas d'usage parmi eux de rien souscrire. Ainsi, la préséance de l'Eglise de C. P. fut confirmée par acclamation, sans qu'on en vînt à la collection des voix par ordre & par tête. On ne voit nulle part, que le nombre des souscriptions du jour précédent ait augmenté. Les Grecs qui n'ont pas manqué d'en donner une liste exacte, ne la font, dans tous leurs dénombremens, que de cent quatre vingt-quatre ; quoique les Pères de Calcédoine fussent pour le

moins au nombre de cinq cent vingt, & suivant quelques auteurs de six cent trente. Les légats s'opposerent fortement à cette innovation, présenterent leur protestation en forme, & la firent insérer dans les actes du Concile. Le motif qu'ils y allèguent, n'est autre que l'instruction qu'ils avoient reçue du Siège Apostolique. Rome n'y étoit intéressée directement, que pour sa jurisdiction patriarchale sur la Thrace, & non pas pour les droits de sa primauté. Il n'étoit pas question d'égalité entre le Pape & l'Evêque de Constantinople; mais seulement de ressemblance & d'analogie entre les dignités de l'un & de l'autre: c'est-à-dire que, comme le Souverain Pontife est le premier dans toute l'Eglise, l'évêque de Constantinople le seroit après lui en Orient. Tel est évidemment le sens du canon; puisque le Concile annèxe, immédiatement après & d'une manière exclusive, à l'évêque de Rome, la primauté universelle d'honneur & de jurisdiction, que d'ailleurs on lui voit exercer d'un bout à l'autre du Concile de Calcédoine.

Les Pères, en conséquence, ne manquerent pas d'écrire au Vicaire de J. C., pour lui rendre compte de tout ce qu'ils

venoient de faire, & lui demander l'approbation même du dernier canon. Nous vous ſupplions, diſent-ils, d'honorer notre jugement, en le confirmant par votre ſuffrage : & comme de notre part nous nous ſommes accordés, dans l'unité de la foi, avec vous qui êtes notre père & notre chef ; que l'éminence de votre autorité mette auſſi le dernier ſceau au décret qu'ont fait vos enfans pour l'honneur de la ville impériale. En uſant de votre ſollicitude ordinaire à l'égard de l'Egliſe de C. P., faites rejaillir ſur elle quelque rayon de ce vif amas de lumières & de ſplendeur qui environne votre Chaire Apoſtolique. Tels ſont & nos vœux & notre confiance, fondés ſur la ſage généroſité d'un Père qui épanchera volontiers ſon abondance ſur ſes enfans. Vos légats, à la vérité, nous ont ré[illegible] fortement ; mais ſans doute pour réſerver à Votre Sainteté l'honneur d'une ſi belle œuvre, & afin que vous ſignaliez votre zèle pour l'éclat de la diſcipline, auſſi bien que pour la ſûreté de la foi.

Conc. Calc. pag. 828.

Léon ne déféra point à une ſupplique ſi engageante. Il confirma, quant à la condamnation de l'héréſie & des hérétiques, le Concile de Calcedoine, aſſemblé, dit-il, par l'ordre des Empereurs,

reurs, avec le consentement du Siège Apostolique. Mais quant à la prérogative de l'Eglise de Constantinople, il refusa constamment de la confirmer. A Dieu Epist. 53
ne plaise, écrivit-il à Anatolius, que contre ma conscience, je contente vos désirs ambitieux ! Sachez que le canon même de Constantinople, sur lequel vous les établissez, n'a aucune force ; puisqu'il n'a pas été fait de concert avec le saint Siège. Il lui reproche ensuite, d'un ton d'autorité assez vif, de s'être arrogé, contre les canons, l'ordination de Maxime d'Antioche.

Dans une lettre à l'Empereur Marcien, Epist. 54
où il prend à dessein le titre d'évêque de l'Eglise Romaine & universelle, il dit que c'est bien assez pour Anatolius, d'être monté sur le siège de la ville impériale, par la faveur de l'Empereur & le consentement du Siège Apostolique, sans vouloir s'élever aux dépens des autres sièges. Si je ne l'ai pas recherché, ajoûte-t-il, sur l'ordination qu'il a osé faire de Maxime, ç'a été uniquement pour le bien de la paix. Il écrivit à Maxime même. Dans cette lettre, il blâme ses légats d'avoir souffert qu'Anatolius eût la préséance au Concile de Calcédoine sur cet Evêque d'Antioche ; puis il lui déclare que tout ce qu'on dit avoir été fait

ou toléré par ces légats, outre les définitions de foi, demeurera sans effet & sans force. Par ces différentes lettres, on voit que le Pape saint Léon n'étoit point occupé du soin de la prééminence essentielle de son propre siège, à quoi on ne songeoit pas de donner atteinte. Il n'allégua point de motif plus pressant de son opposition aux prétentions du Patriarche de Constantinople, que l'injure faite par là aux autres grands sièges de l'Orient, contre les anciennes dispositions du Concile de Nicée.

Il y a plusieurs autres canons du Concile de Calcédoine. Les Grecs en marquent trente, en comprenant celui des prérogatives de Constantinople, qui est le vingt-huitième. Les Latins n'en comptent que vingt-sept, qui furent reçus de toute l'Eglise, & dont ceux qui sont effectivement de ce Concile avoient été dressés dans les six premières sessions; comme l'indiquent les anciens exemplaires, où on les trouve à la fin de la sixième. Toutefois on ne peut attribuer sûrement aux sessions œcuméniques de ce saint & célèbre Concile, que les trois canons que nous avons rapportés en traitant de cette session; quoique les autres soient aussi très-anciens & très-respectés de toute

l'Eglise ; qui conserve encore aujourd'hui le fond de la même discipline.

Les excommunications n'y sont cependant que comminatoires ; les peines encourues par le seul fait étant fort rares dans l'antiquité, & cette manière abrégée de procéder n'étant devenue nécessaire que par la suite. Le sixième canon défend d'ordonner des clercs qui ne soient pas attachés à quelque Eglise ; & telle fut, dès le Concile de Nicée, qui fit un réglement semblable, l'origine du titre fixe des bénéfices. Le neuvième fait foi, qu'il étoit encore défendu aux ecclésiastiques de porter leurs affaires aux tribunaux séculiers. Deux clercs en différend devoient s'adresser à l'évêque : si l'on étoit en contestation avec l'évêque même, c'étoit au Concile de la province qu'on avoit recours ; & l'on devoit recourir à l'Exarque, ou au Patriarche, contre le Métropolitain. Ce canon fut confirmé, quant à sa substance, par une loi impériale de l'an 456, portant que les clercs ne pourroient être appelés en jugement que devant l'évêque, sinon à Constantinople, où il seroit libre, pour les affaires temporelles, de les citer devant le Préfet du prétoire, sans qu'eux-mêmes, de leur propre mouvement, pussent aller à aucun

juge laïc. Le quatorzième canon, en défendant aux lecteurs d'épouser des femmes d'une foi suspecte, dans les provinces où il leur étoit permis de se marier, nous apprend que cette liberté n'étoit pas universelle, même pour un ordre mineur : preuve surabondante de l'exactitude de l'Eglise à conserver la continence parfaite dans les ordres supérieurs.

Il faut encore observer, qu'à Calcédoine l'ordre des sessions, ou des diverses matières qu'on y traita, n'est pas le même dans tous les exemplaires. Cette diversité, qui ne se rencontre pas seulement dans les actes de ce Concile, provenoit de ce que les évêques des grands sièges amenoient chacun leurs notaires particuliers aux Conciles généraux, & leur faisoient transcrire ou rédiger les actes, selon le besoin qu'ils en avoient. Tous recueilloient avec soin ce qui intéressoit universellement l'Eglise, comme les points de dogme, & la discipline générale : mais pour ce qui ne concernoit que des affaires particulières, ceux qui n'y étoient pas intéressés, ou l'omettoient, ou ne le plaçoient dans leur recueil que selon les degrés d'importance qu'ils y attachoient.

L'Empereur Marcien soutint de tout

ſon pouvoir les décrets de Calcédoine. Dioſcore, l'ame de l'héréſie Eutychienne plus qu'Eutychès même, fut exilé en Paphlagonie, où il mourut miſérablement. Pour lui ôter d'abord toute eſpérance d'être jamais rétabli, Théodoſe, Gouverneur d'Egypte, eut ordre de faire aſſembler le clergé & le peuple d'Alexandrie, afin d'élire un nouveau Patriarche. Protère fut effectivement élu. C'étoit lui que Dioſcore avoit établi ſon Vicaire, en partant pour le Concile: mais il avoit d'autres titres en ſa faveur. Outre ſa prudence & ſon habileté, qui pouvoient lui avoir attiré la confiance de ſon Patriarche, ſa vertu étoit éminente: ce qui ne lui attira que des chagrins, de la part d'un peuple licencieux & fort attaché au dernier Patriarche, qui ne gênoit perſonne dans ſa manière de vivre. Quand ils virent la ſcène entièrement changée, & qu'on procédoit à l'exécution des décrets canoniques, ils redemandèrent Dioſcore avec fureur, & ſe portèrent aux derniers excès. Les moines, déjà infectés en très-grand nombre des nouvelles erreurs, fomentoient les mécontentemens & la révolte, faiſoient le coup de main dans l'occaſion, & ſe montroient par-tout les plus em-

Liber. c. 14

Evagr. II n. 5.

portés. L'Empereur crut faire plier Alexandrie, par le retranchement de la distribution ordinaire des grains, par l'interdiction des bains & des spectacles. Mais le trouble & la sédition ne faisant qu'augmenter, il parut plus expédient de dissimuler avec un peuple si animé & si nombreux, qui se calma en effet pour un temps. Cependant l'évêque Protère courut des dangers presque continuels; & son pontificat ne fut jamais bien tranquille. Comme la nouvelle hérésie avoit les moines pour auteurs & pour défenseurs, dès-lors ces contrées, remplies de cénobites & de solitaires, furent tellement infectées, qu'elles ne reprirent jamais bien la pureté de la foi. Ainsi commença le schisme de ce qu'on appela depuis les Cophtes ou Jacobites, qui dure encore aujourd'hui.

Le mal ne fut pas si grand en Palestine: mais il ne laissa pas d'y avoir beaucoup de troubles, causés par un moine intrigant & vicieux, qu'on appeloit Théodose. Il avoit été autrefois convaincu de plusieurs crimes par son évêque, & chassé pour cela de son monastère. Passé en Egypte, il s'étoit emporté contre Dioscore même, alors encore Patriarche, avoit été condamné à être fouetté publi-

quement, & promené par la ville sur un chameau. La faction du moine Barsumas vint à propos, pour relever les espérances de Théodose dans l'infamie dont il étoit couvert : mais il falloit se vouer à Dioscore, qui étoit l'auteur de la flétrissure. Tout personnage convient aux ames de cette bassesse. Théodose alla au Concile de Calcédoine ; retourna aussi-tôt après en Palestine ; cria de toute part avec une impudence & une audace forcenée, que le Concile avoit trahi la foi, rétabli l'hérésie de Nestorius, & reconnu en J. C. deux personnes qu'il falloit adorer.

L'Impératrice Eudoxe, retirée dans cette province depuis son veuvage, n'étoit pas encore guérie de sa jalousie contre Pulquérie. Elle se prévint aisément contre un Concile protégé par sa rivale, & se déclara pour la faction du moine Théodose, qui, par ce moyen, entraîna bientôt la plûpart des moines & du peuple. Juvénal de Jérusalem étant revenu de Calcédoine, où il s'étoit enfin déclaré généreusement pour la bonne doctrine ; on entreprit de la lui faire abjurer, avec une telle violence & un si effroyable désordre, qu'il fut trop heureux de retourner bien vite sur ses pas chercher un

asyle dans Constantinople. On gagea, pour l'assassiner, un scélérat qui manqua son coup ; mais qui, voulant de manière ou d'autre mériter son salaire, massacra Sévérien évêque de Scytopolis.

Alors le champ étant libre, les schismatiques s'assemblerent à Jérusalem, & choisirent Théodose pour leur Evêque. Il en ordonna d'autres pour plusieurs villes de la Palestine, sur-tout à la place de ceux qui n'étoient pas encore revenus de Calcédoine. Le Gouverneur de la Province étoit éloigné, & occupé avec ses troupes contre les Barbares. On mit tout en combustion pendant son absence, & l'on prit des mesures pour ne pas le craindre à son retour. Pour cela, on ne fit pas difficulté d'ouvrir les prisons, de mettre indistinctement tous les criminels en liberté ; & avec ces brigands, unis aux gens de Théodose & d'Eudoxe, on osa fermer les portes de la ville à celui qui avoit toute la puissance de l'Empereur dans le pays. On exerça la plus violente persécution contre quiconque n'embrassoit pas la communion de Théodose ; on osa dire anathême au Concile de Calcédoine & au Pape Léon ; on pilla le bien des uns, on brûla les maisons des autres, on les frappa, on les fouetta avec

cruauté, on maltraita indignement les femmes de la première condition; & il y eut une quantité de martyrs. Théodose occupa ainsi, pendant près de deux ans, le siège épiscopal de Jérusalem.

Les Provinces Occidentales reçurent bien différemment les décisions du Saint Concile. S. Léon leur avoit déjà envoyé, du moins aux évêques de Gaule, sa lettre à Flavien. Elle en avoit été reçue avec respect & action de graces; comme ils le lui témoignerent de leurs sept provinces, au nombre de quarante-quatre évêques en une seule fois, sans compter plusieurs autres lettres particulières. Aussitôt que les décisions de Calcédoine avoient été reçues à Rome, le Pape les leur avoit fait passer, avec une copie de la sentence rendue contre Dioscore. Il en usa de la même manière, & avec le même succès, à l'égard des évêques de la Gaule Cisalpine, ou du Milanez, & apparemment, avec les prélats de toutes les autres provinces. Dans la réponse des Cisalpins, qui est une lettre synodale aussi bien que celle des quarante quatre évêques de la Gaule proprement dite, ceux-là déclarent, qu'ils ont lu dans leur Concile la lettre à Flavien; qu'ils l'ont trouvée conforme aux Saintes Ecritures

& aux écrits des Pères; qu'en conséquence ils condamnent avec elle les nouvelles erreurs, qui s'élèvent contre le mystère adorable de l'Incarnation.

Pendant ces alternatives de douleur & de consolation, le Saint Pontife fut replongé tout à coup en d'autres alarmes, par l'irruption des Huns qui, sous la conduite du terrible Attila, menaçoient d'une ruine totale les plus belles provinces de l'Occident. Dès l'année précédente, ces Barbares s'étoient jetés dans les Gaules, & avoient ruiné les villes de Cologne, de Trèves, de Metz, de Rheims, de Besançon, & toutes les meilleures places qu'ils avoient rencontrées sur leur passage jusqu'à Orléans, excepté Paris qui fut garanti par Sainte Geneviève, & Troyes que sauva Saint Loup.

Greg. Tur. l. 11. Hist. c. 6. & 7.

Toute la sainteté de Geneviève n'avoit point empêché qu'elle ne fût calomniée indignement, du vivant même de Saint Germain, qui ne lui en donna que des témoignages plus marqués de sa haute estime. Après la mort du S. évêque, & par son ordre, son archidiacre prit également la défense de cette illustre Vierge. Le besoin ne fût jamais plus pressant, qu'au moment où les Parisiens se virent menacés par le terrible Attila. Troublés

Boll. ad 3 Jan.

jusqu'au délire par l'excés de leur effroi & par la proximité du péril, ils s'en prirent à leur bienfaitrice même. L'archidiacre d'Auxerre arriva à Paris, comme on conspiroit contre elle, ou plutôt comme sa perte étoit déjà résolue, & qu'on ne délibéroit plus que sur la manière de la faire périr; soit en la lapidant, soit en la précipitant dans la rivière. Tout son crime étoit sa foi & son intrépide confiance en Dieu, qui, tandis que les citoyens se déshonoroient par une lâche crainte, les lui faisoit exhorter à tenir ferme dans leur ville que le Seigneur vouloit préserver, au lieu de se réfugier, comme ils le méditoient, dans les places voisines qui seroient saccagées.

L'archidiacre fit renaître l'équité & la raison dans le cœur des Parisiens, en relevant leur courage, & en leur parlant ainsi de Geneviève: Gardez-vous bien de rien oser contre cette sainte fille; à jamais il me souviendra des termes, dans lesquels j'ai souvent oui célébrer ses vertus par le S. évêque Germain. Les Parisiens prirent enfin confiance aux conseils de la Sainte, & Paris fut sauvé. Alors toutes les préventions se changerent en actions de graces & en une vénération religieuse. Le nom de Geneviève ne fut

pas seulement célèbre dans toutes les Gaules, mais aux extrémités de l'Orient; en sorte que l'illustre Saint Siméon Stylite se faisoit recommander à ses prières, par tous les Gaulois qui venoient le visiter. Les Rois mêmes parloient d'elle avec respect. Clovis l'honora tout particulièrement pendant sa vie, qu'elle poussa jusqu'à l'âge de plus de quatre-vingts ans nonobstant ses austérités, & qui ne finit que vers l'an 500: après sa mort, il fit bâtir sur son tombeau la basilique de S. Pierre & S. Paul, à laquelle le peuple, enchérissant sur la piété du Monarque, donna insensiblement le nom de Sainte Geneviève, qu'il prit pour sa patrone & sa protectrice.

La ville de Troyes se vit encore plus près de sa ruine, que celle de Paris. Déjà le Roi & l'armée innombrable des Huns s'avançoient contre elle, en préludant à sa dernière calamité par le sang & le feu dont ils marquoient toute leur route, quand l'évêque saint Loup entreprit de la sauver. Cet intrépide pasteur alla au devant du Prince farouche, dont la seule figure imprimoit l'effroi. Il étoit d'une taille médiocre, mais d'une carrure énorme; avoit la poitrine large, la tête extrêmement grosse, les yeux petits, mais étin-

Sur. ad 25 ul. Jornand. c. 2. p. 471.

celans, le nez plat, les cheveux négligés, le teint extraordinairement brun; de manière que son aspect, joint à la fierté de sa démarche & aux mouvemens convulsifs dont il étoit perpétuellement agité, suffisoit pour inspirer la terreur, & justifioit le nom de fléau de Dieu, qu'il se plaisoit à prendre. Loup, supérieur à l'effroi général, l'aborde & lui demande ce qu'il prétend. Ignores-tu qui je suis, repartit le Barbare? Le fléau du Dieu vengeur remplit sa destination. Et moi, répliqua le Saint, je suis un loup dépouillé de sa férocité naturelle, & commis à la garde du troupeau du Dieu de miséricorde. Epargnes-en les foibles brebis, & ne frappe que le pasteur. Cette assurance plut au Hun farouche, dont le Seigneur adoucit l'ame; & Troyes fut épargnée.

Attila alla assiéger Orléans. Cependant tous les peuples étrangers établis dans les Gaules, Goths, Francs, Bourguignons, unis avec les Romains par la crainte d'un ennemi plus formidable, s'approcherent pour le combattre. Il leva le siège, & se retira en Champagne. Le Général Romain, qui étoit Aëtius, le suivit avec ses alliés & le défit: ce qui l'obligea à quitter les terres de l'Empire. Sidon. Epist. 15.

Mais dès l'année ſuivante, ayant réparé ſes pertes, il revint par la Pannonie, pénétra dans l'Italie, ne ſe propoſant rien de moins que de prendre Rome. L'armée des Huns, compoſée de trois cent mille combattans, ſous la conduite d'un Prince qui n'avoit pas moins de génie que de valeur, imprimoit un tel effroi, & l'on étoit ſi peu en état de réſiſter, que l'Empereur Valentinien & le brave Aëtius ſongeoient à quitter le centre de l'Empire.

Chron. Proſp. Chron. Caſſiod. an 452.

On voulut eſſayer auparavant de la négociation. Saint Léon fut prié de ſe mettre à la tête de l'ambaſſade, & réuſſit au delà de toute eſpérance. On a cru que ce Conquérant n'avoit pû être arrêté en ſi beau chemin, que par quelque prodige effrayant. Mais la divine puiſſance, qui tient les cœurs des tyrans dans ſa main, & l'éloquence merveilleuſe qu'elle inſpira au Saint Pontife, n'étoient pas moins efficaces que les plus terribles viſions. Les troupes mêmes d'Attila regardoient Rome comme une ville ſainte, dont l'attaque étoit funeſte; & les Huns ſe diſoient les uns aux autres, qu'Alaric, après l'avoir pillée, n'avoit pas vécu longtemps. Attila fut ravi de voir ſaint Léon, ſur tout ce que la renommée en publioit;

& peut-être aussi ne fut-il pas fâché d'avoir un prétexte honnête d'interrompre une expédition hazardeuse. Il fit cesser les actes d'hostilité, & se retira au delà du Danube, avec promesse de faire la paix.

Julien de Cos, toujours chargé des affaires du Pape à Constantinople, lui témoigna par lettre la part qu'il prenoit aux maux qu'avoit soufferts l'Italie par l'incursion des Barbares. Il l'intéressa en même temps en faveur d'Aëtius, archidiacre de Constantinople, que le Patriarche Anatolius (sous prétexte de lui faire honneur, mais au fond pour le dépouiller de l'archidiaconé qui donnoit un grand crédit, & pour le tenir dans une sorte d'exil) avoit ordonné prêtre titulaire d'une église hors de la ville. Ce qui sonnoit encore plus mal, c'est qu'à ce Catholique zélé, il avoit donné pour successeur un certain André, ami d'Eutychès & ancien accusateur de Flavien : de manière qu'Anatolius se faisoit fortement soupçonner de ne s'être pas détaché bien sincèrement des hérétiques. S. Léon fit ses représentations sur ce sujet à l'Empereur & à l'Impératrice, qu'il pressa d'obliger Anatolius à changer de conduite. Epist. 57 & 52.

Il leur recommanda aussi l'évêque Julien, pour qui ces épîtres tenoient lieu de lettres de créance, en qualité de Légat chargé à C. P. de défendre, pour le Pape, les intérêts de la foi & de l'Eglise contre les hérésies courantes. C'est le commencement des Légats, nommés depuis Apocrisiaires ou Correspondans, dans le goût des agens qu'y avoient déjà les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. Mais ceux de Rome y étoient de plus employés spécialement à ce qui concernoit l'intérêt général de l'Eglise; & celui-ci en particulier, à veiller de près l'évêque Anatolius, qui ne donnoit que trop de lieu à cette institution, dont on n'avoit pas encore si bien senti la nécessité. S. Léon ne manqua pas de prévenir Julien de tout ce qu'il écrivoit à la Cour. Il lui demanda des nouvelles certaines de l'Eglise d'Alexandrie, & de plus précises encore des désordres excités par les moines de la Palestine, dont le Pape n'avoit encore ouï parler que confusément.

Il reçut peu après les connoissances qu'il souhaitoit, & tout à la fois l'heureuse nouvelle, que la Cour avoit apporté le remède à un mal si urgent. A la demande de Juvénal de Jérusalem, re-

fugié, comme on l'a vu, dans la ville impériale, l'Empereur avoit écrit aux moines de la Palestine, pour les ramener par la voie de la douceur & de la persuasion : il s'efforçoit de leur faire sentir l'inconséquence de se livrer à Théodose, sectateur d'Eutychès, tandis qu'ils anathématisoient l'Eutychianisme. C'étoit sans doute l'ignorance & la simplicité de ces solitaires, que Marcien trouvoit dignes d'indulgence. Mais il ne leur laissa point ignorer, que c'étoit à la prière de l'évêque Juvénal & à l'espoir de leur changement, qu'il accordoit ces marques de sa clémence & de sa bonté.

Quant au faux évêque Théodose, auteur de tous les désordres, on en usa plus sévèrement. Le Gouverneur de la Palestine eut ordre de l'arrêter, pour le faire punir; mais le coupable fut instruit à propos, & s'évada. Plusieurs complices de ses violences, même entre les moines, furent condamnés à des peines corporelles. Juvénal rentra dans son siège, déposa tous les sujets que Théodose avoit ordonnés, & tint un Concile, pour lever les préventions des esprits foibles contre le Concile de Calcédoine, & les rassurer contre les calomnies des schismatiques. La lettre synodale, ad-

Niceph. xv. 9.

dressée en conséquence aux abbés & aux moines, fut signée par tous les évêques des trois Palestines.

Les sectaires avoient poussé l'artifice jusqu'à répandre le bruit, que le Pape Léon n'approuvoit pas le Concile de Calcédoine. Quoique cette invention, attribuée à Anatolius, fût dépourvue de toute vraisemblance, elle fit cependant une telle impression, que l'Empereur engagea le Pontife à la démentir formellement. Sans compter la lettre à Flavien, la distinction même que mettoit Léon entre le canon des prérogatives de l'Eglise de Constantinople, qu'il rejetoit, & les décisions de foi, qu'il avoit approuvées formellement, suffisoit pour faire connoître ce qu'il pensoit des décisions dogmatiques de Calcédoine. Mais pour contenter l'Empereur & ne rien omettre dans une affaire de cette importance, Epist. 61. il addressa une nouvelle lettre à tous les évêques qui avoient assisté à ce concile, leur déclara derechef, qu'il approuvoit tout ce qui avoit été statué par rapport à la foi, & que quiconque oseroit soutenir, soit l'erreur de Nestorius, soit celle d'Eutychès & de Dioscore, devoit être retranché de l'Eglise. L'Empereur fut satisfait; & les affaires de la religion

commencerent à prendre un heureux cours.

Mais on goûtoit à peine cette satisfaction, que l'Empereur & tous les gens de bien eurent la douleur de perdre l'Impératrice Pulquérie, qui mourut l'an 453, âgée seulement de cinquante-quatre ans: femme forte, vierge pure, digne de regner dans le Ciel comme sur la terre, & que l'Eglise honore d'un culte public le dix de Septembre. Si elle transforma la Cour en une retraite de vierges ferventes; ce fut un spectacle encore plus merveilleux, de voir la femme d'un Empereur leur donner l'exemple des vertus de leur état, & si bien allier les devoirs du christianisme avec ceux du trône, que ces deux fonctions, loin de se nuire, tiroient l'une de l'autre un nouvel avantage & un nouveau lustre. Elle bâtit plusieurs églises magnifiques, trois entr'autres en l'honneur de la Reine des vierges. Elle fonda & dota plusieurs hopitaux & monastères. Elle laissa tous ses biens aux pauvres par un testament, que Marcien exécuta avec une fidélité religieuse. Mais ce qui peint d'un seul trait le mérite transcendant de cette Princesse, l'énergie & l'élévation de son ame, la solidité de sa vertu

& de son esprit; c'est que jamais l'Empire ne fut plus heureux ni plus en sûreté, que quand son frère Théodose le lui laissa gouverner. Si-tôt au contraire que, livré aux eunuques ou à la jalousie de sa femme, il ne suivit plus la direction de cet ange Tutélaire, il mit l'Empire & la religion à deux doigts de leur perte; de manière que l'Orient, en bute aux assauts des sectaires & de tous les hommes remuans, auroit infailliblement succombé, comme l'atteste Saint Léon, si cette femme incomparable ne l'eût soutenu.

Chron. Prosp. Idac. Marcel. &c.

La mort de l'Empereur Valentinien III, qui arriva le 7 Mars de l'an 455, fut bien différente. Ce Prince, qui n'avoit que trente-six ans lorsqu'il périt, avoit bien démenti les idées favorables conçues autrefois de sa vertu. La mollesse & l'incontinence flétrirent tout ce qu'il avoit de bonnes qualités; & ce dernier vice fut enfin la cause de sa perte. Depuis quelque temps, il se livroit sans réserve à cette honteuse passion. La femme du Patrice Maxime, l'un des premiers Seigneurs de l'Occident, n'étoit pas moins recommandable par sa vertu que par sa beauté. Valentinien, désespérant de la séduire, la surprit brutalement & se porta

Evagr. II. c. 7.

aux derniers excès. Auffi-tôt qu'elle put s'échapper, elle alla, inondée de larmes, apprendre à fon époux fon déshonneur & fon défefpoir; fe renferma enfuite dans fon appartement, la mort déjà dans le fein; & mourut en effet quelques jours après.

Maxime, defcendu de l'Empereur de même nom, qui avoit regné quelque temps dans les Gaules, conçut une ambition que lui coloroit avantageufement le foible droit de fa naiffance. Il diffimula cependant en préfence de Valentinien, & feignit d'ignorer l'opprobre de fa femme. Il eut même affez de fang-froid, pour comprendre que, le trône venant à vaquer, il n'auroit rien à y prétendre tandis qu'Aëtius vivroit; il entreprit de le brouiller avec le Prince, & perfuada fi bien à celui-ci qu'Aëtius, fier de fes victoires, afpiroit à l'Empire, que ce lâche & barbare Empereur poignarda ce grand Capitaine de fes propres mains. Après cet affaffinat révoltant, comme l'Empereur fe promenoit à Rome, dans le champ de Mars, il fut affailli par deux des gens d'Aëtius, qu'avoit fufcités Maxime, & qui maffacrerent publiquement Valentinien, fans que perfonne fe mit en devoir de le défendre. Ainfi finit le der-

nier Prince de la race du grand Théodose. Maxime fut aussi-tôt reconnu Empereur, & il épousa Eudoxie, veuve de Valentinien, dans l'ignorance où elle étoit encore que ce nouvel époux fût l'assassin du premier.

Mais quand elle eut découvert cette trame détestable, elle ne mit plus de bornes à son dépit; & préférant à ce joug indigne celui des plus féroces Barbares, elle invita Genseric à venir s'emparer de Rome. Toujours prêt au pillage, le Roi des Vandales ne se fit pas prier. Bientôt il prit terre à Ostie & marcha droit à Rome. Maxime, songeant à s'enfuir & permettant à tout le monde d'en faire autant, se rendit si méprisable, qu'on attenta sans crainte à sa vie: il fut mis en pièces, le 77e jour de son regne, par d'anciens serviteurs de Valentinien, qui jeterent les membres du parricide dans le Tibre.

Procop. l. c. 5.

Toute la ville s'abandonna à la consternation, & l'on ne pensa pas seulement à se défendre. Le seul Pontife alla au devant de Genseric, peu capable de l'effrayer après Attila. Il obtint tout ce qu'on pouvoit demander à un pareil vainqueur, & bien au delà de toutes les espérances; c'est-à-dire que les Vandales se

contenteroient du pillage, qu'ils s'abstiendroient du meurtre & des incendies, qu'il y auroit même trois églises, celle de S. Pierre, celle de S. Paul, & la Basilique Constantinienne, qui ne seroient ni pillées ni visitées. On tint parole: mais on pilla durant quatorze jours tout le reste de la ville, d'où l'on emporta des richesses immenses, en particulier les vases sacrés que l'Empereur Tite avoit autrefois enlevés de Jérusalem. Il y eut des milliers de captifs, parmi lesquels l'Impératrice, qui avoit appelé les Barbares, fut conduite à Carthage avec ses deux filles Eudoxie & Placidie.

Mais ce désastre fut salutaire à la célèbre Eudoxe, veuve de l'Empereur Théodose & mère de l'Impératrice d'Occident. Sa philosophie & toutes ses lumières naturelles étoient pour elle une foible consolation, sans celle de la foi, dont elle s'étoit privée en s'engageant dans l'hérésie d'Eutychès. Ces coups de la main du Seigneur donnerent lieu aux plus profondes réflexions; & bientôt elle craignit qu'elle ne se fût engagée dans la mauvaise voie. Les hommes de Dieu, puissans en œuvres & en paroles, abondoient encore dans la Terre Sainte où elle habitoit. Elle consulta les plus cé-

Vit. S. Euthym. p. 64 & seq.

lèbres; apprit d'eux que sa mort n'étoit pas éloignée, & que nulle œuvre de vertu ne devoit la rassurer, à moins qu'elle ne tînt au centre de l'unité, en s'attachant au Concile de Calcédoine & à Juvénal son légitime évêque. Elle obéit à cette voix du Ciel, abjura publiquement l'hérésie à Jérusalem, & rentra dans la communion de l'Eglise, où elle persévéra sans hésiter jusqu'à la mort. Avant de sortir de ce monde, elle eut la consolation d'apprendre que le Prince Huneric, fils du Roi des Vandales, avoit épousé l'aînée des deux filles de Valentinien, & qu'on avoit renvoyé la cadette avec sa mère à Constantinople.

Il restoit en Afrique une multitude d'autres captifs illustres, qui fournirent une ample matière à la charité de l'évêque de Carthage, nommé Deogratias, lequel avoit été ordonné en 454, à la prière de l'Empereur Valentinien, après une longue vacance de ce siège. Les traitemens inhumains qu'éprouvoient les captifs, toucherent vivement ce prélat. Comme les vainqueurs étoient partie Maures, partie Vandales, ils se partageoient les prisonniers, séparoient impitoyablement les enfans de leurs parens, & les femmes de leurs maris. Ainsi, dans la misère & les tra-

Vict. vi l. c. 8.

vaux

vaux accablans de l'eſclavage, ils n'avoient pas même la triſte conſolation de porter leurs chaînes de compagnie avec les perſonnes qui leur étoient chères, ni de confondre leurs ſueurs & leurs larmes enſemble. Il y en avoit une multitude de malades, tant par les beſoins qu'ils ſouffroient, que par les incommodités extraordinaires qu'ils avoient ſouffertes dans la navigation. Le ſaint évêque, en racheta autant qu'il en put payer, ne craignant pas de vendre pour une ſi bonne œuvre les vaſes d'or & d'argent qui ſervoient aux égliſes. Il fourniſſoit aux malades tous les ſecours dont ils avoient beſoin, leur faiſoit diſtribuer la nourriture convenable, & accompagnoit lui-même les médecins qui les viſitoient. La nuit, il alloit voir s'ils n'étoient pas négligés, demandoit à chacun, de lit en lit, comment ils ſe trouvoient; & cela, nonobſtant ſa foibleſſe & ſon âge décrépit. Il mourut très-peu de temps après, n'ayant occupé le ſiège de Carthage que trois ans.

A ce triſte évènement, les captifs crurent revoir le moment où ils tomberent pour la première fois dans la ſervitude. Cette mort ne fut pas moins funeſte à l'Egliſe d'Afrique en général. Le Roi Genſeric en prit occaſion de dé-

ſendre d'ordonner des évêques dans la province Proconſulaire & dans la Zeugitane, où il y en avoit encore ſoixante-quatre, mais la plûpart fort âgés. Ainſi, manquant de jour en jour, ils furent réduits à trois après quelques années. L'Egliſe honore la mémoire de S. Deogratias le vingt-deuxième jour de Mars. La barbarie de Genſeric donna lieu à la ſanctification de pluſieurs autres Africains, ſans compter le nombre infini de martyrs qu'elle produiſit.

C'eſt ce qui anima, autant ou plus que les brigandages du Vandale, le zèle & la valeur de l'Empereur Marcien, qui penſa ſérieuſement à lui faire la guerre. Il s'y prépara en Prince Chrétien, joignant, aux ſages précautions ſuggérées par l'expérience & la politique, tout ce qui pouvoit mettre le Ciel dans ſes intérêts; comme les prières publiques, & d'abondantes largeſſes en faveur des pauvres. Mais ſi ces œuvres de piété ne purent ſervir à remplir ſes vues temporelles, elles ne furent pas perdues pour l'éternité, dans les circonſtances de ſa mort prochaine, qui arriva peu après; ſavoir l'an 457, de ſon âge le 65me. Sa mémoire eſt en bénédiction, pour ſes vertus, pour ſon application au bien de l'Etat & de

la Religion. Il eut pour ſucceſſeur, le Tribun Léon, Gouverneur de Sélymbrie. Il étoit natif de Thrace, & fut élu, le ſeptième de Février de la même année, par les gens de guerre, avec le conſentement du Sénat.

Il aimoit ſincèrement la religion : mais dès le commencement de ſon regne, il commit une faute de ſurpriſe ou de foibleſſe, qui, en alarmant Saint Léon & toutes les perſonnes attentives au bien de l'Egliſe, leur fit trop tôt ſentir que l'Orient n'étoit plus ſous la conduite des Marcien & des Pulquérie. Les Eutychiens, ſi nombreux en Egypte, reprenant courage au changement de Souverain, le moine Timothée, ordonné prêtre du temps de Dioſcore, ſe mit à la tête des ſéditieux. Depuis long-temps il tramoit ſourdement la cabale & la révolution qu'il méditoit. Il alloit de nuit, avec une canne creuſe, par les cellules des ſolitaires ; & leur parlant par cette eſpèce de porte-voix, les appeloit l'un après l'autre par leurs noms, dont il avoit eu ſoin de ſe faire inſtruire, ſe donnoit pour un Ange envoyé du Ciel, qui venoit les avertir de fuir la communion de Protère, & de choiſir le moine Timothée pour évêque, ſe déſignant ainſi

Niceph. xv. c. 16. Evagr. II. c. 8.

lui-même. C'eſt à cette ſupercherie ſacrilège, qui le faiſoit courir de nuit comme les chats ſur les gouttières, qu'on rapporte ſon ſurnom d'Elure, mot dont les Grecs nomment ces animaux.

Quand il crut ſa partie aſſez bien liée, & qu'il ſut la mort de Marcien auteur de ſon exil ; il reparut avec inſolence, & déclama hautement contre le Concile de Calcédoine. Entre les moines qui lui étoient dévoués, il raſſembla d'abord ceux du voiſinage d'Alexandrie, avec une troupe de bandits & de ſéditieux gagnés par argent ; & profitant de l'abſence du Gouverneur, qui étoit occupé avec ſes troupes dans la Haute-Egypte, il remplit la ville d'un ſi grand tumulte, que les Catholiques n'oſerent plus paroître. S'étant emparé de la grande égliſe qu'on nommoit le Temple Céſarien, il ſe fit ordonner évêque par Euſèbe de Péluſe & Pierre de Majume, deux des quatre ou cinq évêques condamnés à l'exil, & réduits, par leur révolte contre l'Egliſe & ſes premiers prélats, à faire la cour à un moine ſéditieux. Il reſtoit un obſtacle à ſa faction, dans la perſonne de l'évêque Protère, qui chercha inutilement ſa ſûreté dans le baptiſtère.

Ni la ſainteté du lieu, ni celle du jour

qui étoit le Vendredi-Saint, ne le préserva de leur fureur. Sans égard à sa vertu, ni à sa vieillesse vénérable & à ses cheveux blancs, ils le percerent de plusieurs coups d'épée, comme il étoit en prière. Leur emportement ne se borna pas même à la mort : son corps fut attaché à une corde, & suspendu publiquement à la vue du peuple, avec des huées & des insultes barbares. Ensuite on le traîna par toute la ville, & on le déchira de mille coups, jusqu'à ce qu'il fût en lambeaux. Quelques-uns pousserent la rage jusqu'à goûter de son sang. On brûla le reste de ses membres, & l'on en jeta les cendres au vent. Plusieurs Catholiques furent martyrisés, avec leur saint évêque. Vict. Chron. p. 899.

Timothée ôta le nom de Protère des sacrés diptyques, y mit le sien après celui de Dioscore, pilla les biens du Martyr & de sa famille. Pour ceux de l'Eglise, il en disposoit à sa fantaisie, les prodiguant aux factieux & à ses proches, sans penser seulement aux pauvres. Il anathématisa le Concile de Calcédoine & tous les fidèles qui le révéroient, nommément le Pape & les évêques des grands sièges. Dans le petit nombre des évêques de sa faction, il choisit les plus

emportés, & les envoya dans toutes les villes de la province, pour persécuter les prélats catholiques & leur clergé. On chassa les plus respectables pasteurs, de vénérables vieillards, ordonnés du temps de S. Cyrille & plus anciennement encore; puis on institua des hérétiques en leur place. Les orthodoxes étoient également recherchés dans les monastères, soit d'hommes, soit de filles, où l'on s'étudioit sur-tout à ne laisser que des prêtres hérétiques; en sorte que les ecclésiastiques soumis aux décisions de la foi, étoient généralement réduits à la fuite ou à se tenir exactement cachés.

Malgré tant d'excès, l'Empereur Léon restoit dans l'inaction & dans une sorte d'indécision sur ce qu'il devoit penser de ces factieux. Ils avoient envoyé à C. P. des requêtes, où ils représentoient que le peuple & les magistrats d'Alexandrie ne vouloient point d'autre évêque que Timothée. Quant à la foi, ils faisoient profession de celle de Nicée & d'Ephèse, ne disoient mot du Concile de Constantinople, & blâmoient insolemment celui de Calcédoine, avec le Pape Léon qui le révéroit & tous les évêques d'Orient qui l'avoient tenu. Après quoi ils ajoutoient, que, sans y avoir égard, il

en falloit assembler un autre & examiner la foi tout de nouveau. L'Empereur, abandonné à ces vaines appréhensions, qui engagent souvent un politique foible & borné dans les plus dangereuses démarches, proposa au Patriarche de Constantinople d'assembler son clergé, avec tous les évêques qui se trouvoient dans la capitale, pour donner leur avis, tant sur l'ordination de Timothée, que sur les décrets de Calcédoine. Il écrivit dans le même goût au Souverain Pontife, qu'il pressoit de venir à Constantinople; à Basile d'Antioche, successeur de Maxime; à Juvénal de Jérusalem; à une multitude de métropolitains & d'évêques des sièges considérables, au nombre d'environ soixante. Il auroit même songé à faire célébrer tout de nouveau un Concile œcuménique, si après les dépenses du dernier & tant d'autres inconvéniens, la chose eût été praticable.

Le Pape répondit à l'Empereur, ainsi que l'avoit déjà fait un Concile de quarante évêques assemblés à C. P.; que ce seroit un attentat d'examiner de nouveau les décisions d'un Concile général, lesquelles, étant dictées par le Saint-Esprit, sont infaillibles & irréformables; que, loin de remettre en question ce qui étoit Epist. 75.

décidé, il ne falloit penser qu'à y soumettre les indociles; que, si l'on renouvelloit ainsi les disputes au gré des hérétiques, les troubles de l'Eglise n'auroient plus de fin; & que cette coupable condescendance ne pouvoit que les augmenter. Il l'exhortoit enfin à chasser bien vite le moine Timothée du siège d'Alexandrie, qu'il avoit usurpé si indignement: il le faisoit souvenir que tel étoit le vœu de presque tous les évêques d'Egypte, qui l'avoient certifié par leurs lettres, & plusieurs de vive voix, à Constantinople même, où ils s'étoient réfugiés depuis les violences de l'usurpateur; tandis que les évêques schismatiques n'avoient osé signer leur requête, de peur de laisser appercevoir leur petit nombre.

Cette sage fermeté du Pontife fit qu'on ne pensa plus à célébrer un nouveau Concile. Mais les Eutychiens, en perdant toute espérance de ce côté-là, demanderent qu'on leur accordât au moins une conférence, où ils pussent proposer leurs difficultés. S. Léon ne fut pas moins in-
Epist. 78. flexible contre cette nouvelle tentative. Ce seroit toujours anéantir l'autorité du Concile de Calcédoine, répondit-il, que d'accéder à cette demande artificieuse d'inquiets sectaires: qu'on n'espère jamais

m'amener là. En cherchant à disputer de nouveau sur la foi, ils voudroient faire croire que jusqu'ici il n'y a rien d'arrêté là-dessus : le piège est trop grossier ; Léon n'y donnera jamais.

L'Empereur consulta ensuite les solitaires les plus révérés de l'Orient, tels que S. Siméon Stylite, S. Jacques le Syrien, & S. Baradat. La manière de vivre de ces deux derniers n'est guère moins surprenante que celle de Siméon ; & si ces merveilles n'étoient également attestées par des témoins oculaires & des écrivains d'un aussi grand poids que Théodoret, nous aurions peine à les croire nous-mêmes. L'illustre Syrien, nommé Jacques, étoit connu très particulièrement de cet évêque de Cyr : il n'habitoit qu'à une lieue & demie de cette ville, sur le sommet d'une montagne où il vivoit à découvert, exposé nuit & jour à toutes les injures des saisons ; n'ayant pas même de clôture pour se préserver des bêtes sauvages, pas un antre pour se soustraire, soit aux ardeurs du soleil, soit aux neiges, qui tomboient quelque-fois en telle abondance qu'il y étoit comme enseveli : il ne vit jamais de feu, n'en usoit pas même pour apprêter sa nourriture, qui ne consistoit qu'en quelques lentilles trem-

Theod. Philoth. c. 21.

pées dans l'eau: cette manière de vivre ne lui paroissant pas encore assez dure, il portoit sous son habit de pesantes chaînes de fer. S. Baradat, exposé de même à toutes les intempéries des saisons, habitoit la pointe d'un rocher; il tenoit sans interruption les mains étendues vers le Ciel, moins semblable à un être animé qu'à un terme informe, tout couvert d'une peau, qui ne lui laissoit de libre que le nez & la bouche pour respirer.

De pareilles austérités s'attiroient les plus grands respects, de la part même des Puissans du siècle, dont l'indifférence en matière de vertu n'est guère touchée que de ce qui est extraordinaire. Mais ces hommes tout célestes avoient encore plus d'humilité que d'ardeur pour la pénitence. Prêts à laisser leur genre de vie singulier au premier ordre des Princes de l'Eglise, qui sont les évêques, ils n'avoient point d'autre règle de leur foi que les décisions de ces premiers pasteurs. Ils répondirent à l'Empereur, qu'il devoit regarder comme un oracle infaillible de l'Esprit-Saint, ce qui avoit été prononcé par les six cent trente Pères; c'est-à-dire par le Concile de Calcédoine, qu paroît ainsi avoir été composé de ce nombre d'évêques; & que cette sainte

multitude devoit bien dissiper toutes ses appréhensions, après que le Sauveur avoit promis de se trouver au milieu d'un bien moindre nombre qui s'assembleroient en son nom.

On conserve un recueil de diverses réponses faites, sur le même objet, à l'Empereur Léon, au nombre de trente-six lettres, dont l'ensemble forma une autorité du plus grand poids; non pas précisément à raison de la sainteté de la plûpart de leurs auteurs, mais parce que chacune d'elles fut revêtue de la souscription de plusieurs évêques, aussi bien que la lettre du Souverain Pontife, qui, en cette occasion, parla pour tout l'Occident. On vit ainsi, dans la totalité de ces lettres synodales, le sentiment de toute l'Eglise enseignante; & dès-là toutes les difficultés furent censées résolues, la collection de ces réponses particulières faisant le même effet qu'un Concile œcuménique. On voit clairement par cet exemple, comme l'observe M. Fleuri après le grand évêque de Meaux, que la force des décisions de l'Eglise ne consiste pas dans l'assemblée des évêques, mais dans leur consentement unanime, de quelque manière qu'il soit déclaré. Le recueil de ces lettres, nommé en grec

Tom. 4. Conc. p. 902 & seq.

Hist. Eccl. L. 29. n. 12.

Def Cler. Gall. part. 2. L. 14. c. 14.

Encyclia; c'eſt-à-dire lettres circulaires, a été traduit en latin par Epiphane le Scolaſtique.

L'Empereur, ainſi raſſuré, ne ſongea plus qu'à faire exécuter les déciſions du Concile, & commanda au Gouverneur d'Alexandrie, d'en chaſſer Timothée dit le Chat, & de faire élire un nouveau Patriarche. Cet intrus mépriſable fut en effet banni, & conduit ſous bonne garde dans la Cherſonnèſe. Après quoi on élut, du commun conſentement du peuple & du clergé, un autre Timothée, ſurnommé Solophaciole ou le Blanc, qui donna d'abord avis de ſon élévation au Souverain Pontiſe, avec le clergé d'Alexandrie & dix évêques d'Egypte. Saint Léon, dans ſa réponſe, les exhorte au zèle & à la concorde; & il engage le nouveau Patriarche à lui ecrire ſouvent, pour l'inſtruire de l'état de ſon Egliſe. Anatolius de Conſtantinople étoit mort quelque temps auparavant; prélat très-ambitieux, au jugement de Saint Léon, & dont la manière même de penſer donna de vives inquiétudes à ce ſaint & habile Pontiſe: tant il eſt vrai qu'on ne peut guère ſortir des bornes de la ſubordination dans l'ordre hiérarchique, ſans quelque péril pour la foi. On éleva ſur le ſiège de C. P. S. Gennade; Patriarche bien différent

Liber. brev. c. 15. & 16.

d'Anatolius, & dont on raconte pluſieurs miracles.

S. Léon ne ſurvécut pas long-temps à ce commencement de calme qu'il venoit de procurer à l'Egliſe, étant mort en 461, ſans qu'on ſache bien sûrement quel jour. Son Pontificat fut de 21 ans, durant leſquels la grandeur de ſon ame & de ſa vertu n'a ceſſé d'éclater. Sa ſcience & ſon génie n'étoient pas moins diſtingués. Sa manière d'écrire eſt noble, ſon ſtyle pur pour le temps où il écrivoit, ſon éloquence digne des plus beaux ſiècles, extrêmement touchante & pathétique, comme on le voit dans la plûpart de ſes ſermons. Il nous en reſte quatre-vingt-ſeize, ſur les principales fêtes de l'année, dont il traite les myſtères avec une netteté & une onction qui intéreſſeront à jamais les eſprits juſtes & les ames pieuſes. Nous avons encore de cet illuſtre Pontife cent quarante-une lettres. C'eſt le premier des Papes qui ait laiſſé un corps d'ouvrages, & à qui l'on ait donné le ſurnom de Grand: grand en effet & en toute manière; zélé pour la décence & la magnificence du culte divin, pour la fondation & plus encore pour le rétabliſſement des égliſes, qu'il ornoit avec un goût qui portoit l'empreinte de la nobleſſe de ſon ame & de l'élévation de ſon

génie. Après les ravages des Vandales, il renouvella l'argenterie dans toutes les églises de Rome. Il fondit pour cela six grands vases, de cent livres chacun, donnés autrefois par le grand Constantin. Aux sépulcres des Saints Apôtres, il établit des gardiens ou des chapelains, qu'on nommoit alors Chambriers, comme on le fait encore dans l'Eglise de Paris & dans quelques autres, parce qu'anciennement on nommoit chambre ce que nous appelons chapelle.

Entre les lettres de S. Léon, il y a quelques décrétales qui méritent une attention particulière. Ce qu'il écrivit à Dorus évêque de Bénévent, montre combien ce grand Pape avoit à cœur l'ordre hiérarchique. Cet évêque avoit mis un prêtre nouvellement ordonné, à la tête de tous les anciens. Léon l'en reprit avec sévérité ; & parce que deux prêtres y avoient donné leur consentement, il statua que les autres garderoient le rang de leur ordination, & que les deux adulateurs en seroient privés à jamais, pour l'avoir cédé par une lâche complaisance. Encore prétendit-il leur avoir fait grace, & qu'ils méritoient la déposition canonique ; parce qu'un ecclésiastique, dit-il, maître sans doute d'humilier sa personne, doit toujours honorer sa place,

Epist. 5.

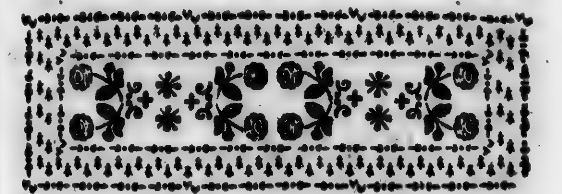
Dans une lettre adressée à Théodore de Fréjus, au sujet de la pénitence, il dit que, tant que la vie dure, nous ne devons point mettre de bornes à la divine miséricorde, mais accorder la réconciliation à tous ceux qui la demandent, même en danger de mort, pourvu que leur conversion soit sincère. Nous ne devons pas être difficiles, ajoute-t-il, dans la dispensation des dons de Dieu, ni mépriser les larmes de ceux qui s'accusent; mais croire au contraire que c'est Dieu qui leur inspire l'esprit de componction. Quand ils auroient perdu la parole, il suffit qu'ils donnent des marques d'une raison libre, ou que des personnes dignes de foi certifient qu'ils ont demandé la pénitence. Epist. 91.

Par une décrétale adressée aux évêques de la Campanie & du voisinage, il les reprend de ce qu'ils faisoient réitérer publiquement la confession des pénitens: puis fournissant une preuve bien précise en faveur de la confession auriculaire, il dit en propres termes, qu'il suffit que les péchés soient confessés, premièrement à Dieu, ensuite au prêtre par une confession secrète. Epist. 80.

Touchant le baptême, il décide, en écrivant à Néonas de Ravenne [quant à ceux qui ont été emmenés en captivité

avant l'âge de raison, & qui n'ont aucun souvenir d'avoir été baptisés] qu'on doit rechercher avec une grande diligence s'il n'y a pas quelque preuve de leur baptême ; mais que, s'il ne s'en trouve point, il les faut baptiser hardiment, sans craindre le péril de rebaptiser. On infère de là, qu'il n'étoit pas encore d'usage de baptiser sous condition.

C'est ainsi que l'Eglise, qui avoit pris sa forme essentielle sous la main même de son divin Instituteur & de ses premiers disciples, forma insensiblement sa discipline. Elle développa de même différens points de dogme, à mesure que les occasions s'en présenterent. A la fin du pontificat de Saint Léon, où nous voici parvenus, après la célébration de ces quatre Conciles fameux, que le plus grand de ses successeurs comparoit aux quatre Evangiles, & où la plûpart des héréſies à venir ainsi que passées trouvent leur condamnation ; on put regarder les principaux articles de la foi chrétienne, comme parfaitement éclaircis. Dans tout le cours des siècles suivans, nous allons voir tirer, avec la même infaillibilité & la même précision, les conséquences particulières de ces principes lumineux.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE DIX-SEPTIÈME.

Depuis la mort du Pape S. Léon en 461, jusqu'à la conversion des Francs en 496.

QUoique la Religion chrétienne fût déjà la religion universelle, & que l'Empire de l'Eglise, infiniment plus étendu que celui de Rome dans son plus beau temps, ne connût d'autres bornes que celles du monde ; il manquoit encore quelque chose à sa gloire & à son triomphe. Elle avoit soumis au joug de l'Evangile les deux nations les plus valeureuses & les plus éclairées, les Grecs & les Romains ; c'est-à-dire tout le monde

policé, qu'on s'étoit accoutumé à nommer simplement le monde; tant ce qu'on appeloit par opposition Barbares ou Sauvages, sembloit peu digne de faire partie de la société civile & du genre humain! Ainsi la Loi de Grace avoit-elle fait des Chrétiens de tout ce qui méritoit le nom d'hommes. Il lui falloit encore, de ces Barbares, faire d'abord des hommes, pour les rendre ensuite Chrétiens, & pour composer à J. C. ce bercail innombrable & parfait, où entre le Romain & le Scythe, le Grec & le Barbare, le loup & la brebis, étoient destinés, suivant l'expression d'Isaïe, à paître indistinctement & paisiblement tous ensemble, sans autre différence que le mérite d'avoir changé d'inclinations & de naturel par la vertu la plus puissante d'en-haut. C'est ici la grande œuvre déjà exécutée en partie, & que nous allons voir consommer par l'Eglise, avec une édification toute nouvelle. Cette heureuse révolution ne pourra s'opérer, sans lui causer de rudes secousses. Il en résultera bien des bouleversemens & des orages; l'harmonie de cette immense famille, que l'Homme de douleur a engendré sur la croix, en sera troublée pour un temps; sa divine Epouse en paroitra même souffrir quelque altération: mais

Cap. xj. v. 7.

ses traits caractéristiques seront toujours les mêmes, le sceau de l'alliance éclatera sans danger de méprise & sans interruption, tous les nuages se dissiperont enfin; & après tant d'attaques & de rudes travaux, elle reparoîtra sous l'aspect majestueux d'une féconde maturité, & quelquefois avec toutes les fleurs de sa première jeunesse.

De là même elle tire un avantage, éclipsé en quelque sorte dans ses plus heureux jours, sous la faveur des Marcien & des Pulquérie, des Théodose & des Constantin, qui faisoient réfléchir sur elle les plus vifs rayons de leur majesté & de leur puissance. Quand la dignité impériale sera anéantie dans l'Occident; quand en Orient une longue suite d'Empereurs, non moins indifférens aux maux de la religion qu'à ceux de l'Etat, ou plus jaloux des prérogatives du sacerdoce que de ceux de la couronne, brouilleront tout en touchant à tout, dresseront & supprimeront les formules de foi selon leurs caprices, s'arrogeront le droit sacré de l'enseignement & l'interdiront aux évêques; quand les Gaules, les Isles Britanniques, l'Espagne, l'Afrique, l'Italie le propre apanage de Pierre, gémiront sous la servitude des

Barbares, soit Païens, soit Ariens, encore plus ennemis de la foi que les idolâtres : alors on verra clairement, que la puissance de l'Eglise & l'autorité du Siège Apostolique en particulier, ne devront pas leur accroissement aux grandeurs du siècle, comme elles ne leur avoient point dû leur établissement sous la tynannie des Néron & des Domitien. Alors, comme sous les Empereurs les plus favorables à la religion, on verra les Pontifes Romains siéger sur la chaire de Pierre, avec la même majesté que leurs plus heureux prédécesseurs, veiller à l'exécution des canons dans les différentes Eglises, connoître des causes les plus importantes, prendre soin qu'elles soient jugées suivant les règles de l'équité & de la sagesse; rétablir ceux qu'une injuste violence avoit dépossédés, secourir les opprimés, humilier les méchans & les superbes, avertir les Empereurs de leurs devoirs religieux, s'opposer comme un mur d'airain aux emportemens sacrilèges des dominateurs Barbares les plus terribles; & dans le même temps, recevoir des ambassades honorables de toutes les régions, se voir choisir par les différentes Puissances pour médiateurs & pour arbitres de leurs différends, &, dans les lieux trop éloignés pour s'y

rendre en personne, prononcer par l'organe de leurs vicaires : tel est en substance le grand tableau, dont les traits vont se développer dans les faits suivans.

Cinq à six semaines après la mort du S. Pape Léon, le douzième jour de Novembre de l'an 461, on ordonna pour son successeur, l'Archidiacre Hilarus, natif de Sardaigne, le même qui douze ans auparavant, au faux Concile d'Ephèse, avoit rempli si dignement l'office de légat du S. Siège. A l'anniversaire de son ordination, qui, selon la coutume, fut célébré avec éclat, quantité d'évêques s'étant rendus à Rome de diverses provinces, il tint un Concile au sujet de l'évêque Hermès, qui se trouvoit en possession de l'évêché de Narbonne. Il s'y étoit mis lui-même d'une manière irrégulière; les habitans de Béziers, pour qui il avoit été d'abord ordonné, ayant refusé de le recevoir. Les parties intéressées porterent leurs plaintes à Rome; & le Pape écrivit à l'archevêque d'Arles, afin de tirer, de lui & des autres évêques, les connoissances propres à motiver son jugement. On envoya des députés de part & d'autre; & deux évêques de Gaule, étant venus à Rome, assisterent au Concile. On régla, pour le bien de la paix & par indulgence,

qu'Hermès resteroit sur le siège de Narbonne ; mais que, sa vie durant, l'ordination des évêques de cette province seroit attribuée au plus ancien d'entre eux ; après quoi elle reviendroit au successeur d'Hermès. Pour prévenir de pareils inconvéniens, on recommanda aux Gaulois de tenir chaque année un Concile dans celle de leurs provinces où les évêques pourroient se réunir, apparemment à cause des guerres & des invasions, qui ne permettoient pas de s'assembler plus régulièrement. Nonobstant ces Conciles, il est dit qu'on consultera le saint Siège dans les affaires importantes. C'est l'Evêque d'Arles qui doit assigner le temps & le lieu de ces assemblées, en écrivant aux métropolitains ; & c'est à lui que les évêques doivent encore s'adresser, au refus de ces métropolitains, pour obtenir les lettres authentiques, sans lesquelles il leur est défendu de sortir de leurs provinces.

Hilar. Ep. 8 Tom. 4 Conc.

Par un Concile de Vannes, tenu à peu près dans le même temps, on voit le soin infini des Occidentaux à maintenir la pureté de mœurs dans le clergé. Il y est défendu aux clercs engagés dans les ordres supérieurs ; c'est-à-dire aux prêtres, aux diacres, & aux soudiacres, d'as-

Greg. Tur. 11. cap. 6 & seq.

sister aux festins de noces, & de se rencontrer en toute autre société où l'on peut voir & entendre ce qui offenseroit la pudeur la plus délicate. On défend encore aux clercs, & cela sous peine d'excommunication, de recourir aux tribunaux séculiers sans l'aveu de leur évêque: mais si l'évêque leur est suspect, ou si c'est contre lui-même qu'ils plaident, ils doivent s'adresser aux autres prélats. La défense déjà faite aux clercs de voyager sans des lettres de leur évêque, s'étend ici aux moines, qu'on soumet à des macérations & à des punitions corporelles, si les reprimandes ne suffisent pas.

Dans le jugement d'un Concile d'Arles, sur quelques démêlés de Fauste, abbé de Lérins, avec Théodore, évêque de Fréjus, dont Lérins dépendoit alors; nous trouvons l'exercice de la jurisdiction épiscopale sur les monastères, & tout à la fois le commencement des exemptions, au moins pour les communautés composées de laïcs qui se choisissoient un supérieur. Les moines & l'abbé de Lérins assisterent avec treize évêques à ce Concile, qui est le troisième d'Arles. Il y fut résolu, que l'évêque Théodore ne s'attribueroit sur le monastère

Tom. 4. Conc. p. 1023.

que les droits exercés par ſon prédéceſſeur Léonce : c'eſt-à-dire que les miniſtres de l'autel & les clercs ſeroient ordonnés par l'évêque diocéſain, qu'il donneroit auſſi le Saint Chrême, & confirmeroit les Néophytes s'il y en avoit, & que les clercs étrangers ne ſeroient pas reçus ſans ſon ordre ; mais que le gros du monaſtère, conſiſtant en laïcs, demeureroit ſous la conduite de l'abbé, ſans que l'évêque s'y attribuât aucun droit, ni qu'il pût de ſon chef en ordonner aucun pour clerc.

Tom. 4. Conc. p. 1033. Le métropolitain & les évêques de la province de Tarragone en Eſpagne écrivirent au Pape Hilarus, pour ſavoir ce qu'ils devoient conclure dans leur Concile touchant Silvain de Calahorre, l'un d'entr'eux, qui avoit ordonné un évêque que le peuple ne demandoit pas, & pris un prêtre d'un autre diocèſe, pour le faire évêque malgré lui. Ils conſultoient enſuite le S. Siège ſur l'affaire d'Irénée, que Nundinaire de Barcelone avoit demandé en mourant pour ſon ſucceſſeur, quoique déjà évêque d'une autre ville.

Ibid. pag. 1060. Les évêques de la province avoient conſenti à cette tranſlation, par reſpect pour le défunt, avec l'agrément du peuple & du clergé de Barcelone. Ces queſtions

furent

furent examinées dans un Concile tenu à Rome par quarante-huit évêques, en comptant le Pape & deux Africains. Après le Souverain Pontife, S. Maxime de Turin, fort ancien dans l'épiscopat, puisqu'il étoit en réputation dès le regne d'Honorius, est nommé le premier; & l'évêque de Porto, le cinquième seulement: ce qui fait croire qu'on suivit l'ordre de l'ordination, comme en plusieurs autres Conciles; usage respectable, qui obvie sagement aux prétentions de la vanité, & qui s'est maintenu avec édification jusqu'à nos jours. Les principaux citoyens & les magistrats de plusieurs villes d'Espagne s'intéressant pour l'évêque Silvain, on lui pardonna le passé, vu la nécessité des temps; mais à charge de mieux observer les canons à l'avenir. On défendit sévèrement les translations. On enjoignit à Irénée, sous peine d'excommunication, de retourner à sa première Eglise; & au métropolitain, nommé Ascagne, de faire élire par le clergé de Barcelone & de consacrer un autre évêque pour ce siège. Comme on lisoit, avant le jugement, les informations envoyées d'Espagne à ce sujet, la lecture fut interrompue deux fois par les prélats, qui se récrierent avec force contre l'abus de transmettre les

évêchés comme par testament. Le Pape demanda les avis. S. Maxime prit aussitôt la parole, & tous les évêques protesterent avec lui, qu'ils ne feroient jamais rien de contraire aux loix ecclésiastiques, & que quiconque s'en écartoit, devoit en rendre compte au saint Siège. On fit en ce Concile cinq canons, que le Souverain Pontife publia, & que les autres évêques approuverent par acclamation. Le cinquième & le capital maintient dans toute son étendue le droit des élections, contre la témérité des évêques qui désignent en mourant leurs successeurs.

L'Empereur Léon fit de son côté plusieurs loix favorables à l'Eglise. Celle de l'année 466, en date du dernier jour de Février, dut son origine à un évènement qu'il est difficile de ne pas regarder comme miraculeux. Un homme qui avoit encouru l'indignation du Patrice Ardabure, l'un des plus puissans seigneurs de l'Empire, se réfugia au monastère des Acémètes, alors gouverné par le saint abbé Marcel. Ardabure le fit aussi-tôt redemander; & sur le refus de l'abbé, il envoya des soldats qui menaçoient des dernières violences. Les moines épouvantés presserent le Saint de céder, plutôt que de les exposer à périr avec leur monastère. Mais

Sur. ad 29 Dec.

fut inébranlable; & déjà les soldats furieux avoient l'épée à la main. Tout à coup ils apperçurent, à l'endroit le plus élevé du monastère, un feu terrible d'où il s'échappoit vers eux des rayons semblables à la foudre. Ils se prosternerent, en jetant leurs armes & en priant pour appaiser le Seigneur. Ce prodige fut si frappant, qu'Ardabure pardonna aux réfugiés.

La loi faite, comme on le croit, à cette occasion, défend de tirer personne des églises, ni d'inquiéter les évêques ou les économes, pour les dettes de ceux qui s'y réfugioient. Elle permet cependant de leur notifier la sentence du juge, afin qu'ils constituent procureur pour se défendre. Que s'ils le refusent, on procédera contre eux par les voies de droit; & l'on vendra leurs meubles ou leurs immeubles, suivant les formes, en exécution du jugement. S'ils cachent leurs meubles dans l'enceinte de l'église ou chez quelqu'un des clercs, ces effets seront représentés, à la diligence de l'économe ou du défenseur; & l'évêque interposera son autorité, pour empêcher qu'on ne les recèle. Quant aux esclaves & domestiques, si-tôt que l'économe ou le défenseur seront avertis par ceux à qui ils appartiennent, ils doivent les ren-

Lib. 6. Cod.

voyer avec tout ce qu'ils auront apporté, après avoir fait prêter ferment aux maîtres, de ne point s'écarter, en les châtiant, des loix de l'humanité. En général, les miniſtres des aſyles doivent s'informer ſans délai, de la qualité des réfugiés, de la nature de leur affaire, en avertir les juges & les perſonnes intéreſſées. Dans les différentes diſpoſitions de cette loi, on peut voir l'uſage légitime des aſyles, avec les meſures qu'on prenoit contre les abus.

Il y eut pluſieurs autres loix, ſous le même regne & vers le même temps, en faveur de la religion. Léon confirma les anciennes ordonnances portées contre les Païens. Il défendit, ſous peine de banniſſement perpétuel, à quiconque profeſſoit toute autre religion que la catholique, de faire la fonction d'avocat en aucun tribunal. Il accorda aux clercs & aux moines le privilège de n'être point traduits pardevant les tribunaux étrangers, ni obligés, pour ſe défendre, à quitter leurs égliſes ou leurs monaſtères: ce qui fait voir, malgré les murmures de l'envie & de l'ignorance, que les conceſſions de nos Princes, en faveur des eccléſiaſtiques, trouvent des exemples dans la plus haute antiquité.

Par une autre loi, l'Empereur Léon confirma tous les privilèges des hôpitaux & des monastères. Il en fit encore une pour l'observation des fêtes, défendant tout acte judicaire le Dimanche, même les citations ou assignations, & tous les spectacles publics, sous peine aux officiers de perte de leurs charges & de confiscation de leurs biens. En exécution du second canon de Calcédoine & de quelques Conciles particuliers, il défendit sévèrement la simonie ; & nous apprenons que dès lors tout clerc ou laïc qui trafiquoit du saint ministère, devoit être déposé ou excommunié. L'Empereur veut que, suivant les canons, les évêques ne soient choisis que pour leur mérite, & qu'ils fuyent positivement l'épiscopat, loin de le briguer. Il déclare en termes formels, que l'évêque est manifestement indigne du sacerdoce, s'il n'est ordonné malgré lui. Cod. Lib. ult.

Léon ayant donné le gouvernement d'Orient à Zénon son gendre, celui-ci emmena avec lui, à Antioche, un prêtre nommé Pierre, qui occasionna les plus grands troubles en Orient. C'étoit un intrigant hypocrite qui de moine Acémète & de simple foulon, dont le surnom lui resta, parvint, par la protection Liber. Breviar. c. 16. Evagr. lij. c. 11.

des Grands qu'une apparente piété ſéduiſit, juſqu'à envahir le fiège patriarchal d'Antioche. Chaſſé de ſon monaſtère, pour ſon audace à rejeter le Concile de Calcédoine, il ſe retira dans la ville impériale, où il mit en œuvre ſon génie entreprenant, ſouple, flatteur, & fit particulièrement ſa cour à Zénon. Etant allé en Syrie avec ce Prince, il gagna par argent quelques Apollinariſtes, hérétiques imbus des mêmes principes que les Eutychiens. Il ſe mit enſuite à calomnier Martyrius Patriarche d'Antioche, qu'il accuſa de Neſtorianiſme. La Cour ſe laiſſa prévenir, la diviſion ſe mit parmi le peuple d'Antioche; & Martyrius n'avoit pas une fermeté d'ame capable de faire face à tant d'obſtacles & de contradictions. Quand il vit ſon peuple diviſé à un certain point, & que Zénon favoriſoit ouvertement l'uſurpateur; après de foibles tentatives & quelques exhortations fort diſertes, il quitta la partie, & crut avoir beaucoup fait, en prononçant un dernier diſcours, parſemé d'expreſſions aſſez énergiques. Il déclara publiquement, qu'il abandonnoit une égliſe en déſordre, un indocile clergé, & un peuple rebelle; mais qu'il ſe réſervoit la dignité du ſacerdoce. Il n'en fallut pas davantage à l'am-

Theod. Lect. Lib. 4.

bitieux foulon, qui s'empara dès lors du siège comme vacant, & se fit reconnoître pour Patriarche. Gennade de Constantinople, qui aimoit Martyrius, peignit cette usurpation à l'Empereur, avec les couleurs convenables; & Léon ordonna que Pierre seroit exilé dans les déserts tant redoutés de l'Oasis. Mais le coupable fut averti avant qu'on pût l'arrêter, & prévint l'exécution par une prompte fuite. Après quoi Julien fut élu évêque d'Antioche, d'un commun consentement.

Gennade vécut peu de temps depuis cette bonne œuvre, & eut pour successeur Acace, qu[illegible]r de l'hôpital des Orphelins de C[illegible]antinople. Il paroit que le S. évêque Gennade, plus avide des biens célestes que des prérogatives temporelles, se mit peu en peine de faire ratifier ou exécuter les canons de Calcédoine, touchant la préséance du siège patriarchal de la nouvelle Rome. Ce fut vraisemblablement Acace, qui, sous le Pape Simplice, renouvella cette prétention. Mais Probus, évêque de Canuse & légat du Saint Siège, s'y opposa, en présence même de l'Empereur Léon. Simplice avoit été élu le vingtième de Septembre 467, à la place d'Hilarus, mort dix jours auparavant. On observe que

celui-ci, dans le cours d'un pontificat de moins de six ans, avoit distribué à différentes églises, en vases sacrés, quatre-vingt-quatre-livres d'or, & douze-cent cinquante-deux livres d'argent, sans compter bien d'autres effets d'une piété aussi magnifique : ce qui peut donner une idée de l'opulence & de la puissance de l'Eglise Romaine, en des temps si malheureux.

L'Empire d'Occident depuis plusieurs années n'étoit plus que le vain simulacre de son ancienne grandeur. Peu après le pillage de Rome, que le lâche Maxime n'avoit osé défendre contre Genseric, Avitus, Préfet du Prétoire dans les Gaules, y fut fait Empereur. Mais étant venu en Italie & ayant été vaincu par Ricimer, on le fit ordonner évêque de Plaisance. Après lui, Majorien fut déclaré Empereur à Ravenne, du consentement de l'Empereur Léon, & regna ou sembla regner pendant quatre ans : car c'étoit Ricimer, Maître de la milice, qui jouissoit véritablement de ce qui restoit de puissance impériale en Occident. Quand il fut las de Majorien, qui soutint cependant au dehors la dignité du nom Romain beaucoup mieux qu'on ne devoit s'y attendre, il lui fit quitter la pourpre, & la

vie peu de temps après. Sévère, qui étoit Consul, lui succéda, & finit bientôt par le poison. Après un assez long interregne, le Sénateur Anthémius, parent de Julien l'Apostat, par Procope qui avoit lui-même porté la pourpre, fut proclamé l'an 467, au mois d'Août, du consentement de Ricimer, qui trouvoit plus de sûreté à faire des Empereurs qu'à l'être lui-même. Il convint à ce Souverain précaire, de cimenter encore sa propre dépendance, en donnant sa fille en mariage à ce dangereux protecteur. Il périt enfin par l'ordre de son beau-père, le 11 Juillet 472. Son successeur, Anicius-Olibrius, mourut le 23 Octobre de la même année. Glicérius, mis en sa place le 5 Mars de l'année suivante, ne l'occupa qu'environ quinze mois, au bout desquels il fut détrôné par Julius-Népos, qui le fit ordonner évêque de Salone en Dalmatie. Deux mois après, le Patrice Oreste, que Népos avoit fait maître de la milice, fit proclamer son fils Romule ou Momille, autrement nommé Augustule, qui ne regna que dix mois & fut le dernier Empereur d'Occident.

Evagr. II. c. 16. Jornand. p. 477.

Ainsi se précipita la chûte du plus puissant des Empires, avec plus de rapidité & beaucoup moins d'éclat encore qu'il

ne s'étoit établi. Odoacre, Roi des Turcilingues & des Hérules, qui avoit été appelé par le parti de Népos, se rendit maître de Rome le 23 d'Août 476. Il fit mourir Oreste, & se contenta de reléguer le jeune Augustule en Campanie. Pour lui, il ne prit ni le nom ni les ornemens d'Empereur, mais le titre de Roi d'Italie; mettant fin à l'Empire, & laissant en paix les différens peuples qui en occupoient ou envahissoient les provinces, devenues la proie de tous les Barbares. Il y avoit jusqu'à trois nations étrangères dans les Gaules; savoir les Goths, les Bourguignons, & les Francs, qui s'arrachoient ce que les Romains y avoient possédé. Le peu de contrées qui en restoient encore à ceux-ci, ils ne les devoient qu'à la jalousie de leurs vainqueurs, qui aimoient mieux les sentir entre les mains d'un ennemi oisif, que de voir l'un des conquérans prendre l'ascendant sur les autres. Une bonne partie de la Grande-Bretagne se trouvoit au pouvoir des Anglois-Saxons, encore idolâtres ainsi que les Francs. Tous les autres professoient l'Arianisme. Les Visigots suivoient la même religion dans les Espagnes, qu'ils avoient subjuguées presque tout entières. Genseric, maître

de l'Afrique, étoit non seulement Arien, mais persécuteur plus obstiné & plus violent que n'avoient été les Empereurs idolâtres.

La foi chrétienne n'étoit pas sur un meilleur pied en Orient, sous l'Empire de Zénon, qui succéda, en 474, à Leon son beau-père. Ainsi, dans tout l'univers, il n'y avoit pas un seul royaume, pas même un province, qui eût un Souverain Catholique. Le Patrice Ricimer, qui, sans aucun titre de domination, jouit si long-temps d'un pouvoir beaucoup plus absolu que ceux qui en étoient revêtus publiquement, professoit la religion de ses pères, c'est-à-dire l'Arianisme; car il étoit Goth de naissance. Ainsi, les Fidèles, n'eurent pas alors un moindre besoin du secours d'en-haut, que dans celles des persécutions anciennes qui firent le plus de martyrs. Le Seigneur ne manqua point à son Eglise. Il parut clairement au contraire, qu'il ne permettoit ces bouleversemens & ces troubles, que pour la montrer supérieure aux révolutions des temps & aux attaques de la barbarie, autant qu'à tous les autres efforts des puissances infernales. Les loups furieux, qui sembloient n'entrer dans le saint bercail que pour le dévaster,

la main du Tout-puiſſant les dépouilla de leur férocité naturelle. Odoacre, dont le ſeul nom avoit répandu l'alarme dans toutes les égliſes de l'Italie, la fit ceſſer dès qu'il fut maître du pays. Tout attaché qu'il étoit à l'Arianiſme, il accorda des graces inſignes à pluſieurs ſaints évêques en faveur de leurs peuples. Il abolit même ou diminua conſidérablement les tributs exceſſifs dont les avoient accablés les derniers Empereurs, tyrans d'autant plus durs envers les citoyens, qu'ils étoient plus incapables de faire tête aux Barbares.

Boll. ad 8. Januar. Cette conduite provint principalement de ſes rapports avec un ſolitaire d'une admirable ſainteté, qui habitoit les rives du Danube aſſez près de Vienne. Comme Séverin (c'eſt le nom du Solitaire) étoit dans la plus grande vénération parmi tous les habitans de l'Autriche & de la Bavière, qui le nomment leur Apôtre, Odoacre ne put paſſer dans le voiſinage, ſans être frappé de ſa renommée. Avant d'entrer en Italie, il voulut obtenir ſa bénédiction: il vint dans l'appareil le plus modeſte; il pénétra juſqu'au fond de la grotte où le Saint étoit comme enſeveli, & qui étoit ſi baſſe, que le Prince Barbare, d'une taille extraordinaire, fut

obligé de ſe tenir courbé pour ne pas toucher à la voûte. Odoacre n'avoit rien, dans ſes vêtemens ni dans tout ſon extérieur, qui put le faire connoître : toutefois comme il prenoit congé, Séverin ne le ſalua pas ſeulement comme le chef de la nation, mais il lui prédit toute la ſuite de ſes prochains ſuccès. Vous allez en Italie, lui dit-il, & vous n'êtes vêtu que de pauvres fourrures ; mais vous ſerez bientôt l'arbitre des plus hautes fortunes. Il lui dit même avec préciſion, qu'il regneroit treize à quatorze ans. Quand Odoacre ſe vit en effet Roi d'Italie, il ſe ſouvint de l'homme de Dieu, & il lui écrivit de lui demander tout ce qu'il voudroit, avec aſſurance de l'obtenir. L'humble Séverin ne voulut point paroître dédaigner la libéralité du Prince, & demanda le rappel d'un exilé, qu'il obtint auſſi-tôt.

On ignore le lieu de la naiſſance de cet illuſtre Solitaire, qui prit le plus grand ſoin de la tenir cachée. Dans une aſſemblée, où toutes les perſonnes diſtinguées par leur piété & par leur rang témoignoient une grande envie d'apprendre quelle terre l'avoit vu naître, un prêtre, nommé Parménius, fort conſidéré du Saint, avec qui il vivoit dans

une ſorte de familiarité, lui demanda, au nom de tous les autres, dans le ſtyle figuré de ces peuples, ſur quel bord s'étoit levé l'aſtre qui éclairoit enfin la Norique. Mais l'homme de Dieu, détournant la louange ſans s'effaroucher, & le prenant ſur un ton badin : Parménius, lui dit-il, ne m'aimez-vous pas aſſez pour payer ma rançon, en cas que je fuſſe un eſclave fugitif ? Croyez-moi, ajoûta-t-il, l'exiſtence que nous avons ici bas, eſt ſi peu de choſe, qu'il ne faut nous connoître que par celle que nous devons avoir dans l'éternité. Epargnons-nous, moyennant une diſcrétion qui coute ſi peu, la tentation de la vanité, qui, pour être ridicule, n'en eſt pas moins dangereuſe. On n'importuna pas le Saint davantage ; mais on ne douta point qu'il ne fût d'une très-noble extraction, que ſa modeſtie ſans cela n'auroit pas cachée ſi ſoigneuſement. La pureté même avec laquelle il parloit la langue latine, montroit qu'il étoit né dans quelque bonne ville d'Italie, & très-probablement à Rome, où il y avoit une famille Sénatoriale & Conſulaire, du nom de Séverin.

Il s'étoit d'abord retiré dans les ſolitudes de l'Orient, pour s'y former à la

perfection ; puis il étoit revenu dans la Haute-Pannonie, par une inspiration spéciale de l'esprit de Dieu, qui vouloit présenter ce grand objet d'édification aux regards de tant de nations qui alloient changer la face de l'univers. Il convertit beaucoup de Barbares, & leur imprima à tous le respect de la vraie religion. Dans ces calamités publiques, il étoit le refuge du peuple fidèle, à qui souvent il apprenoit par révélation les desseins des ennemis. Il les avertissoit de leurs marches, ou du moins il les exhortoit à détourner par la prière & les bonnes œuvres les fléaux qui les menaçoient, & à en faire un salutaire usage. Plusieurs Eglises le demanderent pour évêque. Comme il ne voyoit dans l'épiscopat qu'un engagement à la peine & aux travaux, il répondit, qu'il lui étoit assez pénible de se voir privé de sa première solitude, & confiné par l'ordre du Ciel dans des provinces où il avoit la douleur de n'appercevoir autour de lui que des malheureux. Il établit différens, monastères, dont le plus considèrable est près de Vienne, au bord du Danube.

Dans la plûpart des régions exposées aux invasions des Barbares, il y avoit

de même de ſaints perſonnages, ménagés par la Providence, comme de puiſſantes reſſources en de pareilles extrémités. S. Mamert, évêque de Vienne dans les Gaules, s'y rendit fort utile, malgré la faute qu'il fit de vouloir étendre ſa juriſdiction ſur l'Egliſe de Die, qui n'étoit pas des quatre attribuées par le Pape S. Léon à la métropole de Vienne: mais un avertiſſement de la part du Vicaire de J. C., en conſéquence de la relation d'un Concile tenu ſur les lieux, ſuffit pour rétablir les choſes dans l'ordre accoutumé. Le S. Métropolitain, réduit à des devoirs moins étendus, ne penſa qu'à les remplir avec plus de zèle. Le Seigneur lui en fournit bientôt une ample matière, par le choix qu'il fit de lui pour détourner de nos provinces les fléaux qui les menaçoient, & auxquels préluderent des préſages d'autant plus affreux, que la divine juſtice vouloit engager plus efficacement les peuples à ſe mettre en état de la déſarmer.

S. Avit. hom. de Rogat. Sidon. VII Epiſt. 1.

Ce n'étoit de tous côtés qu'incendies ſoudains, dont on ne pouvoit deviner la cauſe, que tremblemens de terre ſans interruption, que gémiſſemens lugubres durant la nuit. Des ſpectres épouvantables apparoiſſoient même en plein jour;

& l'on vit, jusques dans les places & les rues de la ville les plus fréquentées, des bêtes sauvages se montrer à l'heure de midi. Les alarmes étoient telles à Vienne, que les principaux habitans en sortirent avec précipitation, de peur d'être enveloppés sous ses ruines. La veille de Pâque, le peuple étant rassemblé dans l'église avec le S. évêque, on entendit un fracas plus terrible qu'à l'ordinaire; & l'on vint annoncer que le palais, situé dans le lieu le plus élevé de la ville, étoit tout en feu & la menaçoit d'un embrâsement général. Chacun craignant pour sa propre maison, l'on abandonna l'église; & l'évêque demeura seul prosterné devant l'autel, où il se dévoua à la divine justice pour tout son peuple. Le Seigneur l'exauça, & on lui rapporta bientôt la nouvelle que le feu étoit éteint.

Dès lors il forma la résolution d'instituer des jeûnes & des supplications ou processions solemnelles, pour désarmer tout à fait le bras du Souverain Juge; & l'on choisit pour cela les trois jours qui précédent l'Ascension. C'est ainsi que les Rogations commencerent dans l'Eglise de Vienne, d'où elles passerent dans les autres provinces des Gaules, & en assez peu de temps dans toute l'Eglise; puis-

que S. Avit, qui ſuccéda à Eſichius, ſucceſſeur immédiat de Mamert, diſoit que cette pratique étoit déjà répandue par tout l'univers.

Le ſaint évêque de Vienne avoit un frère, prêtre de la même Egliſe, nommé auſſi Mamert & ſurnommé Claudien. C'eſt un des auteurs qui font le plus d'honneur à l'Egliſe de France, pour ce temps-là. Poète, Orateur, Théologien, Géomètre même, & Muſicien, il eut tous les talens, & les conſacra uniquement à la gloire de Dieu & au ſervice de la religion. Il avoit été moine dans ſa jeuneſſe; & c'étoit dans la tranquillité de ſa retraite, qu'il avoit approfondi tous les bons auteurs Grecs & Latins, Chrétiens & profanes. Ses vertus égaloient ſa capacité. Toute ſon ambition ſe bornoit à ſoulager ſon ſaint frère dans les travaux de l'épiſcopat, ſans aſpirer à nul titre d'honneur. Il nous reſte de lui un traité de la Nature de l'ame, où l'on en trouve la ſpiritualité, & la continuité eſſentielle de la penſée, établies avec une préciſion qui feroit honneur aux meilleurs philoſophes de nos jours. Il s'eſt n'éanmoins trompé touchant les Anges, qu'à l'exemple de quelques anciens docteurs, il fait de deux ſubſtances, la cor-

Gennad. de Script. c 81. Bibl. Patr. T.4.

porelle & la spirituelle. Il passe pour avoir composé l'hymne de la Passion, qui commence par ces mots: *Pange lingua*. On doit encore le regarder comme l'auteur de quelques autres poésies chrétiennes de bon goût, que la ressemblance de nom a fait attribuer mal à propos au poète Claudien, qui étoit indubitablement païen.

L'Eglise d'Auvergne; c'est-à-dire de Clermont, fut une des premières à recevoir la solemnité des Rogations. Elle se trouvoit des plus exposées aux calamités qu'on espéroit détourner par cette pratique religieuse. Evaric, Roi des Visigoths ou Goths d'Espagne, possédoit encore les provinces des Gaules de ce côté-là, & s'étendoit autant qu'il pouvoit dans les autres. Comme il étoit Arien passionné, il ne cherchoit qu'à ruiner la religion Catholique, sans commettre néanmoins ces violences d'éclat qui auroient trop aliéné les Gaulois. Il sentoit au moins l'intérêt qu'il avoit à ne pas affectionner ces peuples, solidement chrétiens, aux autres conquérans qui partageoient les Gaules avec lui: ce qui ne l'empêcha pas de faire quelques martyrs, entr'autres les SS. évêques Valère d'Antibes, dont le siège a été transféré à Grasse, Gratien

de Toulon, Dentérius de Nice, & un S. Léon de Fréjus. Mais il faisoit un mal infiniment plus grand, en empêchant d'ordonner des évêques à la place de ceux qui mouroient. Aussi n'en vit-on point, pendant un temps fort long, à Comminges, à Ausch, à Bazas, à Bourdeaux, à Périgueux, à Rodès, à Limoges, à Mende; & faute d'évêques, on y manquoit aussi de prêtres & de tous les autres ministres de la religion. Les Eglises & les fidèles abandonnés se trouvoient dans l'état le plus déplorable. Non seulement les temples étoient dépouillés, suivant le tableau que nous en fait Sidoine de Clermont, témoin oculaire; mais ils tomboient en ruines, les toits étoient enfoncés, les portes n'étoient plus fermées que par les ronces qui les bouchoient, & qui croissoient avec l'herbe jusqu'autour des autels, où l'on voyoit paître les animaux. Cette désolation s'étendoit aux villes comme à la campagne; & par-tout les assemblées & les instructions religieuses devinrent extrêmement difficiles. Mais les grands pasteurs qu'eut alors l'Eglise de Gaule, surmonterent tous les obstacles.

Lib. vij. cap. 6.

Sidoine, évêque de la capitale d'Auvergne, étoit né à Lyon, de la race des Apollinaires, l'une des plus illustres des

Gaules. Son aïeul & son père y avoient été Préfets du Prétoire. Lui-même fut Préfet de Rome, Patrice, & allié à la maison impériale; puisqu'il épousa Papianille, fille de l'Empereur Avitus, & en eut plusieurs enfans. Ses qualités personnelles répondoient aux avantages de sa fortune. Il passa pour le poète le plus célèbre de son temps; & à ce titre, on lui éleva à Rome une statue couronnée de lauriers. La vertu étoit comme héréditaire dans cette famille. Avant que Sidoine fût évêque, il lui arriva plusieurs fois de donner aux pauvres des pièces de son argenterie; afin que sa femme, qu'il vouloit rendre aussi charitable que lui, leur fît d'abondantes aumônes pour retirer ces meubles. Etant venu en Auvergne, où étoit mort S. Eparque, évêque de cette Eglise, il fut élu malgré lui, quoiqu'encore laïc.

Greg. Tur. II. Hist c.22.

Les Gaules avoient plusieurs autres prélats, qui ne se rendirent ni moins illustres ni moins nécessaires à leurs peuples. S. Patient de Lyon se signala sur-tout par ses libéralités envers les malheureux. Il étendit ses aumônes en plusieurs provinces; & fit conduire une grande quantité de blé pour leur subsistance, à Orange, à Viviers, à Valence, à Avignon, à

Arles, & jusqu'en Auvergne. C'est ce que nous apprenons d'une lettre de remerciment que lui en écrivit saint Sidoine.

A Tours, saint Perpétue se montra un des plus dignes successeurs de saint Martin, & fut très-zélé pour la gloire de cet illustre Thaumaturge. Trouvant son église trop petite pour le concours immense des personnes que les fréquens miracles y attiroient, il en fit construire à cinq cens pas de la ville, une beaucoup plus grande, qui passa pour un modèle du goût & de la magnificence du cinquième siècle. Elle avoit, selon Grégoire de Tours, cent soixante pieds de longueur, soixante de largeur, quarante-cinq de hauteur jusqu'à la voûte, trente-deux fenêtres dans le chœur & vingt dans la nef, huit portes dans toute l'église, & six-vingts colonnes. Saint Perpétue en fit la dédicace le 4 de Juillet, jour auquel on célébroit déjà l'ordination de saint Martin. Il fit en même temps la première translation de ses reliques. Saint Euphrone d'Autun fournit le marbre dont on orna le tombeau.

Lib. xj. c. 14.

Saint Apruncule de Langres florissoit aussi dans ces temps-là; mais ayant été chassé de son siège, il se retira en Auvergne, & fut choisi par saint Sidoine

même pour son successeur. Auspice de Toul, Censurius d'Auxerre, & Prosper d'Orléans, le successeur & l'imitateur de S. Agnan, sont tous honorés comme saints.

Alors aussi éclata une des plus grandes lumières de l'Eglise de Gaule dans la personne de saint Remi de Rheims : aurore fortunée de la foi Françoise, qui brilla aussi-tôt de la plus pure splendeur, & qui conserve encore la même pureté après tant de siècles. Remi, né dans le territoire de Laon, d'une très-illustre famille, étoit fils d'Emilius & de Célinie, aussi bien que Principe, qui fut évêque de Soissons. Mais Remi fut un enfant de miracles, prédit par un saint solitaire nommé Montan, & conçu contre l'ordre naturel dans le sein stérile de la vieillesse. Par un prodige non moins extraordinaire, sa naissance rendit la vue à son Prophète ; c'est-à-dire au Saint vieillard Montan, qui étoit aveugle. Tout fut également merveilleux dans sa jeunesse : il renchérit sur les vertus héréditaires de sa famille ; & dès l'âge le plus tendre, il se distingua tellement par l'excellence de son esprit & par ses progrès dans les lettres, qu'au jugement de l'éloquent Sidoine, il devint l'homme le

Flodoard Hist. 1, c. 11.
Hincm. ap Sur. 13 Januar.

plus éloquent de son temps. En un mot, il se rendit si recommandable, que, Bénage évêque de Rheims étant venu à mourir, Remi fut élu d'une voix unanime, & contraint, malgré la plus forte résistance & l'empêchement de son âge qui n'étoit que de 22 ans, à remplir ce siège, l'un des plus distingués & des plus importans de toutes les Gaules.

Ces régions ne furent pas moins édifiées, par l'éclatante piété de leurs solitaires & de leurs cénobites. Des côtes méridionales qui avoient plus de commerce avec l'Orient, où cette vie angélique avoit commencé, elle pénétra pied à pied dans toutes nos provinces. Il y avoit dès lors des monastères dans le voisinage de Vienne & de Lyon, celui de l'Isle Barbe, dans la Saone, renommé dès le commencement du cinquième siècle, passe pour le plus ancien. S. Martin en avoit établi plusieurs dans le pays de Tours, S. Victrice à Rouen, & S. Germain à Auxerre, où ils laisserent quantité de disciples zélés à perpétuer les exemples & les leçons qu'ils avoient reçues. Ainsi, vers le milieu du cinquième siècle, il n'y avoit presque point de contrées dans les Gaules, où l'on ne vît des ces communautés plus angéliques que terrestres.

Saint

S. Romain, né dans le pays des Séquaniens ou Franche-Comté, étudia les règles de la vie parfaite dans le monastère d'Aisnai, bâti à Lyon au lieu où souffrirent les premiers martyrs de cette ville ancienne. A l'âge de trente-cinq ans, il se retira dans les forêts du mont Jura, avec un exemplaire de la vie des Pères & des institutions de Cassien, que son abbé Sabin voulut bien lui laisser. Il s'arrêta dans un lieu nommé en Celtique Condat ou Condé, à cause du confluent des rivières de Bienne & d'Alière, entre trois montagnes, où il trouva une fontaine, quelques fruits sauvages, & un coin de terre propre à être cultivé. Il avoit passé quelques années dans cette solitude, lorsque son frère Lupicin fut averti en songe de l'aller joindre. Quoique frères & saints l'un & l'autre, c'étoient deux caractères tout différens: Romain, doux, indulgent, toujours prêt à excuser les fautes d'autrui; Lupicin, naturellement sévère, & d'une fermeté inflexible à maintenir la règle comme à en punir toutes les infractions. Mais unis par l'esprit de Dieu beaucoup plus que par la nature, & tendant invariablement au même but; de leur différente méthode il résulta un régime mitoyen, qui produisit le plus

Bolland. 28 Febr.

heureux effet. La réputation de leurs austérités & de leurs vertus leur attira tant de disciples, que, le monastère de Condat ne suffisant plus au grand nombre de ceux qui survenoient de jour en jour, ils défricherent dans la forêt voisine un lieu nommé Laucone, où ils établirent un second monastère, dont Lupicin fut abbé; les deux frères continuant néanmoins à se communiquer leurs vues & leurs conseils réciproques.

Ils avoient une sœur, qui voulut imiter leur manière de vivre. Ils bâtirent pour elle un troisième monastère, sur une montagne voisine, pleine de cavernes: ce qui fit appeler cette maison la Baume, nom qui signifie caverne en langue Celtique. On y vit bientôt plus de cent religieuses: elles gardoient une clôture si exacte, que, quoique plusieurs d'entre elles eussent leurs frères ou leurs fils dans le monastère de Laucone, à quelques pas de là, elles ne leur parloient jamais, & n'avoient pas plus de commerce avec eux que s'ils eussent déjà été morts. Quant à l'enceinte de leur monastère, elles n'en sortoient que pour être portées en terre; la sépulture des religieuses se trouvant, selon l'usage ancien, hors de la clôture.

Romain, suivant son naturel indulgent

& facile, recevoit tous les sujets qui se présentoient. Un ancien religieux lui en faisant un jour des remontrances: Mon frère, lui répondit le saint Abbé, savez-vous ceux qui persévéreront ? Combien n'en avez-vous pas vus dans ces monastères, qui se sont démentis après les commencemens les plus fervens ; d'autres au contraire, après des infidélités & des traits scandaleux d'inconstance, sont rentrés dans la carrière avec un redoublement de ferveur, & ont atteint à une haute perfection. Saint Romain fonda encore, au diocèse de Lausane, un monastère appelé de son nom Roman-Moûtier. Il mourut vingt ans avant son frère Lupicin, qui parvint à une extrême vieillesse, malgré l'austérité de sa vie & son abstinence effrayante. Il ne permettoit pas qu'on assaisonnât, soit de lait, soit d'huile, les légumes qui faisoient toute sa nourriture. Il n'avoit point bu de vin, depuis qu'il étoit entré dans le monastère. Les huit dernières années de sa vie, il ne but rien du tout ; ne se désaltérant, quand il étoit trop pressé de la soif, qu'en trempant dans l'eau le pain qu'il prenoit alors, uniquement pour ne pas mourir de faim.

Le monastère de Condat est la célèbre abbaye de saint Claude, érigée de notre

temps en évêché. Les monastères de Laucone & de la Baume ne subsistent plus ; ceux qui portent aujourd'hui ces noms dans la Franche-Comté, n'étant pas de la fondation de saint Romain. Les grands exemples de la perfection évangélique se communiquoient ainsi dans toutes les Gaules, quoique soumises à la domination de Princes Barbares, tous infectés de l'idolâtrie ou de l'héréfie. Chilpéric, Roi des Bourguignons, fut même le bienfaiteur insigne des disciples de Romain, auxquels il assigna un revenu annuel de trois cens boisseaux de blé & de trois cens mesures de vin pour la subsistance, & de cent sous d'or pour le vestiaire.

L'Orient, gouverné en apparence d'une manière plus favorable à la vraie foi, étoit au fond dans un état beaucoup plus déplorable. Aussi-tôt que Zénon s'étoit vu le maître de l'Empire, il avoit lâché la bride à tous ses mauvais penchans, sans que nul sentiment d'équité ou de pudeur, ni aucun principe de modération ou d'humanité pût le retenir. Il sembloit persuadé que la gloire des Souverains consiste à faire le mal avec éclat, & qu'il n'y a de honte qu'à marquer de la crainte en le commettant. Du reste, absolument insensible aux injures qu'on faisoit de toute

Evagr. L. 1. c. 1.

part à l'Empire, tandis qu'il étoit abîmé dans la dissolution & la débauche, les Sarrazins ou Arabes au Levant, au Couchant les Huns qui avoient passé le Danube sans obstacle, pilloient les frontières & pénétroient bien avant dans les provinces. A peine daignoit-on s'opposer à leurs progrès; & peut-être en effet le peuple avoit-il moins à craindre des Barbares, que de la dureté & de l'avidité insatiable de son Empereur. Un état si violent ne pouvoit durer. Dès l'année Id. L. iij.
475, la seconde du regne de Zénon, qui c. 3.
venoit de se brouiller avec l'Impératrice Vérine veuve de Léon, Basilisque, frère de Vérine, se fit proclamer Auguste, & réduisit le méprisable Empereur à se tenir caché dans l'Isaurie sa patrie.

C'étoit sortir d'un précipice, pour retomber dans un plus affreux. Le gouvernement de Basilisque, qui ne dura que deux ans, parut encore plus tyrannique que celui de Zénon. Le Tyran se déclara aussi-tôt pour les Eutychiens, & rappela Timothée-Elure, exilé depuis dix-huit ans. Ce faux Patriarche d'Alexandrie parut fièrement à Constantinople, où il fut reçu en triomphe par ceux de sa doctrine. Le fanatisme alla si loin, que l'on contrefit de point en point l'en-

trée triomphante du Sauveur à Jérusalem; Timothée montant un âne, & ses sectateurs s'écriant : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Mais comme il alloit du palais à l'église, il tomba si rudement qu'il se rompit le pied. Il n'en perdit rien de son crédit auprès de Basilisque, à qui il persuada de condamner pupliquement le Concile de Calcédoine, avec la lettre de S. Léon à Flavien.

La condamnation fut adressée, en forme de lettre circulaire, à tous les évêques. Sous prétexte de procurer l'union de l'Eglise, & de conserver les décrets des trois premiers Conciles généraux, on proscrivoit le quatrième, même quant aux définitions de foi. Il est vrai que la lettre de Basilisque condamne en même temps ceux qui supposent la chair de J. C. d'une autre nature que la nôtre, ou qu'il ne s'est incarné qu'en apparence. Mais c'étoit un adoucissement à l'hérésie d'Eutychès, pour lui sauver l'opprobre des anciennes impiétés plus connues, & tout à fait décriées ; modificacation qui n'en ruinoit pas moins les décrets du Concile, & la soumission qu'on leur devoit. La lettre circulaire ajoûte, que chaque évêque en soucrivant anathématisera expressément tout ce qui s'est

fait à Calcédoine ; que ceux qui oseront dans la suite en faire mention, seront punis comme perturbateurs de l'Eglise & de l'Etat : qu'à ce double titre, les évêques & les clercs seront déposés, les moines & les laïcs bannis, avec confiscation de biens. Basilisque autorisa aussi un Concile, qui abolit le privilège attribué au siège de C. P. sur la fin du Concile de Calcédoine : ce qui influa beaucoup dans le zèle d'Acace contre cet Empereur.

Timothée-Elure commença par souscrire. Pierre le Foulon, disgracié pour la même cause que lui sous le regne précédent, & qui, chassé d'Antioche, s'étoit tenu caché dans un monastère d'Acémètes, reparut alors, & signa après Timothée, en qualité de second Patriarche. On dit même qu'Anastase, Patriarche de Jérusalem, souscrivit aussi. Dans la Palestine en effet, les désordres, occasionnés alors par les moines schismatiques, renouvellerent toutes les scènes d'horreur & de scandale, données vingt ans auparavant sous l'abbé Théodose. En un mot, la défection fut telle, que l'on compte environ cinq cens évêques qui condamnerent par écrit, & la lettre de S. Léon, & le Concile de Calcé-

doine. Acace de Conſtantinople fut le ſeul des Patriarches, qui refuſa de ſouſcrire, conduite qui lui feroit plus d'honneur, ſi elle ſe fût ſoutenue par la ſuite, & ſi dès lors il ne ſe fût pas abandonné à un enthouſiaſme qui décèle trop ſouvent l'affectation, & que l'intérêt propre inſpire bien plutôt que l'eſprit de Dieu. Il prit des habits de deuil, & couvrit de draps noirs la chaire épiſcopale ainſi que l'autel. Il avoit pour lui les moines & tout le peuple de Conſtantinople.

Le Pape Simplice s'y prit d'une manière plus paternelle & plus pontificale. Il écrivit à Baſiliſque une lettre touchante, par laquelle il l'exhortoit à ſuivre les exemples religieux des Empereurs Marcien & Léon d'illuſtre mémoire, dont il avoit été témoin. Il écrivit auſſi au Patriarche de Conſtantinople, qu'il fit même ſon légat, à l'effet de s'oppoſer à l'uſurpateur du ſiège d'Alexandrie. Il bornoit cependant le légat au perſonnage de ſolliciteur auprès de Baſiliſque, que le Pape vouloit détourner de penſer à un nouveau Concile; parce qu'on n'en a jamais tenu, dit-il, que quand des eſprits inquiets répandant de nouveaux nuages ſur le dogme, il a fallu les diſſiper

Epiſt. ult. Tom. 4 Conc.

par les lumières réunies & l'unanimité du suffrage des pasteurs.

Tous les soins du Pontife furent inutiles. Mais un homme sans titre, sans bien, avec la seule autorité que donnent la vertu & le mépris du monde, fit une vive impression sur le Tyran; & sans réussir à changer le fond de son ame, il empêcha du moins les plus grands excès, par la terreur qu'il lui inspira des jugemens de Dieu. Tel fut le merveilleux ascendant du saint homme Daniel, surnommé le Stylite pour la même raison que S. Siméon, auquel il avoit succédé dans sa manière de vivre sur une colonne: plus admirable que Siméon même, en ce qu'il habitoit un climat beaucoup plus dur, près l'embouchure du Pont-Euxin, sur une montagne exposée à des vents continuels & à des froids rigoureux. On le regardoit comme la sauvegarde de l'Empire, dès le temps de l'Empereur Léon, qui le visitoit souvent, & à qui il obtint un fils par ses prières. Les Barbares avoient eux-mêmes tant de respect pour lui, que le Roi des Lazes étant venu traiter avec les Romains, & l'Empereur l'ayant mené voir Daniel, le Saint fut l'arbitre du traité entre les deux Princes. Dans le péril où

se trouvoit l'Eglise, le Patriarche de Constantinople manda Daniel, qui d'abord refusa de venir, ne pouvant se résoudre à interrompre sa manière de vivre toute spirituelle & toute céleste, pour rentrer dans la fange de ce monde. Mais Acace lui renvoya plusieurs évêques, avec charge de lui faire les plus fortes instances, & de lui proposer l'exemple du Fils de Dieu descendu du Ciel même pour notre salut.

Daniel descendit alors de sa colonne, & vint à la capitale, où il fut reçu avec une joie incroyable. Le peuple toujours extrême s'anima tellement contre les fauteurs du schisme, qu'il y auroit eu dès lors une révolution dans le gouvernement, si le Saint n'eût calmé les esprits. Basilisque épouvanté sortit de la ville, & se retira au château de l'Hebdomon. Mais Daniel le suivit, accompagné d'une multitude de solitaires & d'autres personnes vénérables par leur piété. Sa manière de vivre toujours debout lui avoit tellement enflé les pieds, qu'il ne pouvoit marcher & qu'il fallut le porter. Un mauvais plaisant dit, en le voyant d'une fenêtre : Voilà une espèce toute nouvelle de Consul. Mais ce bon mot lui coûta cher : il tomba mort sur le champ ; le Seigneur, qui pénètre le fond des cœurs

Theod. lect. p. 556.

jugeant tout autrement que les hommes de certaines légéretés. Les gardes craignant pour l'Empereur, refuserent l'entrée à Daniel, qui en se retirant secoua la poussière de ses pieds, selon le conseil de l'Evangile. Basilisque tout autrement disposé que ses gens, quand on lui eut fait le récit de ce qui venoit d'arriver, fit courir après le Saint, pour le supplier de revenir. L'inquiétude redoublant de moment en moment, il lui envoya messager sur messager, qui tous furent inutiles. Le Prince accourut lui-même, se jeta aux pieds de l'homme de Dieu, & lui demanda publiquement pardon. Mais cette humilité, ou cette basse & servile crainte, inspira aux spectateurs du mépris pour le Tyran, sans faire illusion au Prophète. Il dit aux assistans, que ce vain artifice ne feroit pas révoquer les arrêts de la justice divine; & après avoir prédit la chûte prochaine de Basilisque & fait plusieurs miracles, il retourna sur sa colonne.

Timothée-Elure étoit en route, pour aller reprendre le siège d'Alexandrie, quand il apprit ces nouvelles. Il eut peur que les Catholiques ne vinssent à bout de faire révoquer la lettre circulaire de l'Empereur. Rassemblant donc à la hâte

tout ce qu'il put des évêques de son parti, il tint à Ephèse une espèce de concile. De là ils envoyerent tous ensemble une requête en Cour, par laquelle ils se plaignoient qu'on les accusât, contre la vérité, d'avoir souscrit par force la lettre circulaire; & ils manderent d'ailleurs tout ce que leur artifice put leur suggérer pour se conserver les bonnes graces du Prince: après quoi Timothée-Elure continua sa route. Timothée-Solofaciole, Patriarche Catholique d'Alexandrie, apprenant l'arrivée de cet usurpateur, se retira dans les monastères de Canope, dont il avoit pratiqué la règle. Sa douceur & sa bonté d'ame le rendoient si cher à tout le monde, même aux schismatiques, que la jalouse animosité d'Elure ne put jamais le découvrir. L'arrivée de celui-ci répandit au contraire la dissension & la zizanie parmi les sectaires de l'Egypte, dont la plûpart étoient Eutychiens rigoureux; au lieu que Timothée-Elure, quoique ennemi du concile de Calcédoine, soutenoit que le Verbe étoit consubstantiel au Père selon la divinité, & que sa chair étoit consubstantielle à la nôtre.

Pierre le Foulon retourna de même, par ordre de Basilisque, dans le siège qu'il avoit usurpé, & qu'il trouva va-

cant à son arrivée dans la ville d'Antioche ; le Patriarche Catholique Julien étant mort de chagrin, à la vue des désastres qui bouleversoient son Eglise. Mais les schismatiques ne furent pas mieux d'accord en Orient qu'en Egypte. Pierre attribuant la passion à la nature même de Dieu, & non pas à la seule personne du Verbe incarné, ajoutoit au Trisagion ces paroles qui devinrent si fameuses : Vous qui avez été crucifié pour nous, ayez pitié de nous. Entêté de son invention, selon la manie de tous les novateurs, tandis que l'ancienne foi lui étoit si indifférente ; il lançoit des anathêmes contre quiconque refusoit de prier à sa façon, & causoit chaque jour un nouveau tumulte. Les ordinations qu'il fit pour se fortifier, ne lui réussirent pas mieux. Il fut enfin supplanté par un mauvais prêtre de Constantinople, nommé Jean, qu'il avoit ordonné évêque d'Apamée, quoique déposé par un concile, & qui, ayant été rejeté par le peuple, fut obligé de revenir à Antioche, dont il envahit le siège à son tour.

A Constantinople, le clergé, les moines, & le peuple, témoignoient un grand zèle pour la foi, & nommoient publiquement hérétique l'usurpateur de

l'Empire. Cependant le bruit se répandit que Zénon, caché jusqu'à ce moment, s'étoit montré en Isaurie, & avoit levé une armée avec laquelle il s'avançoit vers la capitale. Le lâche Basilisque accourut à l'église, fit satisfaction publique, & annulla sa lettre circulaire par une nouvelle ordonnance, où il déclaroit qu'il avoit été surpris; & vouloit que la foi reçue dans les Eglises catholiques demeurât invariablement, sans qu'il fût plus question de concile ni d'examen nouveau. Il disoit anathême à Nestorius, à Eutychès, à tous les hérétiques, & rendoit au Patriarche Acace, qu'il craignoit particulièrement, la jurisdiction sur les provinces dont il avoit consenti peu auparavant qu'on le dépouillât. Quand Zénon fut en effet de retour, ce qui arriva en 477, vingt mois après sa fuite, le Tyran toujours plus lâche vint remettre sa couronne sur l'autel, & se réfugia dans le baptistère, avec son fils Marc & sa femme Zénonide, qui l'avoit engagé dans l'hérésie. Zénon promit de ne point verser leur sang: mais il les envoya en Cappadoce, dans un château dont il fit murer les portes: & ils y moururent de faim. Aussi-tôt il publia une loi, pour casser tout ce qui avoit été fait pendant

Theod. lect. I.

Theod. lect. p. 557.

la tyrannie, tant contre la foi qu'au regard du privilège des Eglises, principalement de celle de Constantinople, qu'il rétablit dans ses prétentions, en des termes qui semblent avoir été dictés par Acace. Il fit, en action de graces de ses succès, plusieurs bonnes œuvres d'éclat, bâtit au lieu de sa retraite une superbe basilique en l'honneur de Sainte Thècle, qu'il prétendoit lui avoir apparu & révélé son prochain rétablissement. Mais il ne changea rien dans ses mœurs dépravées; & s'il favorisa d'abord la religion, dont les intérêts étoient liés si étroitement avec les siens propres, il parut peu après que son cœur n'étoit nullement touché.

Il déféra volontiers aux vœux du Souverain Pontife, qui lui écrivit pour déposer Pierre le Foulon; parce que ce faux Patriarche d'Antioche avoit été attaché à Basilisque. Ce fut alors que Jean d'Apamée trouva moyen d'occuper la place de son coupable bienfaiteur, d'où il fut aussi chassé trois mois après. Un ecclésiastique pieux, nommé Etienne, fut aussitôt élu & ordonné canoniquement. Mais à peine eut-il le temps de recevoir les lettres de communion du Pape, du Pa-

triarche de Constantinople, & de relever l'espoir de la religion affligée, que les hérétiques s'ameuterent avec fureur, & lui firent endurer la mort la plus cruelle. Au milieu de son église, profanée avec une impiété barbare, ils le percerent de mille coups de cannes aiguisées comme des lances: après quoi ils traînerent son corps par les rues, & le jeterent dans l'Oronte. L'Eglise l'honore comme martyr, le 25 d'Avril.

Evagr. III. c. 10.

L'Empereur le regretta sincèrement, en écrivit au Pape, & fit punir les auteurs de la sédition. Peut-être même que toute la ville en eût souffert, si elle n'eût envoyé une députation pour fléchir le Prince. Les citoyens se déporterent pour cette fois du droit d'élection, & demanderent que, pour prévenir le désordre, on leur consacrât un évêque à Constantinople. Ainsi Acace ordonna pour Antioche un autre Etienne, qu'on nomme le jeune pour le distinguer du premier, & qui se rendit pareillement recommandable par sa piété. Comme cette ordination avoit quelque chose d'irrégulier, & que le besoin pressant ne permettoit pas d'obtenir la dispense préalable, on en écrivit immédiatement après au Chef de l'Eglise, qui ratifia ce qui

s'étoit fait, par égard à la nécessité des circonstances, & sans tirer à conséquence pour l'avenir. Calendion, ordonné de la même manière après la mort d'Etienne, qui ne siégea pas long-temps, fut encore reconnu par le Pape, que les mêmes circonstances engagerent à porter le même jugement.

La vieillesse décrépite, ou plutôt la mort de Timothée-Elure, empêcha qu'il ne fût chassé d'Alexandrie. On dit qu'il avança sa fin, pour éviter la honte de la déposition, & qu'après s'être empoisonné, il prédit sa mort, pour soutenir sa réputation de prophète; usant, à la fin de sa carrière, de la même hypocrisie qu'il avoit employée à jeter les fondemens de sa fortune. Il laissa des disciples nommés Thimothéens, qui, sans être tout-à-fait Eutychiens, continuerent à rejeter le Concile de Calcédoine. Les évêques hérétiques lui donnerent pour successeur Pierre-Monge; c'est-à-dire le Bègue, qui fut ordonné clandestinement par un seul évêque: ce qui déplut tellement à l'Empereur, qu'il donna ordre de le chasser, de punir les auteurs de cette intrusion, & de rétablir le Patriarche légitime, Timothée-Solofaciole.

Brev. Liber. c. 16.

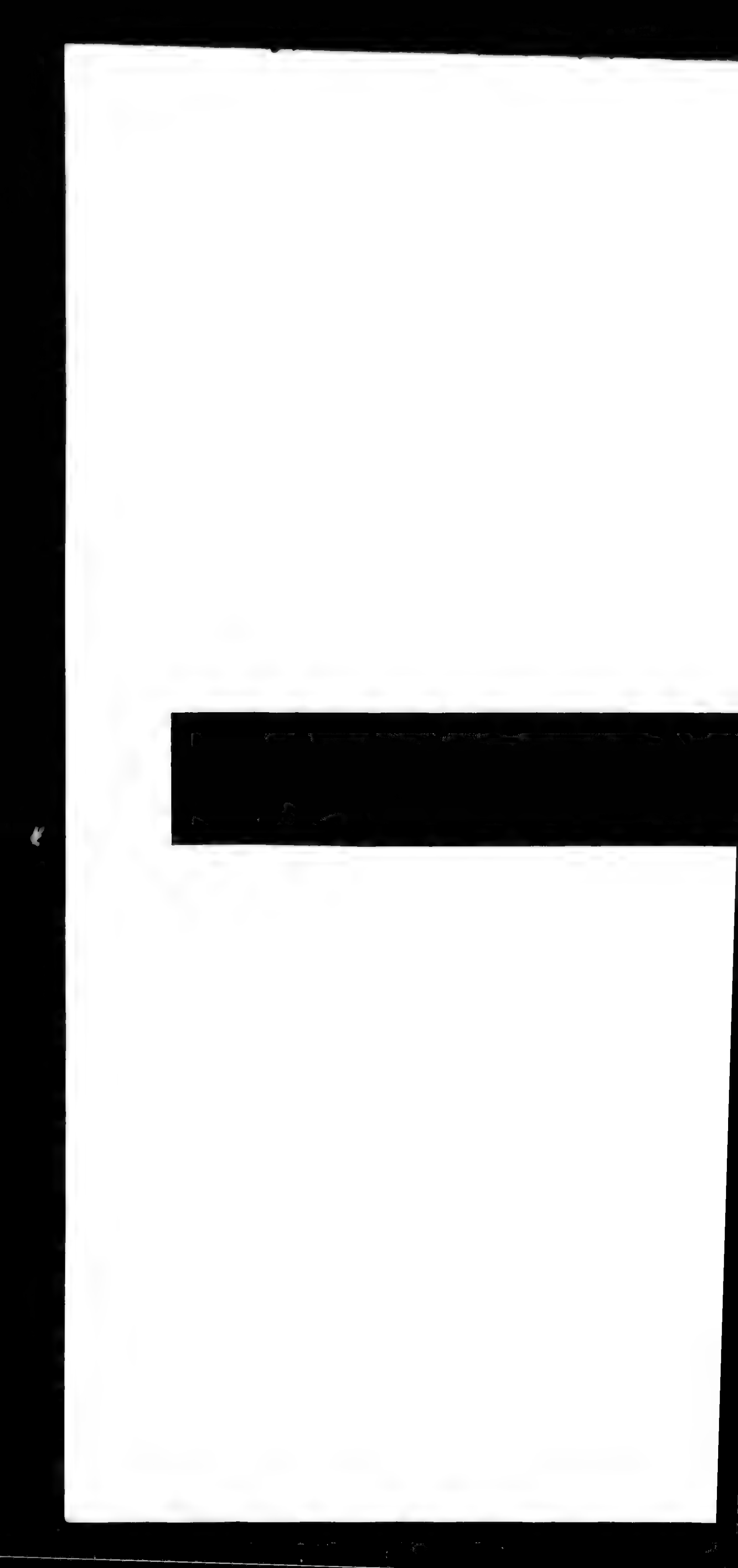
La douceur extrême de ce Timothée

l'avoit engagé dans une démarche qui faisoit peine au Pape Simplice ; comme nous l'apprenons d'une lettre, où ce Pontife se plaint à Acace, de ce que Solofaciole avoit souffert qu'on récitât à l'autel le nom de Dioscore. Mais Simplice fut satisfait peu de temps après, par trois députés que lui envoya le Patriarche d'Alexandrie, pour lui donner avis de son rétablissement, & pour l'assurer que le nom de Dioscore étoit effacé des diptyques. On demanda même pardon au Souverain Pontife, & on lui présenta l'abjuration des Egyptiens, qui avoient été subornés par Timothée-Elure & par Pierre-Monge. Les évêques d'Asie, séduits en grand nombre par la lettre circulaire de Basilisque, firent aussi leur rétractation, qu'ils adresserent au Patriarche de Constantinople. Pour diminuer la griéveté de leur faute, ils protestoient avec serment, qu'ils n'avoient souscrit que par contrainte, & n'avoient jamais eu d'autre foi que celle du Concile de Calcédoine.

La réunion se fit en Palestine, sous le Patriarche Martyrius, successeur d'Anastase, avec des circonstances beaucoup plus frappantes. Martyrius, qu'il ne faut pas confondre avec le Patriarche d'Antioche de même nom, étoit né en Cap-

padoce : mais sa ferveur l'avoit conduit en Egypte & dans les solitudes de Nitrie, où il menoit la vie d'anachorète, lorsque Protère, successeur de Dioscore, fut massacré par les schismatiques. Alors tout fut en confusion dans les plus pieuses solitudes, aussi bien que dans les villes ; & le fervent Anachorète se vit réduit à prendre la fuite, avec un compagnon nommé Elie. La réputation de S. Euthymius les attira en Palestine, où ce S. Abbé, par un premier pressentiment de ce qui devoit leur arriver, sentit d'abord pour eux une affection toute particulière. Bientôt il eut une révélation précise, que l'un & l'autre seroient élevés successivement sur le siège patriarchal de Jérusalem. Après la mort de S. Euthymius, le Patriarche Anastase les fit venir auprès de lui, les ordonna prêtres ; & les agrégea au clergé du S. Sépulcre.

C'est de là que Martyrius fut tiré, pour occuper le siège patriarchal. Dès qu'il fut ordonné, il envoya le diacre Fidus à Constantinople, pour se ménager de la protection contre l'audace effrénée des hérétiques, qui lui causoient de continuelles alarmes par rapport au salut de son peuple. Fidus s'embarqua à Joppé ; mais il fit un naufrage où il ne



[redacted]

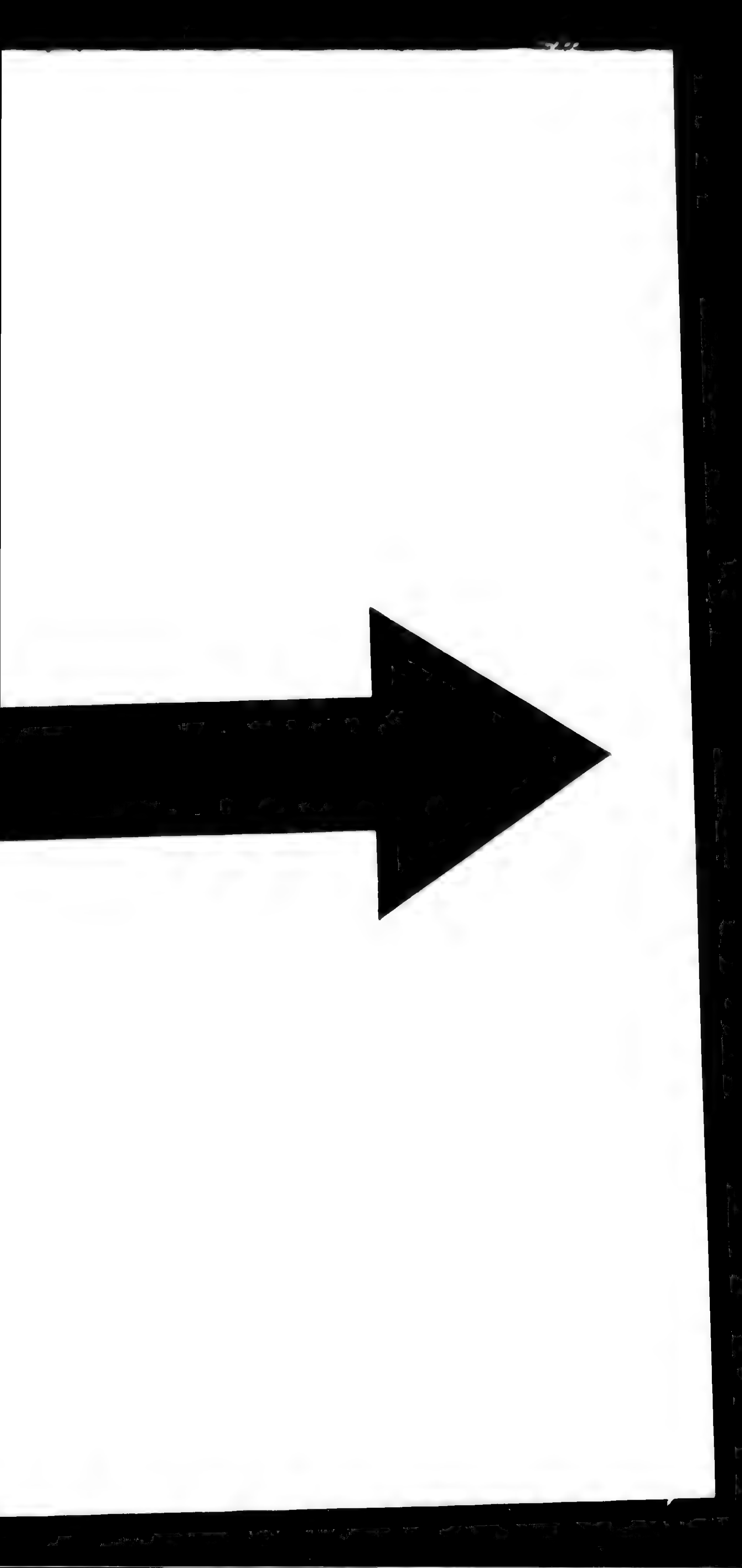
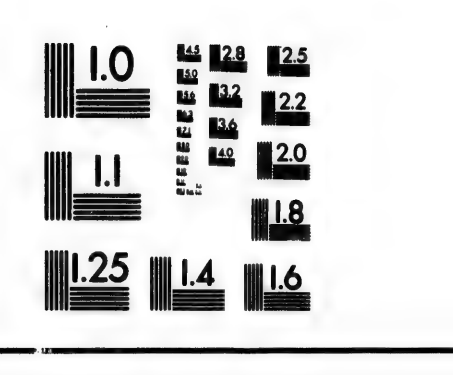


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
4.0
2.0
1.8
1.1
1.0

pouvoit manquer de périr, sans l'assistance miraculeuse de S. Euthymius, qui étoit mort depuis peu & qui lui apparut. Votre voyage, lui dit le Saint, n'est pas nécessaire : retournez à celui qui vous envoie, & dites-lui de ma part, qu'il ne se mette point en peine de ses ouailles séparées ; bientôt elles rentreront dans le bercail. A ces mots, il enveloppa de son manteau le diacre Fidus, qui se trouva, sans savoir comment, sur le rivage, & peu de momens après, à Jérusalem, où il se pressa de raconter au Patriarche ce qui venoit de lui arriver.

Vit. S. Euthym. p. 87.

Toutes les apparences étoient contraires à la prédiction ; & quelque espace de temps s'étant écoulé depuis ce récit, le Patriarche l'avoit presque oublié, quand l'abbé Marcien, chef des schismatiques, les rassemble inopinément dans son monastère de Bethléem. Là, il leur tint ce discours inattendu : Jusqu'à quand tiendrons-nous l'Eglise divisée, sans autres principes pour nous rassurer, que nos propres raisonnemens ? Cherchons à connoître la volonté de Dieu, par la méthode qu'employerent les Apôtres : jetons le sort entre les moines & les évêques. Si le sort tombe sur les premiers, nous demeurerons comme nous sommes ; &

Cotel. t. 2. monum. p. 306 & 307.

s'il tombe sur les pasteurs, nous nous réunirons à eux. Tout le monde applaudit à cette proposition; on jeta le sort; il tomba sur les évêques; & les moines se soumirent, ne doutant point que telle ne fût la volonté de Dieu. Le Patriarche les reçut à bras ouverts, & fit une grande fête à cette occasion. Il n'y eut que deux abbés qui s'obstinerent dans le schisme; & qui, ayant été chassés, menerent jusqu'à la mort une vie errante & malheureuse.

C'est ainsi que prospéroient de toute part les intérêts de la foi, quand la superbe délicatesse d'Acace de Constantinople, offensée d'un léger défaut d'attention, renversa toutes ces espérances. Le principe de cette triste révolution vint encore d'Alexandrie. Le Patriarche Timothée Solofaciole, sentant ses forces & sa vie décliner, envoya à C. P. Jean-Talaïa, prêtre économe de son Eglise, pour représenter à l'Empereur les périls que la foi alloit courir en Egypte, & pour le supplier de ne lui laisser donner pour successeur qu'un sujet d'entre les clercs catholiques. La supplique & le suppliant plurent également à Zénon, qui renvoya le prêtre Jean Talaïa comblé de louanges, & assuré qu'on auroit égard à ce qu'il Gesta Acac. p. 1081.

avoit demandé. Dès lors, on le regarda comme désigné pour le siège patriarchal. En effet, cette grande place étant venue bientôt à vaquer, les Catholiques élurent Jean d'un concert unanime. Il en donna aussi-tôt avis au Pape & aux évêques des grands sièges : mais il chargea Illus, Maître des Offices & son ami particulier, de remettre au Patriarche de C. P. & à l'Empereur les lettres qu'il leur écrivoit à ce sujet.

Illus se trouvoit malheureusement en Syrie. Tandis que le porteur l'alla chercher, le fier & pointilleux Acace apprit par la voie publique l'ordination de Jean-Talaïa, & tint à injure de n'avoir pas reçu ses lettres synodales. Il éclate sur le champ contre lui, se joint aux protecteurs que Pierre-Monge avoit encore à la Cour, & de concert avec eux, il charge Jean de différens crimes, entr'autres d'avoir brigué le siège où il étoit parvenu, après avoir juré de n'y pas prétendre. Il proposa à l'Empereur, pour couper court à toutes les difficultés, de rétablir Pierre, que l'on dit agréable aux Alexandrins & seul propre à réunir les esprits. Zénon persuadé en écrivit au Pape, qui avoit déjà reçu la lettre synodale de Jean, & qui, mal instruit de ce qui se passoit

loin de lui, promit par sa réponse, de suspendre la confirmation de ce nouveau Patriarche. Il déclara néanmoins, dès ce moment, qu'il ne consentiroit jamais au rétablissement de Pierre-Monge, non seulement le complice, mais le chef des hérétiques; que la profession récente qu'il faisoit de la vraie foi pouvoit tout au plus le faire rentrer dans la communion de l'Eglise, & non lui conférer une dignité, qui, dans le cas justement présumé d'une abjuration peu sincère, le mettoit en liberté d'enseigner l'erreur. Tout bien motivé qu'étoit le refus, l'Empereur choqué écrivit à ses officiers en Egypte, de chasser Jean d'Alexandrie, & de remettre Pierre en possession de la chaire épiscopale. Simpl. Ep. 17.

Zénon voulut cependant donner quelques couleurs plausibles à cette étrange conduite, en paroissant s'assurer de la foi du prélat suspect qu'il rétablissoit; & ce fut alors qu'Acace, de concert avec les protecteurs & les partisans de Pierre-Monge, engagea l'Empereur à dresser une formule de foi, que Pierre devoit souscrire pour rentrer dans le siège d'Alexandrie. Telle fut la manœuvre qui donna lieu au fameux édit de Zénon, appelé Hénotique, c'est-à-dire union, & qui ne servit qu'à remplir l'Eglise d'Orient de

divisions, de troubles, & de scandales, en paroissant vouloir les éteindre. C'est de ce prétexte, toujours si abusif entre les mains des sages du siècle, & toujours employé avec une supercherie nouvelle, que cet édit de schisme & de subversion est coloré, dès son préambule. Voici comment l'Empereur s'y exprime.

Evagr. iij. 14. Niceph. xvj. 18. Des abbés & d'autres personnes vénérables nous ont présenté requête, pour demander la réunion des églises, & pour faire cesser les funestes effets de leur division, qui a été cause que plusieurs ont été privés du baptême ou de la sainte communion, & qu'il s'est commis une infinité de meurtres. C'est pourquoi nous déclarons qu'il ne faut point recevoir d'autre symbole que celui des 318 Pères de Nicée, confirmé par les 150 Pères de C. P., & suivi par ceux d'Ephèse, qui ont condamné Nestorius & Eutychès. Nous recevons aussi les douze anathêmes du bienheureux Cyrille, & nous confessons que notre S. J. C. Dieu, fils unique de Dieu, qui s'est incarné véritablement, consubstantiel au Père selon sa divinité, & à nous selon l'humanité, le même qui est descendu du Ciel, s'est incarné du Saint-Esprit & de la Vierge Marie mère de Dieu, est un seul fils, & non deux.

Nous

Nous disons que c'est le même Fils de Dieu, qui a fait des miracles, & qui a souffert volontairement en sa chair; & nous ne recevons aucunement ceux qui divisent ou confondent les natures: mais nous anathématisons quiconque croit ou a cru ci-devant autre chose, à Calcédoine, ou en quelque concile que ce soit, principalement Nestorius, Eutychès & leurs sectateurs. Réunissez-vous donc, dans les mêmes sentimens que nous, à l'Eglise notre mère spirituelle. Tel est le fameux Hénotique de Zénon, qui semble aussi opposé aux erreurs d'Eutychès qu'à celles de Nestorius & de tous les hérétiques. Il faisoit néanmoins triompher les Eutychiens, parce qu'il ne recevoit pas le Concile de Calcédoine comme les trois autres, & qu'il paroissoit au contraire lui attribuer des erreurs.

Aussi cet édit fut-il bien vîte reçu des envoyés & de tous les partisans de Pierre-Monge, quoique notoirement hérétiques. Après cette formalité perfide de leur part, Acace communiqua sans difficulté avec eux, remit dans ses dyptiques le nom de Pierre-Monge, & le reconnut pour légitime Patriarche d'Alexandrie, sur la promesse que firent pour lui des gens dont la foi n'étoit guère moins suspecte

que la sienne. Pergamius, qui venoit d'être nommé nouveau Duc d'Egypte, y porta conjointement avec les députés les ordres de l'Empereur. Le bruit de ces nouvelles avoit déja mis en fuite Jean Talaïa. Ainsi l'intrus, seul maître du siège, ayant reçu l'Hénotique en triomphe, se mit en mouvement pour le faire recevoir par toute l'Egypte. Il rétablit dans les tables d'Alexandrie les noms de Dioscore & de Timothée-Elure, après en avoir ôté ceux de Protère & de Timothée-Solofaciole. Il déterra le corps de ce dernier, & le fit jeter honteusement hors de la ville. Passant même les bornes de l'édit, & démentant tout ce qu'on venoit de promettre pour lui à l'Empereur & au Patriarche de C. P. il anathématisa avec la dernière audace le Concile de Calcédoine & la lettre de S. Léon.

Vict. Tun. chron.

Acace parut fort intrigué, à la nouvelle de ce dernier attentat, qu'il avoit peine à se persuader; & il envoya sur les lieux, pour s'en éclaircir. Mais Pierre, à qui le mensonge ne coûtoit rien après tant d'autres excès, paya d'effronterie, nia tout sans pudeur & sans crainte d'être bientôt confondu. Alors il approuva même expressément le Concile de Calcédoine,

Evagr. iij. 16.

& il en parla très-honorablement dans sa réponse à Acace. Il écrivit pareillement au Souverain Pontife, qu'il admettoit avec respect ce Concile ; & cela, au moment même où il le rejetoit avec le plus d'éclat devant les Egyptiens. Cette inconstance, ou plutôt cette fourberie & cette impiété, aliéna plusieurs de ses partisans. La division, compagne inséparable de l'erreur & de la mauvaise foi, partagea les schismatiques en une multitude de conventicules sans subordination, sans harmonie, sans chef, & sans Patriarche.

Pour l'évêque légitime, il appela au Siège Apostolique, à l'imitation de son illustre prédécesseur le grand Athanase ; & comme lui, il se rendit à Rome. Le Pape le reçut avec une tendresse paternelle. Il entreprenoit sa défense avec chaleur, quand la mort priva l'Eglise de ce digne chef, après un pontificat de quinze ans & cinq mois. Nous avons plusieurs lettres de Simplice, entre lesquelles il en est trois qui méritent une attention particulière. La première est adressée à Zénon, évêque de Séville, qu'elle constitue, à cause de son zèle, Vicaire du Saint Siège en Espagne, pour y veiller à l'observation des canons.

La seconde, écrite à Jean de Ra-

venne, le reprend ſévèrement de ce qu'il avoit ordonné un nommé Grégoire, malgré lui. C'eſt pourquoi le Pape aſſigne à ce Grégoire le gouvernement de l'Egliſe de Modène, à la charge de n'avoir rien à démêler avec Jean, & ſous la ſeule dépendance du S. Siège. Il lui attribue même l'uſufruit d'une terre de l'Egliſe de Ravenne, pour le temps de ſa vie; la propriété en demeurant à cette Egliſe. Il déclare à l'évêque Jean, que, s'il retombe jamais dans la même faute, il ſera privé de toutes les ordinations de ſa province.

Par la troiſième de ces lettres, le Pape ôte le pouvoir d'ordonner à Gaudence évêque d'Auſinium, pour avoir fait des ordinations illicites; & il charge un évêque voiſin de s'acquitter de cette fonction dans le diocèſe. Il fait une diſpoſition bien plus remarquable encore des revenus de cette égliſe. Que Gaudence, dit-il, n'en ait que la quatrième partie, ainſi que des oblations des fidèles, dont il ne ſait pas uſer. Deux parties ſeront employées aux réparations des bâtimens, à l'hoſpitalité, & au ſoulagement des pauvres. La dernière ſera diſtribuée aux clercs ſelon leur mérite. Qu'on ait même ſoin, ajoûte-t-il, de faire reſtituer ces trois p

ties du revenu, que l'Evêque s'est appropriées durant trois ans.

Le saint Siège, à la mort de Simplice, ne vaqua que six jours, au bout desquels on élut Félix II, Romain de naissance, le 8 de Mars 483. Ce nouveau Pontife s'attacha religieusement à suivre les traces de son prédécesseur. Simplice alloit condamner l'Hénotique de Zénon, lorsqu'il fut prévenu par la mort: Félix, sans le flétrir par une condamnation formelle, pour ne pas aliéner davantage l'esprit de ce Prince, l'improuva suffisamment pour empêcher les effets de cet édit suborneur, qui, sous prétexte de réunir le troupeau de J. C., en égaroit les ouailles & les soustrayoit aux pasteurs mêmes des plus grands sièges: monument injurieux d'ailleurs, qui attentoit visiblement aux droits les plus sacrés de la Puissance spirituelle, qui prescrivoit des loix sur les objets où elle étoit la plus indépendante, s'ingéroit à enseigner les docteurs, & obligeoit les premiers prélats de souscrire un nouveau symbole de croyance.

Cependant Talaïa, qui avoit eu recours au saint Siège, demeuroit toujours à Rome, & continuoit de solliciter son établissement. En attendant qu'on pût réussir dans une affaire si épineuse, & qui

importoit au repos de toute l'Eglise Orientale, le Pape lui donna l'évêché de Nole, où il mourut avant qu'on eût pu terminer sa cause. Mais il fut assez long-temps auprès du Pontife Félix, pour lui faire parfaitement connoître le caractère altier & faux d'Acace de C. P., ses vues pernicieuses, son instabilité dans les bons principes, & tout ce qu'on avoit à craindre d'un pareil prélat. Pour procéder plus mûrement, le Pontife assembla un Concile des évêques de l'Italie; & l'on y conclut à envoyer des députés à l'Empereur, pour se plaindre des maux causés à l'Eglise, pour demander instamment que Pierre-Monge fût chassé d'Alexandrie, & Acace cité pour répondre aux accusations de Jean Talaia. En conséquence, le Pape écrivit à Zénon & au Patriarche Acace.

La lettre à l'Empereur, toute remplie qu'elle étoit de protestations de respect & de déférence bien propres à toucher ce Prince, n'en témoignoit pas une magnanimité moins apostolique; & montroit dans Félix un digne successeur de Pierre, que nulle considération humaine n'empêcheroit de soutenir courageusement la vérité. Il rappeloit à Zénon ce qui avoit fait tomber le tyran Basilisque, & l'avoit

Ep. 1 tom, 3 conc.

rétabli lui-même sur le trône; que ses ennemis s'étoient perdus en attaquant le Concile de Calcédoine, & qu'il avoit recouvré la souveraine puissance en rejetant leurs erreurs; que la reconnoissance devoit l'engager à délivrer l'Eglise de ses perfides ennemis, comme Dieu avoit délivré son Etat d'un rebelle & d'un tyran. Il le conjuroit par tout ce qu'il y a de plus touchant & de sacré, de chercher à se rendre le Seigneur propice, en se proposant l'exemple des Empereurs Léon & Marcien, dont il étoit le successeur légitime. Il lui représentoit enfin ses propres exemples; comment en remontant sur le trône, il avoit écrit à Rome en faveur du Concile de Calcédoine, & s'étoit déclaré contre l'usurpateur du siège de saint Marc; c'est-à-dire contre Pierre-Mongé, contre ses sectateurs & ses fauteurs.

Dans la lettre à Acace, le Pontife reproche à ce politique irréligieux ses tergiversations & son silence affecté sur des objets où il importoit si fort à l'édification de l'Eglise, qu'il s'expliquât nettement. Revenant encore ici à l'étrange conduite de l'Empereur, si contraire à ce qu'il avoit donné lieu d'espérer : Vous deviez, dit-il, représenter à ce Prince

Ibid. Ep. 24.

tout ce qu'il a fait contre Pierre d'Alexandrie, & pour Timothée le Catholique : car on sait assez le crédit que vous avez auprès de Zénon. Pourquoi ne l'employez-vous pas à détourner l'Empereur de rétablir l'hérésie qu'il avoit abattue ? A quoi vous servira sans cela le zèle que vous avez montré contre le premier fauteur de l'impiété ; c'est-à-dire contre le Tyran Basilisque ? Voulez-vous en perdre l'éternel récompense ? Voulez-vous vous perdre à jamais vous-même, pour avoir livré aux loups dévorans le troupeau du Seigneur ; ou du moins pour avoir pris la fuite comme un lâche mercenaire ? Vous ne sauriez même vous couvrir du prétexte honteux de la crainte & de la lâcheté ; puisqu'on sait très-bien que vous n'avez rien à risquer pour ce monde : mais craignez pour l'éternité. C'est pour vous que je tremble. Je me rassure sur le sort de l'Eglise, qui ne dépend ni de vos efforts ni des miens, après les promesses de J. C. Mais craignons le sort du coupable pilote, qui abandonne le gouvernail pendant la tempête. Le vaisseau de l'Eglise sera conservé : mais ceux qui l'abandonnent, comme ceux qui s'en écartent, périront infailliblement ; & c'est l'abandonner, que de ne pourvoir

point à sa sûreté. Acace avoit pris son parti: toute l'éloquence pontificale ne fut pas capable de le faire changer.

L'Empereur n'étoit pas mieux disposé. Ainsi, les évêques Vital & Misène, envoyés par le Pape à Constantinople, & porteurs de ses lettres, au lieu des honneurs accordés en pareil cas au Premier Siège, au lieu de voir accourir l'évêque & le clergé pour leur réception, trouverent à l'entrée du détroit une troupe de soldats qui les fouillerent & les mirent en prison, après leur avoir enlevé leurs papiers. On craignoit sur-tout qu'ils ne remissent des lettres de Rome, capables d'émouvoir les esprits dans C. P. On ne trouva rien de semblable; mais on connut, par les instructions du Pape à ses légats, qu'ils avoient défense de communiquer avec Pierre-Monge, & même avec le Patriarche Acace. On employa la menace de mort, les caresses & les présens, pour leur faire promettre le contraire; & l'on réussit. Alors on les tira de la tour d'Abydes, où on les avoit emprisonnés. Ils entrerent dans la ville; on les fit paroître en public & dans le lieu saint avec Acace & les apocrisiaires de Pierre-Monge, qu'ils reconnurent pour évêque légitime d'Alexandrie: scandale

Liber. brev c. 18 Fel. Ep. 6. ad Ac.

énorme qui donna tant d'assurance à l'hérétique faction, que dès-lors on lut tout haut dans les tables sacrées le nom de Pierre-Monge, qu'on se contentoit de lire bas avant l'arrivée des Romains.

Tel est l'opprobre dont le S. Siège fut couvert par deux de ses légats : car pour le troisième, qui étoit Félix défenseur de l'Eglise Romaine, il répondit à tout ce que ce titre exigeoit de lui. Etant tombé malade en chemin, il ne put arriver à Constantinople qu'après ses collègues, qu'après même qu'ils furent tirés de prison. On l'y remit à leur place, & on le traita encore plus mal qu'eux. Mais il fut inébranlable, & se montra constamment digne de l'Eglise qu'il représentoit. Plus glorieux dans les fers que ses collègues à la Cour, il eut la consolation d'être vivement applaudi du peuple orthodoxe de la ville impériale, qui fit une protestation en forme contre le procédé des deux autres, & trouva moyen, dans une assemblée publique, d'en attacher une copie à leurs vêtemens.

Cyrille, Abbé des Acémètes, & d'autres abbés de C. P. écrivirent avec zèle au Souverain Pontife ; & Cyrille fit partir pour Rome un de ses religieux nommé Siméon, afin que ces avis y par-

vinssent plus sûrement & y produisis-sent un plus grand effet. Cet Abbé, par différens traits de zèle & de prudence, avoit tellement mérité la confiance du Pape Félix, qu'il étoit prescrit aux légats de ne rien faire sans le voir auparavant, & sans avoir concerté toutes leurs opérations avec lui. Siméon arriva heureusement à Rome, & assez tôt pour informer le Pape avant le retour des deux légats Misène & Vital, qui revinrent peu de temps après, & se présenterent tout pleins de confiance, chargés des lettres de l'Empereur & du Patriarche de C. P. Tout y étoit pallié, tout y étoit présenté sous une face avantageuse. On y parloit en termes honorables du Concile de Calcédoine, qu'on assuroit avoir été souscrit par Pierre-Monge ; & l'on prodiguoit les éloges à cet intrus, tandis qu'on accusoit griévement Jean Talaïa. Le Pape tint un concile : on examina mûrement l'affaire des légats, on lut les lettres des Catholiques de Constantinople, on entendit les légats eux-mêmes, & on les confronta avec le moine Siméon, qui n'eut pas de peine à les confondre. Aussi-tôt après, Vital & Misène furent excommuniés & déposés de l'épiscopat.

On confirma les sentences portées

par le S. Siège contre Pierre-Monge déja qualifié d'hérétique. Pour Acace, on se contenta de blâmer sa conduite peu conforme à elle même, en ce qu'ayant taxé Pierre d'hérésie dans ses lettres au Pape Simplice, loin de le faire connoître pour tel à Zénon, il avoit fait voir, par une duplicité & des ménagemens indignes d'un évêque, que la faveur de la Cour lui étoit plus chère que la foi. Le Pape voulut encore tenter de le ramener, & lui représenta paternellement, qu'il avoit péché, mais qu'il étoit toujours temps d'obtenir le pardon de sa faute par un repentir sincère, en n'y retournant plus, & en s'efforçant de la réparer.

L'obstiné Patriarche, qui dans le fond ne pensoit pas mieux que Pierre-Monge, ne quitta point la communion de l'Hérétique, & même ne lui conseilla pas ouvertement de recevoir le Concile de Calcédoine. Bien informé de toute cette conduite, le Pape, vu l'importance de l'affaire, rassembla en concile les prélats d'Italie, & prononça la sentence de condamnation contre Acace. Elle contient tous les griefs dont on le chargeoit, ses usurpations sur la jurisdiction de ses confrères, sa communication avec les hérétiques condamnés par le S. Siège, & au-

trefois par lui-même, leur promotion au sacerdoce & à l'épiscopat, le mauvais traitement des légats, & plus encore son personnage de suborneur à leur égard. Enfin vous n'avez pas voulu répondre, ajoute-t-on, devant le Siège Apostolique, où vous étiez cité selon les canons, par l'évêque Jean. Que votre partage soit donc avec les scélérats, dont les intérets vous sont si chers; & sachez que par la présente sentence vous êtes privé, tant de l'honneur du sacerdoce, que de la communion catholique. Soixante-sept évêques souscrivirent avec le Pape, qui signa, *Celius-Félix, Evêque de l'Eglise Catholique de Rome.*

Il s'agissoit après cela de notifier ce jugement à Constantinople : commission fort délicate dans les circonstances. Tutus, ancien clerc de l'Eglise Romaine, en fut fait défenseur à cette fin. Il se mit en route, plein de bonne volonté, & il eut l'adresse de se dérober aux gardes qui le guétoient à l'entrée du Bosphore. Mais il ne put parvenir à remettre la lettre du Pape au Patriarche. Par le conseil du Défenseur, quelques moines Acémètes eurent le courage de l'attacher au manteau d'Acace, comme il entroit dans l'église. Ils furent surpris, Niceph. XVI. 17.

jetés dans les fers & si cruellement traités, qu'il en périt quelques-uns. Alors le foible Défenseur fit voir qu'il est plus difficile de surmonter le péril que de l'affronter. Il entra en composition, il se laissa suborner, il communiqua avec celui qu'il venoit exclure de la communion.

Ce fût un surcroît accablant de douleur, d'humiliation & d'embarras pour le Pape, quand il reçut à ce sujet les lettres de quelques abbés zélés. Il avoit mandé par Tutus même, au peuple & au clergé de Constantinople, la sévère condamnation des légats Misène & Vital: afin de lever ce premier scandale, il fallut encore plus vite user de la même rigueur contre Tutus. Dès qu'il fut de retour à Rome, on le convainquit en plein concile, par les lettres écrites contre lui. Il confessa lui-même sa lâcheté: il fut honteusement privé de la charge de Défenseur, avant le temps où elle devoit cesser, car elle étoit passagère, & outre cela privé de la communion. Le Pape eut soin d'en informer les plus religieux cénobites de C. P., les chargea de publier cette réparation du dernier scandale, & d'avertir les Fidèles que tous ceux qui voudroient être réputés catho-

liques, eussent à se retirer de la communion d'Acace.

Bien assuré de la protection de l'Empereur, & content de la faveur des Puissances du siècle, le Patriarche méprisa tous les décrets du Chef de l'Eglise, & se porta dès-lors aux plus grands excès. Pour comble d'audace aussi bien que d'impiété, il ôta le nom du Pape des sacrés diptyques, & par tout l'Orient fit chasser de leurs sièges une multitude d'évêques orthodoxes, leur en substitua d'hérétiques, & ne laissa tranquilles que ceux qui professoient ou favorisoient l'hérésie. Ainsi, les prélats Catholiques furent contraints de chercher des asyles dans l'Occident, où l'Eglise étoit moins tourmentée par les Barbares ariens & idolâtres, que dans l'Orient, par le successeur des Constantin & des Théodose. Acace fit traiter avec une rigueur particulière Calendion Patriarche d'Antioche, qu'il avoit ordonné lui même, & qui fut relégué dans les affreux déserts de l'Oasis. Il colora cette inconséquence de prétextes spécieux : mais la vraie raison, c'est que ce digne Prélat demeuroit dans la communion du Pape & du Patriarche légitime d'Alexandrie Jean Talaïa, & qu'occupant une

Gest. de nom. Acac. in fin.

si grande place, son autorité & son exemple étoient du plus grand poids pour la bonne cause. Il rétablit aussi Pierre le Foulon, qu'il avoit tant de fois condamné; n'exigeant autre chose de ce scélérat diffamé, que la signature de l'Hénotique.

Zénon, de son côté, afin d'appuyer la séduction, se para de tous les dehors du zèle pour le progrès & la pureté de la foi. Il s'intéressa auprès d'Huneric Roi des Vandales, fils & successeur de Genseric, en faveur de l'Eglise de Carthage, qui étoit sans évêque depuis vingt-quatre ans. Sur les instances redoublées de l'Empereur, elle eut permission de se choisir un pasteur, quoiqu'à des conditions dures & onéreuses; ce qui n'empêcha point que le peuple ne conçût une joie extrême, quand il vit ordonner Eugène. Il y avoit une grande partie des citoyens, qui n'avoient jamais vu d'évêque assis dans cette première chaire de l'Afrique. Mais tous se crurent au comble du bonheur, quand ils virent éclater les vertus du nouveau prélat, sa douceur, son humble affabilité, sa charité tendre & agissante, ses aumônes prodigieuses, une bienfaisance à laquelle personne n'échappoit, & qui étoit iné-

puisable, quoiqu'il ne réservât jamais rien pour le lendemain. Les Barbares s'étoient emparés de tout les fonds de l'Eglise : mais le digne usage que l'Evêque faisoit des oblations, engageoit une multitude de personnes à lui apporter journellement des sommes considérables, qu'on lui vit toujours distribuer avant la nuit, à moins qu'on ne les lui eût remises trop tard. Ainsi s'attira-t-il indistinctement l'affection & le respect, non seulement des Catholiques, mais des Vandales mêmes. Telle fut néanmoins la première cause d'une persécution plus cruelle que n'avoit été celle même de Genseric.

Tant d'hommages rendus à la vertu d'Eugène exciterent une jalousie furieuse dans les évêques Ariens, principalement dans le cœur de Cirila, le plus puissant d'entre eux. Ils exagérerent au Roi les dangers que couroit sa communion ; & l'on commença par empêcher que personne ne parût dans l'Eglise Catholique en habit de Barbare. C'est ainsi que les Vandales se nommoient eux-mêmes, pour témoigner leur aversion & leur mépris de la mollesse Romaine. Huneric fit mettre à la porte de l'église des gardes, ou plutôt des bourreaux, qui voyant un

homme ou une femme entrer avec l'habit de Vandale, leur jetoient sur la tête de petits bois dentelés, dont ils leur entortilloient les cheveux; puis les retirant avec force, ils leur arrachoient la chevelure avec la peau de la tête. Quelques personnes en moururent, & un grand nombre en perdit les yeux. On promena des femmes, la tête ainsi écorchée, précédées d'un crieur pour leur faire honte & pour intimider la multitude. Il y avoit à la Cour d'Huneric un assez bon nombre de Catholiques, dont les talens rares & les vertus éprouvées les avoient jusques-là maintenus dans plusieurs charges de confiance & de distinction. Non seulement on les chassa du palais, mais on les fit conduire dans les plaines d'Utique, & on les réduisit impitoyablement, malgré la délicatesse de leur complexion & la différence de leurs habitudes, à couper les blés, aux plus grandes ardeurs du soleil. Mais ce ne fut là que le prélude de la persécution d'Huneric: monstre de cruauté, qui fit périr tous ses proches, pour assurer le royaume à ses enfans, & crut sanctifier ses penchans sanguinaires, en les tournant contre les ennemis de ses vices & de ses erreurs. Plusieurs saints personnages furent in-

ftruits, par des visions effrayantes, de ce que l'Eglise alloit souffrir: l'effet ne tarda point à confirmer ce qu'ils avoient annoncé.

Les premières violences tomberent sur les personnes consacrées à Dieu. Le Roi commanda qu'on fît assembler les vierges catholiques, qu'elles fussent honteusement visitées par les matrones, & qu'à force de tourmens on les obligeât de déposer contre les ecclésiastiques. On les suspendit avec de gros poids aux pieds; on leur appliqua des lames de fer enflammé sur le sein & sur les côtés; & dans cet état, on les pressoit d'accuser les prêtres & les évêques, d'être leurs corrupteurs. Plusieurs périrent dans ces tortures, un plus grand nombre en demeura estropié; mais pas une seule n'accusa le moindre clerc. Vict. Vit. L. II.

Le Tyran voyant qu'il ne pouvoit déshonorer le clergé par cet indigne stratagême, s'emporta, sans prétexte & sans ménagement. En une seule fois, il relégua dans le désert des ministres ecclésiastiques de tous les ordres, avec d'autres Fidèles de leur famille ou de leur suite, au nombre de quatre mille neuf cent soixante-seize personnes, parmi lesquelles il se trouvoit quantité d'in-

firmes & de vieillards si décrépits, que plusieurs avoient perdu la vue. Félix d'Abirite, qui comptoit quarante quatre ans d'épiscopat, languissoit d'une paralysie qui ne lui laissoit pas même l'usage de la langue. Les Fidèles ne sachant comment l'emmener, firent prier Huneric de le laisser en quelque réduit près de Carthage, où il ne pouvoit plus guère vivre. Le Barbare répondit : S'il ne peut se tenir à cheval, qu'on l'attache à des bœufs qui le traineront où je lui ordonne d'aller. Il fallut en effet le lier en travers sur un mulet, & le transporter comme une masse insensible.

Ibid. n. 9.

Les confesseurs furent rassemblés dans la ville de Sicque, d'où les Maures les devoient conduire dans le désert. On les enferma dans une prison qui étoit supportable, & où les Fidèles du lieu vinrent les consoler : mais on les priva bientôt de cette satisfaction, parce qu'ils paroissoient plus fermes que jamais. Il n'y avoit pas jusqu'aux enfans qui ne signalassent leur constance, en résistant aux efforts de quelques mères aveuglées par leur tendresse, & qui vouloient les rebaptiser pour les soustraire à la persécution. On resserra donc les prisonniers dans un cachot affreux & si étroit, qu'ils étoient

entassés les uns sur les autres, sans même avoir d'espace libre pour satisfaire aux besoins naturels : ce qui produisit une infection contagieuse & une horrible multitude de reptiles, qui, engendrés dans cette corruption, les y dévoroient tout vivans. L'Historien Victor, qui en parle L. II. n. comme témoin oculaire, dit qu'ayant 10.
trouvé moyen d'entrer dans ce cachot, en donnant de l'argent aux Maures, tandis que les Vandales étoient endormis, il enfonçoit jusqu'aux genoux dans l'ordure & les vers.

On les fit enfin partir, sous la conduite des Maures. Ils sortirent de ce cloaque, non seulement les habits dégoûtans de saletés, mais leurs cheveux mêmes, leur visage & toute leur personne dans un état que la délicatesse des lecteurs ne nous permet pas de peindre au naturel. Ils chantoient cependant des cantiques d'actions de graces, & s'estimoient heureux de souffrir ces indignités pour la gloire du Fils de Dieu. Les peuples accouroient de tout côté pour les voir, portant des cierges allumés, demandant leur bénédiction pour eux & pour leurs enfans qu'ils leur présentoient, & se plaignant avec effusion de larmes de rester, sans pasteurs, en proie aux loups dévorans. Mais on re-

pouſſoit avec brutalité ces pieux Fidèles, ou, après leur avoir laiſſé exercer leur libéralité envers les confeſſeurs, on prenoit à ceux-ci ce qu'ils leur avoient donné. On remarqua une femme qui avançoit avec précipitation, tirant un enfant par la main, & lui diſant : Cours, mon petit ami ; vois-tu comment tous ces ſaints ſe preſſent d'aller recevoir leur couronne ? Ceux qui les accompagnoient, la blâmoient de ſon imprudence & de ſa dureté. Priez pour moi, leur dit-elle, & pour cet enfant qui eſt mon petit-fils ; je l'emmène, de peur que l'ennemi de nos ames ne le ſurprenne ſeul, & ne lui faſſe ſouffrir une mort infiniment plus funeſte.

* Les confeſſeurs ſe montroient plus ſenſibles aux périls des Fidèles qu'à leurs propres maux ; quoiqu'on preſſât inhumainement leur marche : car plus ils recevoient de témoignages de vénération, moins on leur donnoit de relâche. Quand les vieillards ou les enfans n'en pouvoient plus, on les piquoit avec des dards, ou on leur jetoit des pierres
N. iv. pour les faire avancer. Ceux que l'excès de la fatigue abattoit de temps en temps, on commandoit aux Maures de leur attacher des cordes aux pieds, & de les

trainer comme des bêtes mortes; en sorte que ces chemins rudes & tout pierreux furent bientôt rougis de leur sang. Leurs vêtemens tomboient par lambeaux, ou s'accrochoient aux pierres & aux épines. Ils eurent même le corps tout dechiré; l'un la tête brisée, l'autre le côté ou le ventre ouvert, presque tous les membres disloqués; & plusieurs consommerent dès-lors leur martyre. Ceux qui furent assez robustes pour atteindre le désert, n'y trouverent pour leur subsistance que de l'orge qu'on leur donnoit par mesure, comme à des bêtes de somme: encore les en priva-t-on bientôt, & on les laissa mourir de faim. Les bêtes vénimeuses les plus malfaisantes le furent moins que les tyrans; & l'on observa que dans une contrée qui n'est, pour ainsi dire, qu'un repaire des plus dangereux reptiles, aucun des serviteurs de Dieu ne périt de leurs morsures, auxquelles ils demeuroient exposés sans nulle précaution.

Lorsque tant de saints & savans ministres de la religion furent ainsi éloignés, Huneric fit proposer à l'évêque de Carthage une conférence avec les évêques Ariens. Eugène répondit que tout le Monde Chrétien étant intéressé

Num. 13 & seq.

à des queſtions où il s'agiſſoit des premiers principes de la foi, il en alloit écrire au Pape chef de toutes les Egliſes, & convoquer des évêques de tous les pays. Ce n'eſt pas qu'il n'en reſtât encore aſſez en Afrique, pour faire triompher la vérité par leurs lumières. Mais comme ils étoient ſous le joug des Vandales, ils avoient beaucoup plus à craindre que des étrangers, ſoit pour eux, ſoit pour leurs troupeaux. Loin d'avoir égard à la remontrance d'Eugène, Huneric, au contraire, chercha encore à écarter ceux des Africains qui paſſoient pour ſavans. Il bannit l'évêque Donatien, après une rude baſtonade, bannit de même Præſidius de Suffétule, & en fit tourmenter pluſieurs autres en diverſes manières. Un miracle éclatant que fit alors le S. Evêque Eugène, ne ſervit qu'à rendre le Tyran plus furieux. Un aveugle très-connu, nommé Félix, recouvra ſubitement la vue, par le ſeul attouchement de la main du prélat, en préſence d'un concours extraordinaire de Fidèles raſſemblés pour la ſolemnité de l'Epiphanie. Il n'y avoit guère moyen de douter d'un fait, qui avoit eu tant de ſpectateurs. Le Roi ne laiſſa point de ſe faire amener Félix, pour entendre de ſa bouche

la vérité & tout l'ordre de l'évènement. La merveille étant ainsi prouvée jusqu'à la démonstration, on n'osa plus la nier: mais en convenant du prodige, on prit le parti de dire qu'Eugène l'avoit opéré par malefice, & l'on suivit le projet de la conférence.

Les évêques du continent de l'Afrique & de toutes les isles soumises aux Vandales, se rendirent à Carthage pour le jour marqué, qui étoit le premier de Février 484. L'on en fit encore mourir tout ce qu'on put, sous différens prétextes; mais par le seul motif d'ôter à la bonne cause les défenseurs les plus zélés & les plus éclairés. Il en restoit encore trop, pour que les évêques Ariens osassent entrer en lice. La conférence commença néanmoins: mais ils susciterent mille chicanes pour la rompre. Sur ce que les Catholiques demandoient qu'il y eût des arbitres présens, qu'au moins les plus sages du peuple fussent spectateurs, on ordonna de délivrer cent coups de bâton aux laïcs Homousiens, qui oseroient s'y trouver: c'est ainsi qu'on nommoit par mépris les orthodoxes. Sur le nom de Catholiques, qu'ils ne manquerent pas de prendre dans leur confession de foi, on éleva de grandes plaintes;

& avec quelque modestie qu'ils se missent en devoir d'y satisfaire, on cria au tumulte & à la sédition, & l'on courut dire au Roi que les Homousiens troubloient tout, pour éviter la conférence. Il paroit que ce jeu avoit été concerté entre le Prince & ses évêques : car aussitôt il fit porter dans les provinces un décret dressé d'avance, en vertu duquel, tandis même que les évêques orthodoxes étoient à Carthage, on ferma en un seul jour toutes les églises, & l'on attribua aux Ariens tous les biens de ces églises & de leurs pasteurs, en appliquant aux Catholiques les peines portées contre l'hérésie par les loix impériales. On publia en même temps que c'étoient les Homousiens, qui, ne pouvant prouver leur doctrine par l'Ecriture, avoient rompu la conférence & l'avoient tournée en sédition par le moyen du peuple qu'ils avoient soulevé. Afin de donner quelque couleur à cette imputation, par une apparence de modération & d'humanité on leur marqua un terme pour mériter leur pardon.

Mais sans aucun retardement, si-tôt que l'édit fut envoyé pour saisir leurs églises & tout ce qu'ils possédoient dans leur pays, Huneric chassa de Carthage les évê-

ques qui s'y trouvoient rassemblés, après les avoir encore dépouillés du peu qu'ils avoient apporté avec eux, sans leur laisser ni cheval ni esclave, pas même d'habit pour changer. Défense fut faite en même temps sous peine du feu, soit de les loger, soit de leur fournir des vivres. Ainsi, on les vit, au nombre de cinq à six cens, la plûpart d'un âge avancé, errer autour des murs de la ville, sans asyle, sans abri, exposés nuit & jour à toutes les injures de l'air, & manquant de nourriture. Il en mourut en assez peu de temps quatre-vingt-huit. Le Roi étant sorti par hasard, tous ceux qui pouvoient se trainer vinrent autour de lui, pour tâcher de l'adoucir : mais sans écouter leur humble demande, à quoi il ne répondit que par des regards foudroyans, il fit courir sur eux des cavaliers de sa garde, qui en foulerent plusieurs sous les pieds de leurs chevaux. Tous furent enfin relégués dans l'isle de Corse, & condamnés à couper du bois pour la construction des navires.

Vict. vit. L. iv. n. 3.

L'évêque de Carthage saint Eugène fut envoyé dans le désert de Tripoli, & mis sous la garde d'un Arien furieux, nommé Antoine, qui inventoit chaque jour de nouvelles manières de le tourmenter. Le

Saint se regardant comme une victime dévouée pour son Eglise, ajoutoit encore de rudes macérations à ses tourmens. En couchant sur la terre, couvert seulement d'un sac, il contracta une paralysie qui lui embarrassa jusqu'à la langue. Son persécuteur lui fit avaler de force un vinaigre violent, dont on crut que le saint vieillard perdroit la vie. Mais il en guérit, fut rappelé d'exil par le Roi Gontamond, vécut jusqu'à l'an 503, & ne mourut que sous Trasamond, dans un second bannissement, à Albi dans les Gaules, où sa mémoire est encore plus honorée que dans le reste de l'Eglise.

Après l'évêque, on bannit avec une barbarie proportionnée tout le clergé de Carthage, encore composé de plus de cinq cens personnes : ce qui nous donne une idée de la splendeur de cette Eglise Primatiale de l'Afrique dans ses beaux

Id. L. v. n. 9.

jours. Le diacre Muritta, qui étoit un vieillard vénérable, se signala par une fermeté extraordinaire. Il avoit levé des fonts l'apostat Elpidifore, qui s'étoit montré le plus ardent des persécuteurs avant le départ des Catholiques pour l'exil. Alors Muritta tira tout à coup les linges dont il avoit couvert Elpidifore au sortir des fonts, & qu'il tenoit

cachés ſous ſes habits. Les ayant deployés, aux yeux de tout le monde, il dit à l'Apoſtat qui étoit aſſis comme ſon juge: Voila la robe nuptiale qui t'accuſera au tribunal du Juge Suprême, & qui te fera précipiter ſans reſſource dans le puits enflammé de l'abîme. Tu regreteras, malheureux, mais il n'en ſera plus temps, ce préſervatif ſacré dont tu t'es dépouillé toi-même, pour revêtir la robe d'ignominie & de malédiction. Elpidifore pâlit ſur ſon tribunal, & n'oſa répondre.

Mais nul objet d'édification ne fut Ibid.
plus touchant que douze enfans de chœur, diſtingués entre les autres par la beauté de leurs voix, & qui ſuivoient les confeſſeurs dans leur banniſſement. Leur talent les fit regreter par les Ariens, qui coururent ſur leurs pas, afin de les ramener. Mais ces généreux enfans ne vouloient pas quitter leurs ſaints maîtres; ils s'attachoient à leurs vêtemens, ils ſe laiſſoient frapper à grands coups de bâtons, ils bravoient les épées nues dont les menaçoient des clercs & des évêques Ariens: miniſtres de ſang & de terreur, qui marchoient toujours armés, & reſſembloient beaucoup mieux à des ſoldats ou à des bourreaux, qu'aux prêtres du

Seigneur. Enfin on les détacha de force, & on les ramena à Carthage: mais on n'en put jamais séduire un seul, par toutes les caresses & les mauvais traitemens qu'on employa tour à tour. Longtemps après la persécution, ils faisoient encore la consolation & la gloire de l'Eglise d'Afrique, demeurant ensemble à Carthage, mangeant ensemble, chantant ensemble les louanges de Dieu. Toute la province révéroit ces douze Confesseurs, comme autant d'Apôtres.

Entre les évêques qui furent bannis dans cette persécution, Vigile de Tapse se rendit célèbre par ses écrits. La crainte d'aigrir les persécuteurs, jointe à l'envie de donner plus de cours à ses ouvrages, lui fit cacher son nom, & emprunter ceux des Pères les plus renommés, tels que S. Athanase & S. Augustin: ce qu'il pouvoit hasarder parmi des Barbares aussi ignorans que les Vandales. On lui attribue avec raison le Symbole qui porte encore le nom de Saint Athanase. Quoiqu'il avertisse lui-même en plusieurs endroits de ses écrits, qu'il fait parler les plus grands personnages pour donner plus de poids à la vérité, cette pieuse fraude n'a pas laissé de produire de pernicieux effets. Outre

la confusion qu'elle a jetée dans les œuvres de plusieurs Pères, elle paroît avoir autorisé les Novateurs à répandre leurs inventions, à la faveur des noms les plus respectables. Vigile alla dans la suite à Constantinople, où se trouvant en liberté, il écrivit sans toutes ces fictions contre l'hérésie d'Eutychès: c'est le seul ouvrage de cet Evêque Africain, qui porte son nom.

La persécution s'étendit en Afrique, du clergé au peuple. Avant même que les évêques fussent conduits en exil, Huneric ordonna, dans toute l'étendue de sa domination, de n'épargner aucun de ceux qui résisteroient à ses volontés impies, quels que fussent leur âge, leur sexe ou leur condition. De cette multitude innombrable, envers qui l'on n'observa nulle forme judiciare, on pendit les uns, on brûla les autres, on en assomma une infinité sous le bâton, on dépouilla honteusement les femmes, & par préférence, celles de qualité, pour les tourmenter de la manière qui leur étoit la plus sensible. Ce n'étoient plus ces obscènes & licencieux Africains, dont la corruption faisoit horreur aux premiers Vandales qui les subjuguerent: les châtimens célestes en avoient fait des

hommes tout nouveaux, de purs & de parfaits chrétiens.

Une dame de haut rang & d'une rare béauté, nommée Denyſe, à qui la pudeur étoit beaucoup plus chère que la vie, dit aux perſécuteurs : Faites-moi ſouffrir tous les tourmens qu'il vous plaira ; la ſeule grace que je vous demande, c'eſt de m'épargner la honte de la nudité. C'en fut aſſez pour la traiter avec plus d'indignité que les autres : ils l'éleverent au deſſus d'eux; pour la donner de tous côtés en ſpectacle. Mais Denyſe s'armant de toute la réſolution que peut inſpirer la bonne conſcience : Miniſtres de l'Enfer, leur dit-elle, ce que vous faites pour ma confuſion, dès que je l'endure malgré moi, ne peut tourner qu'à ma gloire ; & ſans faire attention à l'état où elle ſe trouvoit, ni aux ruiſſeaux de ſang qui jailliſſoient de tous ſes membres dépouillés, elle exhorta les autres martyrs à mépriſer des douleurs auxquelles elle ſe montroit inſenſible. Elle avoit un fils encore jeune, nommé Majoric, qui lui parut autant épouvanté qu'attendri. Elle l'encouragea ſi bien par ſes diſcours & par ſes exemples, qu'il conſomma fidèlement ſon martyre. Alors ſa ſainte mère, à qui les perſécuteurs laiſſerent une vie moins déſi-

rable que la mort, rendit graces à Dieu, en embrassant le corps de son fils avec plus d'affection que s'il eût été vivant, & l'enterra dans sa maison, pour prier continuellement sur son tombeau. Plusieurs autres personnes, tant de sa famille qu'étrangères, souffrirent par ses exhortations une mort accompagnée de cruelles tortures.

On a conservé le souvenir d'une autre héroïne, nommée Dagile, femme d'un échanson du Roi, & qui avoit déjà confessé la foi à plusieurs reprises sous le regne précédent. Elle n'étoit pas moins délicate que Denyse: cependant, après avoir enduré la flagellation & les bastonnades, elle fut exilée dans un lieu aride & désert, où elle ne pouvoit recevoir ni secours ni consolation de personne. Mais quittant avec joie, pour une si belle cause, enfans, mari & tout ce qu'elle avoit de plus cher, sa foi l'éleva si fort au dessus de sa foiblesse naturelle, qu'elle refusa jusqu'à l'offre qu'on lui fit de la transférer dans un lieu moins incommode.

Victorien Gouverneur de Carthage, l'homme d'Afrique le plus fortuné & qui avoit la plus grande part à la confiance du Roi, sacrifia tous ces avantages

à sa religion. C'est dans l'Eglise Catholique, répondit-il à ceux qui le sollicitoient de la part du Prince de se faire rebaptiser, c'est dans l'Eglise Catholique que j'ai été régénéré pour la vie éternelle: mais quand je ne serois point assuré d'une récompense aussi magnifique que celle que j'attends après cette vie, je ne voudrois pas être ingrat envers le Créateur qui m'a fait connoître tout ce que je dois à sa bonté infinie. Le Roi lui fit souffrir de longs & très-rigoureux tourmens, sans qu'on pût jamais lui arracher la moindre partie de sa couronne.

Servant, homme de condition, de la ville de Suburbe, après une rude bastonnade, éprouva mille raffinemens d'une cruauté inouie. On l'élevoit en l'air avec des poulies, puis on le lâchoit tout à coup, pour le faire tomber de tout son poids sur le pavé; & l'on réitéra longtemps cette manœuvre, à l'imitation de celle du bélier. Comme il respiroit encore, on le traîna par des chemins raboteux, & on le déchira jusqu'au dernier souffle de vie, avec des pierres tranchantes; en sorte que la peau lui pendoit horriblement des flancs & du ventre.

A Tambaïde, deux frères prierent les bourreaux de les tourmenter ensemble:

on les suspendit durant toute une journée, avec de grosses pierres aux pieds. L'un des deux demanda quartier; mais l'autre lui cria: Est-ce donc là, mon frère, ce que tu viens de jurer avec moi à J. C. Oui, je serai témoin contre toi-même; & dans quelques momens, je te dénoncerai au redoutable tribunal. Ces paroles lui rendirent son premier courage; & on se remit à les tourmenter l'un & l'autre avec un nouvel acharnement. On leur appliqua long-temps les lames ardentes, & l'on déchira chacun de leurs membres avec les ongles de fer. Mais un instant après, on ne voyoit sur eux aucune trace des tortures. Enfin les bourreaux rebutés les chasserent, en disant: A quoi servent nos efforts? tout le monde, loin de se convertir à notre religion, envie le sort de ceux qui la bravent.

Dans la Mauritanie Césarienne, le zèle de la vraie foi fut si général, que presque tous les habitans de Typase passerent en Espagne, & s'exilerent eux-mêmes, plutôt que de rester dans une Eglise où les Ariens venoient d'établir un de leurs évêques. Le peu qui resta par l'impossibilité de s'embarquer, résista généreusement à toutes les sollicitations. C'est pour-

quoi le Roi envoya un Comte, avec ordre de leur couper à tous la langue & la main droite. Mais quoiqu'on leur eût coupé la langue jusqu'à la racine, ils continuerent à parler: ils rendirent à la vertu du Très-Haut un témoignage d'autant plus glorieux, qu'il ne devoit rien à la nature. Plusieurs de ces merveilleux Confesseurs se retirerent à Constantinople, où ils reçurent l'accueil qu'ils méritoient. Les autres se répandirent en différentes provinces, portant par-tout cette preuve permanente de la puissance divine de J. C., en sorte que jamais prodige ne fut mieux constaté. Si quelqu'un fait difficulté de le croire, disoit dans le temps
L. v. n. 6. même de l'évènement l'Historien Victor de Vite, qu'il aille à la nouvelle Rome: il y entendra Réparat le Soudiacre parler d'une manière facile & parfaitement articulée, quoiqu'il ait la langue arrachée.
Dialog. de resur. Il faut bien plutôt s'étonner, reprend le Philosophe Enée de Gaze, de ce que Réparat & plusieurs autres que j'ai connus vivent encore après cette barbare exécution, que de ce qu'ils continuent
1 Bell. Vand. c. 8. à parler. L'Historien Procope & le Comte Marcellin attestent le même fait, comme
L. 1 Cod. de off. PP. Afr. témoins oculaires. Justinien, dans une Constitution impériale, adressée depuis à

l'Afrique, témoigne avoir vu les mêmes merveilles, dans quelques-uns de ces Confesseurs qui vivoient encore de son temps.

Sept moines du territoire de Capse souffrirent d'une manière qui n'est guère moins remarquable. On regardoit comme un grand triomphe dans la secte, d'y attirer des moines: c'est pourquoi l'on fit venir ceux-ci à Carthage, & on les tenta par tout ce qu'il y avoit de plus éblouissant, jusqu'à les assurer du premier degré de faveur auprès du Monarque. Ils se montrerent inébranlables; & toutes les caresses se changerent en fureurs. Après leur avoir fait endurer de longues tortures, jusqu'alors inouies, Huneric fit remplir de bois sec un vaisseau où l'on attacha les Martyrs, avec ordre de les conduire en pleine mer, & de mettre le feu au navire. Tout fut ponctuellement exécuté: mais le feu s'éteignit aussi-tôt; & quelque effort que l'on fît, on ne put jamais le rallumer. Le Roi confus ordonna de leur casser la tête à coups d'avirons, & de jeter leur corps dans les ondes, qui, à l'heure même & contre leur cours ordinaire, les porterent sur le rivage. Le peuple les rapporta respectueusement à la ville, en chantant

des cantiques, puis leur décerna une sépulture honorable.

Il est impossible de peindre tous les genres de tourmens, ni de compter tous les martyrs & les confesseurs, de la persécution d'Huneric. On trouvoit encore les vestiges de sa cruauté, long-temps après toutes les exécutions. De toute part, on rencontroit des personnes qui avoient les oreilles ou le nez coupé, les yeux arrachés: on en voyoit d'autres sans pieds ou sans mains; un plus grand nombre encore qui avoient le corps tout contrefait, les épaules disloquées d'une manière monstrueuse, & plus hautes que la tête; ce qui provenoit d'un jeu barbare, qui semble avoit été fort du goût de ces ennemis outrageans de l'humanité. Ils suspendoient les confesseurs à des cordes attachées au faîte des maisons; & ils se divertissoient à les pousser dans les airs, quelquefois contre les murailles, où ils se brisoient la tête & les membres. Romains, Africains, Vandales même, quand ils professoient la vraie foi, personne n'étoit épargné. Le moindre danger qu'on courût, c'étoit l'exil, des amendes exorbitantes, avec incapacité de faire ou de recevoir aucune donation, la privation des charges,

pour les officiers même de la maiſon du Roi, & pour les Grands de la nation les plus conſidérables. En vain le Pape Félix écrivit à Zénon, pour l'intéreſſer au triſte ſort des Fidèles de l'Afrique; en vain cet Empereur envoya pour cette fin une ambaſſade honorable au farouche Vandale. Le Tyran, pour braver à la fois l'Empire & la Religion, fit border de bourreaux les rues où l'ambaſſadeur devoit paſſer. Mais au défaut des Princes de la terre, le Ciel vengea les injures de ſes ſerviteurs.

Une longue & brûlante ſécheresſe, ſuivie de la famine, puis de la peſte, déſola toutes les contrées de l'Afrique qui obéiſſoient à Huneric. Enfin l'an 485, après un regne de ſept ans & dix mois, il mourut d'une maladie de corruption, ſon corps fourmillant de vers, & tombant par lambeaux. Il n'eut pas même la conſolation de laiſſer le trône à ſa poſtérité, lui qui avoit répandu à ce deſſein tant de ſang illuſtre: ce fut ſon neveu Gontamond qui lui ſuccéda, & fit ceſſer la perſécution. Vict. vit. L.v.n.21.

Le Chef de l'Egliſe univerſelle voulant guérir les plaies de celle d'Afrique, tint pour cela un concile composé de quarante évêques Italiens, de quatre

Africains, & de 76 prêtres que les successeurs des Apôtres, par une concession spéciale, associerent à leur fonction de juges. Malgré le grand nombre de Catholiques qui souffrirent avec tant d'édification & de constance, il y en avoit toutefois plusieurs qui s'étoient laissé rebaptiser, même entre les prêtres & les évêques. On leur imposa, pour la réparation de leurs fautes, les règles suivantes: Les évêques, les prêtres & les diacres seront pénitens toute leur vie, & recevront seulement à la mort la communion laïque. Les autres Fidèles, clercs inférieurs, religieux ou séculiers, feront, suivant les canons de Nicée, douze ans de pénitence: mais si avant ce terme ils se trouvent en danger de mort, ils ne laisseront pas de recevoir l'absolution. Les impubères seront tenus quelque temps sous l'imposition des mains; c'est-à-dire dans l'humiliation de la pénitence: après quoi on leur rendra la communion, de peur que la fragilité de leur âge ne les fasse tomber en de nouvelles fautes, dans le cours d'une trop longue épreuve. Si cependant ils venoient à recevoir trop tôt l'absolution, à l'occasion, par exemple, d'une maladie dangereuse; en récupérant après cela leur santé, ils ne com

Tom. iv. Conc. p. 1075.

muniqueront avec les Fidèles que dans la prière, jusqu'à ce que le temps prescrit en premier lieu à leur pénitence soit expiré. Les clercs inférieurs ou les laïcs rebaptisés par contrainte, ne feront que trois ans de pénitence : mais on n'admettra jamais aucun d'eux au ministère ecclésiastique, ni généralement ceux qui auront été baptisés hors de l'Eglise. Ce qui doit s'entendre des cas où la contrainte n'exclut pas tout degré de volonté, & dans lesquels il y a toujours quelque faute libre. Tels sont les principaux réglemens dressés dans ce Concile; après quoi il ajoute, que pour les cas extraordinaires qu'il na point prévus, on aura soin de consulter le S. Siège.

Le Pape Félix eut aussi la consolation de voir enfin les affaires de l'Eglise prendre un meilleur cours à Constantinople, par la mort du Patriarche qui, après dix-sept ans d'épiscopat, alla rendre compte à Dieu de son penchant funeste à dominer dans le clergé, à étendre sa jurisdiction impérieuse au delà des règles & des bornes les plus sacrées, ainsi que de son malheureux artifice à faire sa cour par toutes les voies qui pouvoient le mener à son but, sans épargner la foi ni la constitution fondamentale de l'unité ec-

cléfiaftique. Le prêtre Flavita, fon fucceffeur immédiat, Catholique équivoque ou très-chancelant, ne voulut pourtant pas monter fur fon fiège, fans la participation du Souverain Pontife. Mais en même temps il envoya fes lettres fynodales au faux Patriarche d'Alexandrie, Pierre-Monge.

Comme on étoit à Rome dans la jufte inquiétude qu'y donnoit un ménagement fi fcandaleux, le Seigneur délivra fon Eglife de ce lâche diffimulateur. Flavita mourut fubitement, après quatre mois feulement d'épifcopat; & il eut pour fucceffeur le prêtre Euphémius, Catholique non feulement très-décidé, mais très-éclairé & très-vertueux. Il fe fépara auffitôt de la communion du Patriarche hérétique d'Alexandrie; & il auroit pouffé les chofes plus loin, fi celui-ci ne fût mort peu après. Cette Eglife infortunée eut le malheur, après Pierre-Monge, d'avoir encore un autre pafteur hérétique, nommé Athanafe. Il en étoit de même du fiège d'Antioche, qui, ayant vaqué quelque temps auparavant par la mort de Pierre le Foulon, fut rempli par Pallade, hérétique comme le premier.

L'Empire eut le même fort, en changeant de maître. Zénon fut remplacé par

Chron. Pafch. Marcel. Victor.

Anastase, qui ne valoit pas mieux que lui. Différens auteurs rapportent des circonstances effroyables de la mort de Zénon. Avec tous ses autres vices, il étoit dans l'habitude de s'enivrer. Un jour qu'on le rapporta sans connoissance (les uns disent dans un excès d'ivrognerie, les autres, dans une attaque d'épilepsie, à quoi il étoit pareillement sujet) sa femme Ariane qui ne le pouvoit souffrir, prétendit qu'il étoit mort, & le fit enterrer tout vivant. Il se reveilla dans le tombeau, fit des hurlemens affreux, sans qu'on voulut l'entendre, & mourut dans une espèce de rage, après s'être mangé les bras. L'Impératrice assembla aussi-tôt le Sénat, & fit proclamer Anastase. Il commandoit certains gardes destinés à faire observer le silence dans le palais, & n'étoit pas même Sénateur. C'est ainsi que le Silentiaire Anastase parvint l'an 491 à l'Empire, qu'il occupa vingt-sept ans; quoiqu'il en eut déjà soixante, lors de son élévation. Aussi-tôt après, l'Impératrice l'épousa.

Il avoit tous les dehors d'une haute piété, il faisoit de grandes aumônes, il jeûnoit souvent, il se rendoit habituellement à l'Eglise avant le jour, & il y restoit jusqu'à la fin de l'office. Mais il

étoit d'une race fort suspecte en matière de foi, & déjà il passoit personnellement pour penser très-mal. Aussi le Patriarche Euphèmius s'opposa-t-il fortement à son élection, & ne consentit enfin à le couronner, qu'après en avoir exigé par écrit une confession de foi claire & nette, avec promesse de ne rien changer dans la religion. Anastase se piquoit lui-même de ne point innover, & d'aimer la paix sur toute chose. En effet, il laissa les Eglises comme il les trouva, du moins au commencement de son regne, qui paroissoit assez mal affermi: chaque évêque en usoit comme il vouloit, à l'égard du Concile de Calcédoine; ceux-ci le recevant, ceux-là lui disant anathême, les autres gardant une sorte de neutralité: ce qui remplit l'Eglise de plus de divisions peut-être, que n'en eût causé le gouvernement d'un persécuteur.

Dans ce nouveau genre de péril que courut la foi par-tout l'Orient, ses plus fermes appuis furent deux saints solitaires, nommés Sabas & Théodose, Cappadociens l'un & l'autre. Dès l'âge de huit ans, Sabas étoit entré dans un monastère voisin de Césarée, où, prévenu des graces les plus abondantes, il surpassa bientôt en vertu, mais sur-tout en

Monum. Grec. p. 221. n. 3 & seq.

humilité & en obéissance, les vieillards les plus avancés. A dix-huit ans, il fu inspiré de se retirer dans les déserts de la Palestine, & son abbé le lui permit. S. Euthymius, entre les mains de qui il tomba, voulut encore l'exercer, à cause de sa jeunesse, avant de lui laisser mener la vie d'anachorète. Ce ne fut qu'à trente ans qu'il lui permit de demeurer seul dans une caverne, cinq jours de la semaine, durant lesquels le fervent anachorète ne prenoit aucune nourriture. En sortant du monastère le Dimanche au soir, pour s'y retrouver le Samedi, il n'emportoit autre chose que des feuilles de palmier, pour en faire des corbeilles.

Voyant l'observance religieuse se relâcher, après la mort de S. Euthymius, il se retira dans le grand désert d'Orient, d'où il revint quelques années après par révélation, s'établir dans une caverne, près du torrent de Cédron. C'étoit pour profiter à plusieurs que le Seigneur ne vouloit pas laisser plus longtemps cette lumière sous le boisseau: bientôt il lui vint des disciples de tous côtés; en sorte qu'il se vit en peu de temps à la tête d'une communauté de soixante-dix personnes, dont plusieurs multipliant à leur tour ces fruits de salut,

établirent de nouveaux monaſtères. Il bâtit un oratoire avec un autel, & il engagea des prêtres du voiſinage à y venir offrir le ſacrifice : car ſon humilité l'empêchoit de recevoir l'ordination. Mais le Patriarche de Jéruſalem, Sallufte ſucceſſeur de Martyrius, l'ayant fait venir ſous quelque autre prétexte, il le fit conſentir à recevoir le ſacerdoce; après quoi il ſe tranſporta au monaſtère, pour en conſacrer l'égliſe, & pour inſtituer Sabas abbé, avec une ſolemnité qui pût imprimer le reſpect à ſes moines, dont quelques-uns, peu dignes d'un tel ſupérieur, tenoient à déshonneur la ſimplicité de ſes mœurs & de ſes manières.

Mais le ſaint homme ſavoit parfaitement allier à la ſimplicité de l'Evangile les reſſources de l'expérience & de la ſageſſe. Rien n'échappoit à ſa connoiſſance, de ce qui regardoit, nonſeulement la diſcipline régulière, mais la ſcience de la religion & les intérêts de la foi. Des Arméniens, qui s'étoient venus ranger ſous ſa conduite, chantoient le triſagion dans leur langue, avec l'addition de Pierre le Foulon. Sabas les obligea de le chanter en grec, & dans les termes uſités par les anciens Pères.

Il leur permit cependant, parce qu'ils n'entendoient pas la langue Grecque, de célébrer séparément dans la leur la première partie de la messe, qui est pour l'instruction; mais à charge qu'après la lecture de l'évangile, ils se réuniroient aux autres pour le sacrifice. Comme on l'avoit soigneusement éprouvé lui-même, avant de le laisser vivre à part, il ne permettoit aussi de demeurer dans les cellules dipersées de la laure, qu'après de grandes épreuves. Pour les commençans, il avoit une petite communauté où il les tenoit jusqu'à ce qu'ils fussent bien instruits de la discipline régulière; après quoi il n'admettoit pas encore auprès de lui ceux qui étoient d'un âge tendre; mais il les envoyoit à une lieue & demie de là, au monastère de l'abbé Théodose. Ces deux saints personnages n'avoient d'autre prétention que le service de Dieu, sans nul esprit de gloire propre, ni conséquemment de rivalité.

Théodose avoit été formé dès la jeunesse, comme Sabas, par les meilleurs maîtres de la vie solitaire. Craignant dans la suite d'être établi supérieur, il se retira à deux lieues de Jérusalem, dans une caverne où il vécut trente ans, de fruits ou de légumes, sans jamais manger de Bol. 13. Jan.

pain. On ſut bien le trouver dans cette humble retraite. Le nombre de ſes diſciples croiſſant à proportion de ſon humilité, il ſe vit obligé de bâtir un des plus grands monaſtères qu'on eût encore vus, & qui reſſembloit à une ville, où l'on exerçoit tous les arts & les métiers néceſſaires à la vie.

Il y avoit quatre infirmeries, deux pour les religieux, ſoit malades, ſoit trop avancés en âge pour ſuivre les exercices réguliers ; deux pour les ſéculiers ; parce qu'on y voyoit un concours étonnant d'hôtes & de malheureux de toute condition, & que la délicate charité de notre ſaint vouloit épargner aux perſonnes d'un certain état, l'humiliation d'être confondus avec la foule. Il y avoit auſſi quatre égliſes, une pour les moines Grecs de naiſſance, du nombre deſquels étoit le ſupérieur ; une pour ceux de Thrace ; la troiſième pour les Arméniens, & la quatrième pour certains ſolitaires, malades d'eſprit plutôt que de corps, & qui s'étoient engagés dans la vie d'anachorète, ſans avoir la tête aſſez ferme pour ſoutenir la ſolitude. Chaque nation faiſoit ſon office à part, juſqu'à la fin de l'évangile ; après quoi les frères de chaque langue ſe réuniſſoient dans la grande

grande églife, qui étoit celle des Grecs, & communioient tous enfemble. Nous verrons bientôt ces hommes fufcités du Ciel fignaler leur courage pour la défenfe de la foi, quand Anaftafe croyant fon empire bien affermi, penfera ne devoir plus rien ménager.

Le Pape Félix n'eut pas le chagrin de voir ces troubles fcandaleux; le Seigneur l'ayant retiré du monde le 25 de Février 492, après un pontificat de près de neuf ans. L'Eglife le compte au nombre des Saints. Après cinq jours de vacance, on mit Gélafe, Africain de naiffance, fur le Siège Apoftolique, qu'il occupa quatre ans & huit mois. Le gouvernement temporel de Rome changea vers le même temps; Théodoric, Roi des Oftrogoths, ayant ôté à Odoacre le royaume d'Italie avec la vie. Le Prince Goth avoit été donné en otage & élevé dès l'âge de huit ans à Conftantinople, où il fe fit tellement aimer, que Zénon l'adopta pour fon fils d'armes & le fit conful. Il n'eut pas de peine à obtenir de cet Empereur l'agrément de paffer avec fa nation, des monts fauvages de l'Illyrie en de plus douces contrées envahies par les Hérules. Après trois batailles gagnées fur Odoacre, il l'obligea de fe renfermer dans Ravenne,

& de se rendre enfin, après un siège de trois ans. Il lui avoit promis la vie; mais il prétendit ensuite avoir quelque trahison à lui reprocher. Théodoric voulut conserver la paix avec Anastase qui avoit succédé à Zénon, & qui ne demandoit pas mieux que de rester tranquille. Pour cela, il envoya des ambassadeurs à Constantinople. Ceux-ci, sans se borner à l'objet de leur commission, firent savoir au Pape Gélase, soit de leur chef, soit par l'instigation des Orientaux, que les Grecs formoient de grandes plaintes contre l'Eglise Romaine, au sujet de la condamnation d'Acace; qu'ils disoient la sentence du Pape insuffisante pour condamner leur Patriarche, & prétendoient que pour un pareil jugement il falloit un concile général.

Ep. 4. Tom. iv. Conc. Le Pape Gélase répondit aux ambassadeurs, & confondit en ces termes les murmures des Grecs: Quand Acace n'auroit pu être jugé par un seul, ainsi que s'expriment les murmurateurs, n'est-ce pas en vertu du Concile de Calcédoine qu'il a été condamné? Mon prédécesseur a-t-il fait autre chose qu'exécuter un ancien décret, sans rien prononcer de nouveau? Tout autre évêque auroit pu le faire comme

celui du Siège Apoſtolique: mais ne ſont-ce pas ceux qui nous oppoſent les canons, qui les violent eux-mêmes, en refuſant d'obéir au Premier Siège, qui n'exige rien deux que de raiſonnable & de légitime? C'eſt par l'autorité des canons que les appellations de toute l'Egliſe doivent être portées à notre Siège; en ſorte qu'il juge de toutes les Egliſes, & qu'il ne ſoit jugé par aucune. Ils n'ont jamais ordonné de juger ſes jugemens; mais ils ont ſtatué, qu'au lieu d'y donner atteinte, il falloit religieuſement s'y ſoumettre. En cette même affaire, Timothée d'Alexandrie, Pierre ſon ſucceſſeur, Pierre d'Antioche, & les autres qui ſe prétendoient évêques, ont été dépoſés par la ſeule autorité du Siège Apoſtolique: Acace fut lui-même l'exécuteur de ce jugement: il eſt donc condamné auſſi légitimement que l'ont été les autres; puiſque c'eſt par le même pouvoir, & pour s'être attaché à leur communion. En vertu de quels canons ont ils dépoſé Jean d'Alexandrie, Calendion d'Antioche, & pluſieurs autres évêques orthodoxes? Quoi! l'on a chaſſé, avec tant de prélats innocens, ceux du ſecond & du troiſième ſiège, & l'évêque de Conſtantinople, à qui les anciens &

légitimes canons ne donnent aucun rang particulier, n'aura pu être déposé, après avoir embrassé la communion des hérétiques ! Où ses partisans prétendroient-ils que s'exerçât le jugement qu'ils proposent ? chez eux peut-être ; en sorte qu'ils soient juges, témoins, & parties ? Quand il s'agit de la religion, la souveraine autorité de juger n'est due, suivant les canons, qu'au Siège Apostolique. Les Puissances du siècle, en cette matière, ne peuvent se soustraire au jugement des évêques, principalement du successeur de S. Pierre. Personne, quelque puissant qu'il soit, pourvu qu'il soit chrétien, ne s'arroge le pouvoir de juger des choses divines, à moins qu'il ne se fasse persécuteur.

Quelques ardens que fussent les vœux du Pontife, ils ne purent amener le Patriarche Euphémius, tout orthodoxe qu'il étoit, à retrancher des diptyques le nom de son prédécesseur Acace. Il répondit que c'étoit user de dureté envers lui-même, que de l'obliger à flétrir la mémoire d'un prélat en vénération à Constantinople, où il étoit à craindre que cette démarche n'occasionnât une sédition. Mais il fut soupçonné de suivre son inclination particulière, de vou-

loir assurer sa fortune & plaire à l'Empereur : tant il est rare qu'avec de la foi, & même des vertus, un évêque puisse ménager sans inconvénient la faveur d'un Prince mal intentionné pour la religion. Mais le Patriarche déplut aux deux partis, en voulant plaire à l'un & l'autre. Après avoir encouru le blâme du Successeur de Pierre, il perdit les bonnes graces du successeur de Zénon. Anastase, comme bien des Grands sans principes, n'étoit pas d'humeur à se contenter d'une complaisance limitée. Bientôt le Patriarche lui devint odieux, ou plutôt, à la pre[illegible] occasion favorable, on fit éclater [illegible]disposition où l'on étoit depuis long-temps à son égard. On le soupçonna en apparence d'avoir favorisé la révolte des Isaures, qui, par attachement à la mémoire de Zénon leur compatriote, s'étoient soulevés contre Anastase. Celui-ci rassembla les évêques qui se trouvoient à Constantinople, fit excommunier & déposer Euphémius, puis l'envoya en exil. On mit en sa place le prêtre Macédonius, qui avoit été élevé dans la piété & la vie ascétique, & que certains auteurs accusent néanmoins d'avoir signé l'hénotique de Zénon.

D'un autre côté, les évêques de Dar-

danie témoignerent le plus grand éloignement des nouveautés dangereuses, & de tous leurs sectateurs sans exception. A l'avertissement que le Pape Gélase leur donna d'éviter la communion des hérétiques, ils répondirent avec une affection & un respect qui s'annoncent dès l'adresse de la lettre. Au Maître Apostolique, portoit-elle, au très-saint Père des pères, Gélase évêque de la ville de Rome, les humbles évêques de Dardanie, salut. Ils l'assurent, qu'ils ont reçu ses avis salutaires avec la soumission convenable; que leur désir est de lui obéir en toutes choses, de garder inviolablement les ordonnances du Siège Apostolique, comme leurs pères leur en ont donné constamment l'exemple; qu'ayant fui de leur propre mouvement la communion d'Eutychès, de Pierre, d'Acace & de leurs sectateurs, ils s'en abstiendront à plus forte raison, après l'avertissement du S. Siège. A la fin, ils prient le Pontife de leur envoyer quelqu'un de ces excellens hommes qui remplissent son clergé, & devant qui ils puissent régler, suivant ses intentions, ce qui concerne la foi catholique.

Le Pape ne manqua pas de féliciter ces évêques de leur fermeté dans la com-

munion de l'Eglise Romaine & universelle; & pour animer leur zèle, il voulut les instruire à fond de ce qui avoit trait à l'affaire d'Acace. Les partisans que cet évêque conservoit après sa mort, donnoient sa condamnation pour illégitime; parce que la sentence n'en avoit pas été rendue dans un Concile tenu exprès, & qu'il s'agissoit de l'évêque de la ville impériale. Parcourez, dit le Pape, ce qui s'est passé depuis les Apôtres; & vous verrez que nos pères les évêques catholiques, ayant une fois prononcé contre une hérésie, ont voulu que leur décision fût irréfragable, sans pouvoir jamais être remise en question: autrement il n'y auroit rien de solide dans les jugemens de l'Eglise. Ils ont pensé qu'il suffisoit de condamner l'hérésie avec l'hérésiarque, en comprenant dans cette condamnation quiconque communiqueroit avec lui ou avec ses fauteurs. Ainsi fut condamné Sabellius; ainsi le furent les Ariens au Concile de Nicée; ainsi Eunomius, Macédonius & Nestorius.

Ep. 11. T. iv. conc. p. 1196.

Tout ceci bien considéré, reprend Gélase, nous nous assurons, qu'aucune personne solidement chrétienne ne peut ignorer, que c'est principalement au Premier Siège à faire exécuter les décrets des

conciles approuvés par le consentement de l'Eglise Universelle ; puisqu'il est en possession de les confirmer par son autorité, & de tenir la main à leur observation, en vertu de sa primauté. Or étant averti qu'Acace s'étoit écarté de la communion catholique, il a employé durant trois ans toutes les voies de la douceur pour le ramener au devoir, & lui a notifié, par une citation légale, qu'il eût à venir ou à envoyer pour se défendre contre les accusations graves de Jean d'Alexandrie. Comme il n'y avoit pas lieu à tenir un nouveau concile, nul évêque n'étoit en droit de décliner le jugement du Premier Siège, auquel s'étoit adressé l'évêque du second, qui ne reconnoît point d'autre juge que saint Pierre. Acace a donc été condamné dans la même forme que Timothée & Pierre-Monge, qui se donnoient pour évêques d'Alexandrie ; c'est-à-dire par l'autorité du Siège Apostolique, sans un nouveau Concile. Tout le monde chrétien sait que le Siège de Pierre a droit d'absoudre des jugemens de tout évêque, & de juger de toute l'Eglise, sans qu'il soit permis à aucune personne de juger son jugement ; puisque les canons veulent qu'on y recoure de toutes les parties du monde, & qu'il n'y

ait plus d'appel de ce tribunal. Or, comme il est constant qu'Acace n'avoit aucun pouvoir d'absoudre Pierre d'Alexandrie, sans la participation du S. Siège, qui l'avoit condamné ; qu'on dise par quel concile il l'a fait, lui qui n'auroit pas même été en droit de le faire en concile sans le Siège Apostolique. Qu'il se souvienne de quelle église il est évêque. N'est-ce pas d'un siège dépendant de celui d'Héraclée ? Souvent même, sans un concile précédent, on a vu le saint Siège absoudre selon les canons, des personnes condamnées injustement par un concile. Il a le même pouvoir, pour condamner sans concile ceux qui le méritent.

Gélase cite ici les exemples de S. Athanase, de S. Jean Chrysostome, de S. Flavien. Comme ce dernier fait concernoit directement l'affaire en question, il s'y arrête davantage, ainsi qu'au faux Concile d'Ephèse ; lequel, dit-il, étant contraire à tout ordre, à tous les canons, & ayant été rejeté de toutes les Eglises, principalement du Siège Apostolique, a pu & du être révoqué par un concile légitime, approuvé de ce Siège, & reçu de l'Eglise Universelle. Mais un concile légitime, ajoute-t-il, ne peut être infirmé en aucune manière. Il applique ensuite

cette maxime au Concile de Calcédoine; puis il fait sentir les contradictions & la mauvaise foi de ceux qu'on appeloit Acéphales; c'est-à-dire des Demi-Eutychiens, qui, sans admettre ouvertement la doctrine d'Eutychès, ne recevoient cependant pas le Concile qui l'avoit condamnée.

Passant de là à ce qui avoit servi de motif aux entreprises d'Acace: Nous avons ri, ajoute le Pontife, de la prérogative que s'arrogeoit cet ambitieux, en sa qualité d'évêque de la ville impériale. Les évêques de Ravenne, de Milan, de Trèves, qui furent long-temps des villes impériales, sont-ils pour cela sortis des bornes que l'antiquité leur avoit prescrites? Mais si l'on veut apprécier sagement la dignité des villes, les évêques du second & du troisième siège ont plus de dignité que l'évêque d'une ville qui n'a pas même le droit de métropole. Autre est la puissance impériale, autre est la jurisdiction ecclésiastique. La présence de l'Empereur ne change point l'ordre de la religion. Qu'ils écoutent l'Empereur Marcien, lequel n'ayant pu rien obtenir pour l'élévation de l'évêque de Constantinople, donna de grandes louanges à Léon mon saint prédécesseur, pour avoir

défendu les canons. Qu'ils écoutent l'évêque Anatolius, qui, n'osant avouer la trame de son ambition, l'attribuoit à son peuple & à son clergé, en reconnoissant que l'évêque du Premier Siège étoit le maître de la décision. L'illustre Léon lui-même, quoiqu'il ait confirmé le Concile de Calcédoine, a cassé tout ce qu'on y avoit innové contre les canons de Nicée, & au delà du pouvoir confié à ses légats. Depuis la mort de ce grand Pontife, Probus légat de Simplice soutint en présence de l'Empereur Léon, que la prétention de l'évêque de Byzance étoit mal fondée.

Le Pape Gélase revient encore à ces prétentions, dans son traité de l'Anathême, qui est une de ces instructions ultérieures qu'il avoit promises à la fin de sa lettre aux évêques de Dardanie, touchant les affaires d'Acace. Comme cet objet est fort important, à raison de l'influence qu'il eut par la suite dans le schisme des Grecs, nous croyons faire plaisir au lecteur de lui en présenter au moins les traits capitaux. Dans cette fermentation des esprits par rapport au Concile de Calcédoine, on faisoit valoir surtout la raison suivante: Si l'on reçoit ce Concile, on le doit recevoir tout entier;

& par conséquent ce qui concerne la prérogative du siège de Constantinople. Gélase répond que toute l'Eglise admet sans difficulté & sans exception les décrets de ce Concile touchant la foi, pour laquelle le S. Siège avoit ordonné qu'il fût tenu, & l'avoit ensuite confirmé. Mais ce qui a été résolu, reprend Gélase, sans l'autorité & sans l'ordre de Léon, fut sur le champ contredit par ses légats; & le Siège Apostolique ne l'a jamais approuvé, quelque instance que fit l'Empereur Marcien.

Parlant ensuite de la distinction entre les deux puissances, celle du Prince & celle de l'Eglise: Quoiqu'avant J. C., dit-il, certains personnages, tels que Melchisédec, aient été figurativement rois & prêtres tout ensemble; quand on en est venu à ce Maître incomparable, qui seul est tout à la fois vrai Roi & vrai Pontife, les Empereurs qui, par la suggestion de l'Enfer usurpoient auparavant les titres du pontificat, ont cessé de les prendre, & les Pontifes ne se sont plus arrogé la dignité de l'Empire. Tous les membres de J. C. sont nommés par honneur une race royale & sacerdotale: mais au fond, Dieu connoissant le danger d'un pareil assemblage de puissance, pour

l'orgueil humain, & voulant sauver ses adorateurs, non par l'éclat du diadème, mais par l'humilité de la croix, il a séparé les fonctions des deux pouvoirs : il a voulu que les Empereurs Chrétiens eussent besoin des Pontifes pour la vie éternelle, & que les Pontifes dépendissent des Empereurs dans les choses temporelles. Le ministre sacré ne doit pas s'arroger l'administration des affaires séculières ; & celui qui en a le gouvernement, ne peut sans attentat s'ingérer dans les affaires du Ciel. Ainsi l'un & l'autre ordre se trouvent appliqués aux emplois qui leur conviennent, & contenus dans la modération qui les sanctifie. On aura trouvé sans doute, dans cette lettre du Pape Gélase, bien des expressions & des propositions fort extraordinaires : mais les circonstances où il l'écrivit, ne l'étoient pas moins. C'est de là qu'il faut partir, pour tout réduire à sa juste valeur, & pour écarter sur toute chose des idées de systêmes & de contentions, inconnus à la simplicité religieuse de ces temps antiques.

Il est encore plusieurs points dignes de remarque, dans la décrétale de Gélase aux évêques de Sicile, de Lucanie & du pays des Brutiens. Ces provinces,

les plus méridionales de l'Italie, étoient si désolées par les calamités publiques, qu'on y manquoit de ministres pour les choses saintes. Il fallut se relâcher, sur quelques points de la discipline ordinaire concernant l'institution des ecclésiastiques; & il fut permis d'ordonner prêtres en un an les laïcs tirés de la vie monastique, & en dix-huit mois ceux de la vie commune. Nonobstant le peu d'importance de ces adoucissemens, qui se terminent à abréger les interstices des ordinations, le zèlé Pontife témoigne à diverses reprises, qu'il ne cède à la nécessité qu'avec une répugnance extrême; & redoutant les suites trop ordinaires de ces sortes de condescendances, il recommande instamment qu'on ne se soustraie en rien autre chose aux saintes rigueurs de la discipline primitive. Il ne craint pas de descendre à ce sujet, en des détails qui paroîtroient minutieux à notre siècle. Mais pour l'usage des biens ecclésiastiques, réputé de si grande importance dans tous les temps; qu'on ait toujours soin, dit-il, suivant l'ancienne règle, de faire quatre parts des revenus de l'Eglise & des oblations, dont on attribuera la première à l'évêque, la seconde aux clercs,

la troisième aux pauvres, la quatrième aux bâtimens; c'est-à-dire aux fabriques. Cette lettre est du onzième de Mars 494. Dans une autre du 13 du mois de Mai suivant, aux évêques de Sicile, le Pape marque le même partage des biens ecclésiastiques; si ce n'est qu'il charge la part de l'évêque, du soulagement des captifs & des hôtes.

On attribue au Pape Gélase, avec beaucoup de raison, un ancien Sacramentaire de l'Eglise Romaine, contenant, avec les formules des Sacremens, les Messes de toute l'année. Les règles des ordinations y sont les mêmes que dans celles de ses décrétales, qui précéderent la dispense que nous venons de rapporter. Selon ces règles, un sujet inscrit dès sa première jeunesse pour le ministère, demeuroit jusqu'à l'âge de vingt ans entre les lecteurs. S'il se donnoit à l'Eglise dans un âge plus avancé (mais immédiatement après son baptême) il devoit être cinq ans entre les lecteurs ou les exorcistes, puis quatre ans acolyte ou soudiacre; ensuite, s'il le méritoit, diacre pendant cinq ans, puis prêtre, & de là promu à l'épiscopat. Les bigames & les pénitens sont absolument exclus des ordres. Dans les Messes,

on remarque qu'elles avoient chacune en tout temps deux collectes au commencement, une ſecrète, une poſtcommunion, & une oraiſon ſur le peuple. La plûpart ont des préfaces propres. Il y a pluſieurs bénédictions ſur le peuple après la communion; mais le canon eſt tel que nous le diſons encore. Il y a pluſieurs meſſes pour les morts, entre autres pour ceux qui ont déſiré la pénitence, & n'ont pu la recevoir. Pendant le Carême, on ne diſoit la meſſe qu'au ſoir: mais il y en avoit deux le Jeudi-Saint, une le matin, & l'autre le ſoir. Il eſt certain que le Pape Gélaſe compoſa auſſi des oraiſons pour l'adminiſtration des Sacremens & pour le Saint Sacrifice de la Meſſe, pluſieurs préfaces & des hymnes à l'imitation de S. Ambroiſe.

Tom. iv. Conc. p. 1260. Il tint à Rome, l'an 494, un Concile de ſoixante-dix évêques, où il eſt dit que l'Egliſe Romaine a été préférée à toutes les autres, non par aucune diſpoſition humaine ou eccléſiaſtique, mais par ces paroles du Sauveur: *Tu es Pierre*, &c. A S. Pierre, dit ce Concile, a été aſſocié S. Paul: mais on voit dans le même endroit ce que veut dire cette aſſociation, qui n'eſt nullement pour le pontificat ſu-

prême ou la primauté eccléſiaſtique, mais pour l'honneur du martyre qu'ils ont ſouffert l'un & l'autre dans la même ville de Rome, & dans le même temps. La ſeconde Egliſe eſt celle d'Alexandrie, établie au nom de Pierre par ſon diſciple Marc. Le ſiège d'Antioche, occupé par Pierre avant qu'il vint à Rome, porte auſſi ſon nom; & il a le troiſième rang, tant pour cela, que parce que le nom chrétien y a commencé. On voit encore ici le peu d'égard qu'on avoit en Occident à la prérogative de l'Egliſe de Conſtantinople.

Nous avons un autre décret fort intéreſſant de ce Concile Romain, touchant la diſtinction des livres authentiques & des apocryphes. Il contient en premier lieu le catalogue des livres ſaints, tel abſolument qu'aujourd'hui, ſi ce n'eſt qu'on ne compte qu'un livre des Machabées dans quelques-uns des exemplaires de ce dénombrement, qui ne ſont pas tous d'accord. Après les livres canoniques, l'Egliſe Romaine reçoit les Conciles de Nicée, de Conſtantinople, d'Ephèſe, de Calçédoine; & après ceux-ci, les autres conciles autoriſés par les Pères; puis les ouvrages de S. Cyprien, de S. Grégoire de Nazianze, de S. Baſile, de

S. Athanase, de S. Cyrille d'Alexandrie, de S. Jean de Constantinople, qui est S. Jean Chrysostome, de Théophile d'Alexandrie, de S. Hilaire, de S. Ambroise, de S. Augustin, de S. Jérôme, de S. Prosper, & la lettre de S. Léon à Flavien; enfin les ouvrages de tous les Pères qui sont morts dans la communion de l'Eglise Romaine, & les décrétales des Papes. Quant aux Actes des Martyrs, la coutume de Rome est de ne pas les lire publiquement, pour ne pas donner la moindre occasion à la censure ou aux risées des mécréans; quoiqu'on y honore avec une sincère dévotion tous les martyrs & leurs exploits héroïques, souvent plus connus de Dieu que des hommes. Il y a toute apparence que ce décret ne regarde que certaine collection particulière & peu authentique, quoique fort répandue. On approuve les poèmes de Sédulius & de Juvencus, l'histoire d'Orose: mais pour celle d'Eusèbe, on ne fait que la permettre, ainsi que les ouvrages de Ruffin & d'Origène, & ceux-ci, seulement quant à ce qui n'y a pas été censuré par S. Jérôme.

On passe après cela à la censure des livres apocryphes, dont les plus fameux sont l'Itinéraire de S. Pierre & ses Actes,

avec ceux de plusieurs autres Apôtres, le livre de l'Enfance du Sauveur, les Actes de Sainte Thècle, la lettre de J. C. au Roi Abgar & celle d'Abgar à J. C. le livre du Pasteur si révéré de l'antiquité, & même les Canons Apostoliques. Mais comme il y a beaucoup de variété dans les anciens exemplaires de ce Concile, on craint avec raison qu'il ne se soit glissé dans son dénombrement quelques noms d'auteurs qu'il n'a pas nommés en effet. Au moins est-il sûr, qu'il ne traite pas de la même manière tous ces écrivains. De même, en reprenant ceux qui se sont écartés de la doctrine de l'Eglise, il met une grande différence entre Lactance, Clément d'Alexandrie, Arnobe, Cassien, qui l'ont fait par inadvertance, & les dogmatiseurs décidés, tels que Tertullien, Fauste le Manichéen, & généralement tous les hérétiques de quelque célébrité, dont il rapporte les noms, depuis Simon le Magicien jusqu'à Acace de Constantinople.

Nous avons encore d'autres ouvrages du Pape Gélase, entre lesquels on prise particulièrement un traité contre Eutychès & Nestorius, que plusieurs critiques on attribué à Gélase de Cysique. Les mœurs de ce Pontife honorerent son sa-

voir & ses talens. Il étoit d'une rare piété, donnoit à la prière ou à de saints entretiens avec les plus dignes serviteurs de Dieu, tout le temps qui lui restoit de ses fonctions sublimes. Elevé à la dignité la plus éminente, il la regardoit comme le plus pesant fardeau & comme une vraie servitude, qui le rendoit comptable envers tout le monde. Il nourrissoit tous les pauvres qu'il pouvoit découvrir, vivoit lui-même en pauvre, & dans la pratique des austérités les plus rigoureuses. Il mourut aussi saintement qu'il avoit vécu, le 19 Novembre de l'an 496. C'est le premier Pape qui ait fixé les ordinations aux Quatre-temps.

Ennod. p. 360. Boll. ad 21 Jan.

La même année, S. Epiphane, évêque de Pavie, couronna par une sainte mort cinquante-huit ans d'une vie qui n'avoit été qu'un tissu continuel de toutes les vertus, & sur-tout de la plus active charité. Dès l'âge de dix-huit ans, son saint prédécesseur Crispin lui trouva assez de maturité, pour lui conférer l'ordre sacré du soudiaconat. A vingt ans, il le fit diacre & lui confia l'administration de tous les biens de son Eglise: occupation qui ne l'empêcha point de lire & de méditer assidûment les Saintes Ecritures, d'acquérir une tendre piété & d'être d'une

pureté angélique, au milieu des distractions extérieures & des relations qu'elles lui donnoient avec toutes sortes de personnes. Il étoit beau de visage, bien fait de toute sa personne; mais d'une modestie encore plus grande, qui n'inspiroit que le respect & la retenue. Il avoit la voix belle, & je ne sais quoi de doux & d'insinuant dans le discours & les manières, qui pénétroit dans les cœurs les plus durs, & gagnoit les esprits les plus difficiles. Son Evêque, dont il étoit la consolation & le soutien dans sa vieillesse, avoit coutume de l'employer à intercéder pour les malheureux, quand il n'avoit pu réussir à leur obtenir du soulagement par lui-même. Cet heureux talent de la médiation, qui rendit la personne d'Epiphane précieuse & infinement chère à tout le monde dès sa jeunesse, en fit l'intercesseur public & comme le patron de toute l'Italie, quand il fut fait évêque, âgé seulement de 28 ans. Tantôt il rétablissoit la bonne intelligence, si nécessaire pour le bien du peuple, entre les Grands & les foibles Empereurs de son temps; tantôt il réconcilioit les Princes entr'eux, tantôt il obtenoit la remise des tributs aux villes épuisées par les exactions: souvent il

s'engageoit en de longues & périlleuses ambassades, pour redemander des peuples entiers de captifs, qu'on avoit emmenés des provinces demeurées désertes & incultes. C'est ainsi qu'il obtint sans rançon, du Roi Gondebaud, jusqu'à six mille sujets du Roi Théodoric, qui avoient été menés esclaves d'Italie en Bourgogne. Il étoit également cher aux Princes les plus ennemis. Quand le Roi des Ostrogoths ou Goths Orientaux le vit pour la première fois, à son entrée en Italie, il s'écria, comme par inspiration: Voici un homme à qui tout l'Orient n'en a point de semblable. Quelque animosité qu'il y eût entre ce Prince & Odoacre Roi des Hérules, le Saint Evêque eut constamment la confiance de l'un & de l'autre. Il avoit l'ame d'une telle bonté, qu'uniquement attentif à faire du bien, sans considérer à qui il en faisoit, on lui vit nourrir, dans Pavie, ceux qui venoient de piller ses terres aux dehors.

Cinq jours après la mort du Pape S. Gélase, Anastase, comme lui Romain de naissance & compté au nombre des Saints, fut élevé sur la chaire de S. Pierre. Il eut la consolation, dans le court espace de son pontificat qui ne fut

pas de deux ans, de voir Clovis Roi de France embrasser la religion chrétienne & la communion catholique. Il y avoit plus de deux siècles que ce peuple de Germanie étoit connu, & se rendoit de jour en jour plus fameux par son génie martial. Il avoit passé le Bas-Rhin & pénétré dans le Gaules dès les commencemens du cinquième siècle, & il n'avoit cessé d'y étendre sa domination, sous le gouvernement successif de trois de ses Princes. Clovis, le quatrième, poussa beaucoup plus loin ses conquêtes, s'empara de tout ce qui restoit aux Romains dans les Gaules, & généralement de tout ce qui n'y appartenoit point aux Bourguignons ou aux Visigoths. Après quoi son génie, bien supérieur à celui des coups de main & des invasions barbares, voulut donner à sa maison & à sa nation une forme constante & fixe. Il porta ses vues, pour une alliance, sur la nièce de Gondebaud Roi de Bourgogne, nommée Clotilde, extrêmement vantée, non seulement pour sa beauté, mais pour l'élévation de son esprit & toutes les qualités estimables.

Les Bourguignons, sortis de la Germanie, comme tant d'autres Barbares, s'étoient d'abord établis, vers l'an 413, Chron. Prosp. edit. Pith.

dans les provinces voisines du Rhin : mais ceux-ci n'avoient de barbare que le nom. Ils étoient bien faits, d'une taille extraordinairement avantageuse, & communément hauts de six pieds, doux, modérés, non de cette humeur féroce & vagabonde de la plûpart des peuples du Nord ; très-laborieux au contraire, amis des arts & de tous les exercices de l'industrie. Avec un naturel si heureux, ils eurent beaucoup moins de peine à goûter les maximes du Christianisme, dès qu'ils les connurent. Désolés par les incursions que les Huns faisoient souvent sur leurs terres, ils résolurent, après une délibération publique, de se mettre sous la protection du Dieu des Romains, après avoir observé, dit l'Historien Socrate, qu'il est le puissant défenseur de tous ceux qui le craignent. Ils allerent à une ville des Gaules, prier l'évêque de les admettre au nombre des serviteurs de J. C. Il les prépara par sept jours de jeune, pendant lesquels il les instruisit des vérités de la foi ; après quoi il leur donna le baptême & les renvoya chez eux, pleins de consolation & de confiance. Leur espérance ne fut pas trompée : Uptare Roi des Huns étant mort subitement dans une débauche nocturne,

les

les Bourguignons attaquerent ces redoutables ennemis, avec des forces infiniment moins nombreuses, & les défirent néanmoins entièrement. Leur constance dans la religion, & dans les vertus qu'elle enseigne, égala leur première docilité. Ils menerent une vie beaucoup plus innocente qu'auparavant, obéirent aux prêtres qu'on leur envoya, comme à leurs pères, & traiterent les Gaulois plutôt en frères qu'en vaincus. Mais ce peuple liant & facile eut malheureusement trop de rapport avec les Visigoths, qui s'établirent dans son voisinage. Les Bourguignons se laisserent tellement infecter de l'Arianisme, dans ce funeste commerce, que presque tous leurs Princes professoient cette hérésie, quand Clotilde, qui avoit su s'en préserver fut recherchée par le Roi des Francs.

La Princesse, qui joignoit beaucoup d'esprit à une vraie piété, n'étoit rien moins qu'attachée à une Cour, où, avec bien d'autres sujets de douleur, sa foi couroit des périls continuels. D'un autre côté, l'époux qu'on lui proposoit étoit encore idolâtre. Une nouvelle difficulté à la conclusion de cette alliance, c'est qu'il s'agissoit de tirer Clotilde des mains

d'un oncle, indigne de sa naissance & de la belle nation qu'il gouvernoit; Prince dissimulé & perfide, parent cruel & dénaturé, qui ayant fait mourir le père de la Princesse, craignoit qu'elle ne fît passer son ressentiment à un époux capable de la venger. On s'assura d'abord des dispositions de Clotilde, par le moyen d'Aurélien, l'un des favoris de Clovis, quoique Chrétien & Gaulois. Le confident prit la Princesse par sa religion, lui représenta que Clovis traitoit favorablement les Chrétiens en toute rencontre, témoignoit de la vénération pour toutes les personnes pieuses, & beaucoup de respect pour les églises, que son esprit juste & solide commençoit sans doute à sentir la vanité de ses Dieux de pierre & de métal; que pour elle, il y avoit tout lieu de la croire destinée par le Ciel à convertir, avec son Roi, un peuple renommé entre tous les autres pour sa valeur, & à ménager une protection si puissante, à la vraie foi, dans l'extrême besoin qu'elle en avoit. Ces grands motifs, joints au penchant de Clotilde pour se tirer de la contrainte où elle se trouvoit auprès de l'assassin de son père, l'engagerent à donner son consentement: après quoi, Gondebaud n'osa refuser ou-

vertement le sien à un jeune conquérant, peu d'humeur à essuyer impunément un affront. Le Bourguignon fit partir la Princesse, & remit à ses conducteurs des sommes assez considérables pour lui servir de dot, suivant l'usage. Mais ce Prince perfide comptoit apparemment faire tout manquer en route, par quelqu'une de ces atrocités secrètes où il étoit exercé. La troupe fut en effet poursuivie, dès le lendemain du départ; & l'on ne devoit point prévoir de difficulté à l'atteindre, la Princesse étant montée sur un char attelé de bœufs. Mais elle connoissoit le génie de son oncle: dès le premier jour, se voyant à peine à quatre lieues de Vienne, elle avoit proposé à Aurélien, de la faire monter à cheval, pour être plutôt hors des terres des Bourguignons. L'argent resté en arrière fut pillé; Clotilde échappa & arriva heureusement à Soissons, où le mariage se célébra magnifiquement. Il fallut même que Gondebaud, malgré tous les palliatifs dont il entreprit de couvrir ses artifices, restituât la dot, de peur d'une guerre qu'il craignoit encore plus qu'il n'aimoit l'argent.

Clotilde ne fut pas long-temps sans parler du Christianisme au Roi son mari,

avec les succès qu'on pouvoit attendre d'une jeune épouse tendrement chérie & pleine de mérite. Le Roi fut d'abord ébranlé, & conçut la plus haute estime de la foi chrétienne : mais il ne parloit pas de changer ; ces grands changemens n'étant pas le pur effet de la conviction, & ne s'opérant qu'avec les graces victorieuses, que le Seigneur donne quand il lui plaît. Clovis permit cependant à la Reine de faire baptiser ses enfans. Malheureusement le premier, nommé Ingomer, mourut dans la semaine même de son baptême. Le Roi éclata en reproches, & ne manqua pas d'attribuer cette mort à la colère de ses Dieux. La sainte Reine soutint l'épreuve avec un courage digne de la foi qui l'animoit : elle répondit que, loin de regarder cette mort comme un malheur, elle s'estimoit heureuse d'avoir enfanté un fils que le Tout-puissant appeloit plutôt à son Royaume qu'aux misères cachées sous le plus beau diadême. Dès l'année suivante, elle mit au monde & fit encore baptiser un second enfant, qu'elle nomma Clodomer. Il tomba aussitôt malade très-dangereusement, & déjà le Roi menaçoit de chasser tous les Chrétiens de son Royaume. Mais le Ciel content, pour cette seconde fois, de la

préparation du cœur de la vertueuse Princesse, rendit la santé à l'enfant, aux prières de la mère. Les préventions du Roi se dissiperent avec son chagrin ; & sa confiance pour Clotilde ne souffrit plus d'altération.

Il voulut dès-lors lui assurer un douaire, digne d'elle & de lui. Seigneur, lui dit la Reine, qui n'avoit d'autre ambition que d'étendre le regne de J. C. le bonheur d'une chrétienne est pour la vie future : je ne vous demande d'autre faveur que la liberté de vous entretenir souvent de cette félicité suprême, que je ne désire pas moins pour vous que pour moi. En conséquence, elle ne cessa plus de l'exhorter à quitter les idoles, pour adorer le Dieu véritable ; le seul, disoit-elle, qui d'une parole a tiré la terre & la mer du néant, qui les remplit de créatures vivantes de toute espèce, & qui orne les cieux de cette multitude innombrable d'astres éclatans. Un jour sur-tout qu'il la quittoit pour aller faire la guerre aux Allemands, nation redoutable de la Germanie & dont toutes les autres ont enfin pris le nom ; Seigneur, lui dit-elle, si vous voulez vous assurer la victoire, invoquez le Dieu des Chrétiens : c'est le Dieu des armées, c'est le maître des

succès & des revers. N'oubliez pas la parole qu'à ce moment je vous engage en son nom: Si vous recourez à lui rien ne pourra vous résister. Clovis s'en souvint un peu tard: ses troupes plioient de tous côtés, & il se voyoit au moment d'une déroute entière, quand il s'écria en gémissant & en se prosternant, à la vue de toute son armée: Dieu de la vertueuse Clotilde, c'est à toi que j'ai recours: fais-moi vaincre, & je n'aurai plus d'autre Dieu que toi. Tout change à ces mots. Un courage imprévu & tout divin anime les Francs: les Allemands sont frappés d'une terreur panique, ils lâchent pied de toute part. Leur Roi tombe entre les morts, & le champ de bataille reste à Clovis. C'étoit la plaine de Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, entre Bonn & Juliers.

Greg. Tur. L. II. c. 30.

Le vainqueur tint parole: dans la route même, en repassant par Toul, il emmena avec lui un saint & savant prêtre, nommé Védaste ou Vaast, depuis évêque d'Arras, afin de se faire instruire. S. Remi, évêque de Reims, & l'une des plus grandes lumières de son siècle, joignit ses soins à ceux de S. Vaast, & baptisa le Roi dans l'église de S. Martin de Reims, le jour de Noël de l'année

496, avec un grand nombre de Francs du premier rang, qui avoient prévenu les vœux du Prince.

Remi qui avoit les idées grandes, voulut donner à la cérémonie un lustre & un appareil digne de son objet. On avoit tapissé les rues, depuis le palais jusqu'à l'église qui étoit hors des murs de la ville. L'église même & le baptistère étoient ornés beaucoup plus magnifiquement. Il y avoit une quantité prodigieuse de cierges, dont la cire mêlée des parfums les plus exquis embaumoit les airs en se consumant, & faisoit une impression peu ordinaire sur un peuple naturellement vif &accoutumé à une vie toute militaire. Mais ce qui frappa surtout ces Barbares idolâtres, beaucoup plus guerriers encore, ou plus négligés dans le culte de leurs Dieux que dans tout le reste, ce fut le nombre & la modestie angélique des ministres sacrés, & l'appareil majestueux de nos cérémonies. Le Roi transporté d'admiration & comme hors de lui-même, dit à S. Remi qui le conduisoit par la main : Mon Père, est-ce là le royaume de Dieu que vous m'avez promis ? Non Prince, répondit l'évêque, ce n'en est que l'ombre ; & en lui montrant les fonts sacrés, voilà,

Hincm. Vit. S-Remig. ap. Duchesne T. I. p. 527.

poursuivit-il, la porte qui nous y conduit.

Clovis demanda le baptême avec empressement; & le saint archevêque lui
Ibid. dit: Courbez la tête, fier Sicambre, sous le joug du Tout-puissant; adorez ce que vous avez blasphémé, & foulez aux pieds ce que vous avez adoré jusqu'ici. Lui ayant fait ensuite confesser la foi de la Trinité, il le baptisa. Trois mille François qui l'accompagnoient, sans compter les femmes ni les enfans, reçurent en même temps le baptême de la main des évêques & des prêtres, que Remi avoit invités en grand nombre, pour rendre la cérémonie plus auguste. Clovis avoit deux sœurs avec lui, Albofléde & Lenthilde. La première fut baptisée, & l'autre qui étoit déjà Chrétienne, mais engagée dans l'Arianisme, fut réconciliée par l'onction du saint-chrême. Une troisième, nommée Audofléde, & mariée depuis quelque temps à Théodoric Roi d'Italie, où elle étoit demeurée, persista dans l'Arianisme & périt en communiant, du poison que sa propre fille avoit mis dans le calice.

Le Roi voulant que rien ne manquât à la joie de sa conversion, mit en liberté un grand nombre de prisonniers, & fit aux églises des libéralités si prodigieuses,

qu'une partie fut suffisante pour établir l'évêché de Laon, jusques là du diocèse de Reims. Génebaud, qui avoit épousé la nièce de S. Remi & s'en étoit séparé pour une vie plus parfaite, fut le premier évêque de ce nouveau siège.

Après le baptême de Clovis, Saint Remi continua d'instruire l'illustre & fervent Néophyte, qui entroit avec l'impétuosité de son tempérament tout de feu, dans les pieux sentimens que le saint évêque cherchoit à lui inspirer. Un jour qu'il lui faisoit la lecture de la Passion du Sauveur : Ah! s'écria le Prince, que n'étois-je là avec mes François! Il fit publier une déclaration, pour engager tous les peuples de son obéissance à se faire Chrétiens : doux objet de consolation pour l'Eglise, qui voyoit le chef de la nation la plus belliqueuse & la plus puissante depuis la décadence de l'Empire, se déclarer pour la vraie foi, tandis que tous les Souverains qui n'étoient pas idolâtres, ou professoient, ou protégeoient l'hérésie. En Orient, l'Empereur Anastase étoit livré aux Eutychiens. Les Rois Goths en Espagne & en Italie, le Roi des Bourguignons dans les Gaules & celui des Vandales en Afrique faisoient profession de l'Arianisme, pen-

Fredeg. Epit. c. 21.

dant que les Anglois-Saxons en Bretagne, & tous les autres peuples du Nord demeuroient ensevelis dans les ténèbres de l'idolâtrie. Ainsi Clovis, par une exception unique, se trouva dans le monde entier le seul Souverain qui professât la religion catholique ; & par une exception pareillement unique & plus glorieuse encore, tous ses successeurs, pendant plus de douze cens ans, méritant ou soutenant le titre de Rois Très-Chrétiens & de Fils aînés de l'Eglise, ont seuls donné le spectacle d'un Empire, où l'hérésie ne s'est pas fixée sur le trône durant un seul regne, & n'a jamais dominé dans l'Etat.

Fin du Tome cinquième.

TABLE
CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,
Depuis l'an 423, jusqu'à l'an 496.
TOME CINQUIÈME.

PAPES.

XLII. SAint Célestin, mort du 26 au 30 Juillet, 432.

XLIII. S. Sixte III, ordonné le 31 Juillet 432, mort le 18 Août 440.

XLIV. S. Léon le Grand, élu probablement le 29 Septembre 440, mort le 3 ou le 5 Nov. 461.

XLV. S. Hilarus, élu 10 Nov. 461, mort 21 Févr 468.

XLVI. S. Simplice, sacré 25 Févr. 468, mort le 27 Févr. 483.

XLVII. S. Félix II, élu 2 Mars 483, mort le 24 ou 25 Févr. 492.

XLVIII. S. Gélase, 1 Mars 492, mort le 16 Nov. 496.

XLIX. S. Anastase II, ordonné le 24 Novembre 496.

EMPEREURS D'ORIENT.

Théodose II, mort en 450.
Marcien, 457.
Léon I, 474.
Léon II, 474.
Zénon, 491.
Anastase.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

Valentinien III, 455.
Maxime, 455.
Avitus, 456.
Majorien, 461.
Sévère, 465.
Anthémius, 472.
Olybrius, 472.
Glycérius, déposé en 474.
Julius-Népos, déposé en 475.
Romulus-Augustulus, à la déposition duquel finit l'Empire d'Occident, en 476.
Odoacre Roi des Hérules, puis Théodoric Roi des Goths, se saisirent de la puissance impériale, sous le titre de Rois d'Italie,

Sectaires.

SEmi-Pélagiens découverts l'an 427.
Nestorius, 428.
Eutychès, 448.
Prédestinatiens, vers 460.
Pierre le Foulon, 471.
Xénaïas, autrement Philoxène, combat les saintes images en 486.

Persécutions.

CRuelle persécution de Genseric, premier Roi des Vandales en Afrique, depuis l'an 439 jusqu'à l'an 466.
Attila Roi des Huns immole une infinité de Chrétiens, l'an 451 dans les Gaules, & en Italie l'an 452.
Horrible persécution d'Huneric Roi des Vandales, dans les dernières années de son regne, qui finit en 484.
Persécutions exercées successivement, par le Tyran Basilisque & l'Empereur Zénon, contre les défenseurs du Concile de Calcédoine.

Ecrivains Ecclésiastiques.

S. Augustin, mort en 430. C'est celui des Pères qui a le plus écrit, & contre les sectes les plus opposées entr'elles. L'Eglise a déclaré plusieurs fois par la bouche des Papes & dans les Conciles, qu'il est le fidèle interprète de ses sentimens sur la Grace. Avec ses ouvrages sur cette matière, son traité de la Cité de Dieu & ses Confessions lui ont acquis une célébrité éternelle. On trouve en général dans ses écrits une vaste étendue de génie, une pénétration vive & profonde, des vues heureuses & quelquefois étonnantes sur des sujets qui ne paroissoient nullement y fournir, une abondance & une finesse de pensées, une force & une noblesse d'expressions, un feu, une énergie, une rapidité, qui excite au

Principaux Conciles.

Concile de Carthage, tenu vers l'an 425. Le Prêtre Apiarius, qui avoit appelé au Pape, & avoit été absous par surprise, y confessa hautement ses crimes. Les Pères en écrivirent avec force au Pape Célestin, & remédierent à l'usage trop fréquent & aux autres abus des appels.

Concile de Troies, en 429, où, de l'avis du Pape Célestin, on choisit S. Germain d'Auxerre & S. Loup de Troies, pour aller en Angleterre combattre les Pélagiens.

Concile d'Alexandrie, en 430, d'où S. Cyrille écrit à Nestorius une lettre fort touchante.

Autre Concile d'Alexandrie, 430, d'où S. Cyrille écrivit au Pape, pour démasquer Nestorius.

Concile de Rome, 430. La doctrine de Nestorius y fut condamnée, &

Ecrivains Ecclésiastiques.

moins l'admiration dans les esprits les plus durs, quand elle n'y opère pas la persuasion.

S. Paulin de Nole, 431. Il a laissé un grand nombre d'épîtres & de poésies, dont S. Jérôme, S. Augustin & les autres grands hommes des beaux temps de l'antiquité faisoient une grande estime.

Philostorge de Cappadoce, engagé dans les erreurs de l'Arianisme, a publié sous Théodose le jeune une Histoire Eccl. qui commence en 320, & finit en 425.

Jean-Cassien, 440. Il a recueilli en vingt quatre livres les conférences des Pères du désert, composé douze livres des Institutions Monastiques, & sept livres touchant l'Incarnation. Tous ces ouvrages, écrits d'un style simple & facile, tout à fait propre à inspirer le goût de la vertu, l'ont fait passer pour un Docteur profond, & pour un des

Principaux Conciles.

lui déposé, si dans dix jours après avoir reçu l'avertissement pontifical, il ne se rétractoit nettement. S. Cyrille est commis, en cas de refus, pour lui donner un successeur. Les Pélagiens y furent aussi condamnés.

Concile d'Alexandrie, en 430. S. Cyrille y dressa ses douze anathêmes, pour les envoyer à Nestorius, avec la lettre du Pape.

Concile de Rome, 430, au sujet des lettres impériales, concernant la convocation d'un concile œcuménique.

Concile d'Ephèse, troisième général, composé de plus de deux cens évêques, commencé le 22 Juin & terminé le 31 Juillet de l'an 431. Saint Cyrille y présida, comme tenant la place du Pape. Nestorius refusant d'y assister, avant l'arrivée de Jean d'Antioche, y fut anathématisé, aussi bien que sa doctrine : ce qui fut

Ecrivains Ecclésiastiques.

plus grands maîtres de la vie régulière. Il y a néanmoins quelques-unes de ses conférences, qui ressentent le Pélagianisme.

S. Isidore de Péluse, 440. Il a grand nombre de lettres, contenant des explications de passages de l'Ecriture & de questions théologiques, où l'on remarque beaucoup de pénétration & un jugement exquis.

S. Cyrille d'Alexandrie, 444. Outre ses écrits contre Nestorius, Théodore de Mopsueste, Diodore de Tharse & Julien l'Apostat, il a fait des commentaires sur l'évangile de S. Jean & sur plusieurs autres livres de l'Ecriture. Son style est peu naturel, fort subtil, entortillé & diffus: mais on y trouve une dialectique très-fine & une grande justesse dans l'énonciation des vérités de la foi.

Vincent, moine de Lérins, 445. Auteur d'un traité fort estimé contre les hérésies de son temps.

Principaux Conciles.

confirmé, à l'arrivée des légats Romains Les Pélagiens y furent aussi condamnés, Jean d'Antioche & les autres schismatiques retranchés de la communion de l'Eglise.

Concile d'Antioche, 432, pour la paix entre S. Cyrille & Jean d'Antioche, qui fut conclue l'année suivante.

Conciles de Tarse & d'Anazarbe en Cilicie, 435, pour recevoir les décisions du Concile d'Ephèse, & embrasser la paix faite entre Saint Cyrille & Jean d'Antioche.

Premier Concile d'Orange 441, où l'on fit plusieurs canons importans pour la discipline.

Second Concile d'Arles, 412, remarquable par 56 canons de discipline.

Concile de Rome, 444, où S. Léon, sur l'aveu des Manichéens convaincus, fait dresser des actes qui constatent les abominations de ces sectaires.

Ecrivains Ecclésiastiques.

S. Hilaire d'Arles, 449. On a de lui des homélies, une exposition du Symbole, la vie de S. Honorat son prédécesseur, & quelques opuscules ; sans compter beaucoup de letres & d'autres ouvrages qui sont perdus, ou attribués à d'autres évêques. On avoit tant d'estime pour ses sermons, qu'on ne se faisoit pas une peine de les transcrire & de les prêcher dans beaucoup d'Eglises des Gaules.

Saint Pierre-Chrysologue, 451. Son éloquence pleine de jeux de mots & d'ornemens recherchés, est aussi éloignée de celle de S. Jean-Chrysostôme, que le goût des nations qui ont donné à ces deux Pères les mêmes surnoms d'honneur étoit différent : mais sa doctrine n'en est pas moins sûre.

Socrate le Scholastique, auteur d'une Histoire Ecclésiastique depuis Constantin jusques bien

Principaux Conciles.

Concile de Tolède, 447. On y fit, contre les Priscillianistes, la confession de foi qui se trouve dans les actes du Concile tenu en 400, dans la même ville.

Concile de C. P. 448. Eutychès y fut condamné, à la requête d'Eusèbe de Dorylée.

Faux Concile nommé Brigandage d'Ephèse, le 8 Août 449. Dioscore y domina despotiquement, & tout se passa dans le désordre. S. Flavien fut opprimé, Eutychès absous, & son héréśie approuvée.

Concile de Rome, 449, assez nombreux pour représenter tout l'Occident, & où l'on condamna ce qui s'étoit fait au brigandage d'Ephèse.

Concile de C. P. 450, assemblé par Anatolius successeur de S. Flavien, & où l'on anathématisa, tant Nestorius qu'Eutychès, & l'on approuva la lettre de S. Léon à Flavien.

Conciles de Milan & de

Ecrivains Ecclésiastiques.

avant dans le regne de Théodose le jeune. Il faut se défier de son exactitude, quand on n'a point d'autre garant des faits extraordinaires qu'il rapporte, sur-tout concernant les Novatiens.

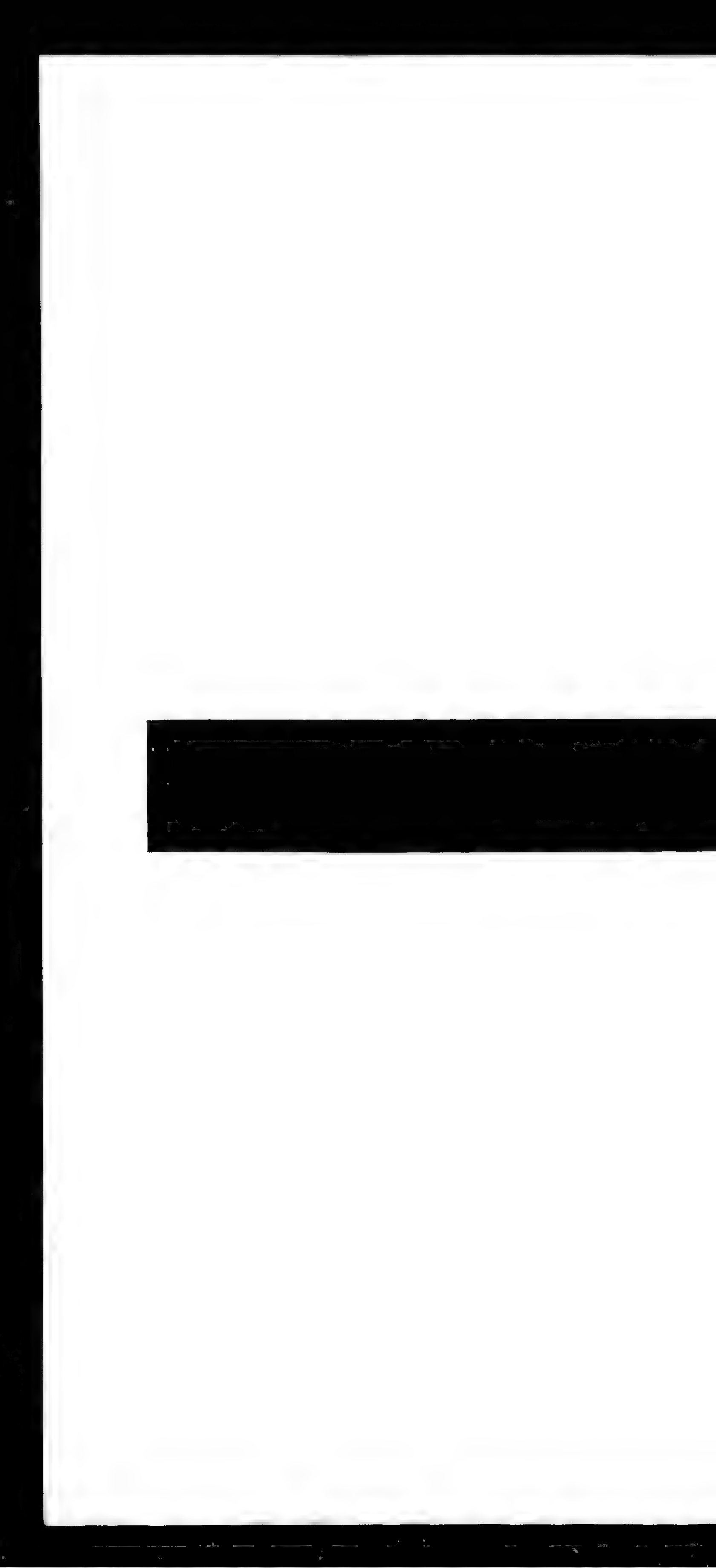
Sozomène le Scholastique a fait l'histoire de ce qui intéresse l'Eglise, depuis l'an 324 jusqu'à l'an 439. Il faut encore se tenir en garde sur ce qu'il dit des Novatiens.

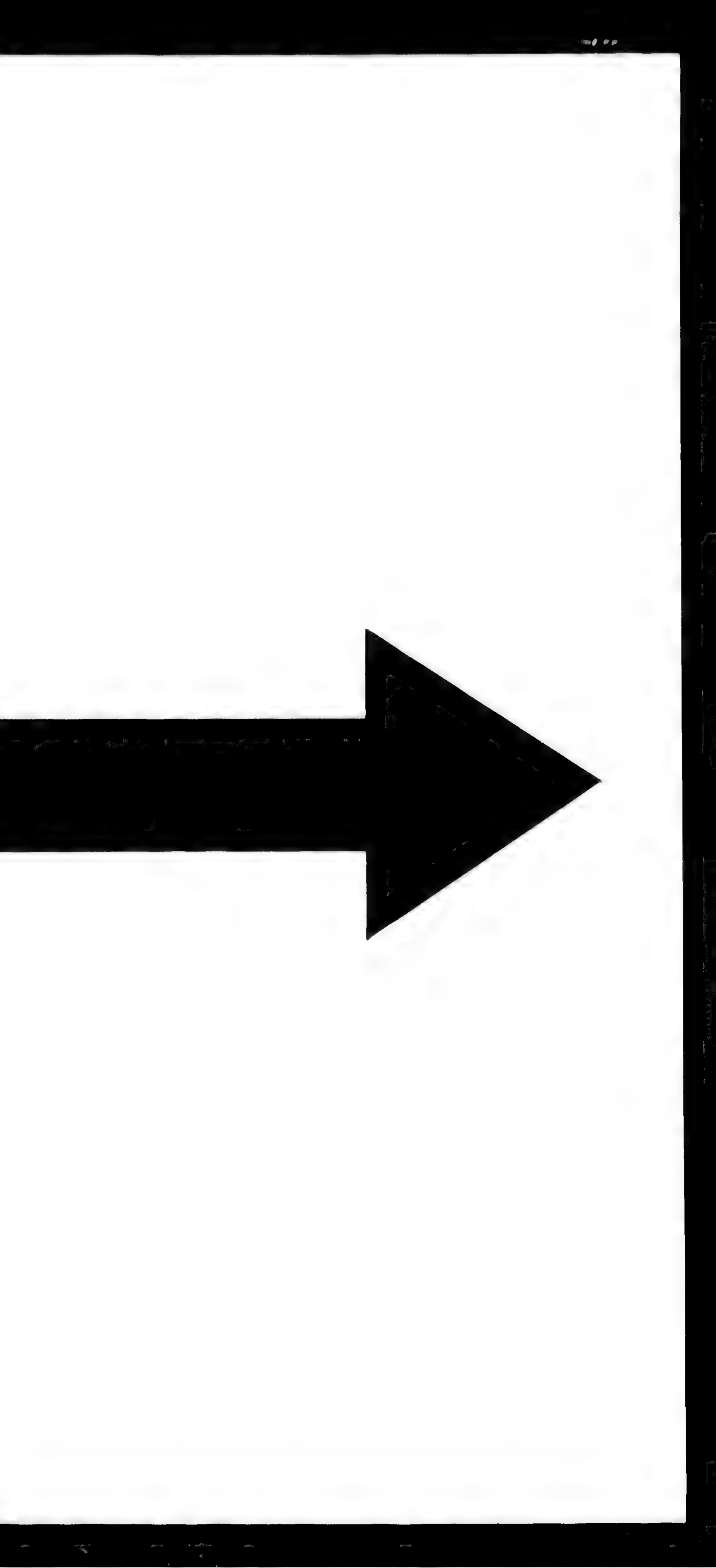
Théodoret de Cyr, 457. Ses écrits en faveur de Nestorius & contre S. Cyrille, ont été condamnés par le cinquième Concile. Il reste encore de lui une Histoire Ecclésiastique depuis l'an 324 jusqu'en 429, une Histoire des Solitaires, des Commentaires sur l'Ecriture, des traités contre les Païens & contre différens hérétiques, beaucoup de lettres & quelques opuscules. Ces différens ouvrages pas-

Principaux Conciles.

Gaule, 451, à l'effet d'approuver la même lettre à Flavien.

Concile de Calcédoine, quatrième œcuménique, 451, composé de plus de cinq cens évêques, tous Orientaux, excepté deux d'Afrique & les légats du Pape. Les six premières sessions, dans lesquelles seules il s'est agi de la foi, & dont on a toujours reconnu l'œcuménicité, se sont tenues du 8 au 25 Octobre inclusivement. La lettre de S. Léon y fut approuvée, S. Flavien justifié, & Dioscore anathématisé. On y proscrivit également l'Eutychianisme & le Nestorianisme, & tous les Pères signerent les décrets de foi. Quoique tous les canons de ce Concile, au nombre de 27, se trouvent placés après la sixième session, il paroît certain que plusieurs au moins des plus importans ont été faits dans les sessions précédentes. Dans la quinzième on





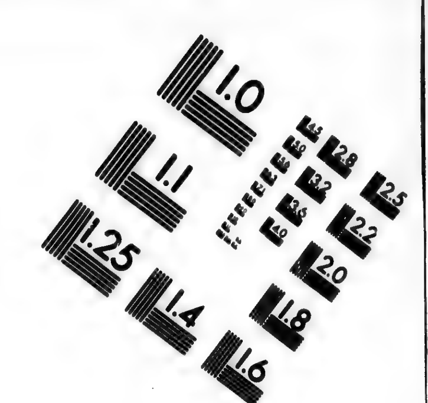
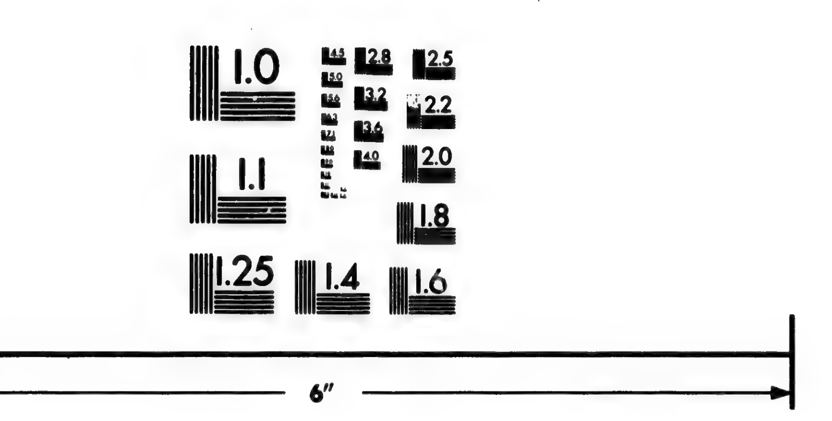


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8

Ecrivains Ecclésiastiques.

sent justement pour l'usage des productions les plus parfaites de la bonne antiquité.

S. Prosper vivoit en 463. Il a écrit pour la défense de la doctrine de S Augustin contre les Pélagiens & les Sémi-Pélagiens. On estime sur-tout son poème contre les ingrats; c'est à-dire contre les ennemis de la Grace.

Paul-Orose, 471. On a de lui une Apologie du Libre-Arbitre contre Pélage, une Lettre sur les erreurs des Priscillianistes & des Origénistes, & une Histoire, quelquefois peu exacte, mais utile à plusieurs égards, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 416 de J. C.

Claudien-Mamert, 473. auteur de l'hymne *Pange lingua* sur la Passion, & de trois livres excellens, & presque toujours exacts, sur la Nature de l'Ame.

Salvien, prêtre de Mar-

Principaux Conciles.

fit, en l'absence des légats, le vingt-huitième & fameux canon concernant la prérogative du siège de C. P. Les légats réclamerent vivement, si tôt qu'ils en eurent connoissance, & la prérogative fut très-long-temps contredite par S. Léon & ses successeurs.

Concile de Rome, 451, pour recevoir le Concile de Calcédoine.

Concile de Jérusalem, 453, assemblé des trois Palestines, pour le rétablissement de l'union, après l'expulsion de l'intrus Théodose.

Concile de Vienne, 474, où S. Mamert établit le jeûne & les prières des Rogations.

Conciles d'Arles & de Lyon, vers 475, qu'on prétend avoir condamné quelques erreurs des Prédestinatiens.

Conciles de Rome & de C. P. 478, pour la condamnation de Pierre le Foulon, de Jean d'A-

Ecrivains Ecclésiastiques.

seille, 484. Il nous a laissé un traité de la Providence, un traité contre l'Avarice, & quelques épîtres. Son style est très-orné, & néanmoins facile & attachant. Il est peu de Pères Latins qui atteignent son éloquence, poussée quelquefois peut-être jusqu'à un enthousiasme & une véhémence qui ressentent la déclamation.

Vigile de Tapse vivoit en 484. On lui attribue le symbole *Quicumque*, avec beaucoup plus de raison qu'à S. Athanase. Il lui étoit ordinaire d'emprunter le nom des Pères les plus illustres, en publiant ses ouvrages, qui sont confondus en grand nombre parmi ceux des autres Docteurs.

Sidonius - Apollinaris de Clermont, 489. On a de lui neuf livres d'épîtres, & vingt-quatre pièces de poésie, qui soutiennent la réputa-

Principaux Conciles.

pamée, de Paul d'Ephèse, & de Timothée-Elure qui fut épargné à cause de sa mort prochaine.

Conciles tenus à Rome en 484 & en 485, pour la condamnation d'Acace de C. P.

Autre Concile tenu à Rome en 485, où, par une concession spéciale, on donna voix délibérative à 58 prêtres.

Concile de Rome, 496, où l'on publia un catalogue des livres canoniques. Celui des Divines Ecritures y est semblable au nôtre, si ce n'est dans les exemplaires qui en sont raisonnablement suspects. On y nomme ensuite les quatre conciles généraux, & les autres conciles approuvés par l'Eglise; puis les Pères qu'elle avoue, depuis S. Cyprien jusqu'à la lettre de S. Léon à Flavien. Les écrits de Fauste de Riez sont comptés parmi les apocryphes,

tion d'habileté qu'il s'étoit acquiſe en fait d'érudition & de littérature.

Fauſte de Riez, 490. Il eſt fameux par un traité du Libre Arbitre & de la Grace, où l'on a relevé beaucoup d'erreurs.

Victor de Vite ou d'Utique nous a laiſſé une Hiſtoire touchante de la perſécution des Rois Vandales en Afrique, aux ſouffrances de laquelle il avoit eu part.

FIN.

d'éru-

traité
a re-

ue Hi-
s Van-
uelle il

